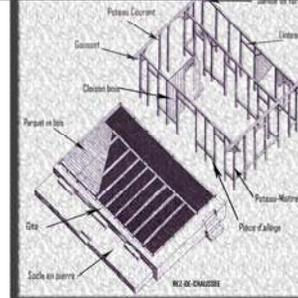
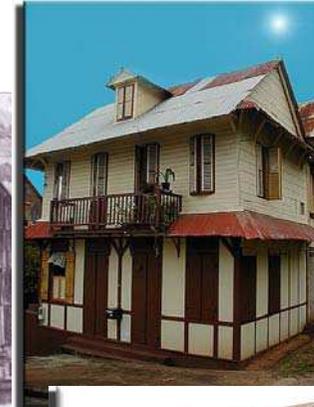


CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE GUYANAIS



CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE GUYANAIS

Cahier n°1

Présentation de la trame urbaine
d'une ville dense (Cayenne) et d'une ville rurale (Mana)

BOURGEOIS MARC
Promotion 2003-2006
Stage du magistère 3^e année
Avril-Juin 2006

Tuteur : Mr MARTOUZET DENIS

REMERCIEMENTS

Les aquarelles de la page de présentation et de la page de garde ont été réalisées par Mr FAVRE JEAN-FRANÇOIS. Elles sont protégées par les lois concernant les œuvres picturales. La duplication de ce rapport ne pourra être réalisée qu'après autorisation de l'auteur.

Je tiens à remercier les organismes et personnes suivants qui m'ont conseillé, aidé, transmis des données, des avis, des recommandations...

AUBURTIN REMI,
Architecte, directeur du Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement (C.A.U.E.)

BOURGUIGNON NICOLE,
Architecte des Bâtiments de France, chef du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

CASTIEAU BERNARD,
Architecte, Diplômé Par Le Gouvernement (D.P.L.G.), Atelier d'Architecture BERNARD CASTIEAU (A.A.B.C.), Saint-Laurent-du-Maroni

CORALLI NICOLAS,
Chargé de mission au Parc Naturel Régional de Guyane (P.N.R.G.)

DELOUCHE SONIA
Architecte, Diplômé de l'Ecole Supérieure d'Architecture de Paris (D.E.S.A.), Cabinet d'Architecture et d'Aménagement, Cayenne

DIOURIS GAËLLE,
Administratrice Système d'Informations Géographiques (S.I.G.), Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.)

FAVRE JEAN-FRANÇOIS, Artiste-Peintre, Saint Sever de Saintonge

KOWALCZYK ANNIE,
Secrétaire administrative, classe exceptionnelle du ministère de l'Equipeement en affectation à la Dlrrection Régionale de l'Environnement (DI. R. EN.)

LAM-YAM PASCALE,
Adjointe administrative, Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

LATIDINE DJAMYLÀ,
Etudiante en Master Professionnel Aménagement Local et Dynamique territoriale dans les Pays en Voie de Développement à l'Institut d'Etudes de Développement Economique et Social (I.E.D.E.S.) de Paris 1

LENTIN YVON,
Adjoint administratif spécialité « Bâtiment de France », Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

MARTOUZET DENIS,
Professeur en Aménagement de l'Espace et en Urbanisme, à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, Département Aménagement

MARTY JACQUELINE,
Chargée de mission, maison des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

MOREAU JEAN MICHEL,
Architecte-Urbaniste, directeur de l'Agence Régionale d'Urbanisme et d'Architecture de Guyane (A.R.U.A.G.)

VAUTOR YASMIN,
Etudiante architecte à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (E.N.S.A.P.L.V.)

Ainsi que,

Les Archives départementales de Guyane, pour leur disponibilité

La famille VAUTOR, pour leur hospitalité

LAURENT VERONIQUE, secrétaire remplaçante.

SOMMAIRE GENERAL

Introduction	p.5
Contexte Général	
I. Un bref historique sur la Guyane	p.6
II. Un point géographique	p.7
Cayenne : une jeune capitale	
I. Cayenne : capitale française sur le sol sud-américain	p.9
II. La trame urbaine : un schéma colonialiste	p.12
III. Analyse de la trame urbaine	p.27
Mana : une ville laboratoire	
I. Mana : un territoire laboratoire pour l'agriculture	p.35
II. La trame urbaine : un développement urbain en trois phases	p.39
III. Analyse de la trame urbaine	p.48
Conclusion	p.53
Bibliographie et sites Internet	p.54
Tables	
Des matières	p.56
Des illustrations	p.59
Des figures	p.60
Annexes (sommaire)	p.62

INTRODUCTION

La Guyane possède un patrimoine riche et exceptionnel, tant sur le plan environnemental qu'humain. Cette ancienne colonie française, devenue région monodépartementale, a à cœur de préserver ce patrimoine légué par l'Histoire. La préservation et la protection de ses richesses passent par différentes phases de réglementations, de documentations, d'études.

Au cours du développement de la colonie, l'habitat était au cœur de la structure sociologique, définissant le territoire et son propriétaire comme faisant partie intégrante du régime colonialiste de l'époque. Chaque évolution de la colonie a engendré un nouveau type d'habitat créant une mixité dans les formes architecturales pour donner naissance à la maison traditionnelle créole guyanaise.

La Charte de Protection de l'habitat traditionnel créole guyanais est un document de conseil et de consultation décliné en trois cahiers permettant de comprendre, d'analyser l'habitat traditionnel sous ses différents aspects. Ils sont à la fois indépendants pour faciliter leur examen mais possèdent évidemment des connexions.

Le domaine d'étude correspond à l'habitat urbain et rural à travers deux sites représentatifs des deux types d'architecture : Cayenne, pour le domaine urbain et Mana, pour le domaine rural. Ces deux territoires ont connu des évolutions prononcées dans leur développement urbain, ce qui a eu pour conséquences des répercussions évidentes sur le type d'habitat réalisé.

Ce premier cahier présente la trame urbaine des deux entités territoriales étudiées afin d'exposer les différentes conditions historiques et urbanistiques qui ont donné naissance à ce type particulier d'architecture, fruit des diverses cultures issues de la Guyane.

CONTEXTE GENERAL

I. Un bref historique sur la Guyane

Le territoire guyanais trouve ses racines jusqu'au VI^e siècle avant Jésus-Christ, il est alors peuplé de différentes tribus amérindiennes qui, au fil des siècles, colonisent petit à petit la côte atlantique. La conquête du territoire n'intervient qu'au début du XVI^e siècle, après que la première exploration ne soit réalisée par l'espagnol VINCENTE YANEZ PINZON. Ce n'est qu'en 1503, que les premiers colons français débarqueront sur le sol guyanais, à proximité de l'île de Cayenne.

Il faut attendre le XVII^e siècle pour que les premières expéditions colonialistes soient entreprises. Pendant un demi-siècle, ces tentatives seront souvent mises en échec par les indiens ou par les maladies.

En 1643 le français CHARLES PONCET DE BRETIGNY installe un village fortifié qui donnera naissance à Cayenne. Pendant une vingtaine d'année, ce sera un changement perpétuel de domination hollandaise et française. En 1664, la Guyane redevient une colonie française. La colonie se développe alors grâce à l'esclave négrier qui travaille pour développer l'exportation du coton, de la canne à sucre, du café, de la vanille, des épices et des bois exotiques. Les industries (exploitations minières, manufactures de briques et de papier) se développent également sous l'impulsion de la main d'œuvre servile.

Le premier bagne apparaît en 1792 pour déporter les prisonniers politiques de la Révolution française.

Appuyée par le député antillais VICTOR SCHOELCHER, l'abolition définitive de l'esclavage, le 4 novembre 1848, génère un flux migratoire important vers le territoire guyanais. Mais le départ de cette main d'œuvre servile aura pour conséquence l'effondrement de l'économie guyanaise. Pour remplacer cette main d'œuvre manquante, NAPOLEON III institue la transportation et crée les fameux bagnes des l'Iles du Salut et de Saint Laurent du Maroni.

La découverte d'un potentiel aurifère important, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, dans les fleuves guyanais voit apparaître une ruée vers l'or considérable qui durera jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. De nouvelles vagues migratrices venant d'Asie Orientale et des Antilles viennent renforcer la population existante.

La fin des bagnes en 1946 entraîne une fois de plus un déclin économique du territoire guyanais. C'est à cette même époque que la Guyane devient un département français. Le territoire a encore du mal à trouver un nouveau souffle économique.

En 1964, la décision prise par le GENERAL DE GAULLE de construire le nouveau Centre Spatial Français à Kourou redonne un élan économique à la région proche de l'agglomération de Kourou.

La Guyane dans les années 1990, du fait de son appartenance au territoire national français, devient un territoire symbole de bien-être et de richesse qui attire de nouvelles vagues migratrices venant des pays limitrophes ou caribéens.

II. Un point géographique

A. Situation géographique

Petit « pays » de l'Amérique du Sud, tourné vers la zone Caraïbe, la Guyane française est située entre le 2° et le 5° de latitude Nord et entre le 52° et 54° de longitude Ouest. Elle fait partie de l'ensemble géographique du plateau des cinq Guyanes. Le plateau des Guyanes est une région de l'Amérique du Sud en bordure de l'Atlantique entre l'Orénoque et l'Amazone, les deux plus grands fleuves qui arrosent l'ensemble de ce territoire.

Les frontières naturelles de la Guyane avec les autres pays sont les fleuves Maroni, l'Awa et l'Itany à l'Ouest qui forment la frontière avec le Surinam, le fleuve Oyapock à l'Est qui la sépare de l'immense Brésil et les Monts Tumuc-Humac au Sud.

Toutefois, au Nord, on peut remarquer une bande côtière large de 15 à 50 km qui s'étend tout au long (350 km) de la côte Atlantique du département. A l'exception de la bande littorale, formée de savanes, le pays est couvert à 90% de forêt vierge.

La Guyane française possède une superficie d'environ 91 000 km² (environ 4% de la superficie totale de l'Amazonie).

Figure n°1 : Carte géographique de la Guyane
Source : Internet



B. Population

La population officielle, actuelle, se monte à 190 000 habitants (recensement 2004), selon les autorités, et est estimée à 220 000. La Guyane comprend deux arrondissements, celui de Cayenne qui est composé de 16 cantons et celui de Saint-Laurent du Maroni qui en compte 7 (dont fait partie la commune de Mana).

La densité dans cette région française est de 1,7 habitant au kilomètre carré. Le littoral est densément peuplé et les terres intérieures presque vides. On note une forte densité dans les zones littorales ; la majeure partie de la population se retrouve autour des chefs lieu : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Kourou et Saint-Laurent du Maroni.

C. Conditions climatiques et hydrographiques

Sa situation près de l'Equateur confère à la Guyane un climat équatorial humide : deux saisons sèches (février/ mars et août/ décembre) alternant avec deux saisons des pluies (décembre/ janvier et avril/ juillet).

Ces précipitations sont réglées selon les mystères de la Zone Intertropicale de Convergence, appelée communément la « Z.I.C. ». Les autres saisons sont plutôt influencées par l'anticyclone des Açores et celui de Saint Hélène. La « Z.I.C. » balaie la Guyane, une première fois, de décembre à janvier dans son mouvement vers le Sud, puis une deuxième fois, de mai à juin lorsqu'elle remonte vers le Nord ; ce qui génère des précipitations importantes.

L'abondance des précipitations, l'imperméabilité de la plupart des roches du socle et l'épais manteau de débris qui le recouvre expliquent la densité du réseau hydrographique.

CAYENNE : UNE JEUNE CAPITALE

Cayenne possède une histoire récente. Les premières traces de colonisations remontent environ à quatre siècles. La ville a évolué de façon sporadique selon les conquêtes puis rapidement en traçant une ligne et une trame urbaine propre aux villes coloniales de cette époque. En comparaison de ces grandes sœurs métropolitaines, elle possède des variations et des similarités qui font de Cayenne une ville singulière.

I. Cayenne : capitale française sur le sol sud-américain

A. Quatre siècles d'évolution perpétuelle

C'est en 1643 que CHARLES PONCET DE BRETIGNY, lieutenant-général du roi Louis XIII débarque sur le sol guyanais accompagné d'un groupe de colons normands, « la Compagnie de Rouen ». Ainsi débute l'histoire de la ville de Cayenne.

Ce dernier fait l'acquisition auprès du chef indien CEPEROU d'une petite butte émergeant de la plaine littorale marécageuse qui porte aujourd'hui son nom. Il y construit un petit village fortifié pour installer son autorité sur la région auprès des indiens. Ces derniers se révoltent et massacrent la population. Cinq ans plus tard, il ne reste alors qu'une vingtaine de colons.

En 1652, un nouveau groupe de colons français composé de 650 individus tentent de reprendre le contrôle de la région. A perte, puisque mal préparés, ils succombèrent aux fièvres, aux maladies et aux attaques indigènes.

En 1656, un groupe de colons juifs hollandais fondent la première sucrerie. Ils font amener d'Afrique les premiers esclaves. Ce sont alors les premiers esclaves arrivés sur le sol guyanais. L'acheminement d'esclaves, pour la plupart d'origine africaine, permet de développer et de créer un début de main d'œuvre servile pour l'industrie naissante.

En 1662, une nouvelle expédition française composée de 800 hommes appelés « la Compagnie des Douze Seigneurs » débarque et tente encore une fois de s'installer et de créer une base solide de colonie. Les Hollandais trouveront place vide, un an plus tard.

C'est en 1664 que la Guyane redevient française et trouvera un second souffle avec l'intensification de l'esclavagisme laissé jusqu'à alors restreint par les colons français. Ce nouvel élan permettra de mettre en place une structure urbaine et économique stable. Le territoire voit alors l'apparition de grandes exploitations agricoles basées sur les ressources naturelles qui sont uniquement exportées vers la métropole. Cayenne trouve alors sa fonction comme plate-forme économique et militaire.

Une succession de conquêtes pseudo-militaires favorisés par les épidémies et endémies meurtrières feront de Cayenne une capitale bercée par les changements de colonisateurs.

A partir de 1792, Cayenne sera désormais connu pour son bagne. L'emplacement réel du premier bagne est situé à Sinnamary à une centaine de kilomètres de la ville. Ce bagne était destiné aux prêtres réfractaires et aux ennemis politiques de la Révolution française.

L'esclavage, après avoir été aboli en 1794 et rétabli sous Napoléon Bonaparte, va permettre à Cayenne de se développer et d'accroître son attractivité pour devenir la plaque tournante de l'économie guyanaise. En effet, c'est de ce port que partent tous les produits locaux vers la métropole.

En 1848, l'esclavage est désormais et définitivement aboli. La main d'œuvre manquante, Napoléon III va développer les bagnes guyanais pour y amener les forçats métropolitains. Cayenne va se voir ainsi doter dans ces environs de bagnes lui conférant un rôle de centre pénitentiaire avec la présence des autorités régent les différents bagnes de la région. Les établissements bagnards dureront jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

De nombreuses populations venant des Antilles (Guadeloupe et Martinique, principalement), ainsi que de Chine et de Singapour, lors de différentes vagues migratrices, sont venus s'implanter en Guyane permettant à Cayenne de se développer tant sur le plan économique que sur le plan humain ; ce qui posa de nombreux problèmes d'ordre de logements et par la force des choses, d'ordre sanitaire. En effet, ces flux massifs et surtout spontanés ne trouvèrent pas de structure conséquente urbaine adaptée pour les recevoir.

Du fait de son appartenance au territoire national français comme département et région, Cayenne trouve un second souffle dans le développement de l'activité tertiaire, surtout dans la deuxième moitié du XXe siècle ; le reste du territoire restant à dominance agricole. Les lois de décentralisation procure à la ville un potentiel administratif important. Un transfert de compétence de l'Etat vers les organisations territoriales est alors mis en place. La Guyane est une région monodépartementale dont toutes les institutions administratives sont regroupées à Cayenne

Dans ce début de XXIe siècle, la préfecture de la Guyane tente, malgré tout, de se démarquer et d'afficher une volonté novatrice de développement en proposant de nouveaux projets d'urbanisme tels que la rénovation du marché ou bien encore la réhabilitation de l'ancienne prison pour devenir le nouveau tribunal de grande instance.

B. Une géographie particulière

La ville a été construite en partie sur un ancien marécage sur la presqu'île de Cayenne. Elle se distingue du fait de son implantation :

- ✚ Par une série de monts: le mont Montabo, Baduel, Mont Lucas, Casbassou, Saint-Martin ;
- ✚ Par une série de marécages: au Sud et à l'Ouest ;
- ✚ Par une zone de faibles altitudes: correspondant aux zones asséchées dédiées à l'urbanisme.

De nombreux facteurs géographiques en plus des faits historiques limitent les zones de constructibilité :

- ✚ Les résurgences d'eau contenues dans les marécages ;
- ✚ Les fortes précipitations du climat équatorial (3m/ an) ;
- ✚ Une qualité médiocre des sols.

D'autres éléments climatiques comme les températures (moyenne annuelle de 27°C avec une humidité atmosphérique forte et peu variable) sont à prendre en compte pour l'étude et l'analyse des évolutions urbaines car ce fait influe sur le fonctionnement social et donc, par extension, urbain.

Figure n°2 : Cartographie représentant les limites de la commune de Cayenne
Source : Plan Local d'Urbanisme de Cayenne



II. La trame urbaine : un schéma colonialiste

A. Les origines du schéma originel de Cayenne

L'implantation, voulue de CHARLES PONCET DE BRETIGNY, lors de son arrivée, du fort Cépérou n'est pas anodine. Sa fonction première était de constituer un village fortifié pouvant à la fois protéger les colons et les quelques esclaves des attaques indiennes, mais aussi permettant de repousser les attaques des régimes colonisateurs ennemis de la France.

Figure n°3 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1649
Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne

Le fort appelé fort Saint Michel est implanté sur la colline Cépérou qui surplombe la mer à l'Ouest. L'orientation de la structure urbaine est alors Nord-Ouest/Sud-Est. Cette dernière offre pour les premiers colons un emplacement adéquat pour adapter l'habitat aux conditions difficiles du territoire.



Les murailles entourant la ville primaire sont de type Vauban ou en étoiles ; en effet les variations « dentelées » dans les remparts permettent une visualisation sous plusieurs angles lors d'attaques ennemies (figure n°4). Cette structure défensive est très opérationnelle et procure aux défenseurs de limiter les possibles brèches dans la structure. Les pointes des étoiles même démolies ne permettent pas d'offrir à l'assaillant une ouverture suffisante pour faire une percée. Ce modèle de construction militaire a fait ces preuves dans la défense des villes.

La structure urbaine interne est alors rudimentaire et limitée aux bâtiments militaires et aux quelques bâtiments des colons, sans réelle organisation spatiale.

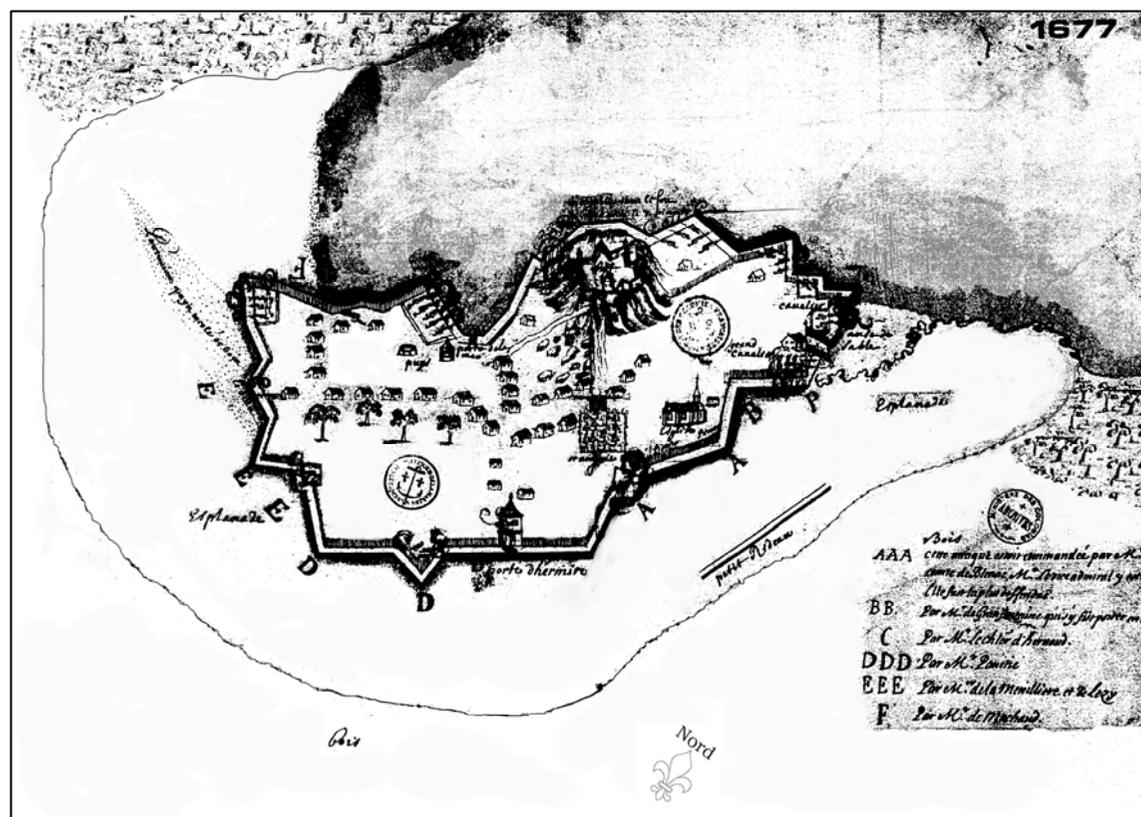


Figure n°4 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1677
 Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne

B. Un développement intérieur

C'est lorsque que la Guyane redeviendra française après une succession de régimes étrangers, que le premier plan de la ville de Cayenne est réalisé. Il se base essentiellement sur l'intérieur des remparts déjà constitués faisant office de séparation avec le fort « protecteur » et l'environnement « hostile » de l'extérieur.

C'est ainsi qu'en 1677, la majorité des habitations se situe à l'intérieur des fortifications et ne suit aucun agencement particulier. Les structures administratives et celles représentant le gouverneur en place étaient, par contre, mises sous la protection du fort. Il était évident que la charge représentée par le gouverneur devait trouver protection au sein de la structure urbaine. La colonie trouve un rythme de développement urbain progressif qui, au fur et à mesure, lui imposera de sortir de son enceinte défensive.

C. Une conquête progressive des extérieurs

1. *Un schéma de faux-bourgs*

Lors d'une période d'occupation par les Hollandais, Cayenne se développe grâce à la présence des esclaves africains. Les maisons commencent à sortir des enceintes fortifiées pour s'organiser de façon anarchique autour des axes de communication rudimentaires principaux qui amènent aux portes de Cayenne. Cette méthode d'agencement de l'espace était librement inspirée des implantations des « faux-bourgs » à proximité des grandes villes du Moyen-Âge. Le siège du pouvoir restait toutefois protégé par les fortifications.

En Europe, au XVIIe siècle, pour les grandes villes occidentales, la structure urbaine se développe en dehors des anciens remparts. Ces derniers, n'ayant plus de fonction d'être, sont abattus, pour laisser petit à petit des espaces libres de construction. Les villes principales coloniales se voient dotées d'une structure semblable voire équivalente aux villes fortifiées médiévales avec un agencement intérieur, des habitations et des infrastructures tournées vers le pouvoir central représenté par le gouvernement et vers l'instance protectrice.

Le cas de Cayenne est semblable à ces villes médiévales qui ont vu le développement s'accroître en leur périphérie. Cet essor reste le même ; la différence étant que celui-ci intervient pratiquement deux siècles voire même trois siècles après l'évolution urbaine des villes de métropole.

2. Une sauvegarde du plan actuel

Jusqu'en 1701, la structure urbaine de Cayenne croît de façon quasiment normale, compte tenu des difficultés que pouvaient rencontrer les villes des colonies de cette époque. Cette croissance ne fut freinée que par un incendie qui détruisit la majorité des habitations en bois.

Les édifices restants servent alors de base à la reconstruction de la ville sur le même plan que précédemment ; toutefois les remparts servent encore une fois de barrière à un agencement étudié de la ville. Leur fonction de défense est encore incontestablement, dans ces temps d'instabilité, utile aux colons.

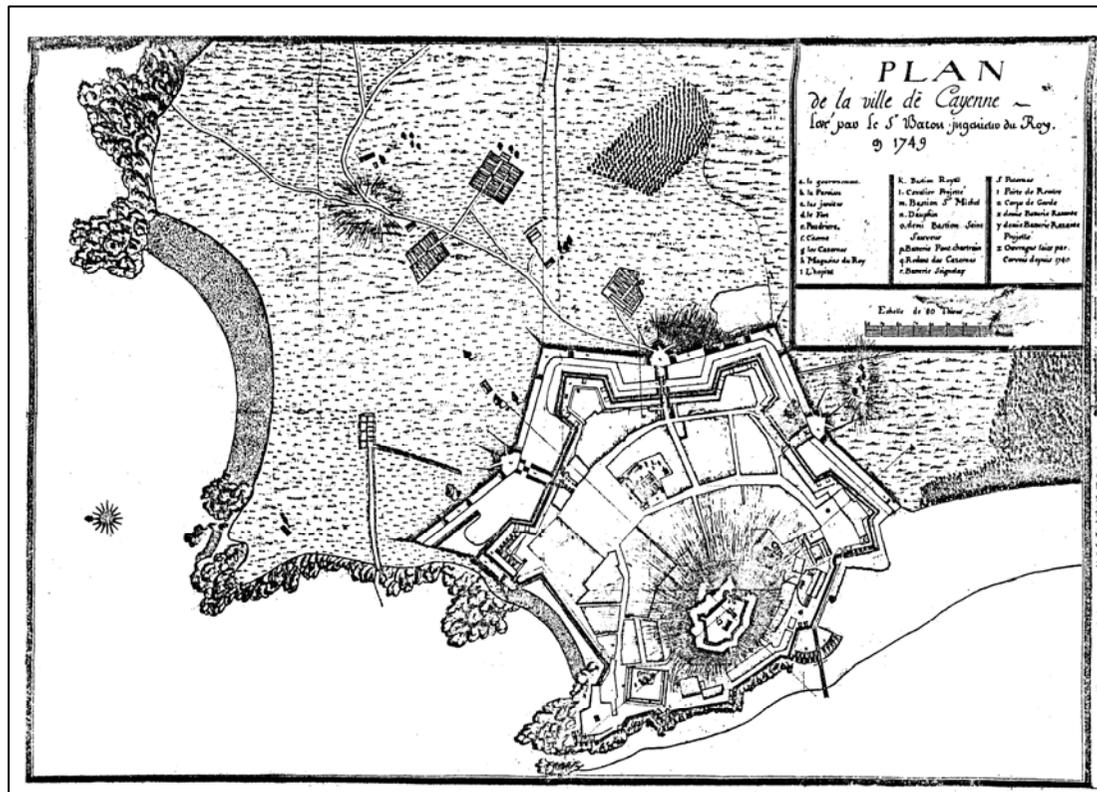


Figure n°5 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1749
Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne

L'agencement interne se fait donc sur la base de l'ancien plan. La divergence résultante est uniquement réalisée sur l'orientation des bâtiments. La hiérarchisation des bâtiments en fonction de leur vocation ou de leurs habitants commence à apparaître.

Ils sont, pour l'instant, orientés vers la structure principale de cette ville : le fort. Toute la colonie vit au rythme des structures militaires. Le pouvoir central est réuni dans le fort qui sert en même temps de caserne mais aussi de siège de l'instance gouvernementale.

D. Une volonté d'extension

Il faut attendre la reconnaissance de la Guyane en 1713 comme française et le 30 mai 1814 comme faisant partie des colonies françaises (après une très brève période d'occupation portugaise) pour observer des changements notables dans la perspective de développement urbain de Cayenne.

La structure urbaine intérieure, c'est-à-dire intra-muros, est organisée de façon plus hiérarchique et répond à une logique militaire. L'organisation spatiale est orientée vers trois pôles : le fort Saint Michel (le fort a changé plusieurs fois de nom¹) sur la colline, la place du port où sont regroupées les activités économiques nécessaires à la survie de la colonie et la place d'Armes donnant sur l'église Saint Sauveur.

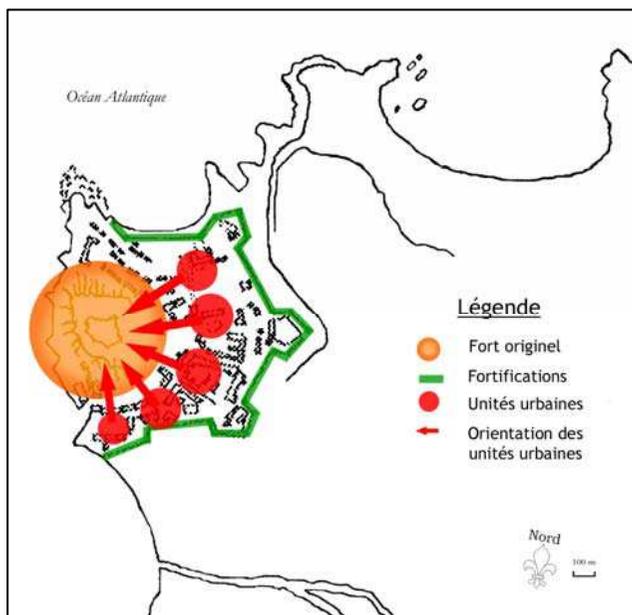


Figure n°7 : Orientation des structures urbaines intra-muros en 1763
Réalisation : Marc BOURGEOIS



Figure n°6 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1763
Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne

¹ Il a été nommé également Fort Saint Louis.

On remarque, sur le plan de 1763 (figure n°6), que l'orientation des structures urbaines suit un rayonnement en demi-cercle. Cette orientation suit les lignes naturelles de la colline. C'est le chevalier TURGOT, qui en bon stratège militaire, réalisa ce plan et conserva, en prévision d'attaques des colonies étrangères ou des peuplades indiennes, cette vision réductrice de la trame urbaine. Certes, la nécessité de sécuriser un périmètre, afin de pouvoir développer une colonie respectable et de symboliser le pouvoir français sur le sol sud-américain, met en évidence une rigueur fonctionnaliste en dépit d'une structure plus souple et plus visionnaire.

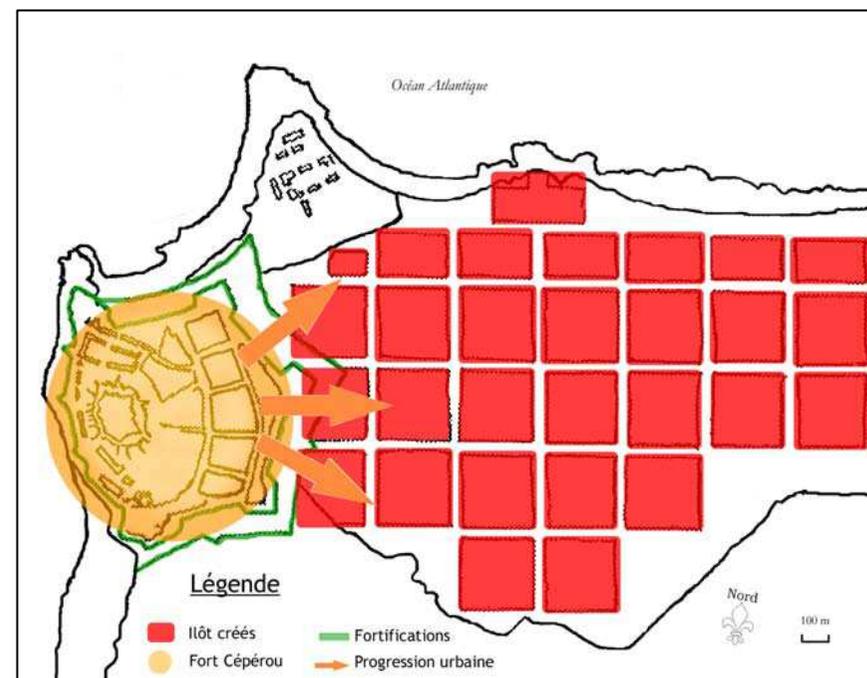
Toutefois il prévoit dans un de ce plan de sortir de l'enceinte fortifiée afin d'y installer les colons, les populations de moindre importance et les esclaves ; laissant ainsi l'intra-muros aux habitants de marque et faisant office de représentants du Roi.

On pourrait alors penser que la structure urbaine extérieure suivrait le même alignement et le même schéma directeur ; mais de nombreux bouleversements urbanistiques ont eu lieu au cours du XIXe siècle.

E. Un nouveau schéma urbanistique

Pratiquement un siècle plus tard, en 1821, c'est par le biais de SIRDEY, arpenteur royal, qu'est dressé le plan à angle droit de Cayenne. C'est un damier orienté Nord-Ouest et Sud-Est à partir du front de mer et de la rivière de Cayenne. Il réorganise l'espace extérieur qui avait été, jusqu'à présent, agencé de manière ponctuelle et anarchique. En retravaillant la pensée première de TURGOT et en prenant exemple sur les plans des autres cités antillaises, il constitue une trame urbaine en damier, les îlots étant divisés en carré.

Figure n°8 : Le plan orthogonal de SIRDEY en 1821
Réalisation : Marc BOURGEOIS



De nouveaux secteurs apparaissent, la centralité en revanche ne change pas. La structure urbaine est toujours orientée vers le fort, malgré la disparition des remparts et des structures fortifiées (seules les parties côtières demeurent). Les formes urbaines sont toujours orientées de façon semi-circulaire autour de la colline. Cette forme correspond aux anciens bâtiments originels de la colonie qui ont simplement changé, pour certains, de vocations. La cathédrale Saint sauveur est construite (1833), transférant l'autorité religieuse au cœur de la ville. Les différents îlots fonctionnent autour d'un agencement rectangulaire. L'espace servant d'interface avec les constructions militaires et le reste des habitations est vierge de tout bâtiment. Cet espace qui deviendra, plus tard, la place des Palmistes, est appelé la Savane.

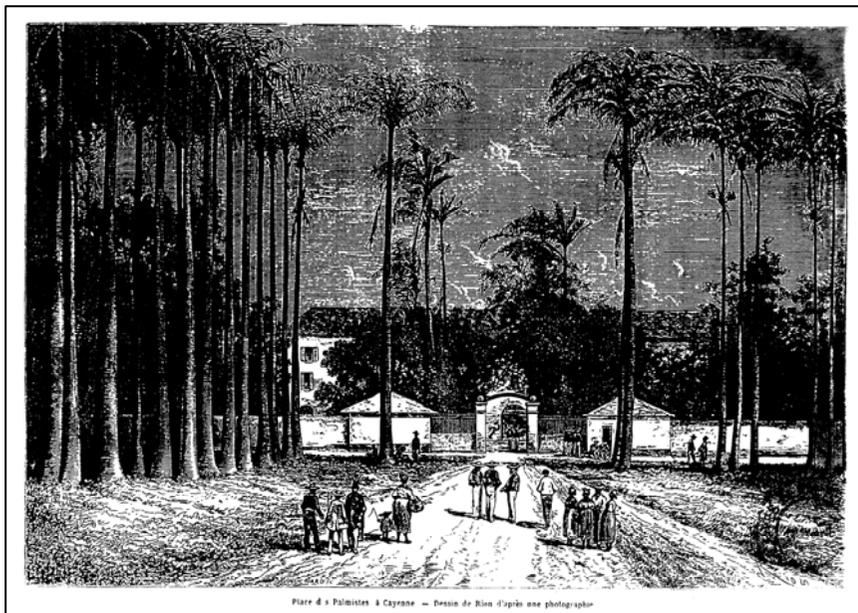


Figure n°9 : Gravure représentant l'hôpital avec une partie de la Savane dans la deuxième moitié du XIXe siècle
 Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne

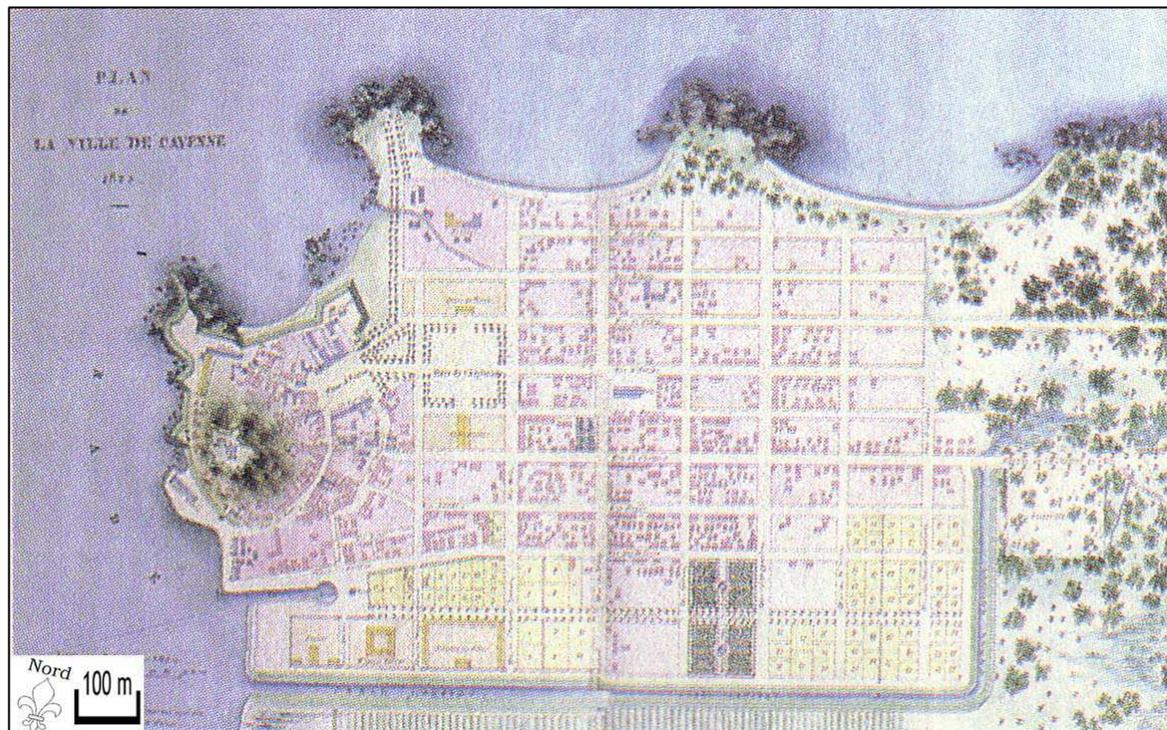
Les différents îlots fonctionnent autour d'un agencement rectangulaire. L'espace servant d'interface avec les constructions militaires et le reste des habitations est vierge de tout bâtiment. Cet espace qui deviendra, plus tard, la place des Palmistes, est appelé la Savane.

Photo n°1 : L'ancien hôpital avec une partie de la Place des Palmistes en 2006



Ce plan très fonctionnaliste, dit orthogonal, organisait encore une fois l'espace de façon rigoureuse. La vision très rectiligne de ce plan était dans un souci de pouvoir dans un premier temps sécuriser les différents îlots. La surveillance est accrue lorsque la perspective dans une rue permet de voir jusqu'au bout de celle-ci. Ce souci de pouvoir contrôler l'espace en même temps que les populations était une des caractéristiques des villes coloniales et de leurs dirigeants. Le besoin et la volonté d'exposer l'autorité coloniale ont pris l'ascendant sur une structure urbaine plus adaptée aux particularités du territoire et de sa population.

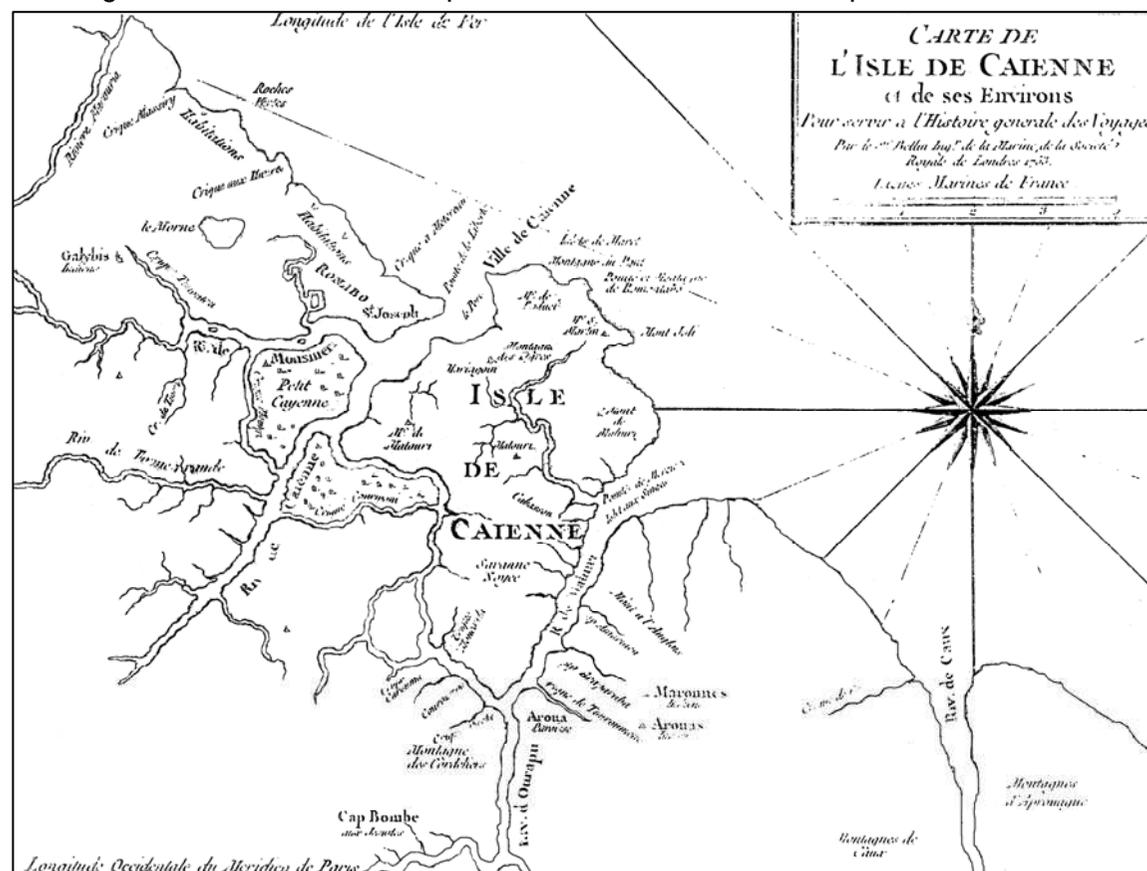
Figure n°10 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1821
Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne



Les conditions climatiques symptomatiques de cette région ont forcé aussi les autorités dirigeantes à étudier la trame urbaine de manière plus approfondie afin de faciliter les mouvements d'air venant de l'océan pour éviter tout désagrément. La ventilation naturelle amenée par les alizés lorsqu'ils s'engouffrent alors dans les terres est accentuée par la rectitude des voies ; ceci permettant aux circulations d'air de pénétrer en profondeur dans la structure urbaine.

Une des fonctions d'une structure en damier est la maîtrise de l'espace. L'assise du fort, la structure urbaine adjacente au fort, ainsi que les remparts ont été calqués sur les formes naturelles de la colline Cépérou. Le colon avait pour « contrainte volontaire » une butte surplombant une vallée marécageuse enchâssée entre plusieurs cours d'eau ; ce qui a valu le surnom « d'Ile de Cayenne » à cette région.

Figure n°11 : Gravure représentant la presqu'île de Cayenne en 1753
 Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne



L'étalement urbain s'est fait sur un marécage asséché au fil des siècles pour permettre une exploitation agricole du terrain. La grande surface alors libérée permettait de concevoir une trame urbaine d'importance puisque la disponibilité spatiale était proche et quantitative. La société coloniale pouvait alors croître de façon ordonnée sur une grande surface sans réellement trouver de frein géographique.

F. Une ville moderne

C'est aussi en 1821 que se terminent les travaux d'assainissement de Cayenne avec l'inauguration du canal LAUSSAT, dont les travaux avaient débuté en 1777, à l'origine pour séparer la ville des marais. La main-d'œuvre du pénitencier fut largement utilisée pour la construction et l'assainissement de la ville. Sur le plan de 1821, on voit le projet du canal qui sera en réalité plus rectiligne. La volonté d'assainir la ville montre un développement dans l'agencement urbain.

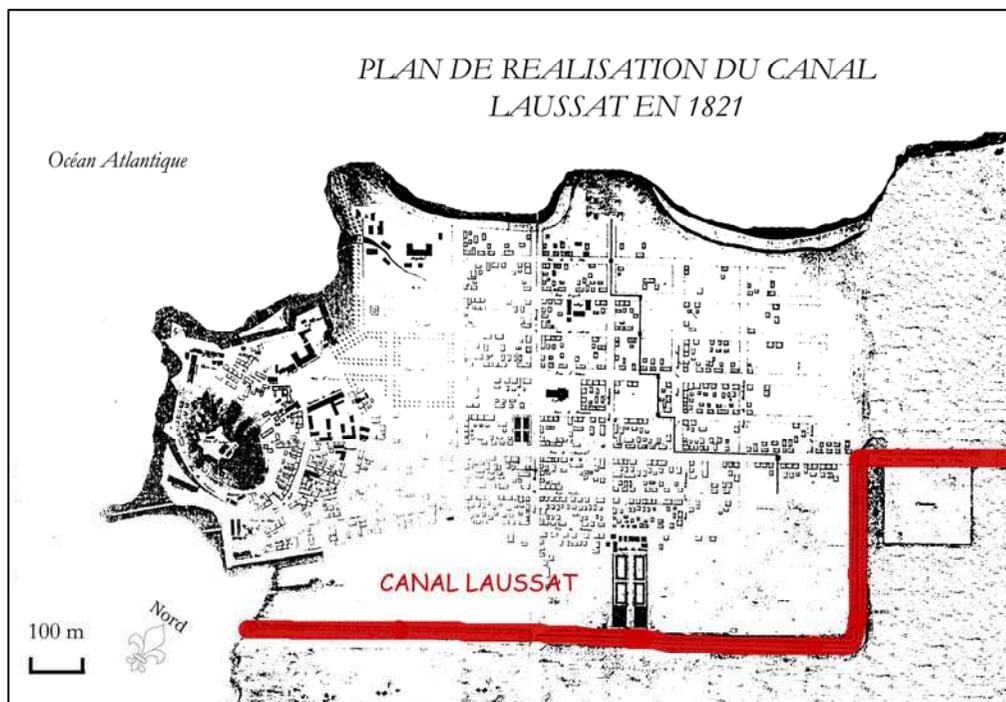


Figure n°12 : Gravure montrant le tracé du projet du canal LAUSSAT en 1821

Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne

Les bâtiments prennent de l'ampleur ; ceux représentant l'Etat français sont regroupés au nord-ouest de la ville à proximité du fort qui possède toujours une vocation militaire. Leur alignement demeure le même : aligné sur la colline et le fort. C'est la « belle époque du colonialisme », où les villes devaient rivaliser entre elles tant sur le plan architectural que sur le plan de la modernité. Les grandes villes métropolitaines servent d'exemple pour développer la trame urbaine, libérant ainsi de l'espace.

Aucun changement n'est apporté au fort sur le mont Cépérou mais, en contrebas, autour de la place d'Armes, se regroupent les institutions coloniales : le gouvernement dans l'ancien couvent des Jésuites, les conseils colonial et municipal dans un petit bâtiment adjacent ; vers l'Ouest les casernes et le magasin à poudre ; de l'autre côté, vers l'Est, la gendarmerie ; plus à l'Est encore, l'hôpital devant lequel s'étend la Savane, grande étendue plantée de palmiers. La Savane était un champ désert dont les allées, où les herbes croissaient promptement et servait de dépôt aux immondices qu'on y jetait la nuit.

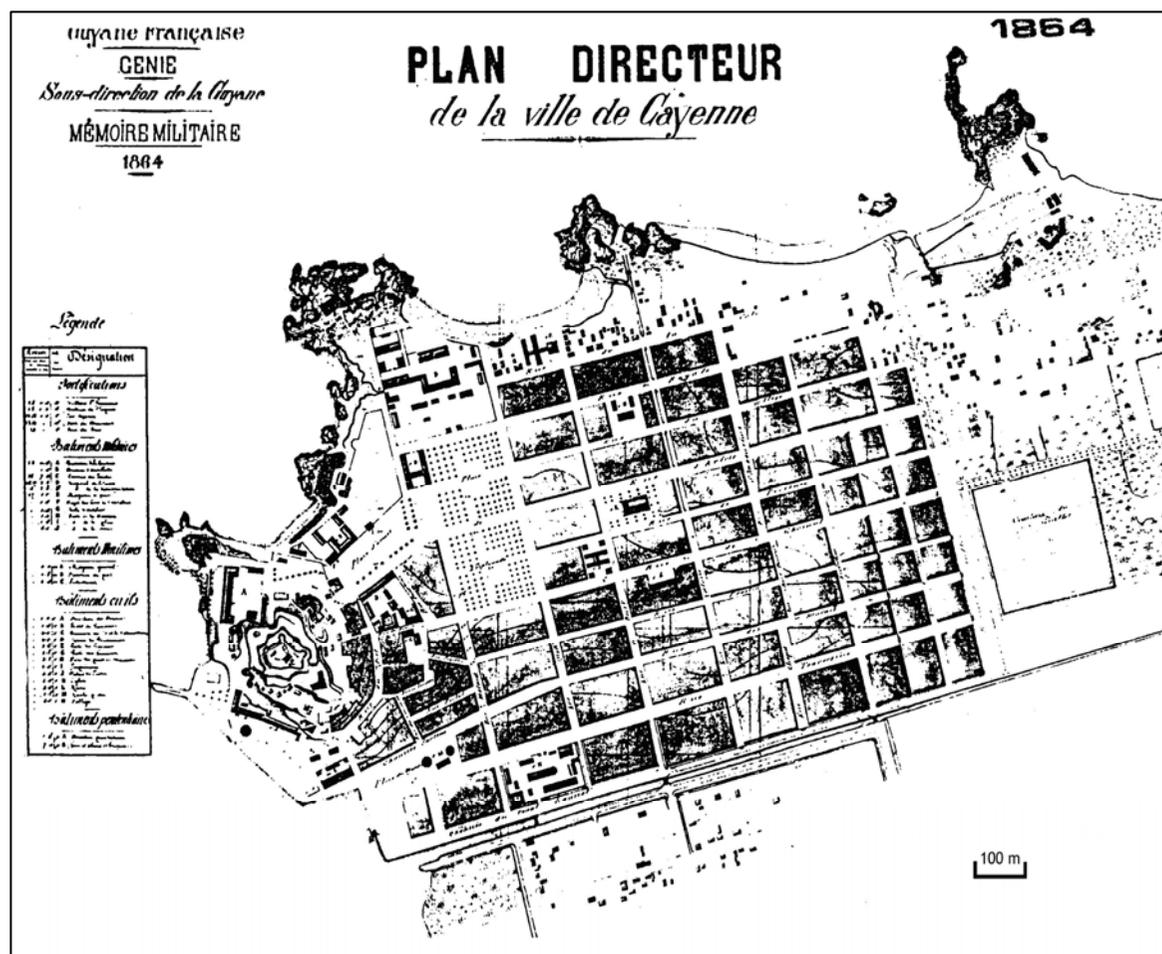
Une vingtaine d'année plus tard, en 1842, l'ordonnancement change légèrement ; des percées d'Est en Ouest sont réalisées à travers les îlots, réduisant la taille de ceux-ci. Ces nouvelles voies améliorent l'accessibilité aux îlots. Le parcellaire est multiplié par deux. Ces avenues tentent d'imiter les grands boulevards métropolitains.

L'heure est à l'ouverture. La colonie ne souffrant plus de menaces militaires directes, elle n'a plus à se prémunir des attaques de jadis. La volonté est maintenant d'offrir aux colons une ville accueillante et vivable. Toutes les mesures sont mises en place pour que Cayenne devienne une métropole de l'empire colonial français.

La population s'accroît utilisant ce nouvel espace prompt à l'élargissement de la ville.

Figure n°13 : Plan directeur de la ville de Cayenne en 1864

Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne



Sur le plan de 1864, la trame urbaine du centre ville est quasiment identique à celle actuelle. On remarque également que le canal est plus rectiligne que lors de la phase de projet (figure n° 12). La trame urbaine est d'une régularité linéaire imposante qui quadrille l'espace de façon rigoureuse (figures n° 14 et n° 15).



Figure n° 14 : Schéma de la structure urbaine de Cayenne en 1864
Réalisation : Marc BOURGEOIS

Le 15 octobre 1879, la commune de Cayenne est alors officiellement créée. Mais le 11 août 1888, le vieux Cayenne, constitué de fragiles maisons de bois disparaît dans un énorme incendie. Le centre retrouva une seconde jeunesse avec une nouvelle phase de constructions, reprenant le même tracé que le précédent sans grandes modifications.

Ainsi le XXe siècle n'a vu que très peu de changement d'ordre urbain au sein du centre ville.



Figure n°15 : La régularité du plan orthogonal de Cayenne
Réalisation : Marc BOURGEOIS
Source : Institut National de Géographie

G. Le XXe siècle

La trame urbaine au cours du XXe siècle n'a que très peu évolué au cœur même de la ville ; au contraire le plan orthogonal voulu par les autorités se renforce et s'affirme sur l'ensemble du territoire de la commune de Cayenne. Les évolutions urbaines de la ville concernent essentiellement la périphérie et les communes limitrophes de Cayenne. Cette dernière voit progressivement sa population augmentée au cours du XXe siècle. La population s'installe en périphérie de l'ancien centre : le long de la côte à l'Est ainsi qu'au Sud du canal LAUSSAT, là où le foncier est disponible. Des nouveaux quartiers émergent essentiellement basés sur un quadrillage de l'espace rectangulaire (à proximité du centre ville). Même si la configuration spatiale vaste de l'île de Cayenne permet un développement rapide de l'urbanisation, la population préférera s'installer dans la périphérie proche du centre historique.

L'évolution montre par la suite une croissance de la ville selon les fluctuations démographiques avec un accroissement des quartiers résidentiels le long de la côte créant ainsi de nouveaux quartiers avec une typologie urbaine propre aux petits lotissements².

Les différentes zones de protection environnementales³ ne laissent que peu d'espoir quant à la réserve de foncier sur la commune de Cayenne. L'évolution de la trame urbaine suivra le schéma mis en place sur les zones réalisées au cours du XXe siècle, à savoir une linéarité selon les grands axes de communication. Le schéma originel orthogonal ne correspondant plus aux espaces libres d'urbanisation.

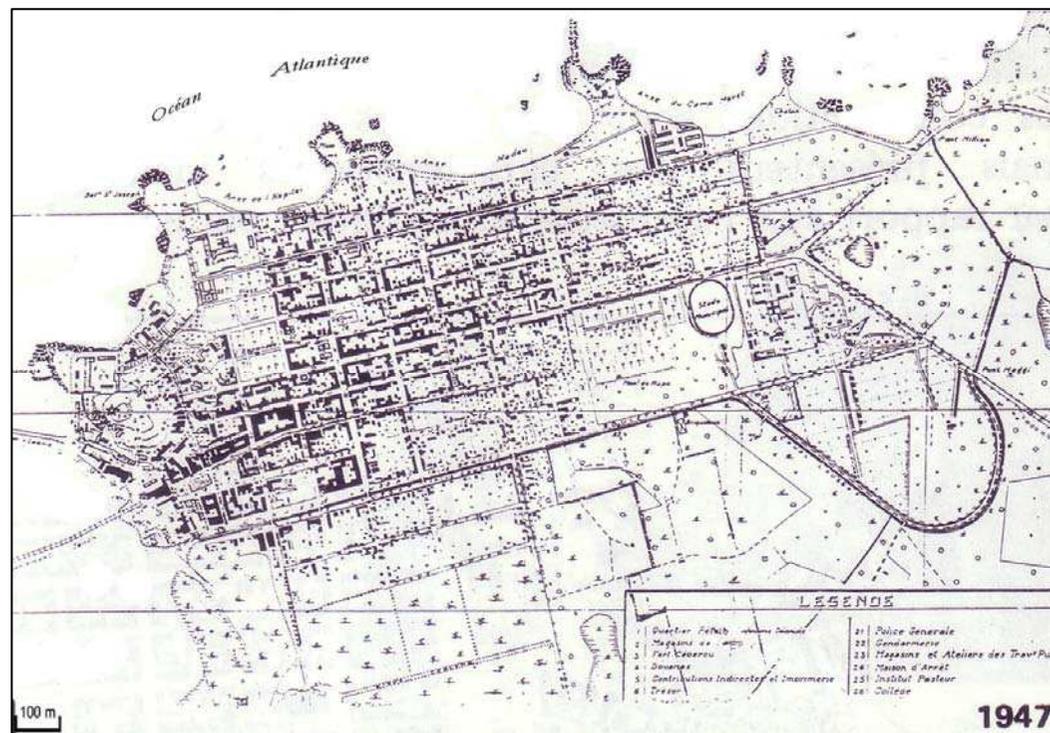


Figure n°16 : Plan de Cayenne en 1947

Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane, Cayenne

² Un accès à une voie primaire puis étalement des constructions le long d'axes secondaires qui finissent généralement par rejoindre un autre axe primaire.

³ Voir annexes n°2 et n°3

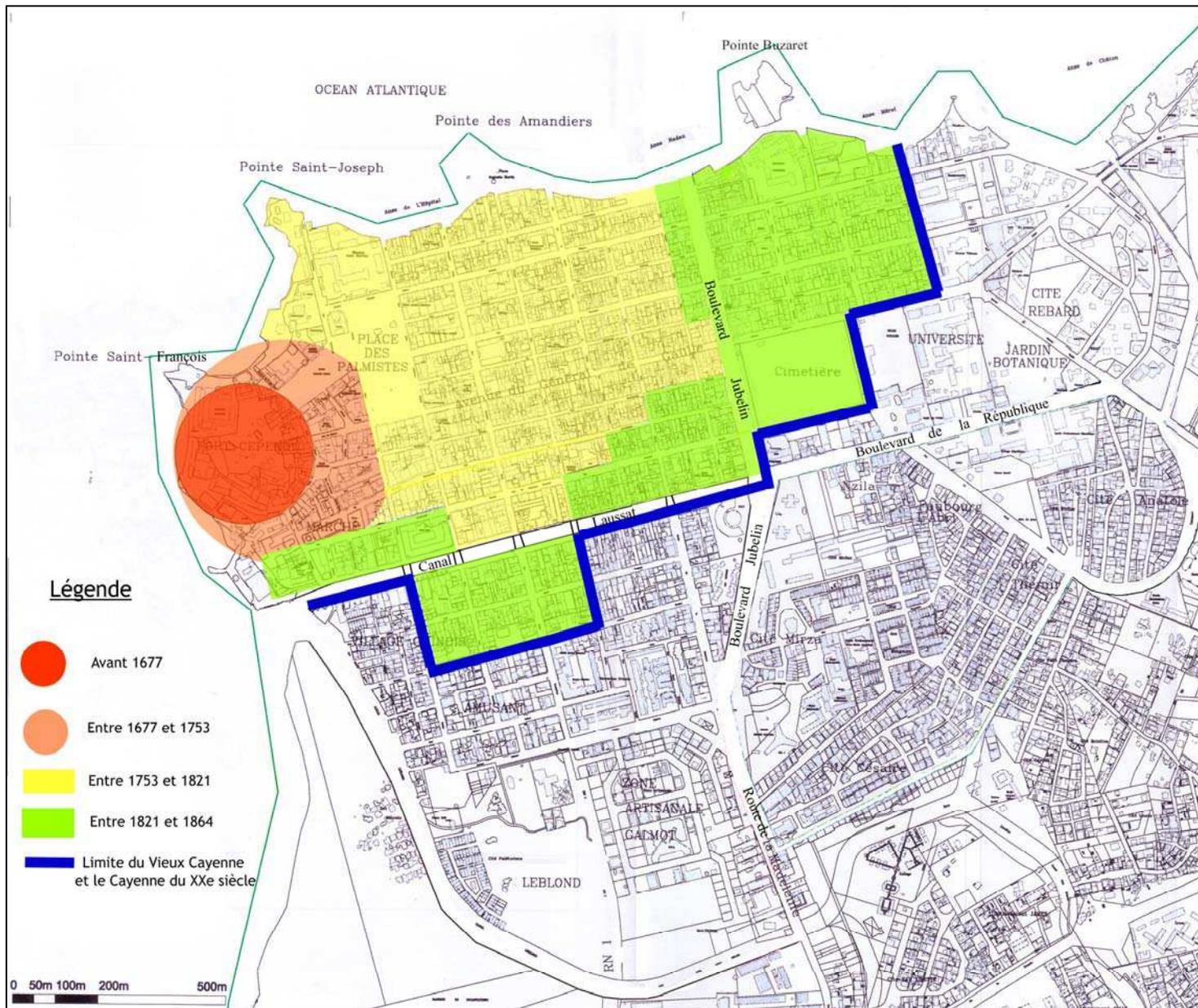


Figure n°17 : Etapes évolutives de la trame urbaine de Cayenne
Réalisation : Marc BOURGEOIS

III. Analyse de la trame urbaine

A. Un étalement fractionné

Le problème de l'agencement de la trame urbaine de Cayenne est son étroitesse. Le plan orthogonal voulu par SIRDEY et son évolution progressive vers la configuration actuelle a enfermé la ville sur elle-même. Bloqué au Nord et à l'Ouest par l'Océan Atlantique et encerclé par les marais, principalement au Sud, son salut était de s'étendre vers l'Est, le long de la côte. Le développement linéaire imposé par les conditions géographiques du territoire n'a pas favorisé son extension.

L'évolution du cœur de ville s'est limitée aux structures préexistantes déjà bornées par une barrière représentée par le canal LAUSSAT et le boulevard JUBELIN. Prisonnier de cet élément structurant, ce premier espace de structure urbaine ne peut ou en partie se développer : aucune extension n'est alors envisageable ni possible. Cette frontière plus sociologique que physique empêche la prise en compte du centre ville comme un ensemble cohérent. Ce fossé est aussi le symbole de la frontière entre un habitat plus « noble » en cœur de ville et un habitat plus social dans les parties en périphérie.

Les extensions du XXe siècle le long de la côte, à l'Est de la ville, correspondent aux souhaits des personnes de trouver du foncier inexploité pour édifier une structure urbaine plus en cohérence avec leur attente. Cet espace trop longtemps inoccupé trouve un second souffle par le biais d'un bâti à dominance de logements privés. De nombreux services ou entreprises, ayant besoin d'une grande surface d'exploitation, ont profité de ce créneau géographique pour s'implanter, générant à leur tour des zones de logements.

Pour répondre à la phase démographique importante de la deuxième moitié du XXe siècle, la ville s'est dotée de quartiers à forte densité d'habitat. A travers les immeubles construits sur des anciens baraquements, la ville s'est étendue de façon moins rigide tout en gardant la pensée linéaire de cette époque. L'orthogonalité du plan n'est plus présent et encore une fois, ce sont les voies de communication qui font le lien entre les deux entités. Celles-ci génèrent à nouveau une nouvelle séparation entre le centre originel lui-même fractionné et le reste de la ville. Ces nouveaux quartiers alliant immeubles, quartiers résidentiels et équipements sont connus sous le nom de « cité »⁴.

La ville continue à s'étendre mais de façon plus sporadique et selon le schéma de la trame urbaine déjà constitué. Cependant, la géographie actuelle (la présence des zones humides et des collines protégées) limitent son extension au profit des communes adjacentes où tout le foncier n'a pas encore été exploité.

⁴ Ce terme ne fait pas référence au terme péjoratif utilisé en métropole, concernant les ensembles d'habitations.

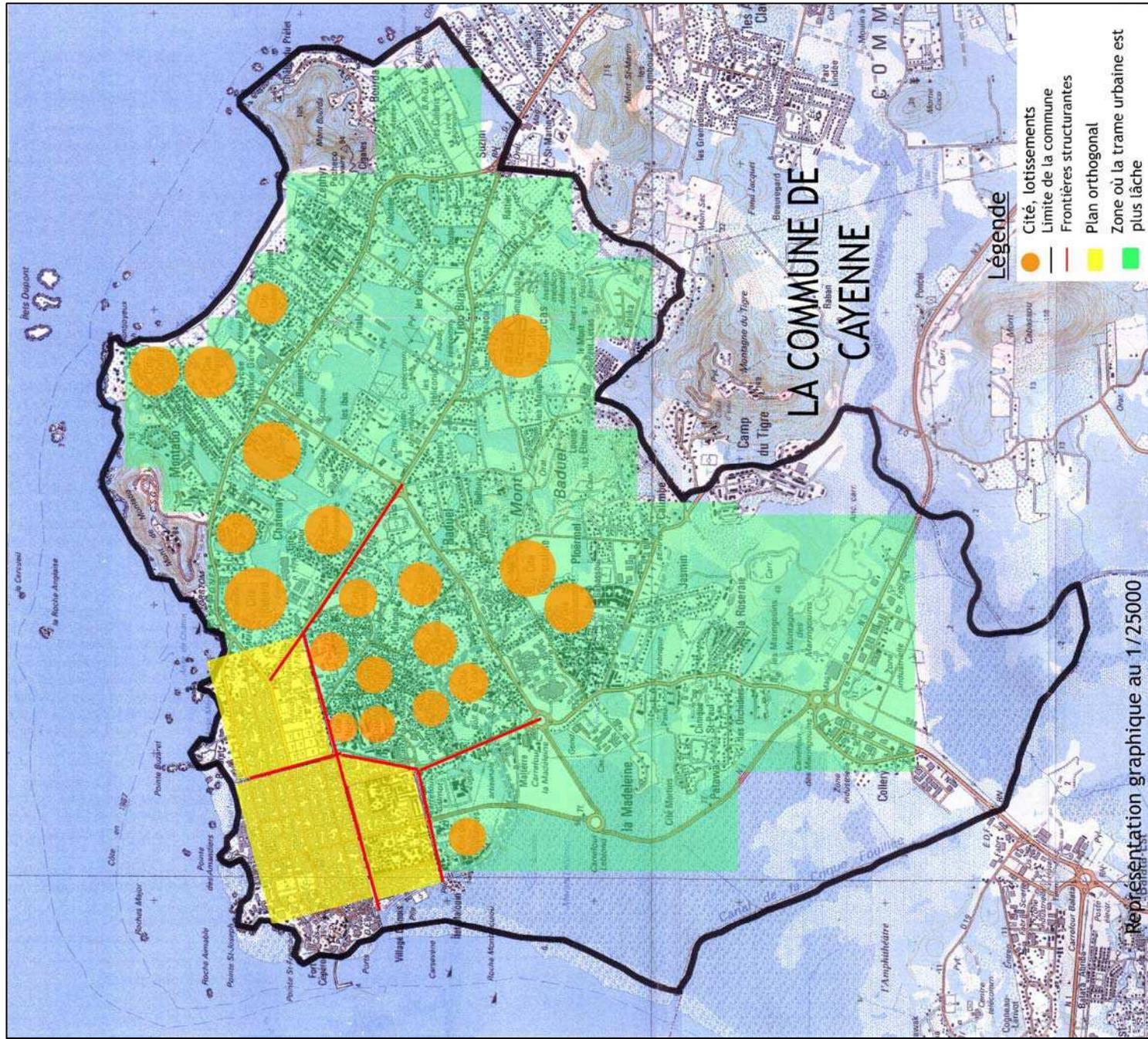


Figure n° 18 : Les grands éléments composant la trame urbaine de Cayenne
Réalisation : Marc BOURGEOIS

B. Un centre ville difficilement identifiable

Il est difficile ainsi de qualifier le centre urbain de Cayenne de centre ville. Ce dernier est à différencier du centre ancien. La configuration spatiale de la ville de Cayenne pourrait penser que ces deux entités urbaines sont confondues ; mais la situation est autre. En effet, les limites du centre ancien correspondent aux emplacements des anciennes fortifications. Du fait de « la jeunesse » de la structure urbaine de la ville de Cayenne, le plan orthogonal ne peut être considéré dans son ensemble comme faisant partie du centre ancien. Sa création et son évolution se sont faites que dans la seconde partie du XIXe siècle. De plus les quartiers au Sud du canal LAUSSAT et à l'Est du boulevard JUBELIN font partie intégrante de cette même structure orthogonale. Les barrières physiques représentées par les deux entités précédentes ont été réalisées après la création de ces quartiers les séparant du reste des îlots urbains et n'ont le rôle que de rupture visuelle avec le reste du tissu urbain.

Le type de quadrillage de l'espace urbain offre de multiples possibilités quant à la centralité de la ville. Une des faiblesses de la ville de Cayenne est son absence de centre reconnu. Le pouvoir des autorités a toujours été marqué par la présence du fort. Encore actuellement les instances administratives situées dans les anciens bâtiments des autorités coloniales et religieuses, se trouvent dans un périmètre proche du fort qui fait encore office de caserne militaire. Dans les grandes villes métropolitaines, la ville était tournée soit vers les grandes places rassemblant des événements de la vie sociale telles les places de marché ou les esplanades mais également vers les lieux de cultes qui étaient rarement éloignés des précédents ; ce qui n'est plus le cas à Cayenne.

Un plan orthogonal jouit de multiples espaces permettant d'être laissés aux bénéficiaires de la centralité. Les connexions entre une ville et sa périphérie sont généralement articulées autour de son centre ville. Ce dernier est caractérisé par une esplanade et par une zone commerciale importante composée essentiellement de petits commerces. A la différence d'autres villes avec un centre ville prononcé, Cayenne semble éclatée. Malgré la place des Palmistes qui génèrent un espace libre considérable, la ville manque d'un centre regroupant les principales attractions commerciales et administratives : le marché est au Sud-Ouest de la ville, les activités économiques sont dispersées le long des avenues (toutefois, l'avenue Charles de Gaulle regroupe un grand nombre de magasins). Cayenne subit une sectorisation accrue de ses activités administratives et économiques.

Ainsi, l'absence d'un centre ville spécifiquement identifiable rend les structures urbaines vouées aux logements et génère un tissu urbain de Cayenne dense composé essentiellement d'une mixité de constructions anciennes et nouvelles. La partie du centre urbain possédant une multitude de maisons créoles d'intérêt architectural correspond au îlots compris entre le canal LAUSSAT et le boulevard JUBELIN (figure n° 20).

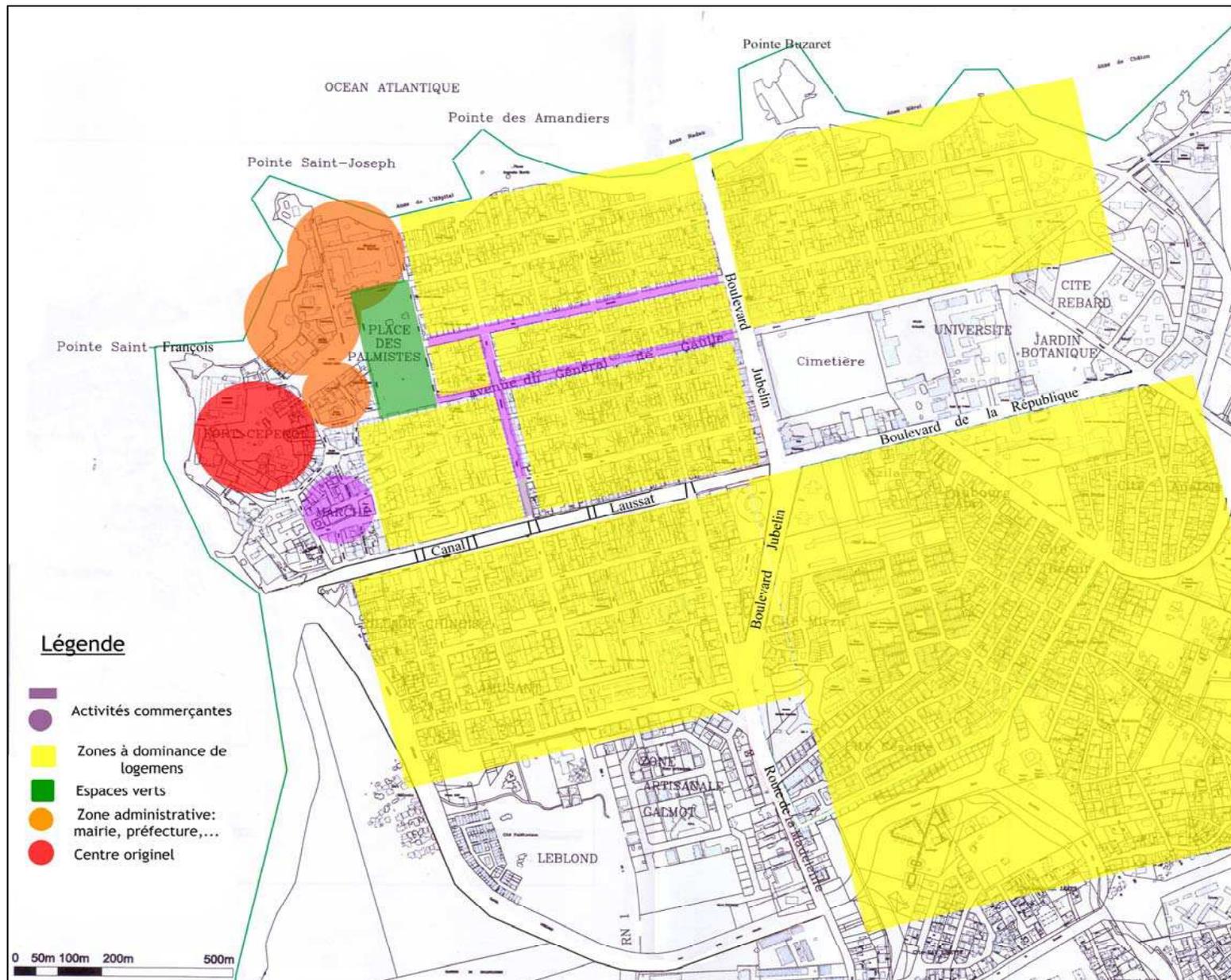


Figure n°19 : Une centralité du centre ville de Cayenne excentrée
Réalisation : Marc BOURGEOIS

MARC BOURGEOIS, D.A. ECOLE POLYTECHNIQUE DE TOURS, 2006
CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CRÉOLE GUYANAIS
PRÉSENTATION DE LA TRAME URBAINE D'UNE VILLE DENSE

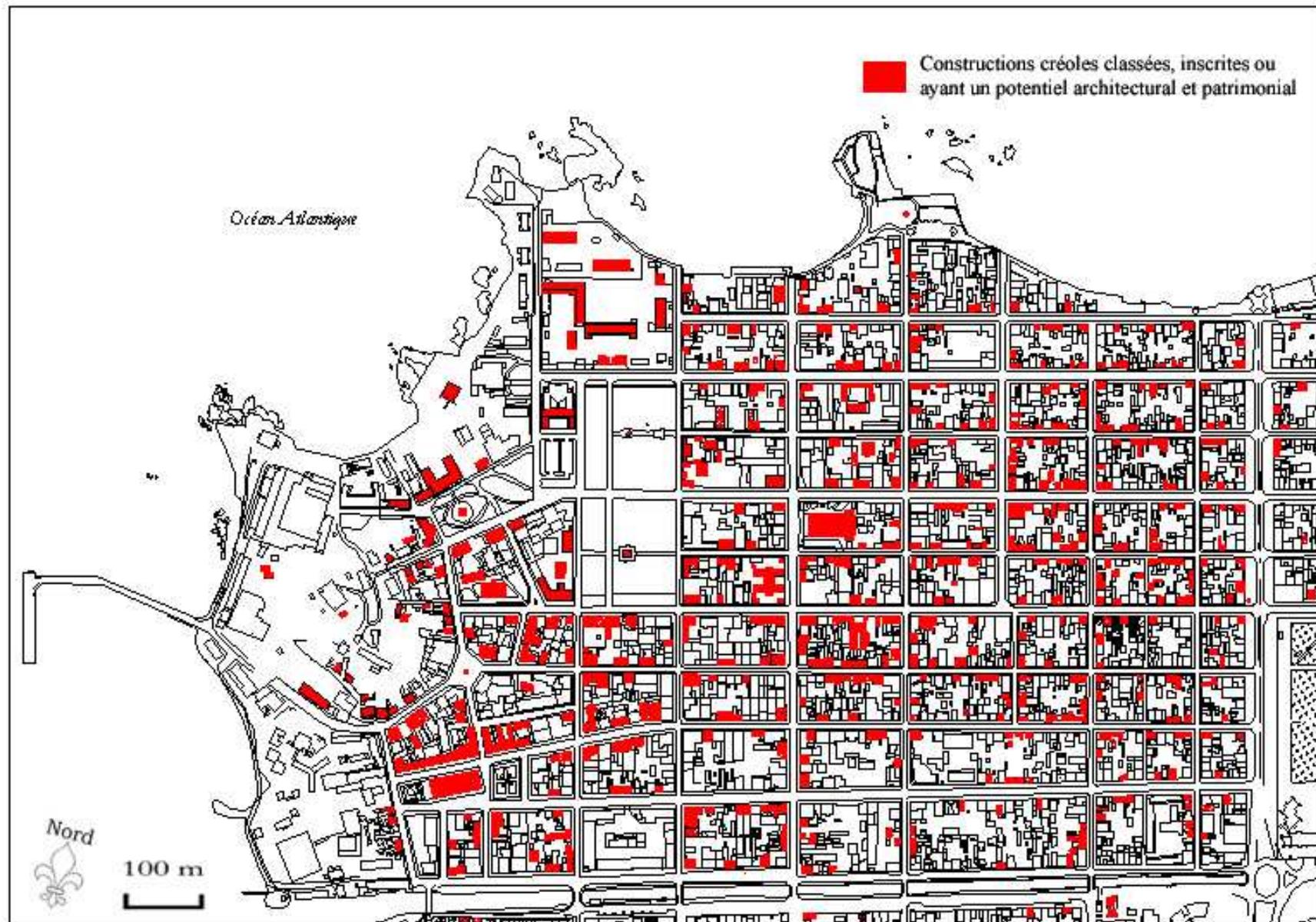


Figure n°20 : La répartition des constructions créoles ayant un potentiel architectural et patrimonial à Cayenne
 Source : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne

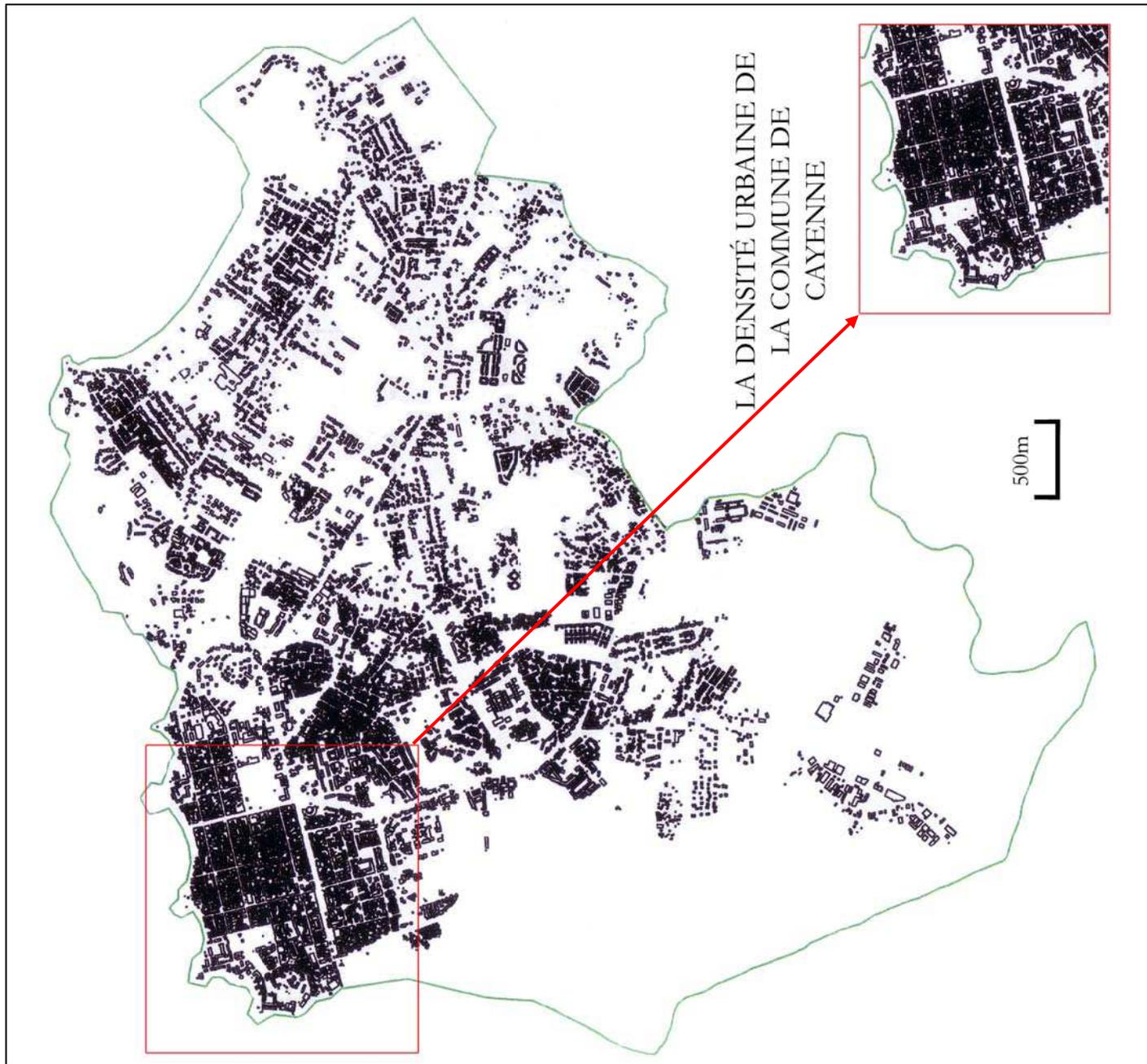


Figure n°22 : La densité urbaine sur la commune de Cayenne
Source : Plan Local d'Urbanisme de Cayenne

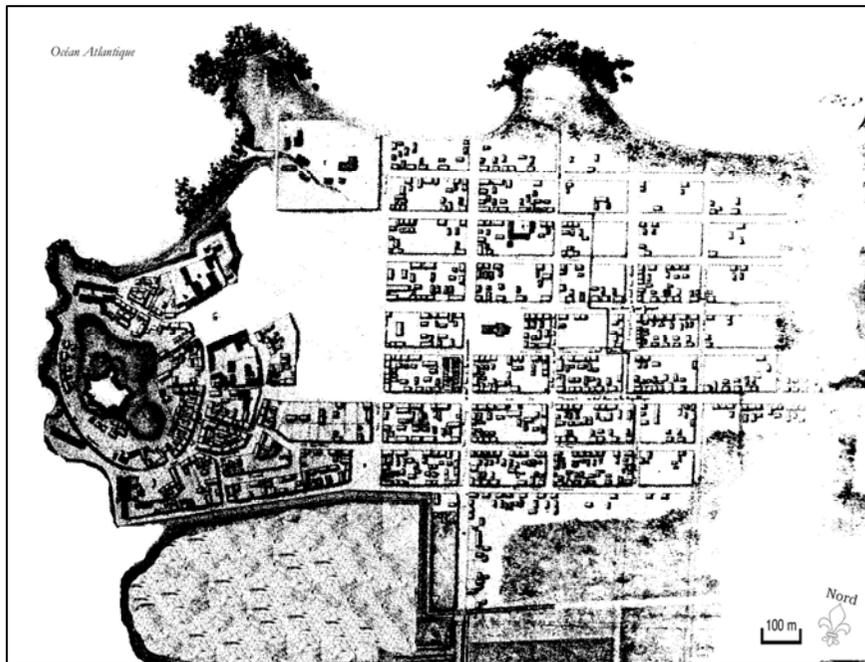


Figure n°23 : Gravure représentant le projet de parcellaire en 1840
 Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne

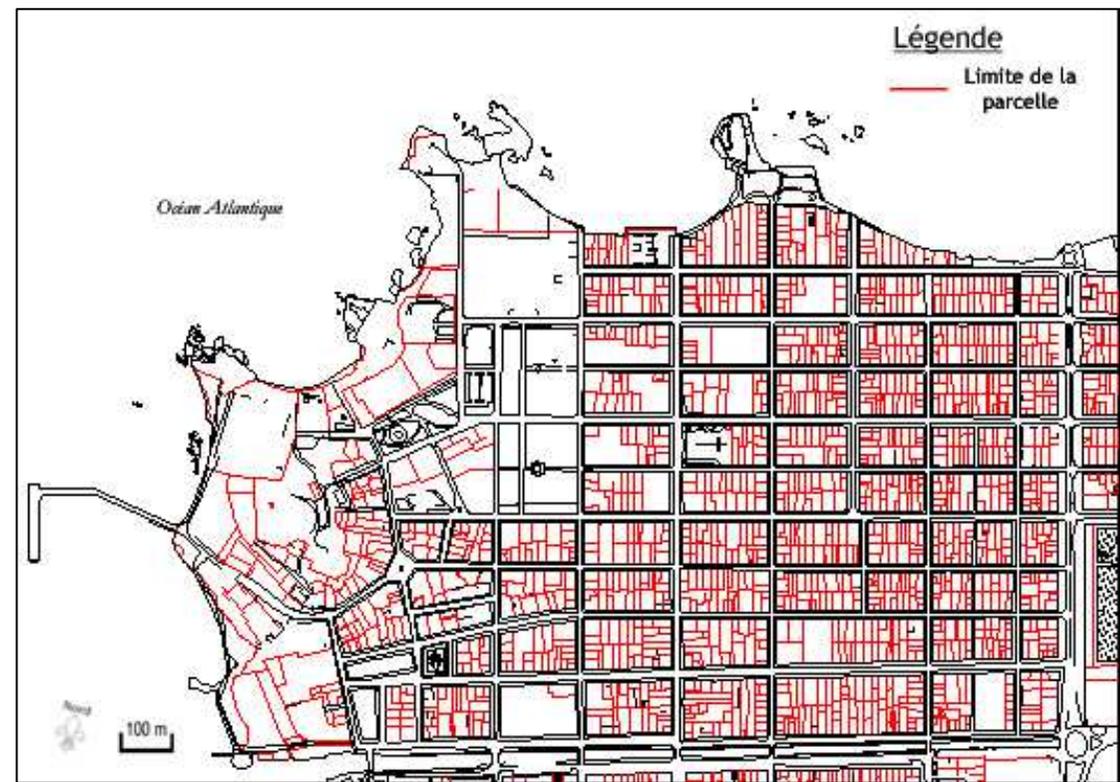


Figure n°24 : La répartition des parcelles à Cayenne
 Source : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de
 Guyane, Cayenne

MANA : UNE VILLE LABORATOIRE

Mana, ville rurale de l'Ouest de la Guyane, ancienne colonie agricole défectueuse, laissée aux soins d'une religieuse, au XIXe siècle, en vue de la développer, est devenue une référence lorsque l'on parle d'agriculture et de libération d'esclaves. Sa construction, quasiment réalisée par des esclaves libérés, est typique de la société que voulait engendrer les théories théologiques de la Mère JAVOUHEY. Avec son territoire étendu (6 500 km²), elle est devenue une bourgade rurale versée dans les cultures agricoles et plus particulièrement dans celle du riz.

I. Mana : un territoire laboratoire pour l'agriculture

A. Une colonie agricole

La souveraineté française retrouve sa colonie guyanaise après la défaite de Napoléon en 1814. Elle compte mettre à profit ses colonies et pérenniser cette occupation par un projet concret de peuplement. Le baron LAUSSAT, alors gouverneur de Guyane en 1819, lance une série d'expéditions afin de découvrir des territoires vierges pouvant accueillir de nouvelles colonies. Le souhait du Roi est de voir fleurir des colonies agricoles. D'après les estimations, seules les terres à proximité du Maroni sont fertiles et faciles à travailler. Sous l'impulsion de CATINEAU-LAROCHE, ancien préfet de l'Aisne et directeur des douanes, les expéditions sont donc réalisées dans cette région pour créer des colonies agricoles capables de générer des denrées pour Cayenne.

Au cours du mois de novembre 1820, des avant-postes sont créés à quelques lieues de l'embouchure du Maroni dans la Mana. Mais ce n'est qu'en juillet 1823, que Mana accueillera son premier arrivage de colons agricoles européens. Le village est alors appelé « la Nouvelle Angoulême ». Mais cette tentative de colonisation fut un échec : les colons sont décimés par les fièvres et ils sont alors livrés à eux-mêmes.

En 1824, une nouvelle expédition, mieux préparée, composée de familles jurassiennes débarque à Mana. Tout semble prendre : les cultures se multiplient et les récoltes débutent, des travaux de drainage et d'irrigation sont effectués ; mais encore une fois, les fièvres et les pluies auront raison de ces agriculteurs. La colonie est laissée à l'abandon, d'autant plus qu'un nouveau projet est en cours.

En 1827, un projet de recolonisation est orchestré par le Ministère des Colonies et de la Marine en collaboration avec la Mère ANNE-MARIE JAVOUHEY, supérieure de l'ordre des Sœurs de Saint Joseph de Cluny, connue pour ses réussites de colonies agricoles en Afrique.

Le 16 août 1828, à leur arrivée à Mana, l'expédition est composée de sœurs, d'orphelins, d'ouvriers et de cultivateurs. La petite communauté vit en autarcie. Les premiers rapports d'inspection en 1828, seront très positifs, ce qui aura pour conséquence un nouvel apport de colons et d'orphelins qui viendront renforcer les rangs de la population. Des contrats sont signés entre les sœurs et les cultivateurs leur permettant d'exploiter les terrains tout en étant payés par l'Etat.

Les qualités de meneuse charismatique de la Mère JAVOUHEY sont appréciées et la colonie prend forme. Les cultures vivrières, ainsi que le bétail, sont l'objet de toutes les attentions de la communauté.

Cependant, en 1831, les contrats signés entre les agriculteurs, les ouvriers et la mère JAVOUHEY arrivent à échéance. La colonie se vide alors de ses colons. Les colons reprochent au système sociétaire de la Mère JAVOUHEY d'exploiter gratuitement leur travail. Cette désertion massive des colons volontaires de Mana n'arrête pas l'oeuvre.

En 1832, la communauté pilote de Mana dispose d'un stock alimentaire d'une année. L'établissement des sœurs de Saint-Joseph s'est aussi lancé dans l'exploitation des bois tropicaux. Avec son hôpital et son foyer pour les plus jeunes enfants, la situation sanitaire de la colonie est très satisfaisante.

A la fin de 1834, la Mère JAVOUHEY quitte Mana pour Paris où elle négocie l'accueil, dans la structure associative de Mana, des esclaves libérés depuis l'interdiction de la traite.

Deux ans plus tard, l'arrivée de 500 esclaves des deux sexes s'échelonne sur les années 1836 et 1837. Les populations libérées sont intégrées dans le système associatif fonctionnant depuis 1827. Les observateurs mandés par le Ministère des Colonies notent pour la plupart une certaine réussite sociale et morale de l'établissement de Mana. L'ordre règne à Mana sous l'autorité sans conteste de la Mère JAVOUHEY.



Figure n°25 : Peinture représentant la Mère ANNE-MARIE JAVOUHEY
Source : Archives départementales de Guyane

Cependant, les observateurs soulèvent le coût exorbitant pour le Royaume du système de la Mère JAVOUHEY. Le gouverneur BASSA en mission d'inspection note que l'expérience de Mana, bien que globalement positive, n'en reste pas moins impossible à généraliser. Outre le coût, la colonie survit grâce à son isolement. Dans le même sens, l'ordonnateur insiste sur la faible productivité de Mana par rapport à l'importante force productive qui y est rassemblée. Il recueille les plaintes des habitants de Mana qui dénoncent le système sociétaire, comme forme nouvelle d'exploitation de leur force de travail.

En 1846, le gouvernement envisage de soustraire la colonie de Mana à la direction de la mère JAVOUHEY. En janvier 1847, Mana passe sous la direction de l'administration coloniale. Le projet sociétaire est sabordé par le rétablissement des communications et des échanges entre Mana et le reste de la Guyane. Pourtant, de nombreux esclaves de Guyane rejoignent alors la colonie lors de l'abolition de l'esclavage en 1848, symbole de liberté pour les anciens esclaves.

Le 18 mai 1843, la Mère JAVOUHEY quitte définitivement Mana. Elle meurt le 14 juillet 1851 et est béatifiée en 1950. Elle resta longtemps, la bienfaitrice du village.

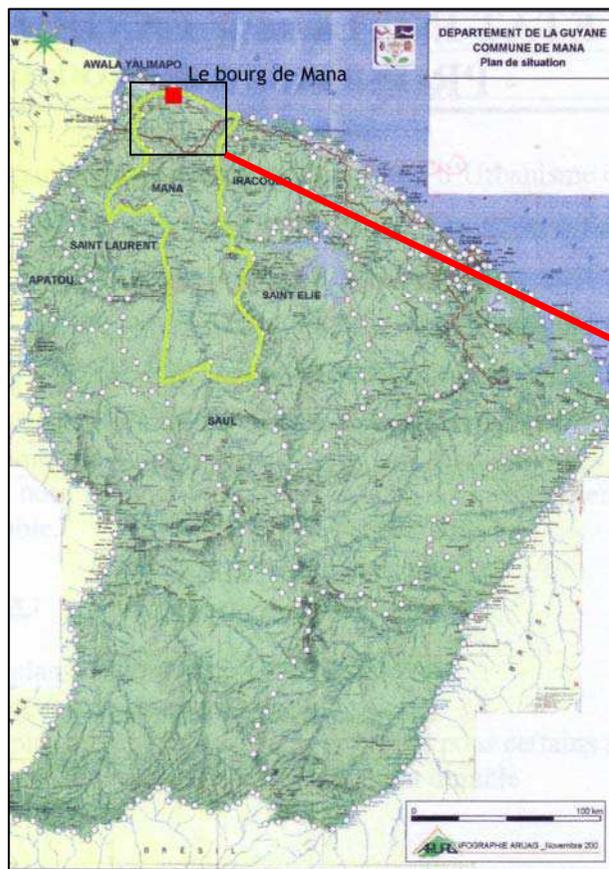
Un nouvel élan redonne à Mana un second souffle et change sa vocation agricole en base de ravitaillement pour les orpailleurs. En effet, les découvertes importantes d'or dans la région de la Mana datent de 1878-1880. A partir de ces dates, les immigrants affluent et la petite ville de Mana devient une plaque tournante incontournable pour le commerce de la région aussi bien pour ceux qui montent vers les placers et y préparent leur expédition, que pour les orpailleurs qui descendent des placers ainsi que pour les colporteurs qui y effectuent leur ravitaillement. Le bourg s'étend, la population augmente ; et en 1891, la commune de Mana devient celle qui, après Cayenne, rapporte le plus au budget de la colonie guyanaise. A cette date, il y a près de 700 personnes qui travaillent sur les placers.

La richesse de Mana est artificielle et ne repose que sur les importations de marchandises. Les grosses maisons de commerce bénéficient de l'exploitation de l'or. L'activité agricole régresse et la spéculation rend le coût de la vie très élevé. Dès 1930, l'activité aurifère reculant, Mana observe une diminution de sa population et la fermeture progressive de la plupart des grands comptoirs commerciaux.

Pour que Mana retrouve une croissance de population, il faut attendre les années 1970 lors de l'arrivée de réfugiés Hmongs venant du Laos. On compte maintenant environ 3 000 habitants à Mana pour un total d'environ 8 000 sur la commune. La population est en majorité Créole, Noir Marron, Amérindienne (Galibis) et Haïtienne ; mais c'est au total pas moins de 16 ethnies qui cohabitent sur la commune. Cette dernière a désormais retrouvé sa vocation agricole : la principale activité de Mana est la riziculture : 6 500 hectares environ de rizières.

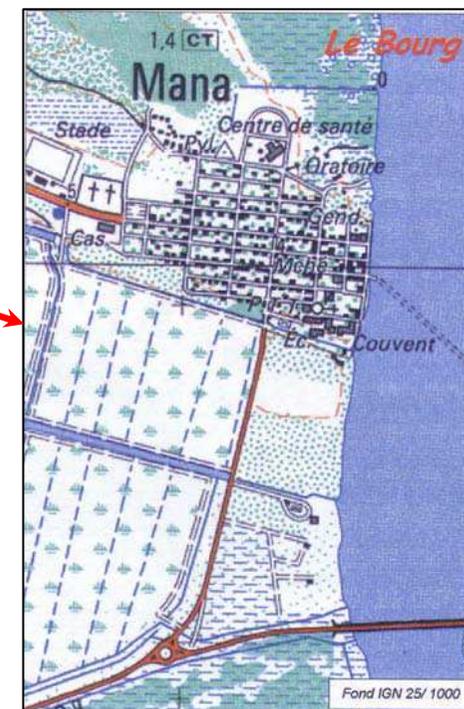
B. Une insertion géographique en bord de fleuve

La commune de Mana du fait de sa superficie, s'enfonce, à partir de l'Océan Atlantique, à l'intérieur des terres d'une distance de 150 km. L'implantation de la partie urbanisée, en bordure du fleuve sur la côte littorale, a été faite par rapport à son potentiel agricole.



Les conditions géomorphologiques du bourg de Mana, ont permis une implantation rapide de la structure urbaine. Son accès par le fleuve à l'Océan Atlantique, lui a conféré un atout considérable pour l'évacuation des denrées alimentaires vers Cayenne, par bateaux.

Les températures relevées sont plus douces avec une moyenne d'environ 24°C ; ce qui rend les journées plus vivables ; en revanche, la pluviométrie reste la même que sur l'ensemble du territoire guyanais.



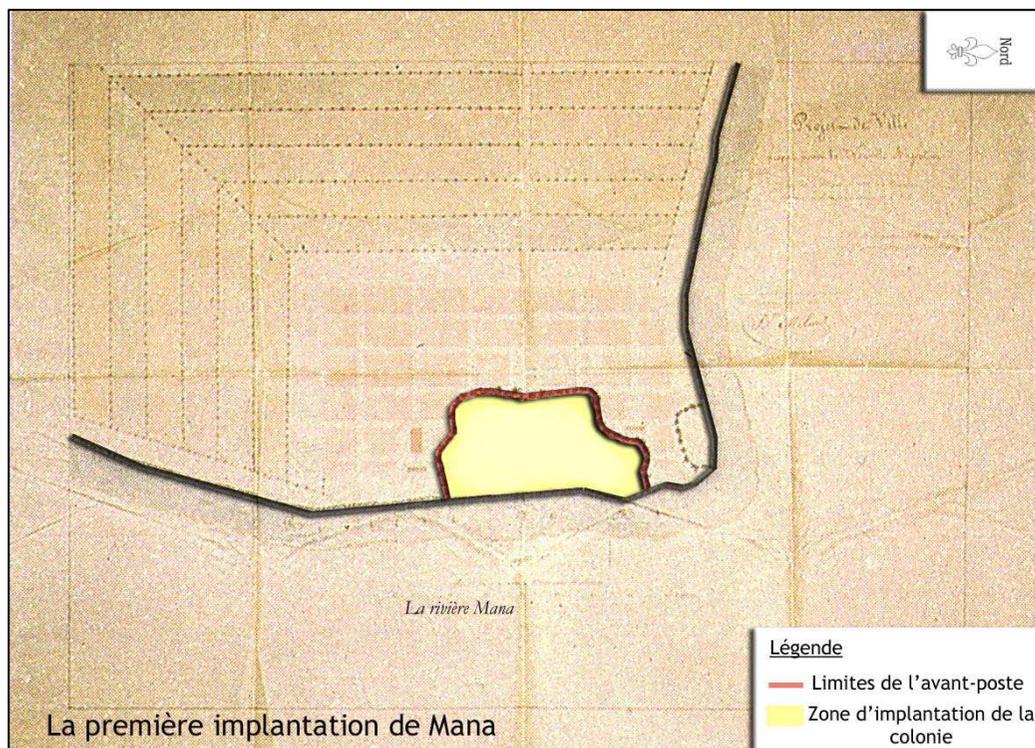
Figures n°26, 27, 28 : La position géographique de la commune et du bourg de Mana
Source : Plan Local d'Urbanisme de Mana

II. La trame urbaine : un développement urbain en trois phases

A. La colonisation

1. *Les prémices*

Lors des expéditions de reconnaissance de nouveaux territoires en 1820, le but est de trouver et de découvrir des espaces permettant la future implantation d'une colonie. Des avant-postes sont réalisés afin de marquer la présence de l'autorité française et de revendiquer le territoire. Ainsi, lorsque la Mana fut remontée par le navire d'exploration, un premier avant-poste est implanté à une trentaine de kilomètres de l'embouchure de la rivière. Ce premier avant-poste établi sur une surface plane sert de base à l'installation de la nouvelle colonie française à vocation agricole.



La structure interne de ce genre d'édification est rudimentaire et ne procède pas d'un raisonnement préalable sur le futur étalement urbain de la future colonie.

La vocation première était donc de créer une ceinture fortifiée afin de protéger les premiers habitants. Ne connaissant pas l'intérieur des terres, il était préférable de se doter d'une structure défensive. Ainsi le premier découpage de l'espace de cette colonie s'est fait sur la base de ces fortifications rudimentaires. Les différents bâtiments ne relevaient pas d'une organisation étudiée mais plutôt d'un campement provisoire.

Figure n°29 : La première structure urbaine de Mana

Réalisation : Marc BOURGEOIS

Source : Archives départementales de Guyane

2. La tentative de colonisation

Territoire prometteur pour l'implantation d'une colonie à vocation agricole, le premier avant-poste sur la Mana servira ainsi de départ de la nouvelle colonie⁶. Les premiers colons débarquent et commencent les différents travaux pour recevoir, dans un futur proche, une capacité importante de nouveaux colons cultivateurs, pour répondre à la demande en denrées alimentaires de la capitale guyanaise. Les premières structures sont donc agricoles et constituent avec quelques bâtiments administratifs et militaires les prémices de la trame urbaine. Très vite à l'étroit derrière la légère barrière défensive, les constructions sortent de l'enceinte fortifiée mais de façon très anarchique sans réelle organisation. De nombreuses conséquences (révoltes, alcool, maladies,...) auront raison des colons et la colonie sera abandonnée.

3. Un désir de développement

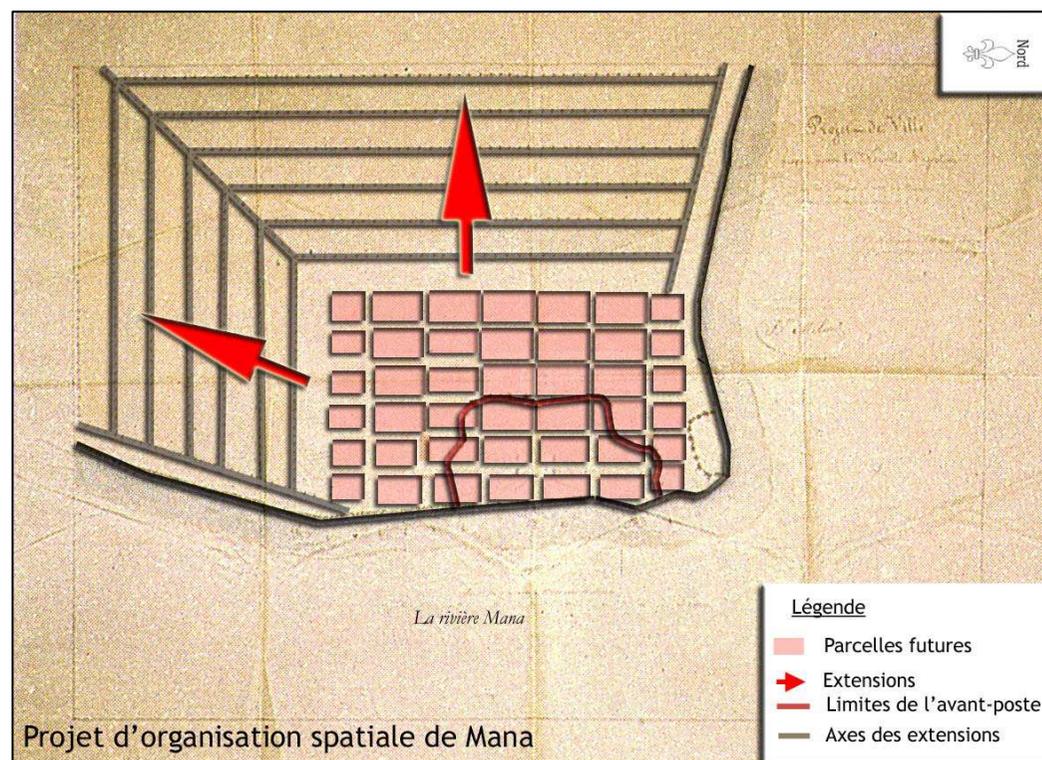
Quatre ans plus tard, ne reconnaissant pas l'échec, le Ministère de la Marine et des Colonies décide d'envoyer des familles sélectionnées, provenant du Jura, pour reconquérir ce territoire qui possède un fort potentiel agricole. Cette fois, l'expédition est mieux organisée et rapidement, peu après leur arrivée, une structure plus cohérente est mise en place. La colonie semble être en bonne voie de maintien. On prévoit ainsi d'organiser de façon rentable et fonctionnaliste l'espace pour exploiter au mieux les capacités agricoles de la surface cultivable.

Pourtant mieux préparée et les résultats apparaissant, les familles, décimées par les maladies, repartent en France, laissant encore une fois la colonie, déserte.

Figure n°30 : L'évolution urbaine souhaitée pour Mana

Réalisation : Marc BOURGEOIS

Source : Archives départementales de Guyane



⁶ La future colonie devait subvenir en denrées alimentaires ainsi qu'en bétail la ville de Cayenne.

B. Mana : une renaissance inattendue

1. Une organisation spatiale rigoureuse

Un dernier projet est envisagé. Au vu de l'expérience dans la création et la stabilité de villages agricoles au Sénégal, le Ministère demande à la Mère JAVOUHEY de prendre les choses en main et de réaliser les souhaits des autorités en matière de développement agricole. Très rapidement, de nouveaux bâtiments sont construits en bordure de la rivière et trouvent naturellement leur place sur la surface plane.

La communauté vit en autarcie sous l'égide et la direction de la Mère JAVOUHEY ; les seules inspections ont donné naissance à quelques rares documents permettant d'illustrer la trame urbaine de Mana.

L'organisation spatiale est rigoureuse, un plan orthogonal est réalisé. Il est orienté Nord-Sud/ Est-Ouest. Les îlots sont également de forme rectangulaire. La trame urbaine, à la différence de celle de Cayenne, était dans un souci de gestion de l'espace. Les premiers bâtiments construits en bordure de rivière sur l'ancienne implantation de la première colonie ont servi de point de départ au parcellaire. Une ligne de front d'environ cinq îlots rectangulaires a été délimitée. Le reste des parcelles au fur et à mesure des arrivées des colons, d'esclaves ou d'orphelins venait s'ajouter aux zones précédemment créées.

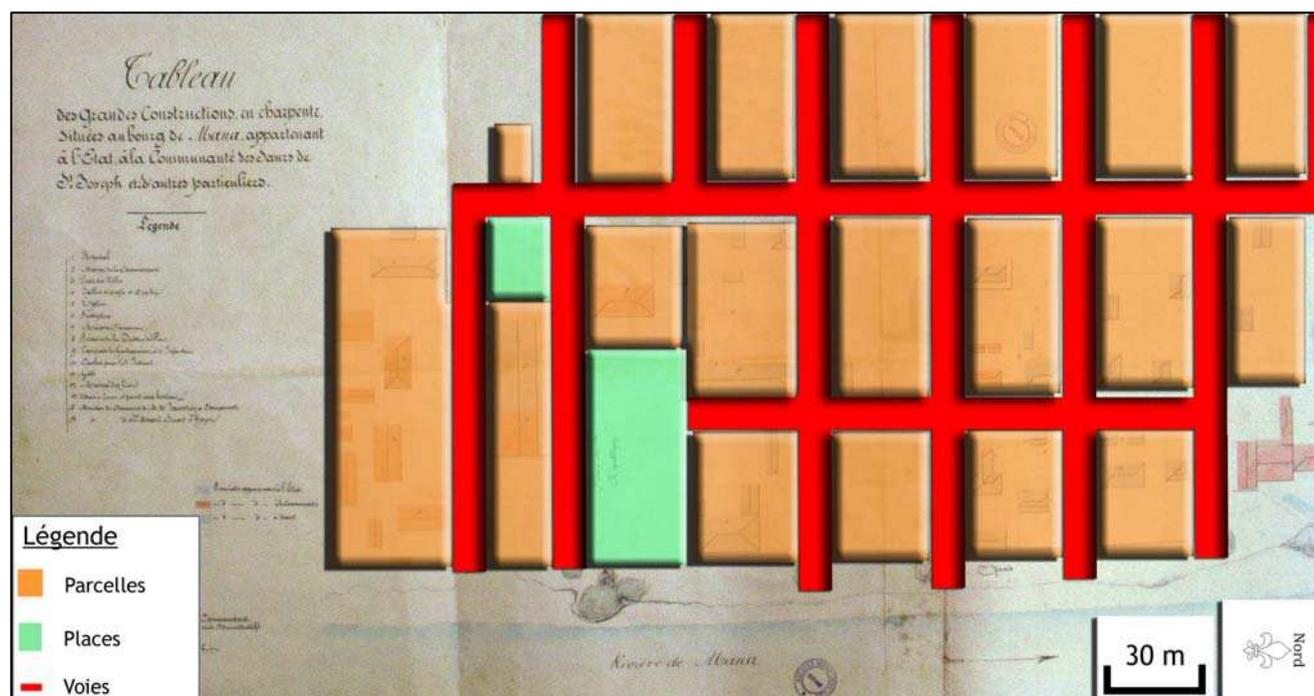


Figure n°31 : La structure de base du plan orthogonal
Réalisation : Marc BOURGEOIS
Source : Archives départementales de Guyane

L'évolution du village s'effectue sur un axe Est-Ouest. En effet, plusieurs barrières physiques empêchaient la progression du bourg sur son autre axe. Au Nord, la forêt équatoriale est dense et difficilement, à l'époque, modifiable. Quant au Sud, c'est la zone fertile, sur d'anciens marécages, réservée uniquement aux cultures. Les zones environnantes qui ont pu être déboisées sont destinées aux pâturages pour le bétail et aux plantations maraîchères. La seule solution pour le bourg est de s'étendre vers l'intérieur des terres, ce qui permet à la fois une moindre déforestation car demandant beaucoup de travail et un contrôle de l'espace au profit des terres cultivables.

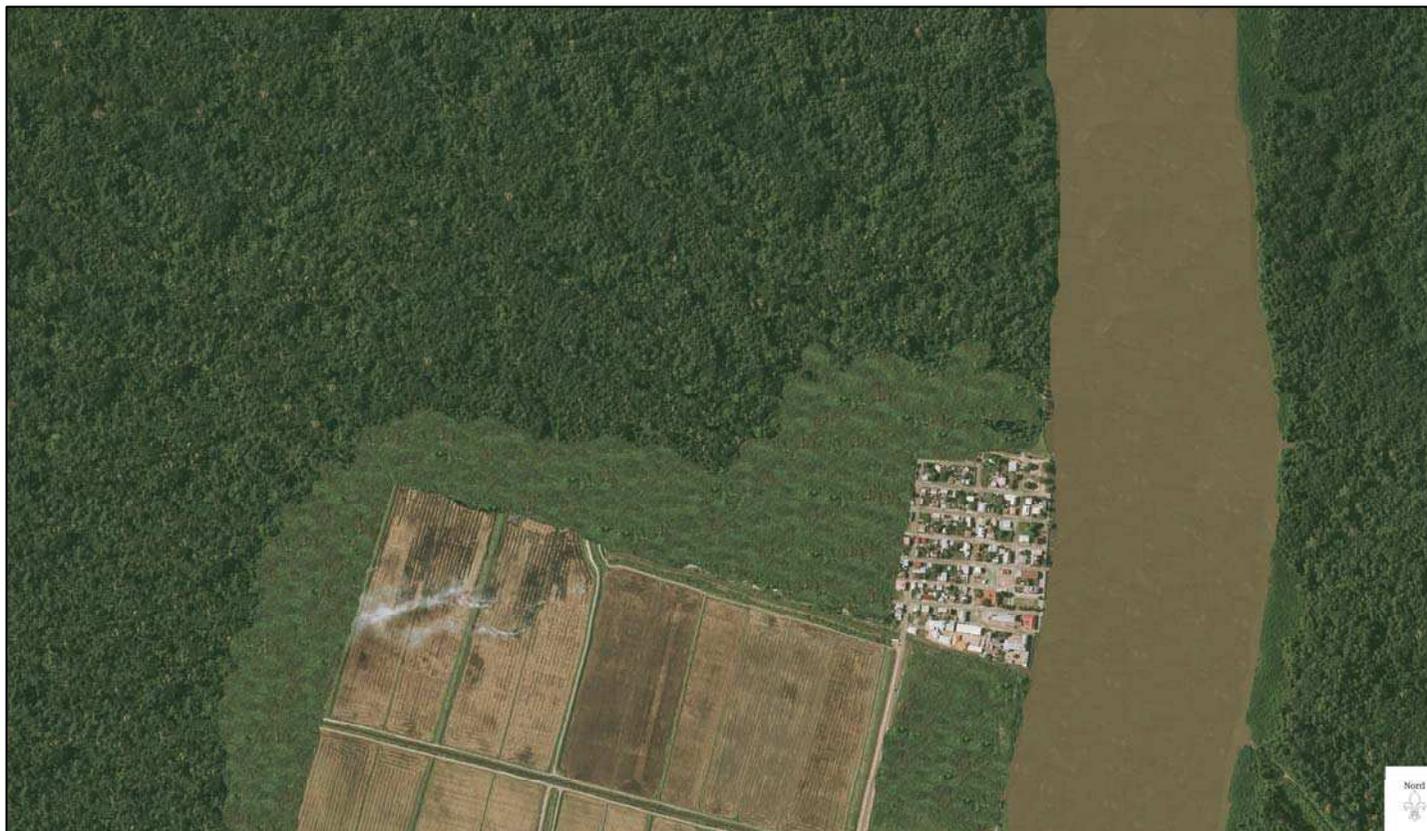


Figure n°32 : Photo montage d'une vue aérienne de Mana au XIXe siècle
Réalisation : Marc BOURGEOIS
Source : Institut Géographique National

2. Un développement nécessaire

Toute la structure urbaine est tournée vers l'agriculture. Le plan orthogonal suggéré par le Ministère et mis en place par la Mère JAVOUHEY correspond à la vie agricole. Aucun espace n'est laissé sans utilisation. L'évolution du parcellaire et donc de la trame évolue selon ce plan en damier et les constructions prennent de l'ampleur. La société agricole est sous l'autorité complète de la Mère Supérieure. La vie est gérée par la communauté religieuse qui régit le rythme de vie des colons et des habitants de la « Nouvelle Angoulême ». Toute la structure représentant l'autorité est regroupée autour du couvent et de l'église ; l'état ne possédant que les habitations des colons cultivateurs. Il n'y a aucune installation militaire ou administrative étatique pouvant faire concurrence à l'autorité religieuse. L'agencement des parcelles et des constructions est donc soumis à plus de libertés. Toutefois, les colons qui possédaient plus de ressources détenaient les parcelles à proximité des Sœurs et les bâtiments de plus grande importance (figure n° 34).

Malgré des discordances entre les colons et les religieuses, l'arrêt des contrats ainsi que le départ des cultivateurs, le développement de la colonie en 1832 est conséquent. Les constructions suivent les parcelles rectangulaires pour former, à l'image de la capitale guyanaise, un plan orthogonal d'une régularité exemplaire.

Avec l'arrivée des premiers esclaves rachetés par la communauté religieuse en 1836, Mana se développe avec une vitesse grandissante. Il faut construire pour accueillir une population qui ne cesse de croître.

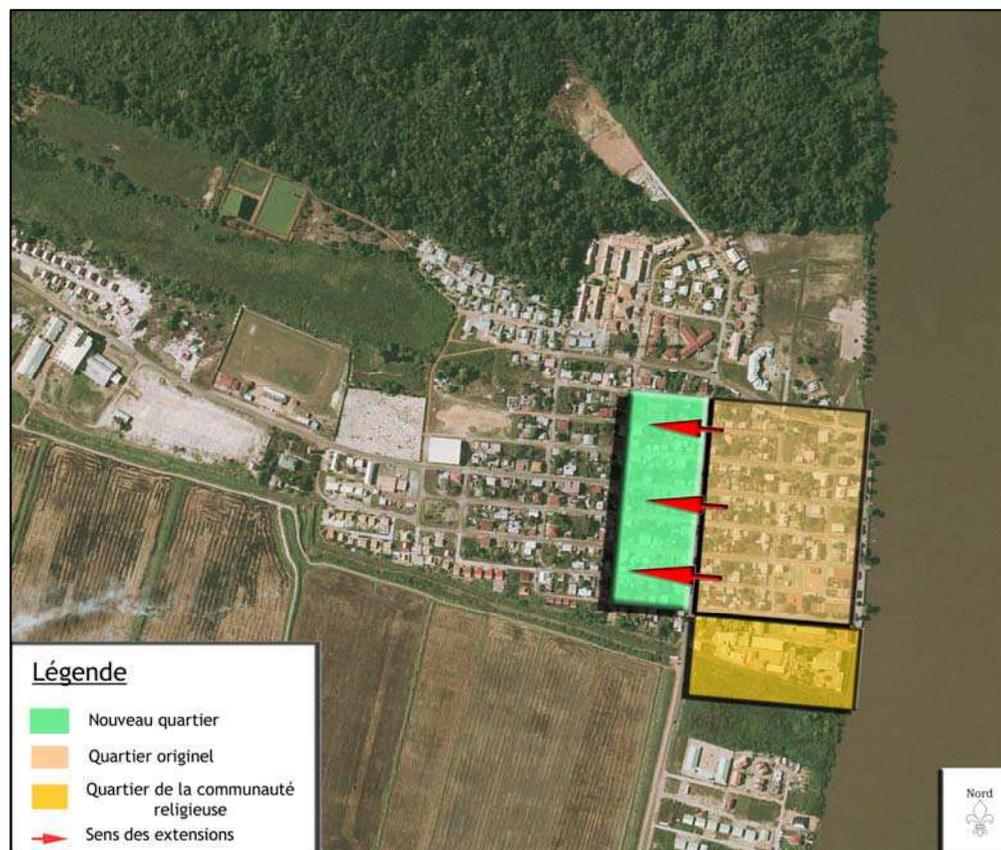


Figure n°33 : Evolution de la structure urbaine de Mana à partir de 1836

Réalisation : Marc BOURGEOIS

Source : Institut Géographique National

Photo n°2 : Zoom aérien sur le bourg de Mana en 2001
 Source : Institut Géographique National



Les flèches rouges permettent de repérer les bâtiments anciens encore existants.

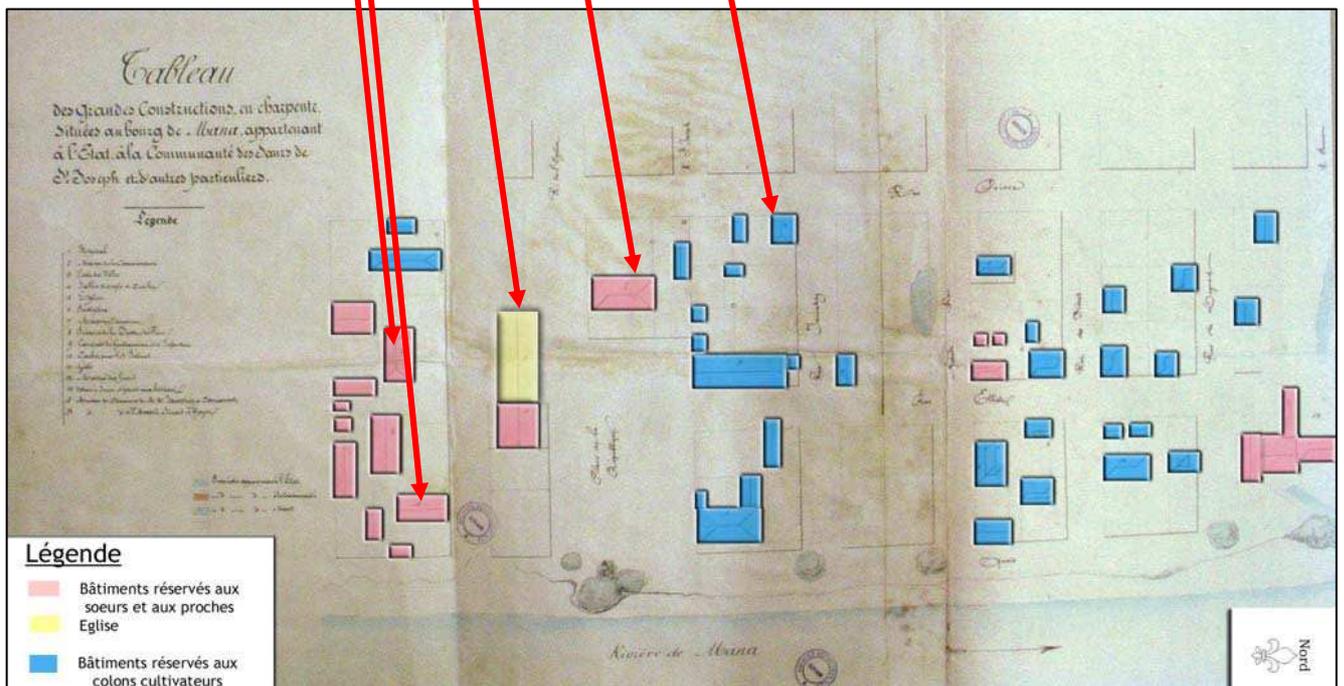


Figure n°34 : Les principaux bâtiments en 1832 dans le bourg de Mana
 Réalisation : Marc BOURGEOIS
 Source : Archives départementales de Guyane

C. « L'âge d'or » de Mana

Au départ de la Mère JAVOUHEY de Mana en 1843, du fait de la passation de Mana sous l'administration coloniale, le bourg est en perpétuelle évolution et continue à accueillir des esclaves libérés lors de la déclaration de l'abolition de l'esclavage en 1848. Jusqu'à la fin des années 1870, la ville se maintient et peu de constructions voient le jour ; la structure urbaine n'évolue pas et régresse. Toutefois, le plan orthogonal est conservé et se stabilise.

Toutefois, le plan orthogonal est conservé et se stabilise.

C'est à la découverte de filons d'or, que Mana doit son augmentation rapide et progressive de sa population, sa structure urbaine s'en trouvant modifiée. La population doublant, la surface actuelle ne pouvait supporter une telle arrivée de population. De nouvelles parcelles sont attribuées aux exploitants aurifères. La surface urbaine double et s'étend vers l'Ouest selon le schéma originel du plan orthogonal, préservant les champs agricoles au Sud et la forêt au Nord.

Un nouvel afflux de ce type génère une hiérarchisation des parcelles, qui jusqu'alors n'avait que très peu d'incidence. La zone contenant le couvent des Sœurs est accentuée par l'implantation des bâtiments administratifs coloniaux ainsi que des succursales des grandes entreprises d'exploitation du minéral. Le bourg est alors orienté vers cette zone se situant au Sud en bordure de la rivière, les autres parcelles ne représentant que des logements avec également une hiérarchisation : les anciens esclaves et les colons de petite condition étaient confinés à la périphérie du parcellaire.

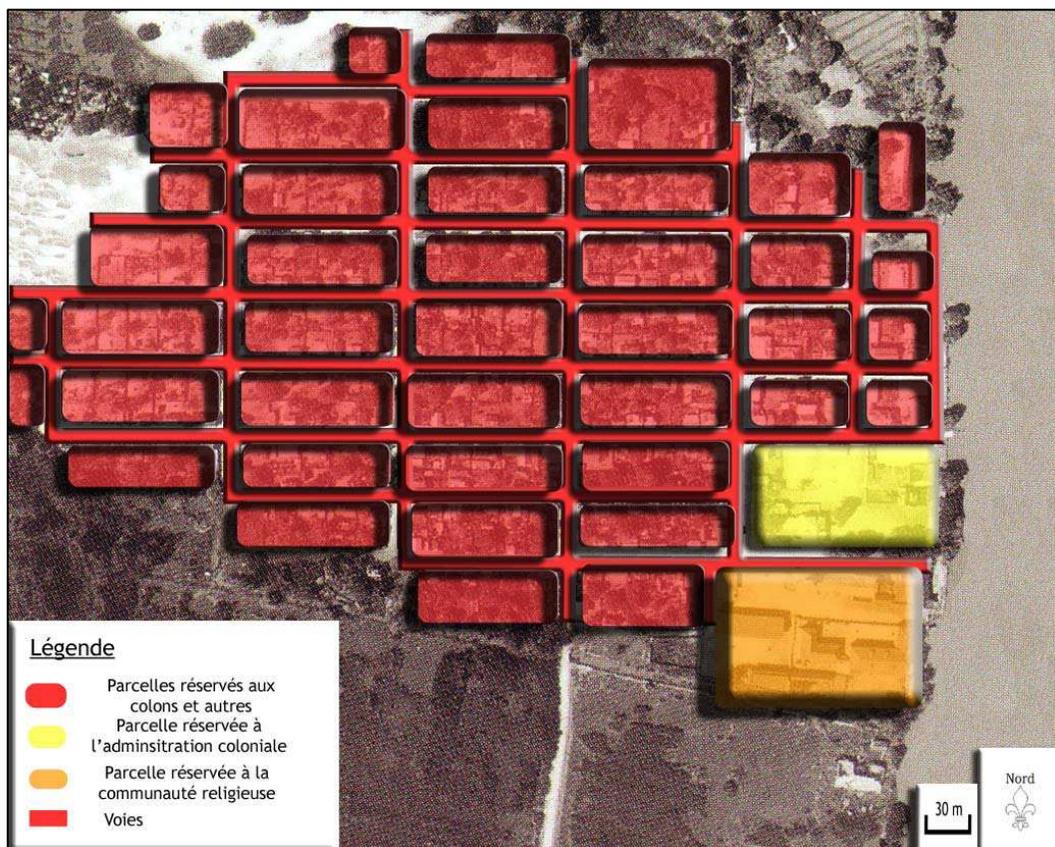


Figure n°35 : Le plan orthogonal de Mana au cours de la ruée vers l'or (1878-1930)

Réalisation : Marc BOURGEOIS

Source : Archives départementales de Guyane

A la fin de la première moitié du XXe siècle, l'activité aurifère diminue entraînant dans son déclin une partie de l'activité agricole. L'agencement urbain ne se trouve que légèrement affecté. Le plan orthogonal n'évoluera plus. Au cours de la deuxième moitié du XXe siècle, une nouvelle croissance démographique due à l'immigration (Laos, Suriname, Haïti) aura pour conséquence le repeuplement des parcelles vacantes et la création de nouvelles parcelles mais sur un aménagement de l'espace moins rigoureux. Ces nouvelles zones sont essentiellement composées de logements de type pavillonnaire, et de bâtiments à destination d'activités secondaires voire tertiaires. Elles viennent s'ajouter sur des zones vierges de végétations mais inoccupées.



Photo n°3 : Une vue aérienne de Mana en 1950
Source : Archives départementales de Guyane



Figure n°36 : Les excroissances actuelles du bourg de Mana
Réalisation : Marc BOURGEOIS
Source : Institut Géographique National



Figure n°37 : L'évolution de la trame urbaine du bourg de Mana
 Réalisation : Marc BOURGEOIS
 Source : Institut Géographique National

III. Analyse de la trame urbaine

A. La rectitude du plan orthogonal

La colonie de Mana, dès sa création, est vouée à une régularité dans l'agencement de son espace. Par sa vocation agricole, le bourg se devait de répondre aux normes fonctionnalistes imposées par ce type d'activité ; à savoir une régularité dans les formes tant architecturales et urbanistiques que dans les formes d'exploitations. Ne rencontrant aucun obstacle naturel conséquent, l'évolution de la structure urbaine ne pouvait que suivre le modèle du plan orthogonal.

A la différence des métropoles, qui soit se sont basées sur la préexistence d'un village ou d'une structure similaire soit ont évolué afin d'améliorer leur agencement urbain, le bourg de Mana a été créé de toute pièce. Les rives de la Mana étaient inoccupées. Sa grande sœur guyanaise a dû, quant à elle, faire évoluer son plan orthogonal autour de son centre originel qu'était le fort Cépérou.

Cette liberté de création a été vite restreinte pour laisser place à la vision rectiligne du plan en damier. La fonctionnalité économique primait sur la fonctionnalité sociale. Malgré l'autonomie quasi-totale laissée à la colonie, l'Etat français demandait un rendement efficace : ce territoire devait répondre aux attentes et surtout aux financements engloutis dans ce projet. Le plan orthogonal était le seul plan permettant une optimisation complète de l'espace.

La perspective de développer et d'étendre l'aire d'influence des importations de Mana à la métropole, en cas de succès de la colonisation, était envisagée. Il fallait donc, tout en se concentrant sur la stabilité du plan existant, prévoir un agrandissement futur du bourg et de ses équipements pour accueillir de nouveaux colons afin de créer une véritable « cité agricole » vouée uniquement à l'agriculture.

Les différentes phases d'immigration ont conforté la régularité du plan orthogonal. Lors de l'arrivée des premiers esclaves noirs libérés, des parcelles pour la construction et un bout de terrain cultivable leur étaient attribués. Ils ont tout naturellement construits à proximité de leurs prédécesseurs. Et lorsque la distance de l'îlot entier était atteinte, l'attribution des nouvelles zones se faisaient sur l'îlot suivant.

La constitution du plan orthogonal du bourg de Mana doit sa régularité à l'ajout progressif de constructions sur des parcelles rectangulaires et à la volonté de développer une société basée sur le fonctionnalisme agricole.

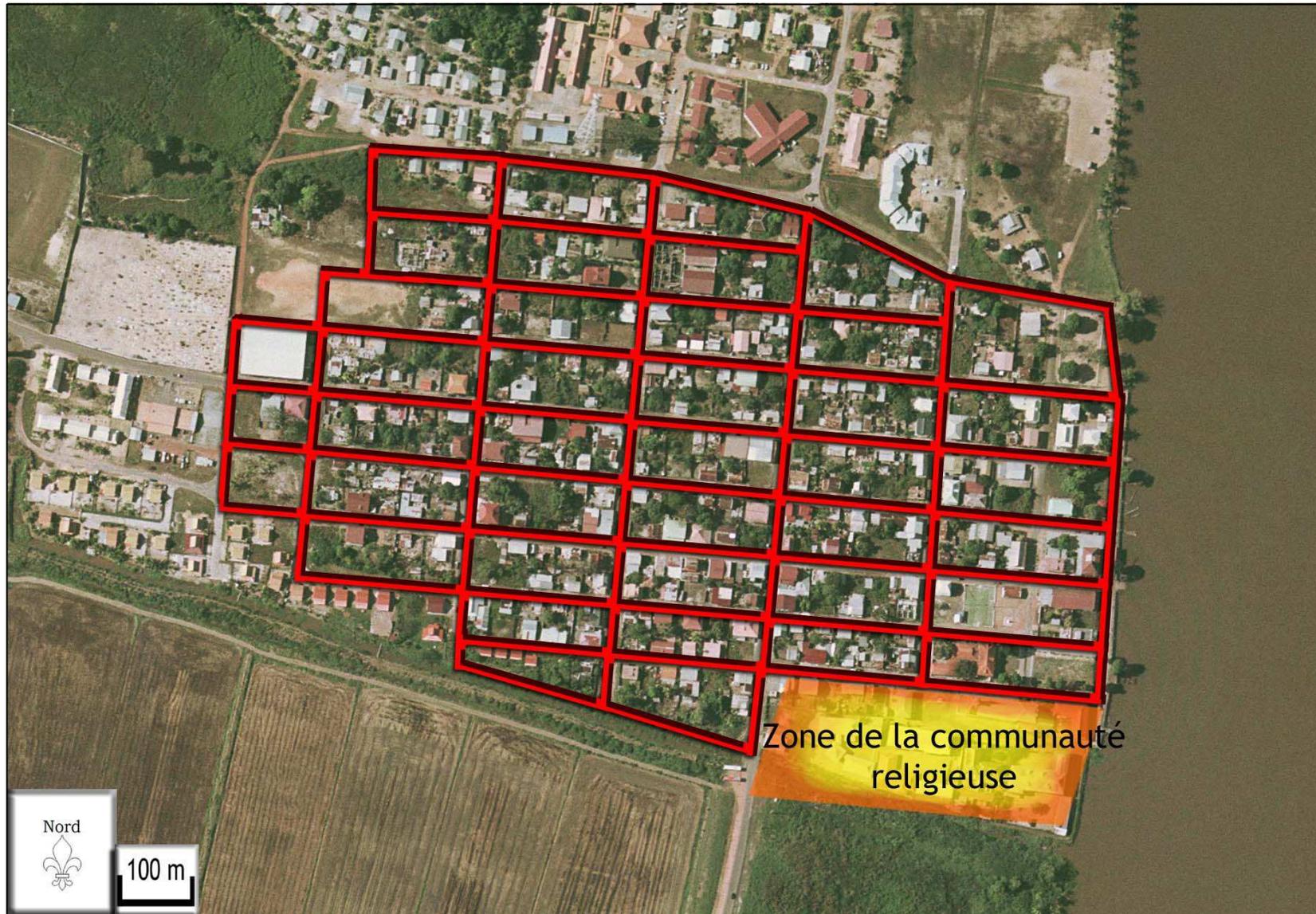


Figure n°38 : Le plan orthogonal de Mana
Réalisation : Marc BOURGEOIS
Source : Institut Géographique National

B. Un parcellaire rectiligne mais lâche

La régularité du parcellaire du bourg de Mana est à l'image de son plan orthogonal. Les parcelles sont découpées de façon rectangulaire s'approchant même de la quadrature du carré.

Les parcelles sont de taille moyenne et de même surface⁷ (20mx25m). Elles possèdent une partie non bâtie généralement destinée au jardin ou au potager. La construction était moindre et généralement de plain-pied donnant sur la rue. Il n'y a quasiment aucune habitation de fond de cour. Encore une fois, comme à Cayenne, les dépendances occupaient l'espace du fond de parcelle.

De nombreuses parcelles sont désormais vides de toutes constructions. Elles sont appelées « dents creuses ». Ces parcelles étaient, à l'origine, constituées, comme leurs voisines, de logements. Elles sont souvent en indivision, ce qui ajoute à produire une image d'un bâti lâche et dispersé malgré une rigueur dans l'agencement des parcelles.

Ce type de parcelle a généré un habitat simple. La fonction première était de posséder un toit pour dormir ; puisque la majeure partie de la journée se faisait dans les travaux agricoles.

L'aménagement de la ville de Mana n'ayant pas ou très peu changé au cours du dernier siècle, les habitations sont restées avec les mêmes structures possédant à leur tour un intérêt architectural indéniable.

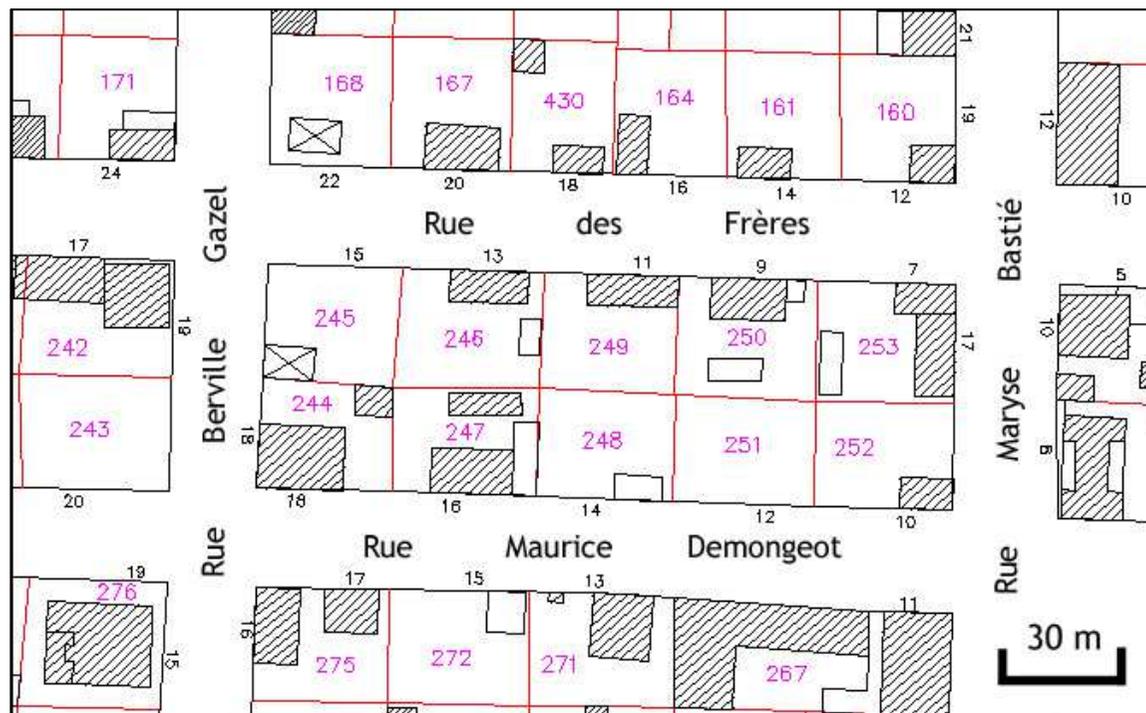


Figure n°39 : Zoom sur îlot du parcellaire du bourg de Mana
Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne

⁷ La même superficie était attribuée aux colons, esclaves par souci d'égalité.



Figure n° 40 : Le parcellaire du bourg de Mana
Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne

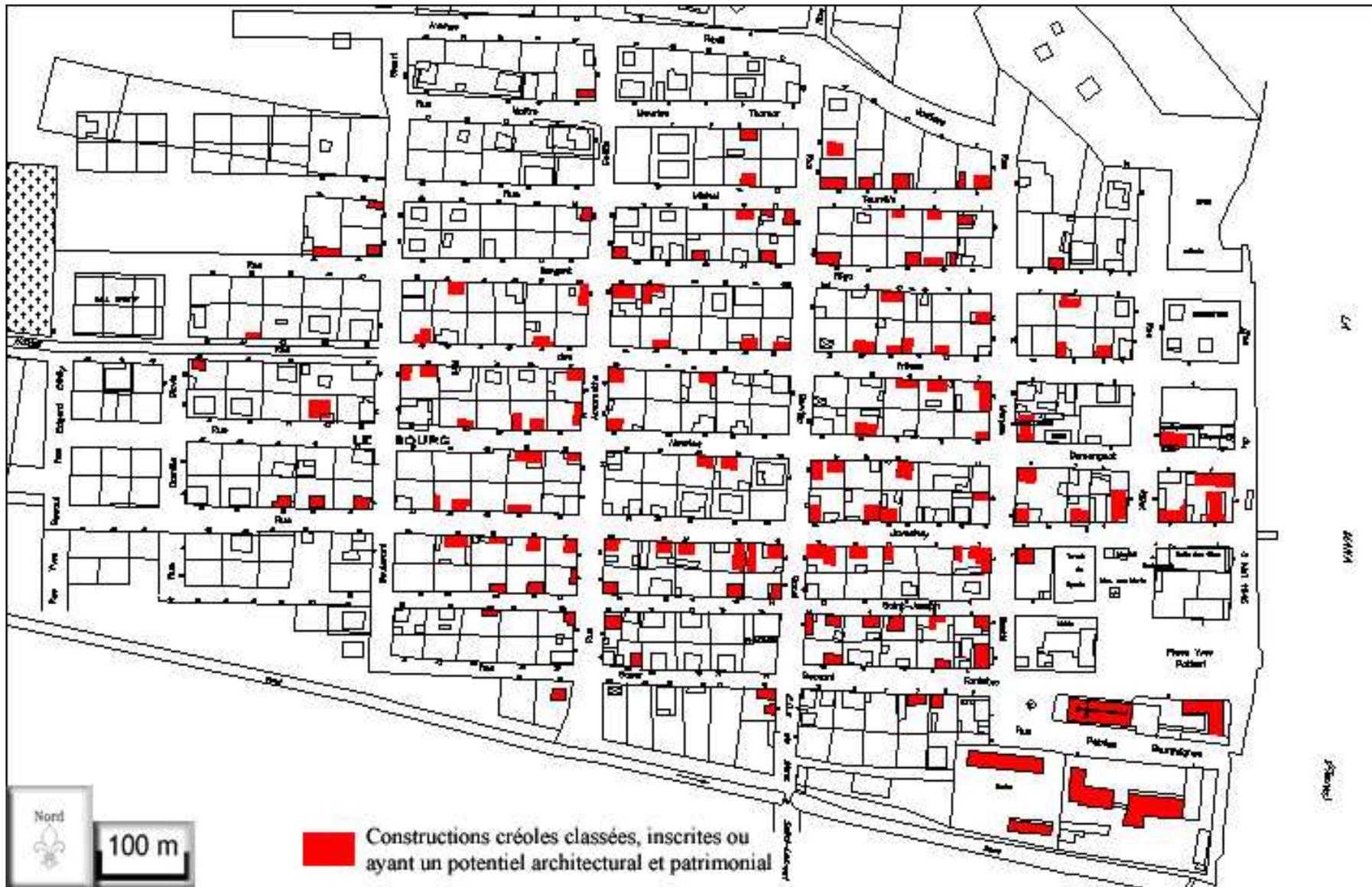


Figure n°41 : La répartition des constructions créoles ayant un potentiel architectural et patrimonial à Mana
 Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne

CONCLUSION

Les deux types d'agencement des deux villes ont des caractéristiques similaires mais possèdent également des spécificités différentes du fait de leur création et de leur évolution. Le plan orthogonal associé à d'autres facteurs sociologiques et géographique peut générer différentes formes urbaines entraînant des typologies de constructions différentes.

L'évolution urbaine de la trame constitue une base de données pour comprendre et analyser les composantes urbanistiques, qui ont une influence certaine sur le type d'habitat. Les parcelles rectangulaires (plan orthogonal oblique) ne peuvent donner que des formes de constructions de type quadrilatère. Les formes ont pour limite les parcelles qui ont, selon quelles soient rurales ou urbaines, des superficies complètement différentes mais similaires selon leur localisation dans l'îlot. La densité de ces dernières diffère également ; ce qui donne un agencement de l'espace d'habitation différent, donc une appropriation de cet espace ainsi que de la parcelle entière sensiblement divergente.

Les étapes de construction de la ville ainsi que son utilisation par les populations ont façonné un type particulier d'habitat traditionnel. Selon les contraintes géographiques, sociales ou bien encore économique, cet habitat s'est diversifié pour arriver aux formes typiques que l'on rencontre actuellement.

Il y a différents types d'habitats traditionnels créoles dans les Antilles ou en Guyane ; mais chacun a su créer une originalité qui lui est propre même si des rapprochements au niveau des ressemblances peuvent être effectués. Cette diversité architecturale est le reflet et le témoignage vivant du patrimoine de la culture guyanaise.⁸

⁸ Le style créole guyanais fera l'objet d'une description typologique dans le cahier 2 de la Charte de Protection de l'habitat traditionnel créole guyanais.

BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET

Bibliographie

Archives départementales de Guyane à Cayenne.

AUBURTIN REMI ET MYRTHO, *Case Mo Pei*, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Guyane, Petit-bourg, Guadeloupe, Ibis Rouge Editions, 2000, 93p.

BRUNE PAULIN, *Demeures traditionnelles de Guyane*, Paris, Equinoxe éditions, 1993, 141p.

HUYGUES-BELROSE VINCENT, *La grande encyclopédie de la Caraïbe*, Guadeloupe, Editions Sanoli, 1990, 207p.

Ministère de la Marine et des Colonies, *Précis sur la colonisation des bords de la Mana, à la Guyane française*, Paris, Imprimerie Royale, 1835, 56p.

MONTABO BERNARD, *Le Grand Livre de l'Histoire de la Guyane, vol.1, des origines à 1848*, La Réunion, Editions Orphie, 2004, 336p.

MONUMENTS HISTORIQUES, *Architecture d'Outremer*, Revue n° 117, Paris, Editions de la caisse nationale des monuments historiques et des sites, octobre-novembre 1981, 97p.

MOREAU JEAN-MICHEL, *Le centre ancien de Cayenne*, Agence Régionale d'Urbanisme et d'Aménagement de Guyane, 1984, 77p.

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cayenne.

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mana.

Site Internet

http://fr.wikipedia.org/wiki/Guyane_française

<http://perso.wanadoo.fr/solidariteguyane/Geographie.htm>

<http://www.guyane-guide.com/pages/cayenne.htm>

<http://www.madame-du-sud.com/guyane-geographie.html>

<http://www.terresdeguyane.fr/articles/histoire/default.asp>

<http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/amsudant/guyanefr.htm>

TABLE DES MATIERES

Remerciements	p.2
Sommaire général	p.4
Introduction	p.5
Contexte Général	p.6
I. Un bref historique sur la Guyane	p.6
II. Un point géographique	
A. Situation géographique	p.7
B. Population	p.8
C. Conditions climatiques et hydrographiques	p.8
Cayenne : une jeune capitale	p.9
I. Cayenne : capitale française sur le sol sud-américain	
A. Quatre siècles d'évolution perpétuelle	p.9
B. Une géographie particulière	p.11
II. La trame urbaine : un schéma colonialiste	
A. Les origines du schéma originel de Cayenne	p.12
B. Un développement intérieur	p.14
C. Une conquête progressive des extérieurs	
1. Un schéma de faux-bourgs	p.14
2. Une sauvegarde du plan actuel	p.15

D. Une volonté d'extension	p. 16
E. Un nouveau schéma urbanistique	p. 17
F. Une ville moderne	p. 21
G. Le XXe siècle	p. 25
III. Analyse de la trame urbaine	
A. Un étalement fractionné	p. 27
B. Un centre ville difficilement identifiable	p. 29
C. Un parcellaire dense	p. 32
Mana : une ville laboratoire	p. 35
I. Mana : un territoire laboratoire pour l'agriculture	
A. Une colonie agricole	p. 35
B. Une insertion géographique en bord de fleuve	p. 38
II. La trame urbaine : un développement urbain en trois phases	
A. La colonisation	
1. Les prémices	p. 39
2. La tentative de colonisation	p. 40
3. Un désir de développement	p. 40
B. Mana : une renaissance inattendue	
1. Une organisation spatiale rigoureuse	p. 41
2. Un développement nécessaire	p. 43
C. « L'âge d'or » de Mana	p. 45
III. Analyse de la trame urbaine	
A. La rectitude du plan orthogonal	p. 48
B. Un parcellaire rectiligne mais lâche	p. 50
Conclusion	p. 53
Bibliographie et sites Internet	p. 54

Table des matières	p.56
Table des illustrations	p.59
Table des figures	p.60
Annexes (sommaire)	p.62

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Toutes les photos ont été réalisées par MARC BOURGEOIS, étudiant au Département Aménagement de l'Ecole Polytechnique de Tours sauf celles dont la source est précisée.

Photo n° 1 : L'ancien hôpital avec une partie de la Place des Palmistes en 2006	p. 18
Photo n° 2 : Zoom aérien sur le bourg de Mana en 2001 ; Source : Institut Géographique National	p. 44
Photo n° 3 : Une vue aérienne de Mana en 1950 ; Source : Archives départementales de Guyane	p. 46

TABLE DES FIGURES

Figure n° 1 : Carte géographique de la Guyane ; Source : Internet	p.7
Figure n° 2 : Cartographie représentant les limites de la commune de Cayenne ; Source : Plan Local d'Urbanisme de Cayenne	p.11
Figure n° 3 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1649 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.12
Figure n° 4 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1677 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.13
Figure n° 5 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1749 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.15
Figure n° 6 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1763 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.16
Figure n° 7 : Orientation des structures urbaines intra-muros en 1763 ; Réalisation : Marc BOURGEOIS	p.16
Figure n° 8 : Le plan orthogonal de SIRDEY en 1821 ; Réalisation : Marc BOURGEOIS	p.17
Figure n° 9 : Gravure représentant l'hôpital avec une partie de la Savane dans la deuxième moitié du XIXe siècle ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.18
Figure n° 10 : Gravure représentant la ville de Cayenne en 1821 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.19
Figure n° 11 : Gravure représentant la presqu'île de Cayenne en 1753 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.20
Figure n° 12 : Gravure montrant le tracé du projet du canal LAUSSAT en 1821 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.21
Figure n° 13 : Plan directeur de la ville de Cayenne en 1864 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.22
Figure n° 14 : Schéma de la structure urbaine de Cayenne en 1864 ; Réalisation : Marc BOURGEOIS	p.23
Figure n° 15 : La régularité du plan orthogonal de Cayenne ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Institut National de Géographie	p.24
Figure n° 16 : Plan de Cayenne en 1947 ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane, Cayenne	p.25
Figure n° 17 : Etapes évolutives de la trame urbaine de Cayenne ; Réalisation : Marc BOURGEOIS	p.26
Figure n° 18 : Les grands éléments composant la trame urbaine de Cayenne ; Réalisation : Marc BOURGEOIS	p.28
Figure n° 19 : Une centralité du centre ville de Cayenne excentrée ; Réalisation : Marc BOURGEOIS	p.30
Figure n° 20 : La répartition des constructions créoles ayant un potentiel architectural et patrimonial à Cayenne ; Source : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne	p.31
Figure n° 21 : Exemple de parcelles au sein d'un îlot à Cayenne ; Source : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne	p.32
Figure n° 22 : La densité urbaine sur la commune de Cayenne ; Source : Plan Local d'Urbanisme de Cayenne	p.33
Figure n° 23 : Gravure représentant le projet de parcellaire en 1840 ; Source : Archives départementales de Guyane, Cayenne	p.34
Figure n° 24 : La répartition des parcelles à Cayenne ; Source : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne	p.34
Figure n° 25 : Peinture représentant la Mère ANNE-MARIE JAVOUHEY ; Source : Archives départementales de Guyane	p.36
Figures n° 26, 27, 28 : La position géographique de la commune et du bourg de Mana ; Source : Plan Local d'Urbanisme de Mana	p.38
Figure n° 29 : La première structure urbaine de Mana ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Archives départementales de Guyane	p.39

Figure n° 30 : L'évolution urbaine souhaitée pour Mana ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Archives départementales de Guyane	p.40
Figure n° 31 : La structure de base du plan orthogonal ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Archives départementales de Guyane	p.41
Figure n° 33 : Evolution de la structure urbaine de Mana à partir de 1836 ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Institut Géographique National	p.42
Figure n° 32 : Photo montage d'une vue aérienne de Mana au XIXe siècle ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Institut Géographique National	p.43
Figure n° 34 : Les principaux bâtiments en 1832 dans le bourg de Mana ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Archives départementales de Guyane	p.44
Figure n° 35 : Le plan orthogonal de Mana au cours de la ruée vers l'or (1878-1930) ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Archives départementales de Guyane	p.45
Figure n° 36 : Les excroissances actuelles du bourg de Mana ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Institut Géographique National	p.46
Figure n° 37 : L'évolution de la trame urbaine du bourg de Mana ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Institut Géographique National	p.47
Figure n° 38 : Le plan orthogonal de Mana ; Réalisation : Marc BOURGEOIS ; Source : Institut Géographique National	p.49
Figure n° 39 : Zoom sur îlot du parcellaire du bourg de Mana ; Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne	p.50
Figure n° 40 : Le parcellaire du bourg de Mana ; Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne	p.51
Figure n° 41 : La répartition des constructions créoles ayant un potentiel architectural et patrimonial à Mana ; Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane, Cayenne	p.52

ANNEXES

Annexe n° 1 : Vue aérienne de la commune de Cayenne ; Source : Institut Géographique National

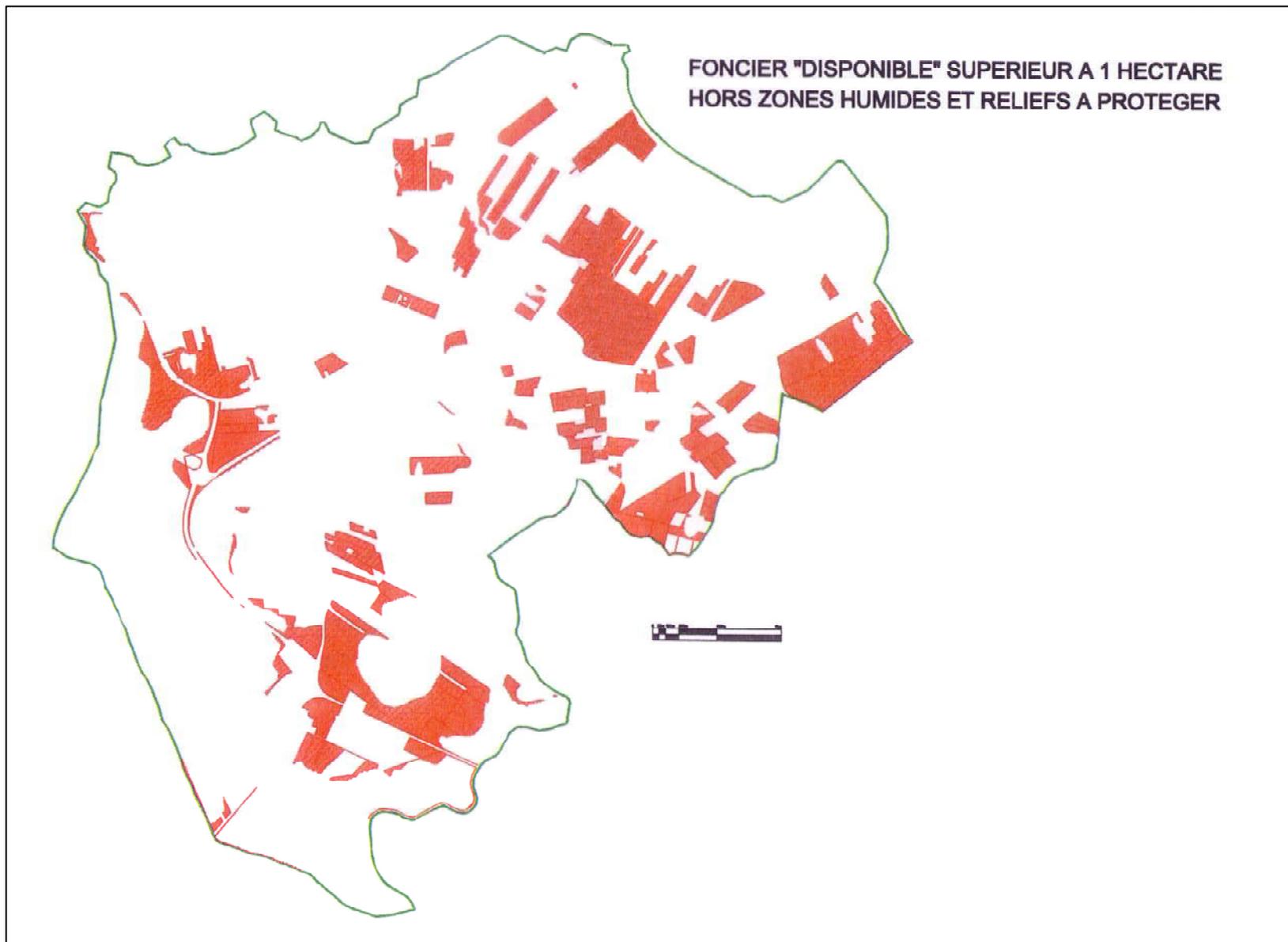
Annexe n° 2 : Foncier disponible supérieur à 1 hectare hors zones humides et reliefs à protéger ; Source : Plan Local d'Urbanisme de Cayenne

Annexe n° 3 : Foncier disponible, zones humides et reliefs à protéger, trame urbaine ; Source : Plan Local d'Urbanisme de Cayenne

Annexe n° 4 : Vue aérienne d'une partie de la commune de Mana ; Source : Institut Géographique National

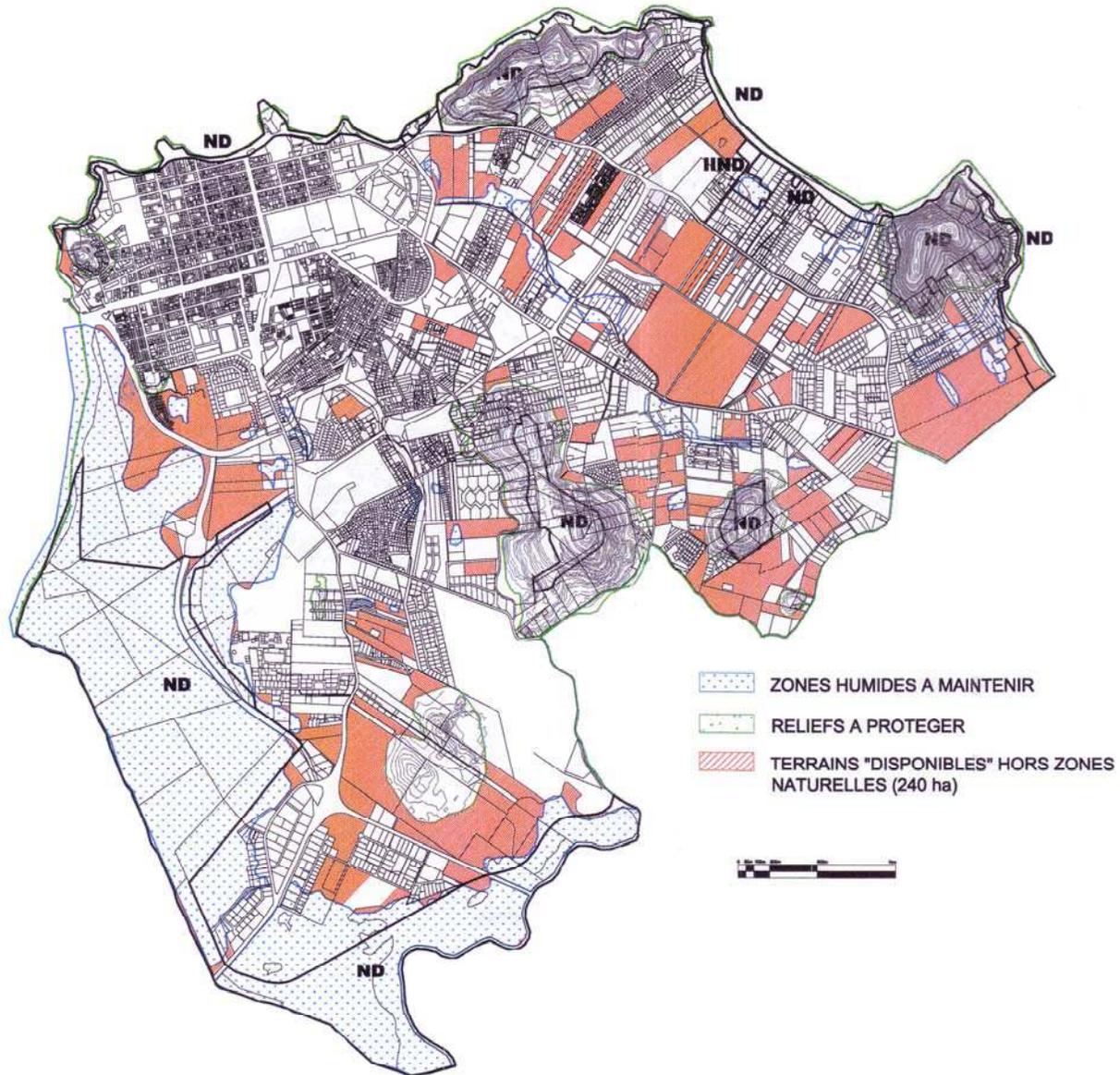


Annexe n°1 : Vue aérienne de la commune de Cayenne
Source : Institut Géographique National

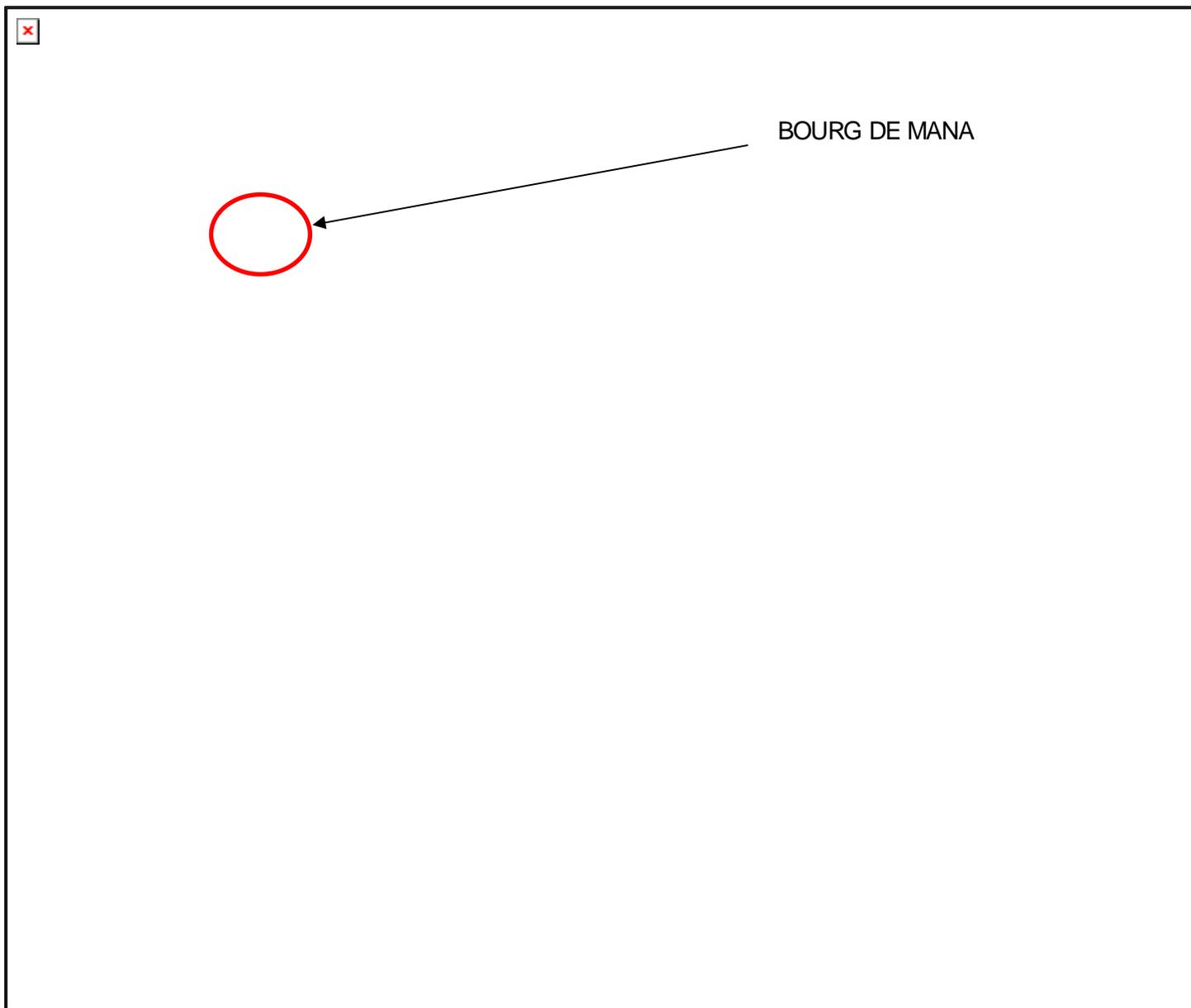


Annexe n°2 : Foncier disponible supérieur à 1 hectare hors zones humides et reliefs à protéger
Source : Plan Local d'Urbanisme de Cayenne

FONCIER "DISPONIBLE" ET ZONES NATURELLES A PRESERVER

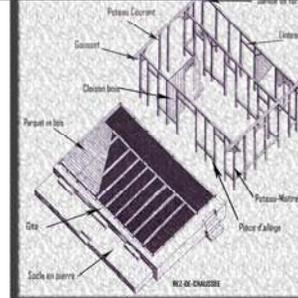
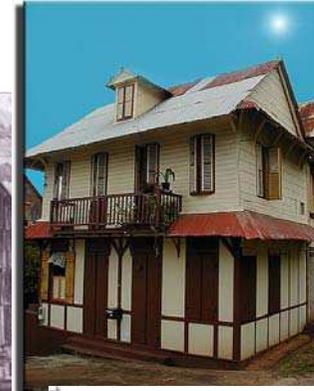


Annexe n°3 : Foncier disponible, zones humides et reliefs à protéger, trame urbaine
Source : Plan Local d'Urbanisme de Cayenne



Annexe n°4 : Vue aérienne d'une partie de la commune de Mana
Source : Institut Géographique National

CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE GUYANAIS



CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE GUYANAIS

Cahier n°2
Typologie de l'habitat traditionnel créole guyanais
en milieu urbain et en milieu rural

BOURGEOIS MARC
Promotion 2003-2006
Stage du magistère 3^e année
Avril-Juin 2006

Tuteur : Mr MARTOUZET DENIS

REMERCIEMENTS

Les aquarelles de la page de présentation et de la page de garde ont été réalisées par Mr FAVRE JEAN-FRANÇOIS. Elles sont protégées par les lois concernant les œuvres picturales. La duplication de ce rapport ne pourra être réalisée qu'après autorisation de l'auteur.

Je tiens à remercier les organismes et personnes suivants qui m'ont conseillé, aidé, transmis des données, des avis, des recommandations...

AUBURTIN REMI,
Architecte, directeur du Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement (C.A.U.E.)

BOURGUIGNON NICOLE,
Architecte des Bâtiments de France, chef du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

CASTIEAU BERNARD,
Architecte, Diplômé Par Le Gouvernement (D.P.L.G.), Atelier d'Architecture BERNARD CASTIEAU (A.A.B.C.), Saint-Laurent-du-Maroni

CORALLI NICOLAS,
Chargé de mission au Parc Naturel Régional de Guyane (P.N.R.G.)

DELOUCHE SONIA
Architecte, Diplômé de l'Ecole Supérieure d'Architecture de Paris (D.E.S.A.), Cabinet d'Architecture et d'Aménagement, Cayenne

DIOURIS GAËLLE,
Administratrice Système d'Informations Géographiques (S.I.G.), Direction Départementale de l'Equipement (D.D.E.)

FAVRE JEAN-FRANÇOIS,
Artiste-Peintre, Saint Sever de Saintonge

KOWALCZYK ANNIE,
Secrétaire administrative, classe exceptionnelle du ministère de l'Equipeement en affectation à la Dlrrection Régionale de l'Environnement (DI. R. EN.)

LAM-YAM PASCALE,
Adjointe administrative, Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

LATIDINE DJAMYLÀ,
Etudiante en Master Professionnel Aménagement Local et Dynamique territoriale dans les Pays en Voie de Développement à l'Institut d'Etudes de Développement Economique et Social (I.E.D.E.S.) de Paris 1

LENTIN YVON,
Adjoint administratif spécialité « Bâtiment de France », Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

MARTOUZET DENIS,
Professeur en Aménagement de l'Espace et en Urbanisme, à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, Département Aménagement

MARTY JACQUELINE,
Chargée de mission, maison des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

MOREAU JEAN MICHEL,
Architecte-Urbaniste, directeur de l'Agence Régionale d'Urbanisme et d'Architecture de Guyane (A.R.U.A.G.)

VAUTOR YASMIN,
Etudiante architecte à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (E.N.S.A.P.L.V.)

Ainsi que,

Les Archives départementales de Guyane pour leur disponibilité

La famille VAUTOR pour leur hospitalité

LAURENT VERONIQUE, secrétaire remplaçante.

SOMMAIRE GENERAL

Introduction	p.5
Domaine d'études et définitions	
I. Domaines d'études	p.6
II. Définition et précisions sur l'habitation créole guyanais	p.7
La maison traditionnelle créole	p.10
Les matériaux utilisés	p.13
L'habitat traditionnel créole urbain à Cayenne	
I. Son insertion dans le parcellaire cayennais	p.16
II. La maison traditionnelle à ossature bois	p.20
L'habitat traditionnel créole rural à Mana	
I. Son insertion dans le parcellaire de Mana	p.51
II. La maison traditionnelle à ossature bois	p.55
Conclusion	p.71
Bibliographie	p.72
Tables	
Des matières	p.74
Des illustrations	p.78
Des figures	p.81

INTRODUCTION

A l'image de la diversité de sa population, la Guyane possède un patrimoine architectural riche et exceptionnel. Au cours du développement de l'ancienne colonie et en raison de l'arrivée de plusieurs vagues migratrices à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les villes et les bourgades ont vu leur population s'accroître. De nombreuses maisons ont été érigées sur le modèle déjà en vigueur à cette époque, ayant fait ses preuves face à la dureté du climat équatorial.

Les villes de Cayenne et de Mana ont évolué selon des phases historiques différentes ; mais elles possèdent toutes les deux des habitats caractéristiques qui reflètent dans l'ensemble le patrimoine bâti traditionnel créole. Les deux territoires d'étude renferment une multitude de formes architecturales permettant ainsi de considérer l'ensemble observé comme représentatif de l'habitat traditionnel créole.

Avant de s'interroger sur les recommandations et les prescriptions de protection de l'habitat traditionnel créole (Cahier n°3 de la Charte de Protection), il est intéressant de s'attarder sur la phase constructive, sur les matériaux utilisés et sur les différents composants que la maison traditionnelle arbore. Cette analyse du bâti à travers les observations sur le terrain permet de mettre en évidence les pratiques architecturales et urbanistiques afin de répondre au plus juste en matière de conception architecturale.

Ce second cahier présente ainsi une typologie des deux habitats traditionnels créoles : le modèle urbain à Cayenne et le modèle rural à Mana, permettant ainsi de comprendre la structure architecturale et son évolution, afin d'envisager de mettre en évidence les aspects architecturaux à protéger.

DOMAINES D'ETUDES ET DEFINITIONS

I. Domaines d'études

A. Cayenne : une presqu'île urbaine

La capitale guyanaise a connu une évolution urbaine assez rapide compte tenu de sa date de création. Fondée en 1643, par CHARLES PONCET DE BRETIGNY, la colonie, se développe dans une enceinte fortifiée, puis sort de cette structure militaire pour s'établir selon un plan orthogonal au cours du XIXe siècle. Plusieurs phases modifieront le plan qui trouvera une stabilité jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle ; s'en suivra alors une phase d'extension de la ville selon d'autres schémas dans un mode plus contemporain.

La structure ancienne de la ville est située entre le canal LAUSSAT et le boulevard JUBELIN. C'est entre ses deux éléments que l'on trouve les plus anciennes maisons créoles guyanaises. C'est au cœur de ce territoire urbain que la typologie de l'habitat sera effectuée, car c'est dans ce périmètre que l'on trouve la plus grande densité de constructions traditionnelles intéressantes. Un relevé des constructions classées, inscrites et possédant un intérêt architectural et historique a été effectué par le Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.) de Guyane en 2001, et sa révision en 2005 (figure n° 1).

B. Mana : ville au cœur des cultures et de la forêt

Cette petite bourgade rurale, sortie de terre au cours du XIXe siècle, a été le fruit de la volonté colonialiste de créer une colonie vouée uniquement à l'agriculture. Modèle « pseudo-parfait » d'une société autogérée par des religieuses, Mana a servi de refuge pour les esclaves libérés. Construite sur un modèle orthogonal et fonctionnaliste, la structure urbaine n'a que très peu évolué. On retrouve donc des habitations créoles, au sein du bourg, dont la typologie n'a pas évolué non plus, donnant ainsi une vision de Mana comme à son origine. L'étude typologique portera donc sur ces maisons créoles rurales. Un relevé des constructions créoles a été effectué en 2001 par le S.D.A.P. et une révision en 2006 (figure n° 2).

II. Définition et précisions sur l'habitation créole guyanais

Les différentes époques ont façonné des habitats divers sur le plan architectural. L'étude de protection ne concerne pas tous les bâtiments qui ont chacun des particularités propres aux époques de construction et malgré l'intérêt architectural qu'ils peuvent dégager. Le choix de se focaliser sur une période bien définie permet d'établir un document concordant quant aux prescriptions et aux recommandations promulguées pour protéger et valoriser ce patrimoine bâti.

Concernant le centre ancien de Cayenne, les constructions situées dans ce périmètre sont celles qui ont été édifiées ou améliorées sur de l'existant à la fin du XIXe siècle et lors de la première moitié du XXe siècle (jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale). En effet, cette époque correspond à la période de « l'âge d'or » de la colonisation, où les colonies d'outre-mer exploitent leurs richesses et où l'urbanisme ambiant met en valeur ces métropoles. Cette prospérité a permis la construction ou la modification de maisons créoles, qui maintenant sont souvent laissées en désuétude ou mal entretenues, par manque de moyens ou de problèmes d'indivision.

Quant au bourg de Mana, sa création faisant et son évolution, l'ensemble du parc ne peut être étudié. Seules les maisons qui ont des caractéristiques propres à l'habitat rural seront présentées. En effet, l'architecture rurale n'a que très peu évolué au cours du développement de Mana ; les maisons qui ont subi des transformations sont celles appartenant à la communauté religieuse ou aux riches colons qui se sont enrichis grâce aux cultures agricoles et à l'exploitation aurifère. Ces derniers ont ainsi pu modifier leur maison pour s'approcher du style urbain. En revanche, les maisons des anciens esclaves ou des ouvriers agricoles étaient très sobres ; ce qui caractérise le style rural.

Les figures suivantes permettent d'établir une liste exhaustive des constructions qui sont classées, inscrites ou ayant un potentiel et intérêt architectural. Cette dernière catégorie de constructions traditionnelles est la cible privilégiée de cette étude.

La typologie du bâti n'exposera que les éléments architecturaux extérieurs ainsi que les techniques de mise en œuvre et de construction ; toutefois, seront présentées les éléments principaux internes des maisons traditionnelles, car indissociables avec le reste de la structure existante. Cette charte ne porte que sur l'aspect extérieur et ne donne pas d'avis quant à l'aménagement interne des habitations.

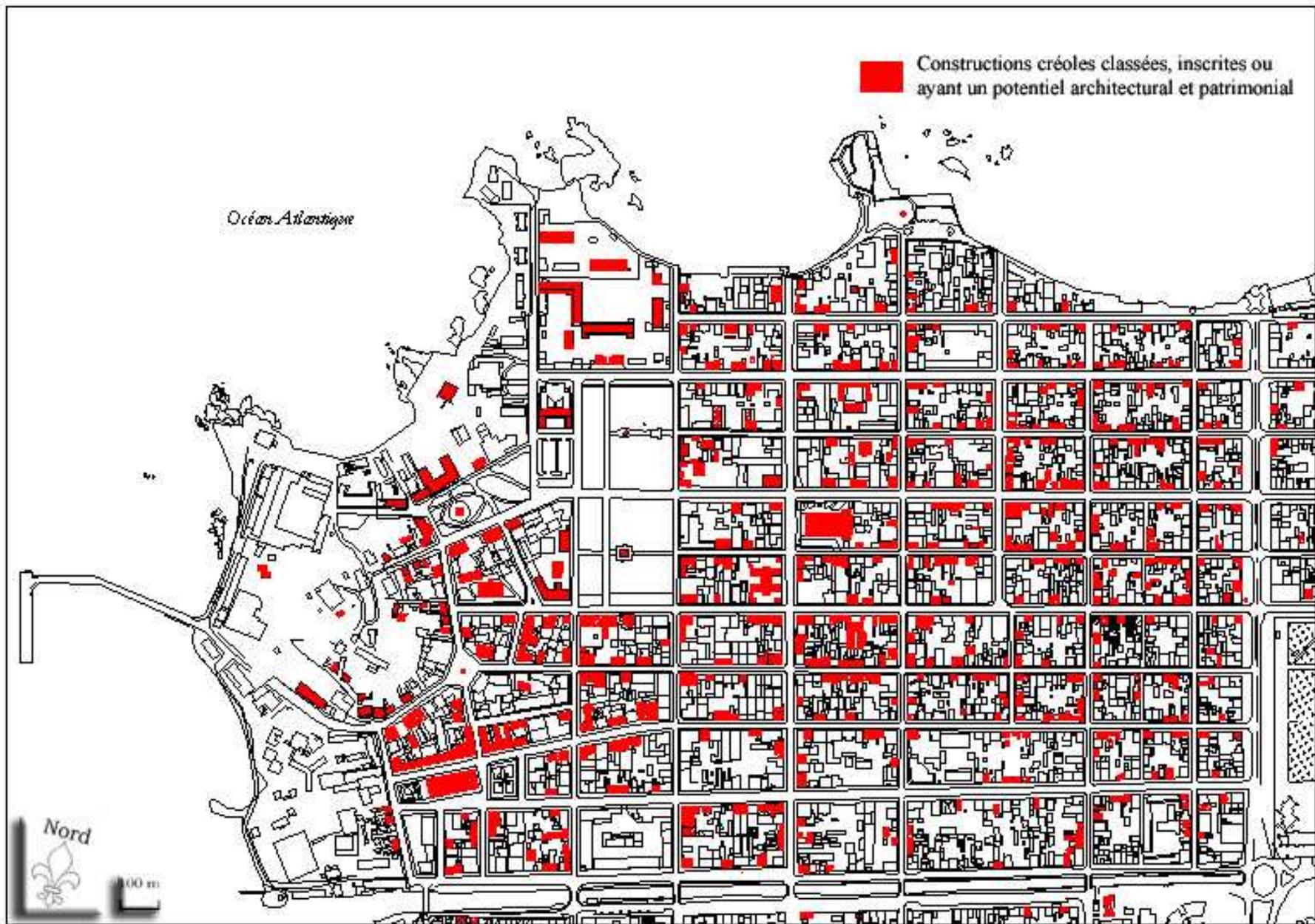


Figure n°1 : La répartition des constructions créoles ayant un potentiel architectural et patrimonial à Cayenne

Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane

LA MAISON TRADITIONNELLE CREOLE

A l'heure des premières étapes de la colonisation, les constructions étaient essentiellement en bois. Les colons, devant l'abondance du matériau, ne lésinèrent pas quant à son utilisation. Les premiers murs pour fermer l'ossature naissante sont en madriers. Les arbres à proximité de la colonie sont abattus et exploités pour combler les murs. La ressource première commençant à se faire rare, les madriers furent remplacés par des planches afin de conserver le potentiel forestier à proximité.

Ce dernier reculant, ajouté à la difficulté du transport, eut pour conséquence une modification notable dans la conception de l'ossature surtout pour combler les vides. Ils utilisèrent le colombage : méthode qui consiste à combler les espaces laissés vides entre les poteaux porteurs. Ils utilisèrent alors les matériaux à disposition : boue, paille, ... L'évolution se fera par un remplissage en briques, en bois ou en mortier de chaux.

Anciennement en feuilles de palmiers tressées, la toiture, désormais en tôles, dépasse largement les murs de soutènement, afin de les protéger efficacement de la pluie et du soleil. Différents éléments de décoration viennent parfaire le décorum de l'habitation : balustrades et balcons, outeaux et chiens assis, portes et fenêtres à ventelles, ... Ayant prouvé son

efficacité face à la dureté du climat amazonien, ce modèle de construction d'habitation ne variera pas jusqu'à l'arrivée du béton dans la deuxième moitié du XXe siècle.

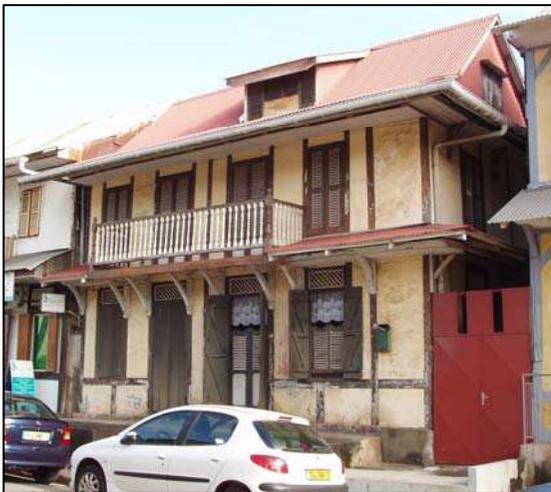
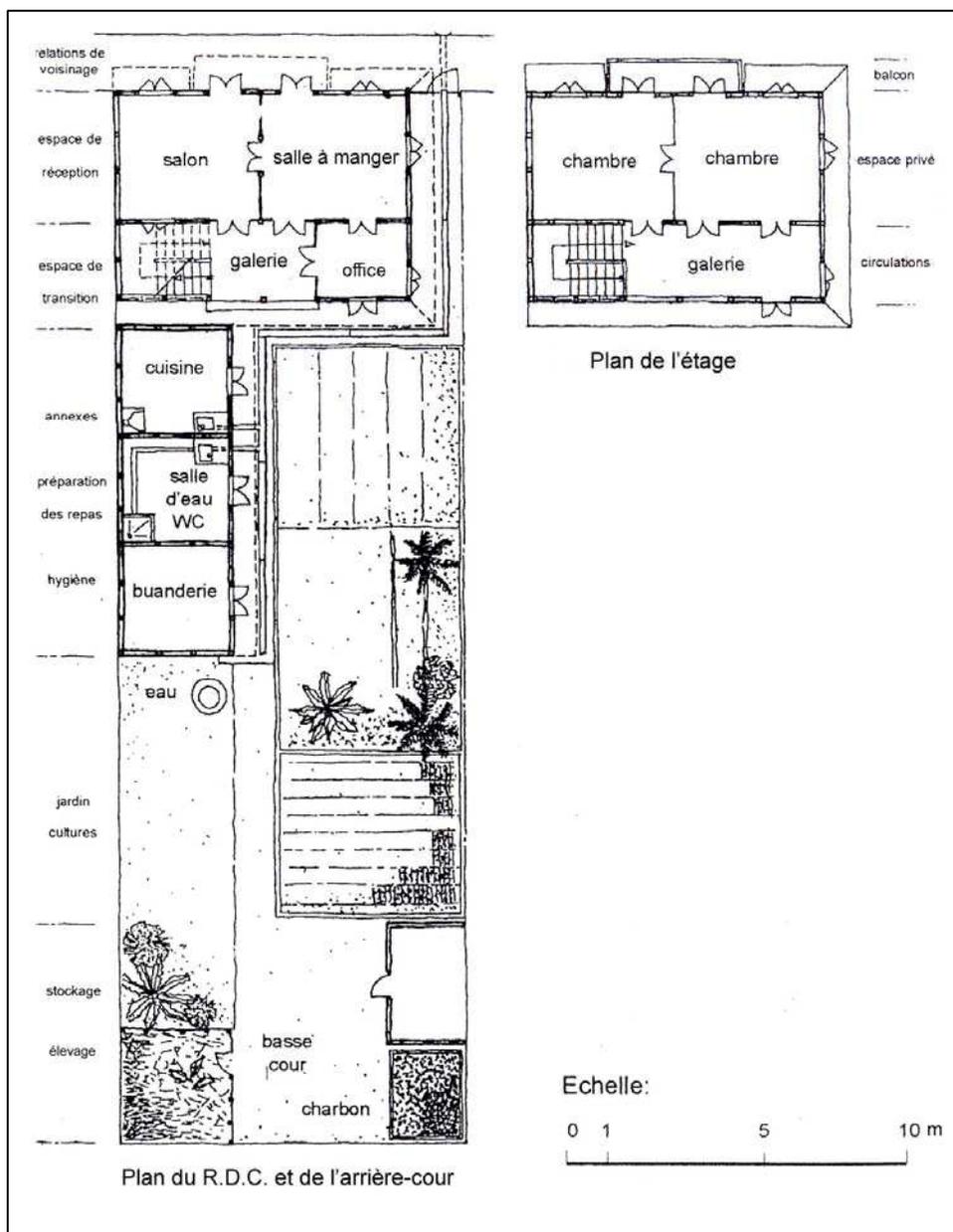


Photo n°1 : Maison traditionnelle créole urbaine à Cayenne



Photo n°2 : Maison traditionnelle créole rurale à Mana



L'habitation, de dimensions variables, alignée avec ses voisines et de plain-pied par rapport à la voirie, s'organise autour d'un corps de bâtiments s'inscrivant dans une parcelle rectangulaire :

- ✚ Le noyau d'habitation recevant au rez-de-chaussée, les pièces de jour (salle à manger, salon, office) en contact direct avec la rue et la cour, et à l'étage les chambres¹ ;
- ✚ Les pièces dites « humides » : la cuisine ainsi que le bloc sanitaire, ne sont pas intégrées au volume principal d'habitation. Elles sont placées dans des annexes construites dans la cour ;
- ✚ La cour, lieu de vie qui sépare le noyau d'habitation des dépendances. S'ajoute à cet espace des travées longeant le bâtiment et donnant sur la rue, jouant le rôle de distribution ;
- ✚ Pour les maisons les plus nobles, ces travées servent de transition entre l'espace privé et l'espace public. Il est souvent présent un porche et une galerie à l'étage.

Si il y a plusieurs étages, la hauteur sous plafond décroît avec le nombre des étages. On arrive ainsi à un maximum de niveau de R.D.C. + 2 + combles.

Aucune maison ne dépasse ce niveau, car la structure bois ne peut, pour des questions de résistance des matériaux, soutenir l'ensemble.

Figure n°3 : Plan du rez-de-chaussée, de l'étage et de l'agencement d'une parcelle d'une maison traditionnelle

Source : Mémoire de stage 2006, YASIMIN VAUTOR, étudiante architecte

¹ Les maisons rurales ne disposent que très rarement d'un étage, les chambres sont donc au rez-de-chaussée.

Même si elle ne fait pas partie du noyau de l'habitation créole, il est bon de s'intéresser un peu à un des éléments caractéristiques de l'habitation et de la vie créole : la cour. Elle a évolué servant plus de jardin de détente que de lieux de vie à part entière. Il est donc intéressant d'observer son évolution.

La cour est le centre de la vie familiale privée. Elle accueille les dépendances principales de l'habitation sous formes d'annexes :

- + La cuisine, lieu très important dans la société créole, surtout au moment des diverses fêtes ;
- + La salle de bains, généralement équipée d'une baignoire en briques ;
- + Les toilettes ;
- + La buanderie, avec sa « baye » de linge ;
- + La salle pratique, pour le repassage et les rangements divers ;
- + La remise à charbon.

Tous ces éléments extérieurs disparaissent petit à petit pour être intégrés dans le noyau d'habitation soit au détriment d'une pièce (généralement l'office), soit en étant incorporés dans un prolongement de l'habitation.

La cour comprend également :

- + Un puits qui fournissait l'eau avant l'installation des fontaines et des canalisations (1867), un réservoir d'eau ouvert qui, tous les matins, récupérait l'eau arrivée par les canalisations ;
- + Une basse-cour, où les quelques animaux domestiqués s'ébattent ;
- + Un jardin, où sont plantés des plantes médicinales et des arbres fruitiers, ainsi que de nombreux parterres de fleurs.

A l'extrémité de la cour, la séparation entre parcelles était constituée jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle, de palissades en Wapa. Depuis les années 1950, la tôle ondulée, le béton et autres grilles ont remplacé les palissades.

LES MATERIAUX UTILISES

La majorité des matériaux utilisés dans la construction traditionnelle guyanaise proviennent de matières premières issues du territoire guyanais ; seuls les matériaux composés de fer en zinc ou en fonte ont été importés de métropole. Le fait d'avoir utilisé et transformé sur place des matériaux locaux, prouve leur grande qualité tant sur le plan de la résistance des matériaux que sur le plan esthétique pour l'intégration dans le milieu ambiant.

A cause d'un climat difficile et rigoureux, les matériaux quelques qu'ils soient subissent des assauts violents de la part des éléments climatiques. Malgré une adaptation de certains matériaux, tels que le bois, au climat local, il est difficile de les conserver au mieux pour qu'ils répondent au maximum de leurs propriétés physiques. C'est pourquoi, une attention toute particulière des constructeurs était d'utiliser des matériaux pouvant être facilement remplaçables et démontables, notamment pour les structures en bois.

La pierre

La pierre n'a été que rarement utilisée en raison de la difficulté de s'en procurer (exploitation, transport, main d'œuvre qualifiée,...), malgré sa bonne résistance. Son utilisation en moellons de granite ou en blocs de latérite taillée était réservée pour les assises ou certaines maçonneries et pour les constructions d'importance.

Lorsqu'elle était utilisée pour les encadrements d'ouvertures ou pour les chaînages d'angle, elle ne restait que rarement visible, étant généralement recouverte d'un enduit à la chaux. La variance des couleurs allait de l'ocre clair au brun foncé lui permettait d'être en cohérence avec les autres matériaux.

Photo n°3 : Pierre de taille pour l'assise



La brique

Dès le milieu du XVIII^e siècle, la brique a été utilisée pour collaborer avec les éléments porteurs à la statique de la construction. Ainsi, on la retrouvait soit en brique porteuse, soit pour le remplissage des maisons à ossature bois. Elle fut utilisée pour le remplissage des maisons en ossature brique, mais uniquement pour les maisons construites par les grandes familles de colons possédant des moyens financiers.

Elle était recouverte d'un habillage de bois ou d'un enduit pour la préserver du réchauffement dû aux rayons du soleil (séchage important et éclatement de la brique) ou aux trop forts lavements de la pluie (rognage et érosion du liant, désolidarisation des briques entre elles). Son exploitation était importante du fait de la présence de grandes briqueteries², et de la main d'œuvre affluant des bagnes. En revanche, la brique creuse fait son apparition à partir du début du XX^e siècle.

Les différentes teintes de couleur allant de l'ocre paille au rouge brun s'allie parfaitement avec les teintes de bois composant l'ossature de la maison traditionnelle.



Photo n°4 : Briques pleines pour les marches de l'assise

Le bois

Grâce à une ressource quasi-inépuisable, son utilisation se fait à toutes les étapes de construction ; c'est le matériau indissociable de la maison traditionnelle guyanaise. Possédant des caractéristiques physiques adéquats pour ce type de construction, il ne souffre que d'un seul défaut : sa vulnérabilité au feu. De nombreux incendies ont réduits Cayenne en cendres.

Les différentes essences d'arbres offrent un panel large de couleurs (brun clair au marron foncé). Même si, le bois extérieur était souvent recouvert de peinture ou d'un enduit, les couleurs naturelles du bois reflètent l'harmonie des teintes avec les autres matériaux. Les essences les plus usités sont le Wacapou, le Wapa, le bois violet et l'Angélique.

² La première briqueterie fut construite en 1710, à proximité du cimetière de Cayenne.

Les matériaux de couverture

Les premières constructions étaient recouvertes de palmes tressées ; elles furent supplantées rapidement par du bardage en bois, plus résistant aux intempéries. Puis se fut le tour de la tuile, lors de l'exploitation de la terre cuite. Mais son poids sur les charpentes et son coût d'utilisation eurent raison de la tuile pour laisser la place à la tôle d'abord nervurée puis par la tôle ondulée qui avec les bacs aciers sont devenus les matériaux de référence pour la construction guyanaise. La tuile est encore utilisée mais uniquement lors de la restauration de bâtiments anciens.

Les teintes prédominantes vont du gris, aux différentes variances de rouge (tuiles en terre cuite, tôles rouillées, tôles peintes).



Photo n°6 : Tôles ondulées grises foncées



Photo n°5 : Tôles ondulées rouges

Photo n°8 : Bacs acier rouges



Photo n°7 : Tôles ondulées rouillées (originellement gris clair)



Photo n°9 : Tuiles en terre cuite

L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE URBAIN à CAYENNE

I. Son insertion dans le parcellaire cayennais

Les maisons traditionnelles présentent une homogénéité dans les formes architecturales mais possèdent chacune des éléments qui la différencient de sa voisine. La constance dans les méthodes et les techniques de construction sont visibles et affirment le style guyanais. Dans leur grande majorité, les habitations de Cayenne³ ont été construites dans la période allant de la fin du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle ; pourtant elles sont les témoins des pratiques utilisées au XVIIIe siècle.

Au même titre que le parcellaire cayennais, la maison traditionnelle s'inscrit naturellement dans la logique rectangulaire allant même à approcher la quadrature du carré. Cette influence sensible du maillage orthogonal rend une vision dense des maisons vis-à-vis des voies et plus lâche en fond de parcelle, laissant la place à un jardin ou une cour. Certaines isolent une autre parcelle où se situe une autre habitation. Quant à elle, la maison est de plain-pied et alignée générant ainsi une continuité urbaine et architecturale.

Les accès au fond des parcelles se fait soit par des couloirs extérieurs à la maison mitoyenne de la parcelle voisine soit par la maison elle-même. En effet, les habitations ne sont par toujours adjacentes ; ainsi ces voies ont également le rôle de ventiler le fond de parcelle et d'exutoire pour les égouts et les eaux pluviales.

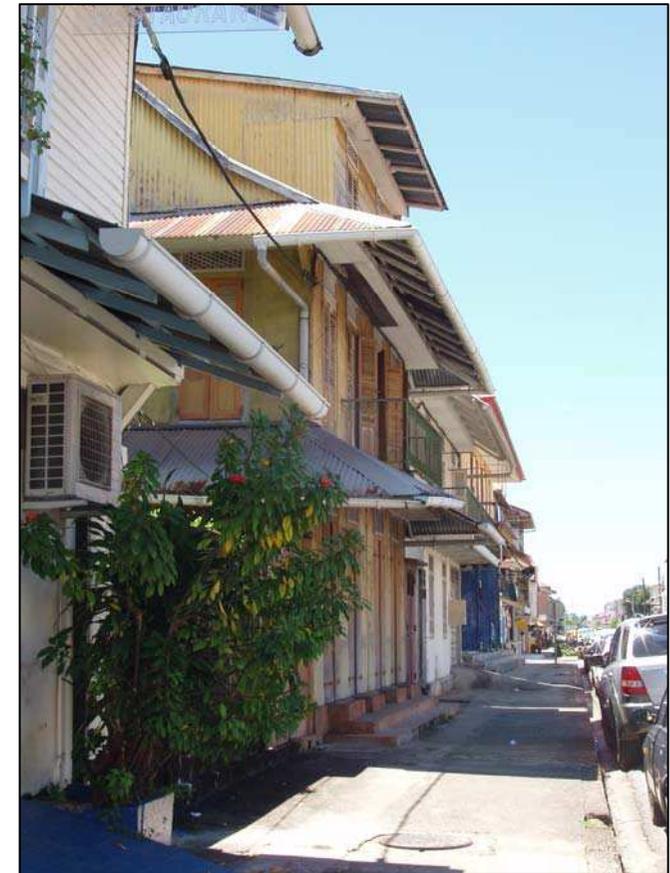


Photo n°10 : Alignement de maisons traditionnelles de plain-pied

³ Les maisons d'habitations possédant un potentiel architectural et patrimonial. Cf. figure n°1 p.8.



Figure n°4 : Elévation d'une maison traditionnelle urbaine
 Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane

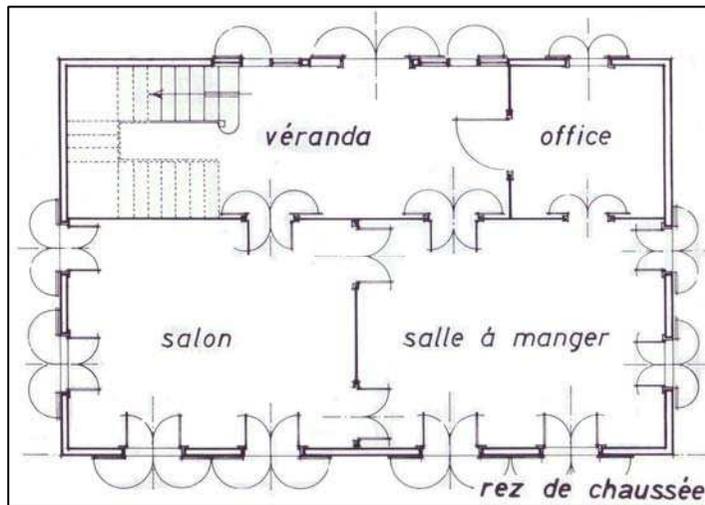


Figure n°5 : Plan du rez-de-chaussée d'une maison traditionnelle
 Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane

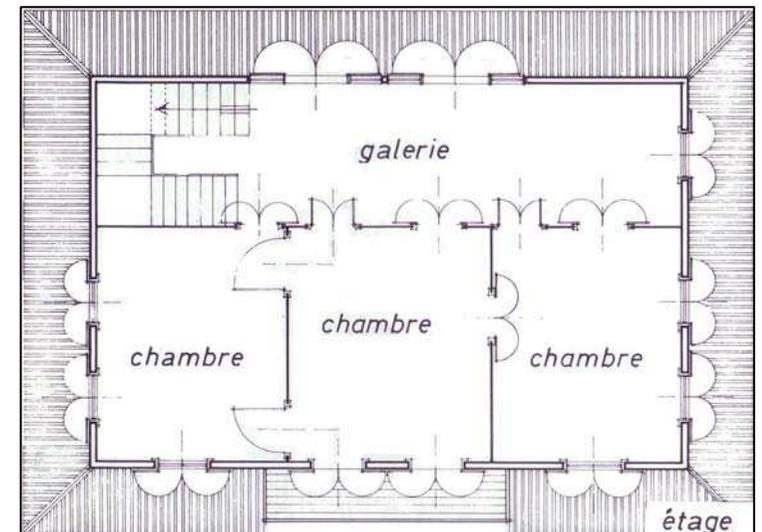
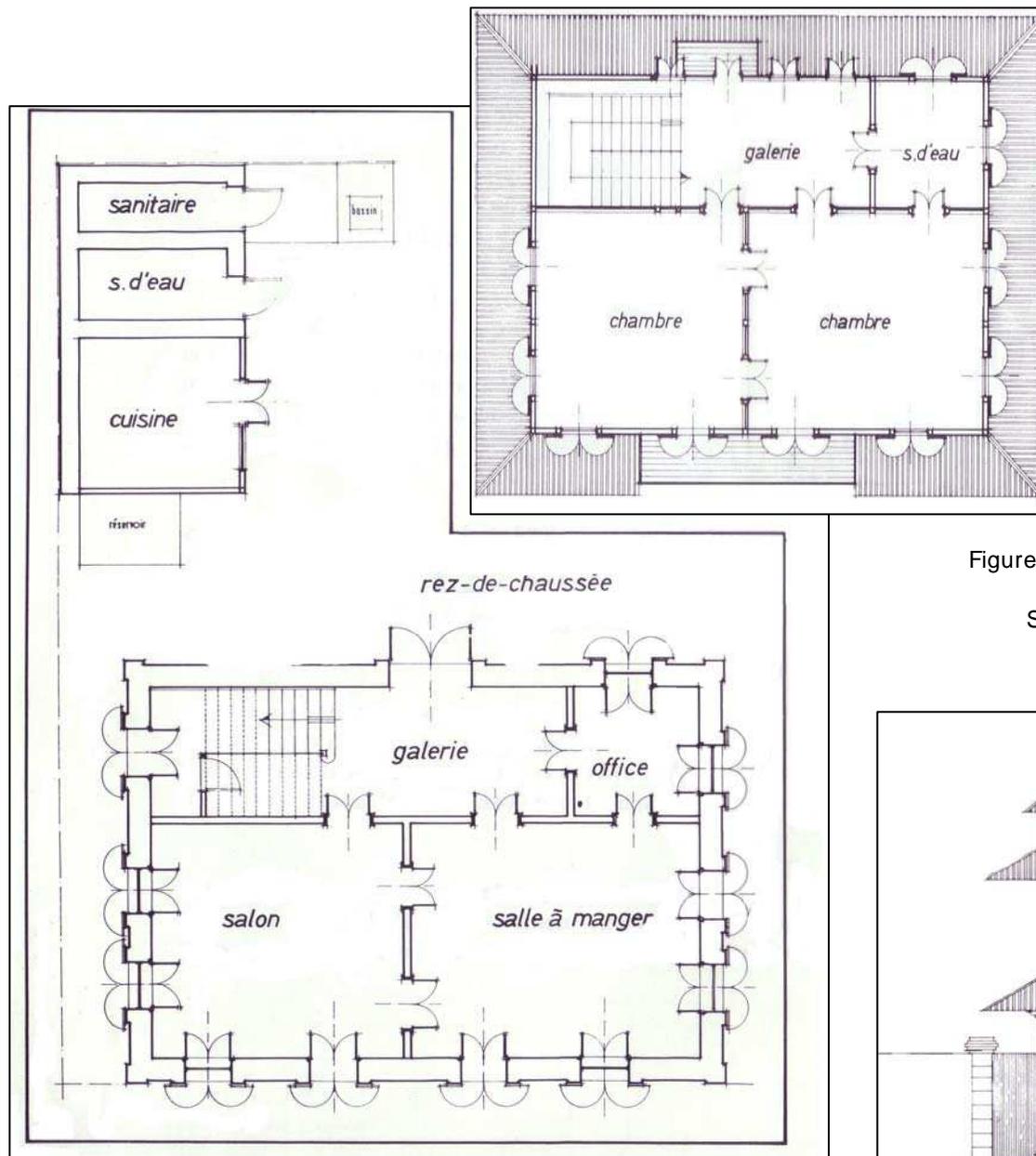


Figure n°6 : Plan de l'étage d'une maison traditionnelle
 Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane



Figures n°7 et n°8 : Plan du rez-de-chaussée et de l'étage d'une maison traditionnelle
 Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane

Figure n°9 : Elévation d'une maison traditionnelle urbaine avec combles aménagés
 Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane





Figure n°10 : Vue avant d'une maison traditionnelle urbaine
Réalisation : MARC BOURGEOIS



Figure n°11 : Vue arrière d'une maison traditionnelle urbaine
Réalisation : MARC BOURGEOIS

II. La maison traditionnelle à ossature bois

A. Son assise

La région guyanaise subit les assauts des pluies lors de deux périodes de l'année. Pour faire face aux risques fréquents d'inondations, la création d'un socle en maçonnerie était nécessaire. Le soubassement permet de préserver la structure bois du rez-de-chaussée d'un sol souvent humide et inondable, mais également de surélever la maison par rapport à la voirie de deux ou trois marches rejoignant le seuil de la maison.

L'assise maçonnée est composée soit de briques pleines, soit de plots de pierre de taille. C'est la seule utilisation de l'élément minéral dans la construction guyanaise. Il était utilisé autrefois des roches latéritiques que l'on trouvait à l'affleurement et qui se façonnait facilement. Mais, leur difficile transport des carrières souvent éloignées, associé au manque de qualification de la main d'œuvre, a laissé le bois prendre l'ascendant pour devenir le matériau de prédilection pour l'ossature.



Photo n°11 : L'assise en pierre de taille

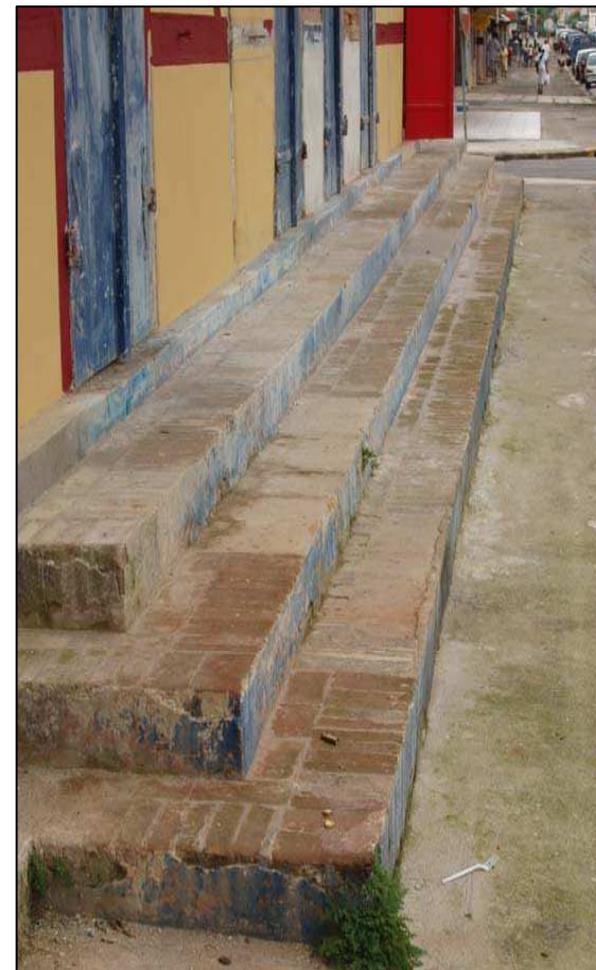


Photo n°12 : L'assise en briques

B. Son ossature

1. La structure porteuse

Outre les quelques exemples de maisons à arcades construites en briques qui ne représentent qu'une minorité, toutes les structures internes de construction et de soutènement sont caractérisées par une ossature en bois. Du fait de l'abondance du matériau dans les forêts environnantes et des différentes essences d'arbres ayant des spécificités mécaniques différentes, le bois a été privilégié au dépend de la pierre.

La maison traditionnelle cayennaise est une maison à ossature bois qui s'élève grâce à un réseau de poteaux-poutres assemblés entre eux par tenon-mortaise et chevilles en bois. Les différents éléments de jointure sont assurés par des entretoises, des goussets, des jambes de force ainsi que par des linteaux et des coins.

Cette ossature se dresse verticalement avec les pieds des poteaux enchâssés dans l'assise. Ils sont de section carrée de (12x12cm) et sont distribués et séparés de 0,70cm à 1,50m selon l'espace construit et selon le type de matériau de remplissage utilisé par la suite.

Généralement, l'ossature est coupée en deux sections longitudinales qui permettent de réduire la portée des poutres (pour le plancher à l'étage), d'assurer le contreventement ainsi que de créer un cloisonnement intérieur.

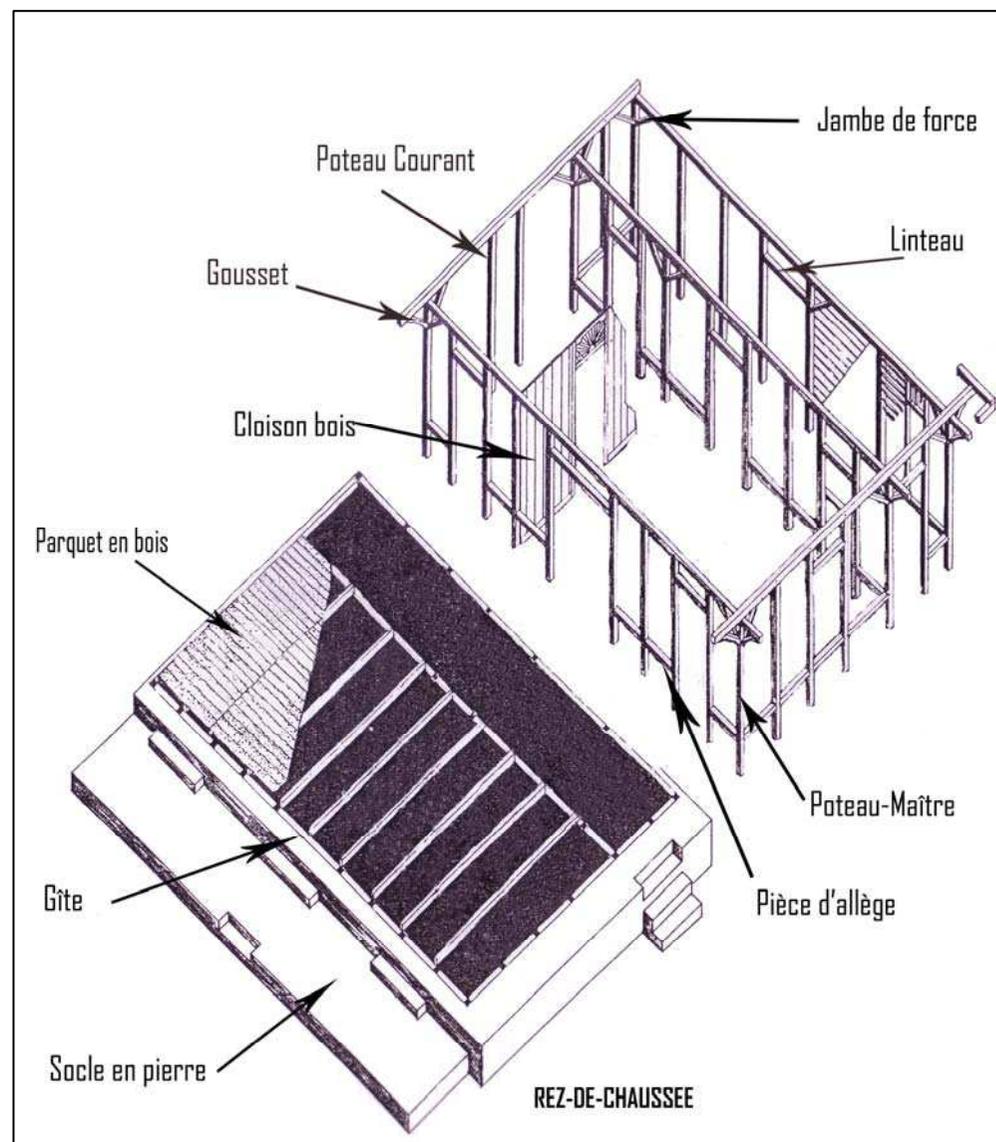


Figure n°12 : L'ossature bois de la maison créole

Réalisation : MARC BOURGEOIS

Source : *Le centre ancien de Cayenne*, JEAN-MICHEL MOREAU, A.R.U.A.G.

Malgré un niveau élevé pour une structure en bois, le système de maillage des poteaux-poutres n'est pas conséquent. Seuls les poteaux-mâtres (15x15cm), situés aux quatre angles de l'édifice ainsi qu'aux emplacements spécifiques de soutien et de maintien de l'ossature, assurent le rôle structurel.

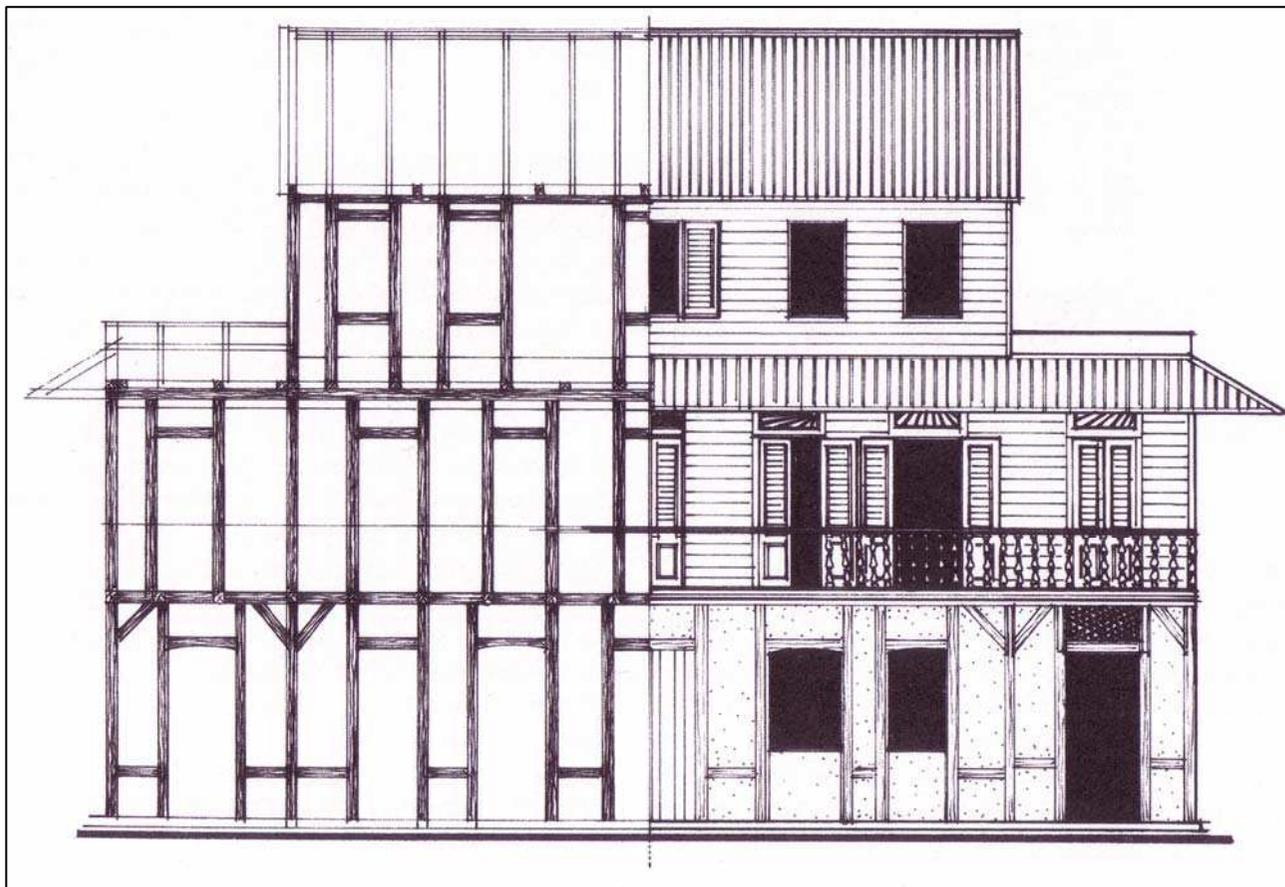
Aucune organisation régulière n'est observée quant au positionnement des autres poteaux de l'ossature. Ainsi, l'agencement des poteaux courants n'est pas forcément identique à l'étage et au rez-de-chaussée.

A cela s'ajoute les poutres de planchers (solives, lambourdes et gîtes) qui assurent également la stabilité de l'ensemble. Elles jouent également le rôle d'assise pour le plancher en bois ou de supports pour les saillies extérieures (balcons, auvents).

Malgré tout, sans agencement catégoriquement rigoureux, la structure interne est rigidifiée et stabilisée par les différents éléments de liaison et de jointure. L'assemblage ainsi finalisé, constitue une structure souple mais efficace contre les devers, le contreventement et tous mouvements de force (torsions, flexions et tractions) que peut subir une habitation construite en bois.

Les pièces d'ossature tiennent également lieu de dormants pour les ouvertures. Les linteaux et pièces d'allège (0,60m du sol environ) jouent un double rôle : celui de stabilité du bâtiment et de séparation avec les vides générés par les poteaux destinés à un remplissage afin de les distinguer du vide destiné aux percements (portes et fenêtres).

Figure n°13 : Le réseau des poteaux-poutres
Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.



2. Les niveaux de construction

La présence des niveaux sur les maisons cayennaises est expliquée par différentes réponses aux problématiques climatiques et urbaines. On rencontre donc des habitations de R.D.C. + 2 + combles aménagés. La hauteur par niveau est conséquente : elle dépasse les trois mètres au rez-de-chaussée et décroît avec les étages.

Pour réduire la masse d'air chaud au sol, il est nécessaire d'avoir un grand volume en hauteur pour permettre à l'air chaud de monter par des mouvements de convection qui sont les mêmes qui permettent à l'air plus froid de descendre. Ainsi la circulation d'air est favorisée par le nombre d'étages.

Le parcellaire ayant été divisé et réduit au cours de l'évolution de la trame urbaine, les maisons, ne pouvant s'étaler davantage dans la parcelle, ont eu besoin de se doter d'étages pour posséder des chambres. Le rez-de-chaussée est essentiellement réservé aux pièces de réception qui étaient primordiales dans la société cayennaise coloniale.

Il arrive toutefois que l'habitation possède un demi-niveau supplémentaire appelé attique, cette particularité architecturale correspond plus exactement à une surélévation de la toiture par rapport aux murs pour dégager un espace améliorant et augmentant la surface d'ouverture pour la ventilation.



Photo n°13 : R.D.C. + combles
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



Photo n°14 : R.D.C. + combles aménagés
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.

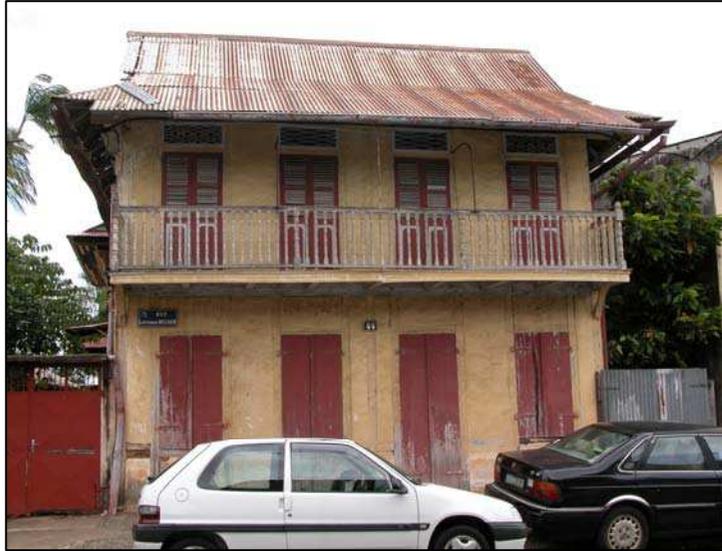


Photo n°15 : R.D.C. + 1 + combles
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



Photo n°16 : R.D.C. + 1 + combles aménagés
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



Photo n°17 : R.D.C. + 2 + combles
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.

Photo n°18 : R.D.C. + 2 +
combles aménagés
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



3. Détails typiques de l'ossature

a. Les goussets

Les goussets des maçonneries sont simplement équarris alors que ceux de l'ossature en bois sont cintrés. Ils ont une fonction de support au sein de l'armature en bois. Ce sont des pièces de renfort lors des jonctions entre les poteaux et les pannes sablières : soit ils assurent la stabilité des poteaux isolés soit ils reprennent en consoles les débords des poutres ou des solives.

Cette particularité qu'est le cintrage, correspond à une tradition de la charpenterie marine. La pièce de bois est sciée et évidée dans sa partie inférieure en opposition avec la partie supérieure qui reste droite. Cette technique permet d'alléger le bois tout en conservant le cœur de la pièce qui est effective dans le transfert et la répartition des charges. En revanche, les extrémités sont gardées intactes afin de ne pas fragiliser le tenon et l'assemblage qui en découle.

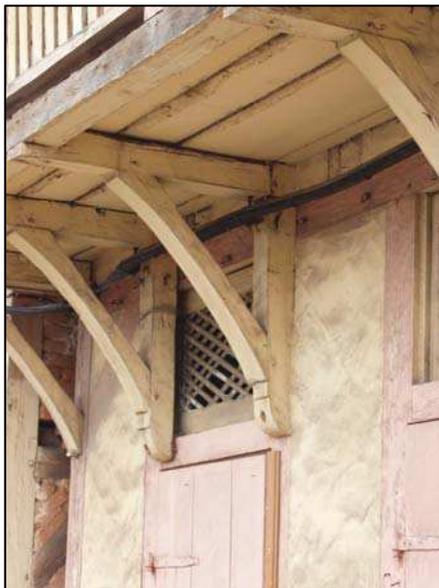


Photo n°19 : Gousset cintré



Photo n°20 : Gousset droit

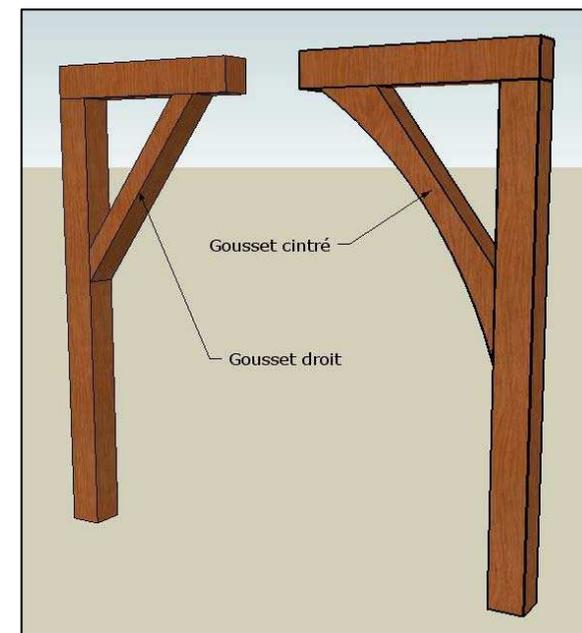


Figure n°14 : Les goussets : droits et cintrés
Réalisation : MARC BOURGEOIS

b. Les arcs

Sur la même base de conception, la pratique du cintrage sur les linteaux a donné naissance à des arcs. On trouve différents diamètres qui amènent jusqu'à l'arc parabolique.

Lorsque la portée est faible, l'arc est dit tendu (l'arc possède un grand diamètre) ; il est taillé dans une seule pièce de madrier avec une flèche égale au $\frac{1}{3}$ de la section (maximum). L'assemblage (tenon-mortaise) se fait sur la partie cintrée.

Lorsque la portée est grande, l'arc est dit plein cintré, ou s'en approche. La forme est décomposée en trois parties, en reprenant le principe des goussets mais adapté au linteau.



Figure n°16 : L'arc plein cintré
Réalisation : MARC BOURGEOIS

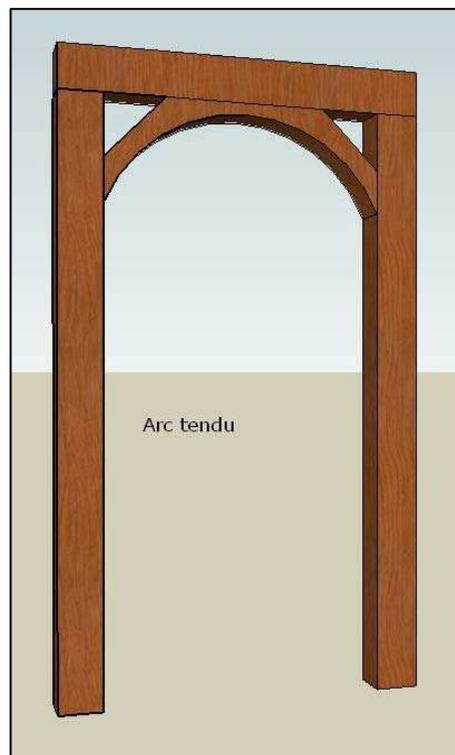


Figure n°15 : L'arc tendu
Réalisation : MARC BOURGEOIS



Photo n°21 : Un arc tendu servant d'ossature à un percement au rez-de-chaussée

4. Le remplissage des pans de bois

Afin de concentrer le matériau bois pour l'ossature du bâtiment, et afin d'améliorer les échanges thermiques, trois méthodes ont vu le jour pour remplir les espaces vides entre les poteaux composant la structure interne et externe de l'habitation :

- ✚ Le torchis : ce mélange de terre argileuse crue, de sable et de petits cailloux est jeté sur une armature de bois de golettes tressées. Il est alors tassé et lissé ; un enduit à la chaux très sableux assure la finition. Cette alliance de terre et de lattage de bois ne participe en rien à la résistance aux mouvements de force de l'habitation ;
- ✚ La brique creuse : c'est le remplissage le plus répandu dans le domaine de la construction. Elles sont empilées entre les poteaux de bois et ne sont que rarement laissées à jour : un enduit sableux à la chaux grasse vient les recouvrir (ainsi que parfois l'ossature extérieure en bois). Ce dernier est efficace pour empêcher l'humidité abondante dans les murs et éviter ainsi un craquellement suivi d'une fissuration des murs ;
- ✚ Les clins de bois : ce lattis de bois, composé de planches bouvetées ou jointives, est utilisé principalement pour les étages supérieurs de l'habitation et les façades de pignons. Ils ne sont que très rarement usités pour servir de remplissage des murs au rez-de-chaussée⁴.

Venant lié l'élément de remplissage avec l'ossature, la chaux grasse possède la propriété de durcir au contact de l'eau ; ce qui assure une excellente étanchéité aux matériaux auxquels elle est ajoutée. Ce liant hydraulique est mélangé au sable pour enduire extérieurement et intérieurement les briques des maçonneries.

Elle permet les échanges hygrométriques et évite les rétentions d'humidité dans les murs afin de prévenir les fissures grâce à ses propriétés élastiques. Elle défend également l'ossature en bois des attaques des moisissures et des champignons et donc protège du pourrissement les éléments porteurs.

Cette mixité des matériaux de construction et ce type d'ossature permettent à la maison traditionnelle d'être souple et légère. Cette structure est parfaite quant à sa stabilité. En effet, implantée sur des anciens sols marécageux, la ville de Cayenne ne pouvait se voir constituée de maisons avec une ossature lourde composée uniquement d'éléments minéraux ; c'est cette combinaison des matériaux qui est typique de la maison traditionnelle.

⁴ Les maisons étant en totalité en clins de bois sont devenues rares dans Cayenne.



Photo n°22 : Remplissage en clins de bois



Photo n°23 : Remplissage en brique pleine au rez-de-chaussée d'une maison en pleine réhabilitation



Photo n°24 : Remplissage en torchis (golettes de bois)

C. Son adéquation avec le climat

Une des caractéristiques fondamentales des maisons traditionnelles de Cayenne est la présence de plusieurs niveaux. La variance des hauteurs permet d'observer des habitations avec un niveau R.D.C. + 2 + combles aménagés. Cette spécificité, dans une structure avec une ossature en bois, est due à une nécessité d'aération et de ventilation de la maison.

La hauteur sous-plafond est importantes et décroît avec le nombre d'étages⁵. L'adaptation, dans cette mesure de conception, au climat guyanais était nécessaire pour permettre une meilleure ventilation des parties habitables. Cette hauteur voulue pour accentuer la ventilation se justifie par deux composantes universelles : l'air chaud monte en hauteur par un jeu de courants de convection et la vitesse du vent est de nature faible au niveau du sol. Viennent à s'ajouter aux hauteurs des plafonds les impostes qui permettent une aération, situés généralement au-dessus des ouvertures (portes, fenêtres).

D. Sa toiture

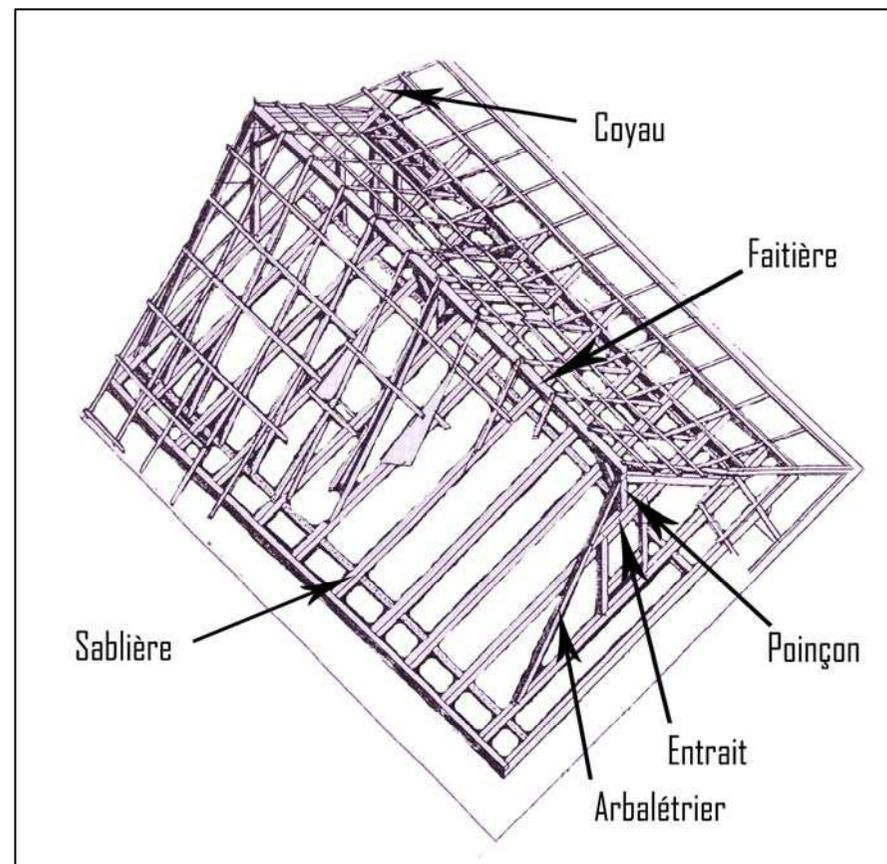
1. La charpente

Cet élément de construction représente le squelette du toit. Comme l'ossature de la maison, la charpente est composée uniquement de bois. Les assemblages des pièces maîtresses se fait grâce au système de tenon-mortaise, après que le bois ait été équarri. En revanche, les éléments composant les support des toitures et autres éléments de couverture, sont cloués et liés entre eux mais également avec la charpente.

Figure n°17 : La charpente du toit

Réalisation : MARC BOURGEOIS

Source : *Le centre ancien de Cayenne*, JEAN-MICHEL MOREAU, A.R.U.A.G.



⁵ Ce fait de conception ne correspond pas à l'architecture française classique.

2. Le toit

Le toit sert de protection contre deux principaux « agresseurs » : les précipitations qui lors des deux saisons de pluie sont très denses et importantes par rapport aux autres périodes de l'année, et le soleil qui échauffe l'habitation. En plus, de se prémunir contre ces deux types de contraintes, le toit doit utiliser le vent pour permettre l'aération et la ventilation de la majorité de la structure.

Ainsi, le toit guyanais est reconnaissable par ses fortes pentes (entre 35° et 45°) qui permettent d'évacuer l'eau très rapidement. Le fait que la pente soit forte augmente la surface de toit, permettant une meilleure répartition des charges et donc de réduire la taille et la portance des pièces de bois de la charpente. La pente de la toiture augmente avec la largeur de l'habitation. Elle est proportionnelle avec la portée des fermettes agencées dans le sens de la largeur.

A l'origine, les toits étaient en paille ou en feuilles de palmiers tressées. Deux incendies mémorables (XVIII^e siècle) obligèrent les autorités à préconiser l'utilisation de la tuile de bois (le Wapa). Puis selon les fortunes, la tuile en terre cuite fit son apparition. Dans la première moitié du XX^e siècle, ces matériaux furent remplacés par des tôles ondulées qui sont devenus, maintenant, le matériau de prédilection des toitures.

Un élément qui est aussi typique de la toiture guyanaise est le coyau. Cette légère avancée de toit avec un angle moins prononcé que la toiture principale, permet d'accélérer le ruissellement de l'eau, la projetant ainsi loin de l'assise de la maison, afin d'éviter le déchaussement de la maison.

Une toiture de faible pente engendrerait une chute d'eau droite à l'aplomb des façades, favorisant ainsi le suintement humide des murs, les moisissures et le pourrissement des fondations en bois des poteaux de l'ossature.

Ce dernier est présent sur les façades (avant, arrière) mais aussi sur les pignons ; ce retour de coyau protège les murs latéraux, surtout ceux exposés à l'Est, grâce à un débord conséquent (environ 1,50m). Les auvents intermédiaires, lorsque l'habitation possède plus d'un niveau viennent renforcer la protection des murs contre la pluie.

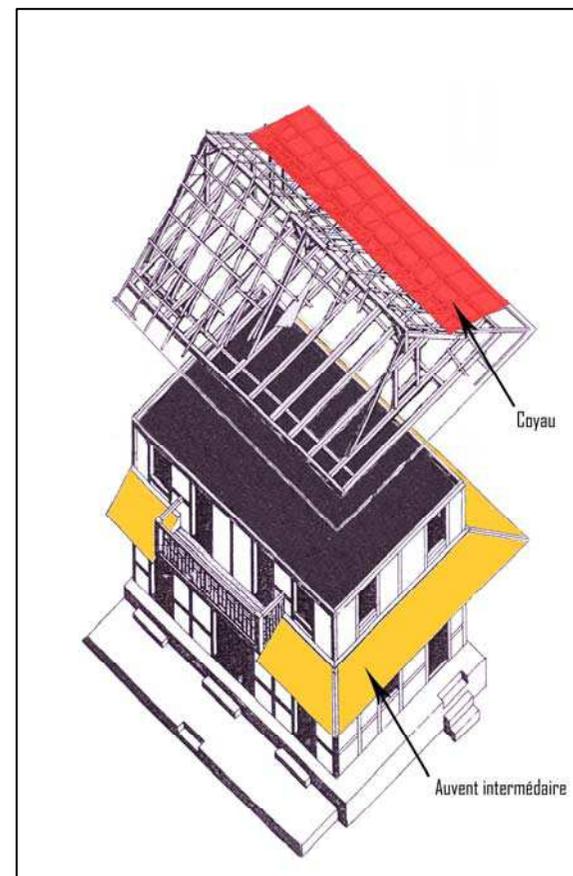


Figure n°18 : L'assemblage corps du bâtiment-charpente
Réalisation : MARC BOURGEOIS

Source : *Le centre ancien de Cayenne*, JEAN-MICHEL MOREAU, A.R.U.A.G.

Ces éléments de toiture ont aussi comme rôle de protéger de la chaleur que peuvent engendrer une longue exposition aux rayons du soleil. La tôle est un très bon conducteur thermique, et accumulent facilement la chaleur. L'aération des parties hautes de la toiture est donc nécessaire pour favoriser le renouvellement de l'air afin de conserver une température acceptable dans les parties habitables. Les combles, lorsqu'ils ne sont pas habités, ont ce rôle d'espace intermédiaire où s'emmagasine la chaleur issue de la tôle mais aussi provenant de l'ensemble de l'habitation puisque l'air chaud a tendance à monter par convection.

Ainsi, le grand volume que génère la forte pente de toiture et la charpente permet de stocker cette chaleur afin qu'elle se dissolve dans l'air ambiant. Et plus le matériau est conducteur, plus la déperdition de chaleur sera importante lors de la répercussion des rayons solaires sur la toiture. Pour faciliter les mouvements d'air et évacuer l'air chaud, le vent apporte ici son aide grâce aux espaces libérés par les interstices entre les débords de la toiture, les coyaux et la panne sablière de la charpente. Pour la partie haute de la toiture, le rôle d'évacuation de l'air est tenu par des ouvertures (chien assis, lucarne, mansardes, outeaux).

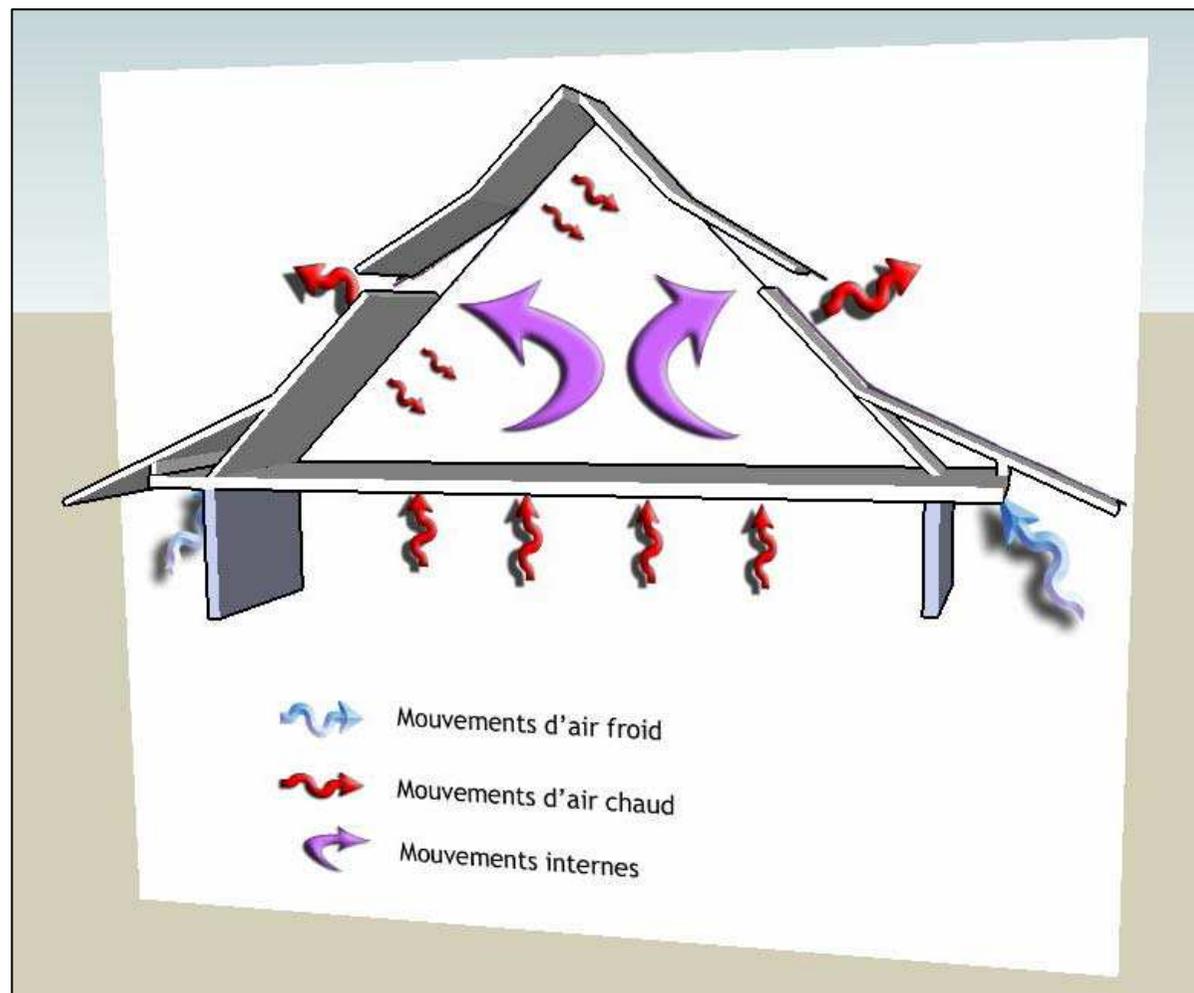


Figure n°19 : Schématisation des mouvements d'air au sein de la toiture
Réalisation : MARC BOURGEOIS

3. Les différentes configurations de toiture

Les observations faites sur les différentes habitations permettent de distinguer six types de configurations pour la toiture. Ainsi, s'instaurent certaines variantes dans le schéma structurel de la charpente ; ce qui démontre une variabilité dans les modes de construction mais une préservation des techniques d'ouvrage.

a. Le toit à une pente

Il existe des toits à une pente mais ils ne coïncident qu'à des constructions postérieures à l'habitation principale et sont correspondent généralement à des annexes étroites, à des garages ou à des appentis.

Photo n°25 : Toit à une pente



b. Le toit à deux pentes issues d'un même faîtage

Lorsqu'il y a double mitoyenneté (de chaque côté des pignons), aucun espace n'est libéré pour les retours de coyaux ou les débords latéraux. Le toit est alors constitué d'un seul faîtage continu. Rares sont ces toits, car la double mitoyenneté n'était pas pratiquée dans l'agencement des habitations et de leur parcelle.

Photo n°26 : Toit à deux pentes
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



c. Le toit à deux pentes avec retour en pignon sur un ou deux côtés

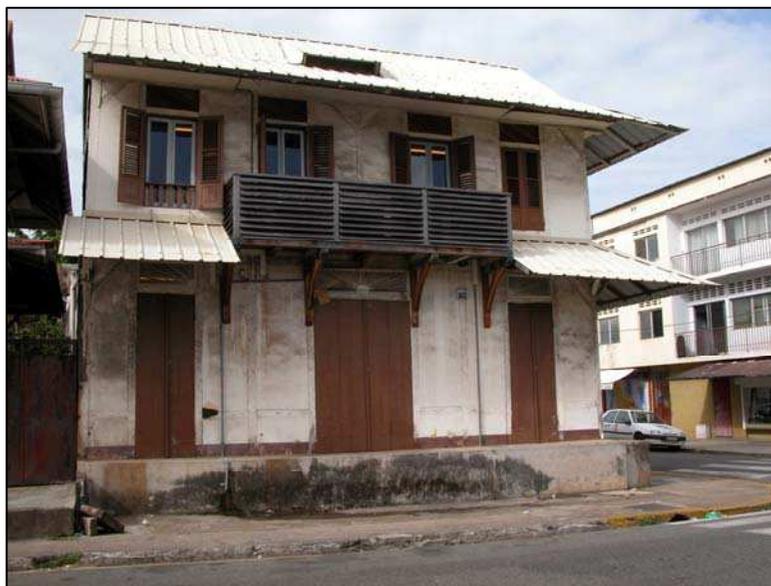
Ce type de toit correspond à la majorité du parc traditionnel d'habitation créole. Malgré les diverses tailles du parcellaire cayennais, les habitations possèdent pour la plupart un espace libre entre les murs de la maison et la limite de propriété. Ainsi, chaque pignon étant libre de tout autre bâtiment, il y a la place pour l'implantation des retours de coyaux et des débords.

Etant le style le plus répandu dans la construction traditionnelle, on peut sans problème affirmer que ce type de toit représente le toit guyanais, et dans une moindre mesure, le toit cayennais.

Du fait de l'implantation d'un bâtiment récent (fin du XXe siècle), la mitoyenneté oblige la transformation de la partie du toit concerné, pour obtenir le premier type de toiture énoncée. En effet, les lois de construction actuelles ne permettent pas le surplomb de la propriété voisine par des saillies telles que les auvents.



Photo n°27 : Toit à deux pentes avec retour en pignon
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



d. Le toit à trois pentes

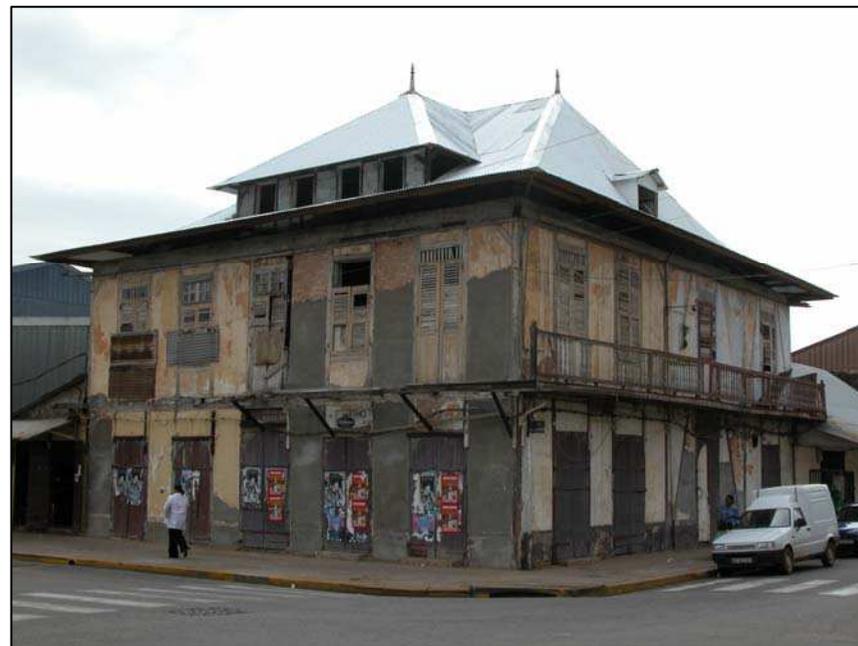
Ce type de toit concerne uniquement les habitations qui sont à l'angle d'une rue et possèdent une mitoyenneté sur le pignon opposé. Elles sont peu nombreuses dans le paysage cayennais. La partie du toit, à l'angle de rue, peut posséder un retour de coyaux alors que la partie du toit de l'autre pignon correspond à la première typologie de toit évoquée.

Photo n°28 : Toit à trois pentes d'une maison d'angle
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.

e. Le toit à quatre pentes

L'habitation possédant un tel toit est une habitation importante de par son volume. Elle possède ainsi plusieurs étages. Généralement, elle est ou a été, dans le passé, isolée des autres habitations empêchant ainsi les contraintes de la mitoyenneté rapprochée. Comme pour le modèle de toit à deux pentes avec retour en pignon, la construction est protégée sur les quatre façades par les auvents et les débords.

Photo n°29 : Toit à quatre pentes
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



f. Le toit à formes irrégulières ou complexes

Ces toits résultent d'une modification notable de la structure de la charpente au cours de l'évolution de la maison. Ils se trouvent la plupart du temps sur de grands bâtiments qui ont double vocation (commerces ou bureaux et habitations). Ils ne sont que ponctuels dans Cayenne ; mais il est intéressant de les noter. L'origine du toit, avant modification, provenait de l'un des quatre modèles de toitures cités précédemment.

Photo n°30 : Toit à formes irrégulières
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.

4. Les éléments de toiture

La toiture ne comporte pas que des éléments de recouvrement. Elle est composée d'une multitude d'éléments qui viennent renforcer le caractère architectural de la maison. Certains ont un rôle particulier au sein de la construction d'autres ont un rôle plus décoratif.

a. Lucarnes

Ces ouvertures sur les toits ont toutes des formes différentes et des rôles différents. Elles servent principalement à la ventilation et à l'éclairage mais ne prouvent que rarement la présence de combles aménagés⁶. Leur position sur la toiture est très variable. On peut ainsi les retrouver à l'aplomb ou en retrait de la façade, accrocher ou non au faitage.



Figure n°20 : Lucarne avec un garde-corps en fer forgé et un percement avec des vitres

Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.



Photo n°31 : Lucarne en bois sculpté et peint, couverte en tôles ondulées



Photo n°32 : Lucarne couverte en tôles ondulées vertes

⁶ A l'inverse des constructions métropolitaines, où la lucarne représente un niveau d'habitation supplémentaire.

Ce type d'ouvertures fonctionne essentiellement par paire et sont placées de façon symétrique par rapport à la médiane du toit. Si l'élément est seul ; il est également placé sur la ligne médiane. Elles sont généralement en bois mais elles peuvent avoir une partie maçonnée ou en pierre (construites au début du XXe siècle). Leur couverture correspond à un toit à deux ou trois pentes venant en pénétration dans la toiture principale avec un léger débord sur la partie frontale.

On distingue deux formes très répandues :

- ✚ Petites et étroites, lorsqu'elles font office d'orifice de ventilation et d'éclairage ;
- ✚ Hautes et larges, lorsque les combles font office de séchoir et de grenier. (Lorsque ces derniers sont aménagés, des détails ornementaux viennent agrémentés les boiseries, ainsi que les persiennes de ventilation)

b. Outeaux

Les outeaux ont exactement les mêmes caractéristiques fonctionnelles que les lucarnes au sein de la construction guyanaise. A la différence qu'ils sont de petite taille et ne servent que d'ouverture de ventilation et d'éclairage. Ils ont un toit à deux pentes et représentent une légère excroissance de la toiture principale.



Photo n°33 : Série de outeaux servant d'éclairage et de ventilation à des combles aménagés
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.

c. Chiens Assis

Au contraire des lucarnes et des outeaux, les chiens assis représentent un niveau habitable⁷. Ils occupent la moitié voire plus de la longueur de la façade et ont toujours au minimum deux ouvertures. Ils ont qu'un seul toit à une seule pente faible, dans le même sens que la toiture de la construction et ce dernier est relié au faîtage principal.

Comme les lucarnes et les outeaux, ils sont centrés sur la ligne médiane du toit et leurs ouvertures fonctionnent par paire. Composés de bois, ils sont plus ou moins discrets sur la toiture. Ils peuvent être en adéquation avec le reste de la structure ou défigurer le bâti en encombrant la totalité de la toiture.



Photos n°34 à n°36 : Différents types de chiens assis



⁷ (Dans la majorité des cas observés).

d. Tourelle

Cet élément est rare et particulier. Il se trouve uniquement à Cayenne sur une bâtisse⁸ à proximité de la zone du marché. Abordant une quadrature (2m x 2m), il possède un toit à quatre pentes et est positionné au milieu du faîtage. Percé par quatre fenêtres (une de chaque côté), son usage permettait de surveiller en surplombant les toits de la ville de Cayenne et prévenir des incendies qui étaient monnaie courante, en raison de la structure en bois des habitations.

Photo n°37 : La seule tourelle de Cayenne



e. Relevés

Positionnée à mi-hauteur du toit, l'ouverture mesure 30 à 40 cm environ sur 120 à 150 cm de long. Cette ouverture discrète permet une excellente aération et ventilation des parties hautes de la toiture, participant ainsi au renouvellement de l'air et à la dispersion de l'air chaud dans l'air ambiant.



Photo n°38 : Relevé sur un toit en tôles ondulées



Photo n°39 : Deux Relevés sur un toit en tôles ondulées

⁸ N° 11, Rue LOUIS BLANC.

E. Ses ouvertures

La circulation de l'air est nécessaire pour ventiler les différentes pièces de la maison. Au même titre que l'importante hauteur sous plafond, les raisons climatiques ont poussé les habitations à intégrer dans leur structure de nombreuses ouvertures.

En plus de la toiture, un autre élément vient ajouter à la caractéristique de la maison traditionnelle : c'est la multiplicité des ouvertures. Chaque ouverture possède un double rôle : aérer et ventiler, et embellir l'habitation.

On peut noter d'après les observations de la majeure partie des habitations une symétrie constructive qui se répète pour les différentes ouvertures du rez-de-chaussée et de l'étage.

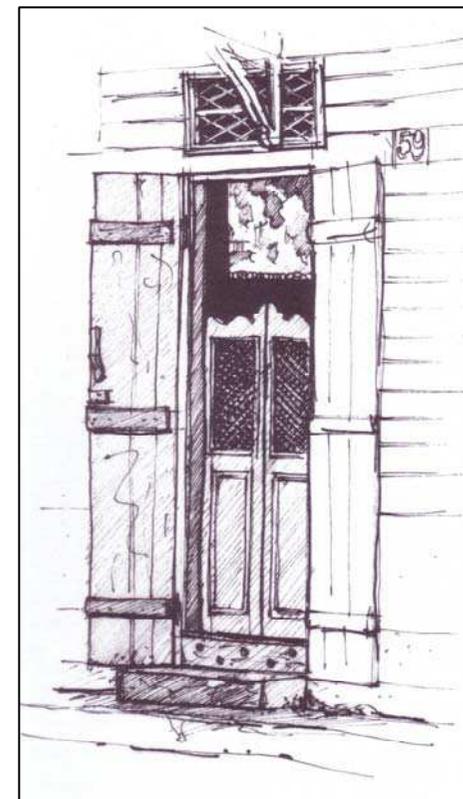
1. Les percements (portes et fenêtres)

En opposition à la maison coloniale qui est une structure lourde avec un nombre réduit d'ouvertures, les percements de la maison créole traditionnelle sont nombreux et occupent une surface importante de la façade avec une hauteur largement supérieure à celle rencontrée en métropole ; ils donnent ainsi une certaine légèreté à la maison.

a. Le rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée, on retrouve souvent la présence de plusieurs portes qui donnent sur la rue ; elles viennent s'ajouter aux fenêtres qui permettent d'éclairer les pièces. Encore une fois, selon la longueur de la façade, on constate une symétrie entre les ouvertures et les traits extérieurs de l'ossature de l'habitation. Il est à noter, que la présence de vitres est bannie⁹. Les percements observent des dimensions particulières : ils sont peu larges pour une hauteur importante.

Figure n°21 : Porte à double battants en bois
Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.



⁹ Elles ont fait leur apparition, ainsi que les fenêtres à châssis, sur certaines maisons en raison de l'arrivée de la climatisation dans les habitations.



Photo n°40 : Porte peinte à deux battants de bois avec ventelles semi-fixes, avec des volets pleins

Photo n°41 : Fenêtre à ventelles

Les fenêtres quant à elles sont souvent munies d'un dispositif de lamelles fixes ou semi-fixes avec une grille de bois posé sur un cadre. Des décorations du même type que ceux des portes viennent s'ajouter créant un type unique de décoration pour l'habitation.



Les portes sont souvent à doubles battants, en partie basse pleines et en partie haute avec des croisillons en bois peints à la place des « vitres métropolitaines » pour filtrer à la fois la lumière mais aussi pour ventiler. La partie haute est souvent travaillée avec des fresques en arabesques, reflétant ainsi le style de l'habitation. Elles sont constituées de volets extérieurs à persiennes fixes (lamelles de bois horizontales inclinées), en écharpes ou en croisillons de bois. Lorsque les portes sont fermées, il est impossible de voir l'intérieur de la maison ; ce qui permet de préserver l'intimité. Généralement, pour une question de sécurité, des barres métalliques ainsi que des volets à battants de bois, pleins au rez-de-chaussée, en ferment l'accès.

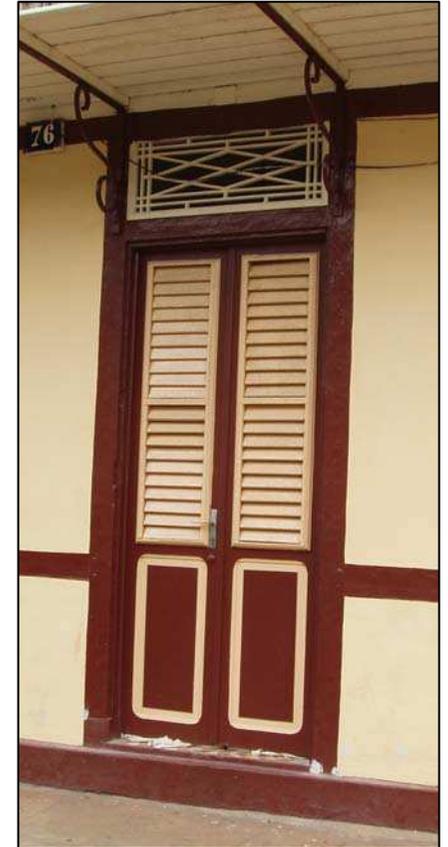


Photo n°42 : Porte peinte à deux battants de bois avec des volets à ventelles fixes

b. A l'étage

A l'étage, les ouvertures sont plus souvent à persiennes soit fixes soit mobiles dans un souci de ventilation. Les fenêtres ont une proportion verticale accentuée pour augmenter la ventilation des étages. Et lorsqu'il s'agit des portes, elles s'ouvrent alors sur le balcon ou sur la galerie (côté cour).

Concernant les volets, on retrouve une prédominance des persiennes également fixes ou orientables qui peuvent se mouvoir soit individuellement soit collectivement grâce à un système ingénieux d'ouverture.

S'inspirant de celui du balcon, le garde-corps des fenêtres est souvent réduit à la simple forme de balustre en bois découpé ; on le trouve plus rarement en barreaudage vertical en fer forgé ou fonte. Il s'inscrit alors dans l'embrasure de la fenêtre et n'est plus visible lorsque le volet extérieur est fermé.

Figure n°22 : Porte avec des volets en ventelles
Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.

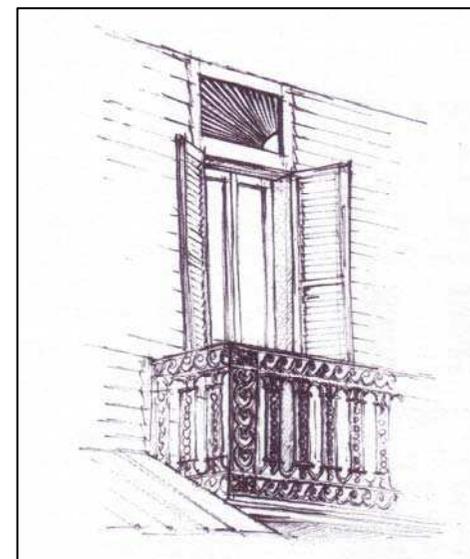


Photo n°43 à n°45 : Percements à l'étage avec des volets à persiennes fixes et semi-fixes



2. L'imposte

Dans la partie supérieure et dans la continuité des percements (portes et fenêtres), une ouverture en menuiserie permet la ventilation : l'imposte. C'est un des éléments fondamentaux qui rendent la maison traditionnelle guyanaise si caractéristique ; elle reçoit un soin tout particulier sur le plan décoratif. Peu de maisons traditionnelles n'en possèdent pas.

L'imposte joue un rôle majeur dans l'aération de la maison : elle laisse circuler l'air librement tout en filtrant la lumière, même si les portes et les fenêtres restent fermées. Au rez-de-chaussée, elle joue son rôle pleinement. En revanche à l'étage, elle reste présente pour compléter l'action des persiennes. On la retrouve également à l'intérieur des maisons permettant un échange d'air entre les différentes pièces encore une fois pour améliorer la circulation des mouvements d'air.

Les impostes abordent une très grande diversité dans les formes décoratives. Les plus simplistes sont composées de lames verticales ou horizontales, mais la structure que l'on retrouve le plus couramment est le treillis à mailles (losanges ou carrés) ou en croisillons. Celles qui portent un certain intérêt sont celles représentant des soleils. Toutes les positions de l'astre sont représentées dans le percement. De même de nombreuses figures sont réalisées sous l'inspiration du sculpteur : formes végétales ou animales, entrelacs, formes géométriques diverses,...

Le matériau le plus usité est sans conteste le bois ; mais, il arrive que certaines impostes soient en fer forgé. On retrouve des similitudes dans l'architecture antillaise et caribéenne, cependant jamais avec une telle fréquence d'utilisation.

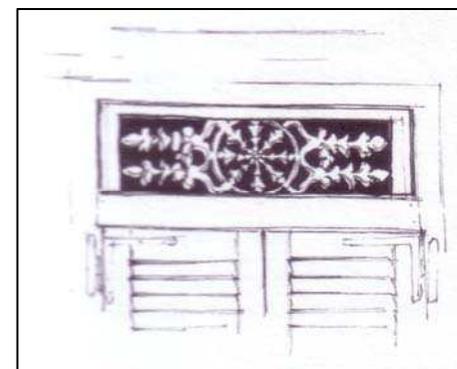


Figure n°23 : Imposte sculpté

Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.



Photo n°46 : Imposte à croisillons bois
(le plus répandu)



Photo n°47 : Imposte en bois sculpté



Photo n°48 : Imposte en fer forgé en forme de soleil



Photo n°49 : Imposte en fer forgé
(rare)

3. La galerie

La galerie est un autre des éléments de composition de l'architecture guyanaise. Elle est quasiment toujours présente dans les habitations à étages mais sous diverses apparences. Sa fonction première correspond à la distribution horizontale des pièces et verticale lorsqu'il y a l'incorporation d'un escalier dans le bâtiment. A l'étage, elle prend la forme d'un palier de distribution des chambres. En revanche, elle n'est pas forcément présente dans les habitations ne possédant qu'un étage. Sa position dans le corps de l'habitation est généralement centrale et occupe les $\frac{3}{4}$ de la longueur de la façade. On retrouve la galerie soit sur la façade de rue soit sur la façade donnant sur la cour, même si la plupart des galeries donne sur la cour laissant la façade sur rue aux balcons. Cependant, elle n'est jamais sur la façade en pignon. C'est également un espace étroitement associé à la vie familiale et privée, en plus d'être un espace de transition privilégié ; car la réception des visiteurs s'effectue dans la galerie, lorsque cette dernière est au rez-de-chaussée, qui permet le contact direct avec la cour.

Lorsque la galerie donne sur la rue, elle tente au maximum de conserver le caractère discret et privé de son utilité en arborant des persiennes sur toute sa longueur et sur toute sa hauteur. Celles qui restent ouvertes ont en revanche peu de protection. Par opposition, la galerie reste ouverte lorsqu'elle donne sur la cour ; elle a alors le rôle de lieu social en assurant de l'ombre et en abritant des pluies abondantes.

Photo n°50 : Galerie avec persiennes, donnant sur la rue
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



4. Le balcon

a. La structure

Cette saillie prolonge généralement le premier étage de la façade de rue. Sa représentation sociale est très forte dans la société créole. C'est le lieu de sociabilité et de socialisation. Il correspond à une adaptation du modèle urbain européen dont lequel les créoles s'en sont accaparés l'usage. En tant que prolongement du plancher de l'étage, il ne dépasse jamais le débord du toit ou de l'auvent qui le surplombe et permet ainsi de dominer la rue et de se montrer. Accessoirement centré au milieu de la façade pour les habitations isolées et sur tout le long de la façade pour les maisons mitoyennes, il sert de devanture de l'habitation. Pour les habitations en angle de rue, le balcon investi également les deux côtés des façades.

Il est constitué de deux principaux éléments :

- ✚ L'assise composée d'un plancher en lattes de bois, soutenue par les solives du plancher du premier étage avec ou sans l'aide de consoles en bois (goussets), en fer forgé (volute en forme de « S ») ou en fonte moulée (formes épaisses et travaillées).
- ✚ Le garde-corps est la partie la plus apparente et la plus décorée du balcon. Essentiellement en fer forgé et en fonte, il participe activement à l'ornementation et au décorum de l'habitation.

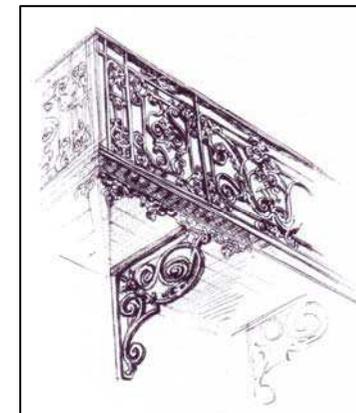


Figure n°24 : Détails du garde-corps et d'une console en fer forgé
Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.



Photo n°51 : Console en fer forgé

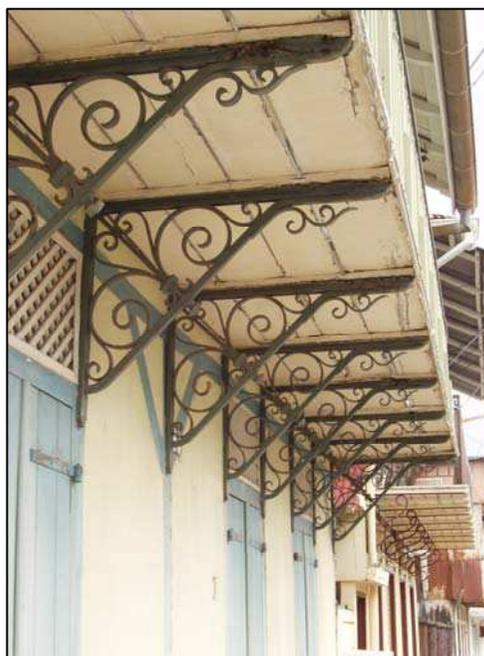


Photo n°52 : Console en fer forgé



Photo n°53 : Console en fonte

b. Le garde-corps

Le garde-corps est l'élément visible et le plus représentatif du style du balcon. Le fait que l'ornementation soit développée permet de mettre en évidence la richesse de l'habitation et de ses habitants.

En bois, on le retrouve souvent sous forme de barreaux tournés verticaux au niveau de la balustrade, mais également sous forme de barreaux carrés verticaux posés avec une des arêtes de face. De nombreuses variations dans la forme du barreau tourné permettent de créer un style individuel à chaque balcon. Le style tourné vertical n'est pas sur la majorité des garde-corps ; on retrouve des persiennes. Ces lames de bois sont inclinées et espacées permettant une ventilation. Ce modèle de protection a évolué et s'est inspiré de celui des galeries, pour conserver l'intimité que procure ce type de balcon.

En fer forgé, le garde-corps consiste à un barreaudage vertical, plus ou moins décoré grâce à des volutes ou à des circonvolutions. Leur réalisation est simpliste mais montre toutefois un certain savoir-faire des artisans locaux qui le travaille.

En fonte moulée, c'est un produit d'importation qui présente des motifs diversifiés et riches mais qui contrastent nettement avec le reste de la maison qui arbore une simplicité structurelle.



Photo n°54 : Balcon avec un garde-corps en bois à persiennes



Photo n°55 : Balcon avec un garde-corps en bois à barreaux tournés



Photos n°56 à n°61 : Différents styles de motifs des garde-corps en fer forgé

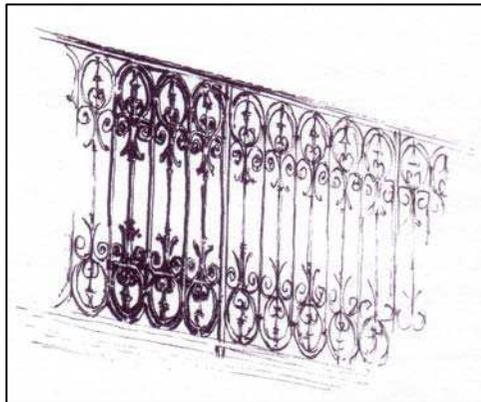
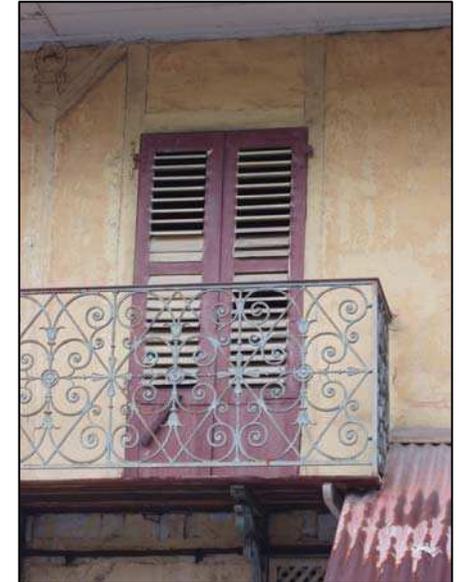


Figure n°25 : Garde-corps en fer forgé
Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.



F. L'ornementation

Les détails ornementaux sont des éléments primordiaux de l'architecture traditionnelle guyanaise. Ils viennent adoucir une structure qui peut paraître brute par les aspects générés par le bois et la brique et apportent une touche d'originalité et de décoration à l'habitation. Tous les éléments structurels de la maison : les percements (portes et fenêtres), les impostes de ventilation, le balcon et la galerie, le toit et ses dérivés sont prétextes à un travail plus soigné et plus recherché de décoration et d'ornementation de l'ossature originelle. Ils servent de support aux menuiseries, ainsi qu'aux fers forgés qui sont travaillés minutieusement par les artisans locaux et sont librement inspirés des traditions guyanaises liées à la nature ; ils représentent les éléments ornementaux principaux.

On observe ainsi des frises en fer forgé ou en bois venant habiller le bas des garde-corps ou les rives de pignon ; ou bien encore des frises de tôles ou de zinc le faitage de certains toits. Au même titre, des piques ou des lancéoles en zinc viennent coiffer les pointes des croupes sur les toits à trois ou quatre pentes¹⁰.

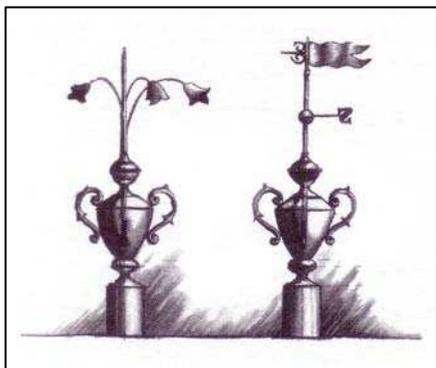


Figure n°26 : Lancéoles

Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.

Photo n°62 : Lancéole en zinc



Photo n°63 : Lancéole en zinc et frise sculptée en bois

Photo n°64 : Frise en zinc et lancéoles



¹⁰ Ces éléments de décor ont aussi la fonction de faire l'étanchéité à ce point de rencontre entre les trois toits.

Autant de détails subtils démontrent que la maison est devenue bien plus qu'une habitation adaptée au climat, c'est un foyer, un lieu de vie. Les habitants se sont appropriés cette construction en la décorant de manière originale pour la distinguer des autres. Même si l'ossature originelle est quasiment identique pour les maisons d'une même génération, elles sont toutes différentes de leur voisine. Ainsi le décorum permet d'afficher son originalité et de se différencier de son voisin. La structure répond évidemment à des contraintes climatiques, mais la fantaisie des décorations, qui peut paraître inutile dans d'autres architectures, a été mise en valeur dans cette architecture locale. Cette maison est un lieu de vie adapté à la culture guyanaise.

Avant tout, la maison traditionnelle urbaine cayennaise est profondément créole, adaptée parfaitement au climat, élaborée par et pour ses habitants et est complètement intégrée dans le paysage urbain. C'est un refuge face au climat rigoureux de la Guyane, un lieu de convivialité et de rencontre. Reflet de l'évolution de la ville et de son architecture urbaine, elle est devenue un des emblèmes de la culture créole. Son aspect léger révèle, en réalité, une réflexion efficace sur les méthodes et techniques de construction de structures bioclimatiques conçues pour faire face aux éléments climatiques particuliers que sont le soleil et la pluie.



Photos n°65 à n°68 : Maisons traditionnelles urbaines
Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.



MARC BOURGEOIS, D.A. ECOLE POLYTECHNIQUE DE TOURS, 2006
CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CRÉOLE GUYANAIS
TYPOLOGIE DE L'HABITAT TRADITIONNEL CRÉOLE GUYANAIS EN MILIEU URBAIN



Photos n°69 à n°72 : Maisons traditionnelles urbaines



L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE RURAL à MANA

Les observations et les analyses réalisées sur l'habitat rural de Mana révèlent de nombreuses similarités avec les maisons traditionnelles urbaines de Cayenne. Malgré la construction plus récente des différentes unités d'habitations par rapport à la structure première de Cayenne, elles ont évolué de façon différente mais selon la même échelle.

Les deux structures urbaines-rurales ont toujours été deux antagonistes qui possèdent toutefois de nombreux rapprochements surtout sur le plan architectural. Il est intéressant de s'interroger à travers la description de l'habitat rural, sur l'évolution du modèle architectural rural vers le modèle urbain. De nombreuses maisons ont adoptées le style urbain ; et leur définition concernant les éléments la composant, a été modifiée¹¹.

Toutefois de nombreux éléments structurels et architecturaux étant similaires avec l'analyse précédente, ils ne seront pas réinterprétés. Des références seront alors notées pour le renvoi de l'information.

I. Son insertion dans le parcellaire de Mana

Le parcellaire de Mana possède une rectitude et linéarité fonctionnelle. Ce dernier, créé par l'attribution de parcelles aux exploitants agricoles (colons et esclaves libérés), au fur et à mesure de leur arrivée, montre des similitudes quant à l'organisation spatiale avec celui de Cayenne. Pourtant, la densité n'est pas la même et les îlots rectangulaires approchant la quadrature du carré, ont une structure interne beaucoup plus lâche. On pourrait alors penser que l'unité d'habitation exploite au maximum la parcelle dans laquelle elle s'inscrit ; mais le phénomène est inverse.

Les maisons ont pour la majorité d'entre elles une petite superficie et laisse ainsi le reste de la parcelle au jardin et dépendances. De nombreuses dents creuses permettent ainsi de rendre le parcellaire plus perméable.

¹¹ Se reporter à la définition de l'habitat urbain concernant ces maisons.

L'insertion de la maison se fait donc naturellement au sein de sa parcelle. Elle est toujours de plain-pied par rapport à la voie ; et lorsqu'elle est inscrite dans une parcelle d'angle d'îlot, elle se place à l'angle. Il n'y a quasiment pas de mitoyenneté voire de double mitoyenneté.

Il se peut que sur une même parcelle, on trouve plusieurs habitations qui soient occupées par des familles différentes : le partage de l'espace parcellaire est alors commun, ou séparé par quelques tôles ondulées. Le jardin et la cour ont les mêmes fonctions que pour une habitation urbaine¹², à la différence que leur rôle dans la vie sociale créole y est accru. Les dimensions de la maison étant modestes, l'espace intérieur ne sert que de lieu de repos alors qu'au contraire le lieu de sociabilité et de socialisation se situe à l'extérieur de l'habitation. Ainsi, la maison rurale ne possède que rarement d'étages (qui sert pour les chambres en milieu urbain), puisque les chambres sont regroupées au rez-de-chaussée autour parfois d'une pièce de séjour.

Le style architectural d'une maison ne diffère pas énormément de sa voisine. Elles sont toutes construites quasiment à l'identique. Les variantes que l'on peut observer correspondent aux modifications apportées par le propriétaire ou le constructeur au moment de la construction ou de son entretien. Ceci permet de mettre en évidence la cohérence architecturale de la maison rurale. Toutefois, il existe quelques maisons importantes à Mana qui avaient été construites pour les dignitaires ; elles se caractérisent évidemment par le style urbain, prenant l'exemple des grandes maisons de Cayenne.

L'organisation est tout à fait caractéristique de cette architecture d'outremer ou le climat est un élément majeur à prendre en compte ; les problèmes de ventilation optimale du volume construit et de la protection solaire ont été résolus par un vaste comble ventilé et par l'utilisation maximale du bois, avec une galerie ainsi qu'un noyau central habitable restreint, limité à une stricte nécessité.

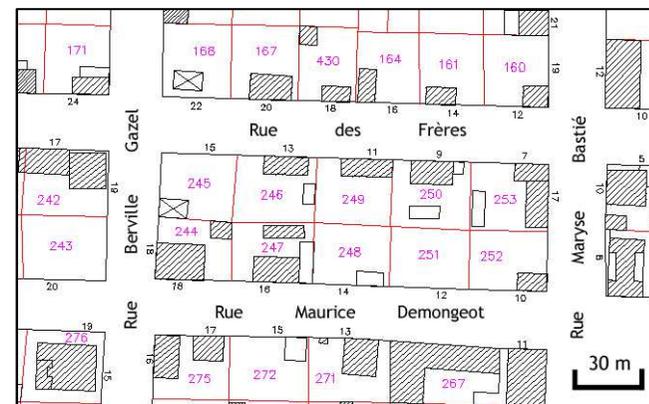


Figure n°27 : Zoom sur un îlot du parcellaire de Mana
Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane



Photos n°73 et n°74 : Maisons traditionnelles rurales

¹² Se reporter au rôle de la cour dans l'habitat urbain. Cf. p.11 et p.12.

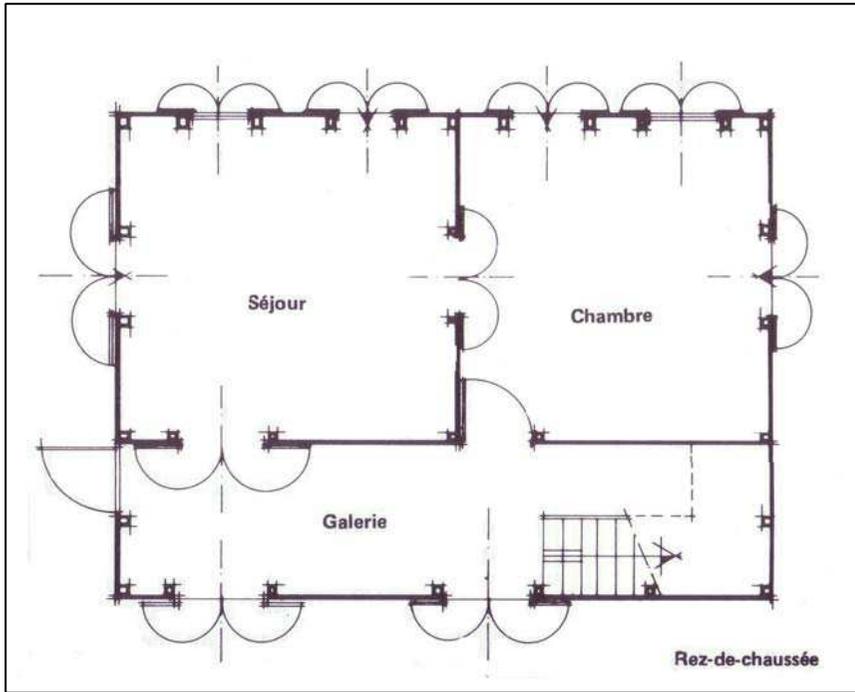


Figure n°28 : Plan du rez-de-chaussée
 Source : Conseil en Architecture et en
 Urbanisme de l'Environnement de Guyane

Figure n°29 : Plan des combles aménagés
 Source : Conseil en Architecture et en
 Urbanisme de l'Environnement de Guyane

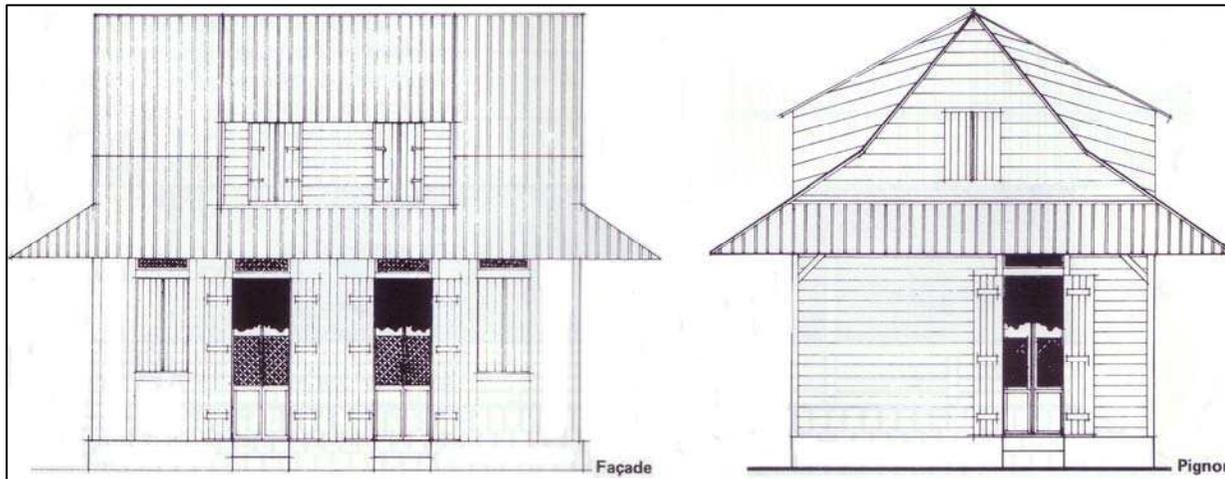
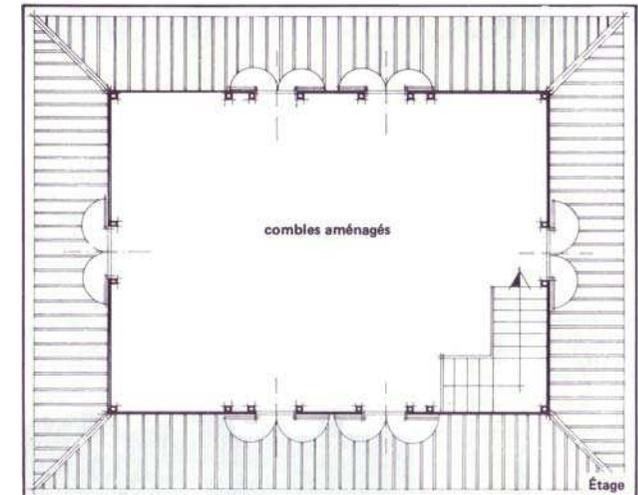


Figure n°30 : Elévation d'une maison
 traditionnelle rurale
 Source : Conseil en Architecture et en
 Urbanisme de l'Environnement de Guyane



Figure n°31 : Vue avant d'une maison traditionnelle rurale
Réalisation : MARC BOURGEOIS



Figure n°32 : Vue arrière d'une maison traditionnelle rurale
Réalisation : MARC BOURGEOIS

II. La maison traditionnelle à ossature bois

A. Son assise

Photo n°75 : Assise en briques recouverte d'un enduit grossier



A l'image de ses grandes sœurs urbaines, l'habitation rurale possède une assise en maçonnerie la surélevant. La pierre étant hors de portée pour le type de population de Mana, les premiers habitants ont dû utiliser la brique pleine pour façonner le socle de leur maison. Mana étant implantée en bordure de la rivière du même nom, les inondations étaient fréquentes et les faibles maisons se devaient d'être protégées par une structure résistante aux intempéries. Les premières constructions avaient un soubassement en bois et les poteaux directement enfoncés dans le sol. Après plusieurs années, le bois de l'ossature pourrissait et provoquait des effondrements. Ainsi la maison repose sur une assise en briques et l'on y accède par quelques marches, l'isolant de la rue.

B. Son ossature

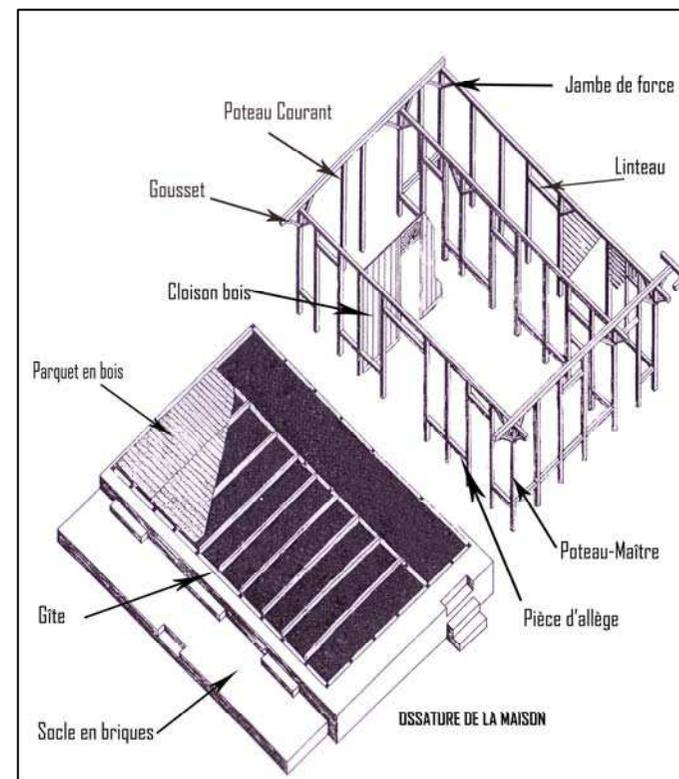
1. La structure porteuse¹³

La structure interne de la maison rurale est simplifiée au maximum et utilise de façon optimale le bois. Elle suit toutefois le même maillage de poteaux-porteurs que les maisons urbaines. Les composantes de l'ossature porteuse sont les mêmes que pour le rez-de-chaussée de l'habitat urbain. Toutefois les volumes construits sont moindres, ce qui influe sur le nombre de poteaux et sur leur espacement qui se trouvent alors réduits au moins d'1/3.

Figure n°33 : Les éléments composant l'ossature bois

Réalisation : MARC BOURGEOIS

Source : *Le centre ancien de Cayenne*, JEAN-MICHEL MOREAU, A.R.U.A.G.



¹³ Se reporter à l'assemblage de la maison urbaine. Cf. p.21.

Le bois domine encore l'ensemble de la structure. Les assemblages sont les mêmes malgré une structure légèrement moins rigide que celle urbaine. En effet, l'ossature n'a pas à supporter d'étages ; ce qui lui confère une certaine « légèreté ». Les poteaux restent tout de même de la même dimension (le savoir-faire de construction étant très peu modifié).

Ainsi, on retrouve les mêmes éléments d'assemblages (tenons-mortaises-chevilles en bois) et de jointure (goussets, entretoises, jambes de force, linteaux,...).

Ne possédant pas forcément un étage, le transfert des forces provenant de la charpente et du toit est mieux réparti sur les différents poteaux. Les poteaux-mâtres (d'angle) continuent toutefois à assurer la stabilité de l'ossature.

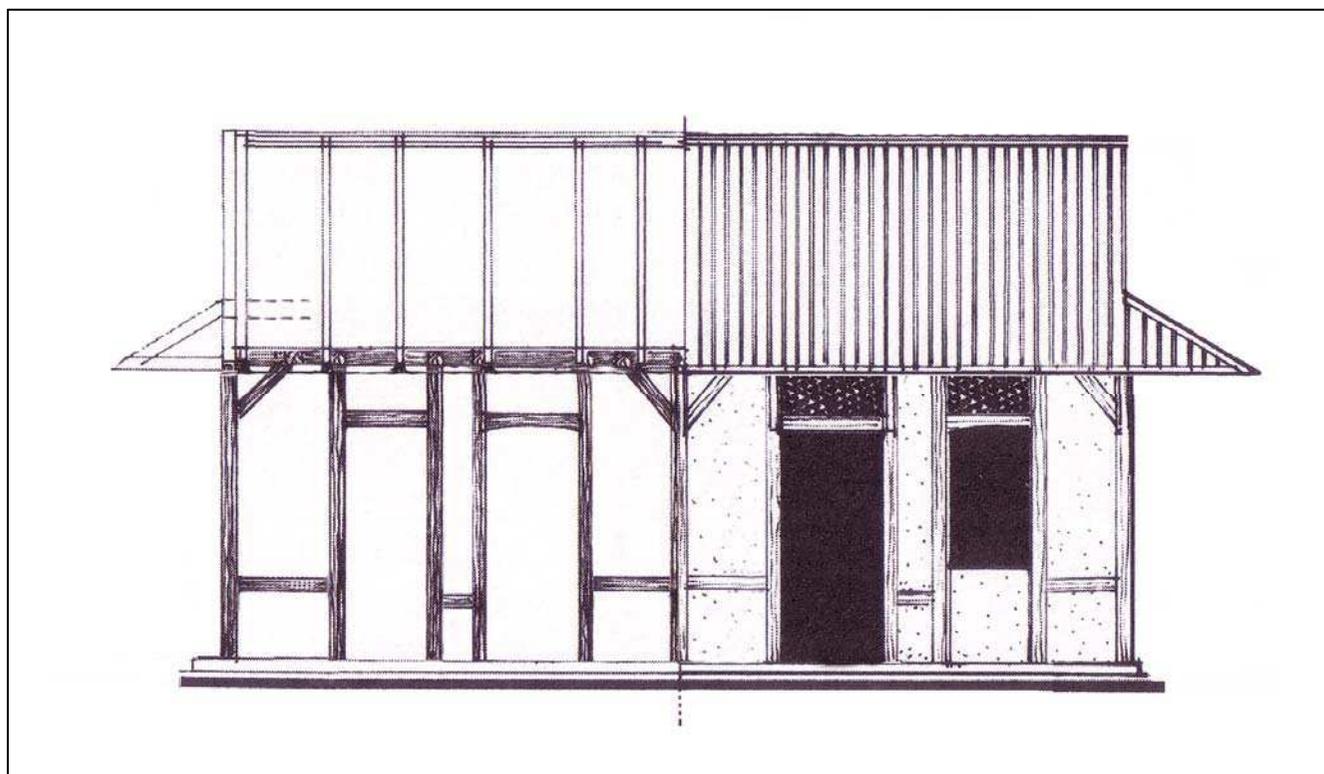


Figure n°34 : L'ossature bois de l'habitation rurale

Réalisation : MARC BOURGEOIS

Source : *Case Mo Pei*, REMI AUBURTIN, C.A.U.E.

2. Les niveaux de construction

La maison rurale était habitée par des exploitants agricoles ou d'anciens esclaves. L'étage représente le « niveau de noblesse » ; seules les constructions importantes disposent d'un étage. Lorsque la maison rurale s'est vue dotée d'un niveau complet, elle s'est agrandie et a adopté le style urbain, avec les éléments résultants : balcons, auvents intermédiaires,...

L'espace dégagé par la charpente s'est vu au fur et à mesure investi pour être aménagé. Les combles font donc office de niveau supplémentaire, leur présence est généralement signalée par la présence de fenêtres insérées dans un chien assis. Ces ouvertures permettent ainsi de ventiler et de créer des mouvements d'air afin de renouveler l'air chaud, mais aussi d'éclairer cette partie de l'habitation.

Il arrive toutefois que l'habitation possède un demi-niveau supplémentaire appelé attique, cette particularité architecturale correspond plus exactement à une surélévation de la toiture par rapport aux murs pour dégager un espace pour améliorer et augmenter la surface d'ouverture pour la ventilation.



Photo n°76 : R.D.C. + toit

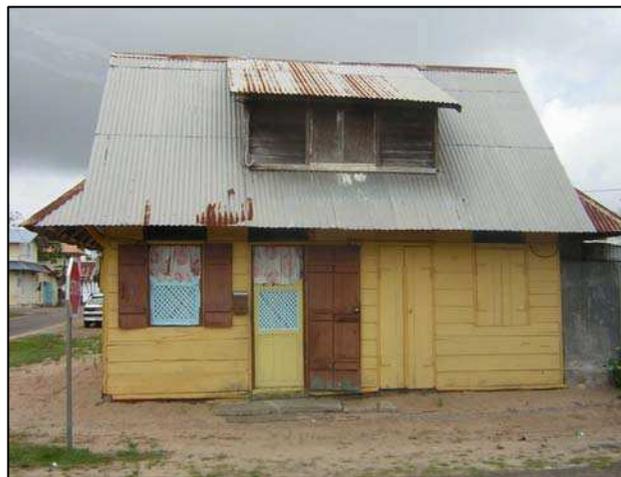


Photo n°77 : R.D.C. + toit +
combles aménagés



Photo n°78 : R.D.C. + 1 + toit

3. *Détails typiques de l'ossature*

Concernant les éléments de jointure de l'ossature de bois, le système est identique de celui rencontré dans les maisons urbaines. Leur utilisation ne diffère pas : les goussets, jambes de force, ou autres entretoises possèdent le même rôle de support, de transfert et de répartition des charges.

En revanche, il est beaucoup plus rare de voir des arcs qui sont destinés à soutenir des éléments structurant la galerie. Ils sont alors remplacés par des linteaux.

A l'instar du monde urbain, le cintrage n'était pas une pratique courante dans le monde rurale. Le bois était utilisé rapidement sans réelle préparation.

4. *Le remplissage des pans de bois*

Afin de concentrer le matériau bois pour l'ossature du bâtiment, et afin d'améliorer les échanges thermiques, trois méthodes ont vu le jour pour remplir les espaces vides entre les poteaux composant la structure interne et externe de l'habitation :

- ✚ Le torchis : ce mélange de terre argileuse crue, de sable et de petits cailloux est jeté sur une armature de bois de golettes tressées. Il est alors tassé et lissé ; un enduit à la chaux très sableux assure la finition. Cette alliance de terre et de lattage de bois ne participe en rien à la résistance aux mouvements de force de l'habitation ;
- ✚ La brique creuse : elles sont empilées entre les poteaux de bois et ne sont que rarement laissées à jour : un enduit sableux à la chaux grasse vient les recouvrir (ainsi que parfois l'ossature extérieure en bois). Ce dernier est efficace pour empêcher l'humidité abondante dans les murs et éviter ainsi un craquellement suivi d'une fissuration des murs. Les briques ne sont pas le matériau de remplissage de prédilection dans la construction rurale, leur utilisation coûtant plus chère ;
- ✚ Les clins de bois : ce lattis de bois facile à installer, composé de planches bouvetées ou jointives, est utilisé pour toute la partie de la maison. Ils se retrouvent sur la majorité des maisons rurales. Ils sont souvent peints à la fois pour mettre une touche de couleur personnalisée à la construction mais aussi pour protéger le bois des agressions de la pluie. En revanche ils le sont beaucoup moins au niveau des chiens assis.

Lorsque la maison dispose d'un étage, le rez-de-chaussée est soit en torchis ou en briques creuses, alors que l'étage est toujours en bardages bois (clins).

Venant lié l'élément de remplissage et l'ossature, la chaux grasse possède la propriété de durcir au contact de l'eau ; ce qui assure une excellente étanchéité aux matériaux auxquels elle est ajoutée. Ce liant hydraulique est mélangé au sable pour enduire extérieurement et intérieurement les quelques maçonneries ou renforcer les éléments de remplissage.

Elle permet les échanges hygrométriques et évite les rétentions d'humidité dans les murs afin de prévenir les fissures grâce à ses propriétés élastiques. Elle défend également l'ossature en bois des attaques des moisissures et des champignons et donc protège du pourrissement les éléments porteurs.



Photo n°79 : Torchis sous enduit



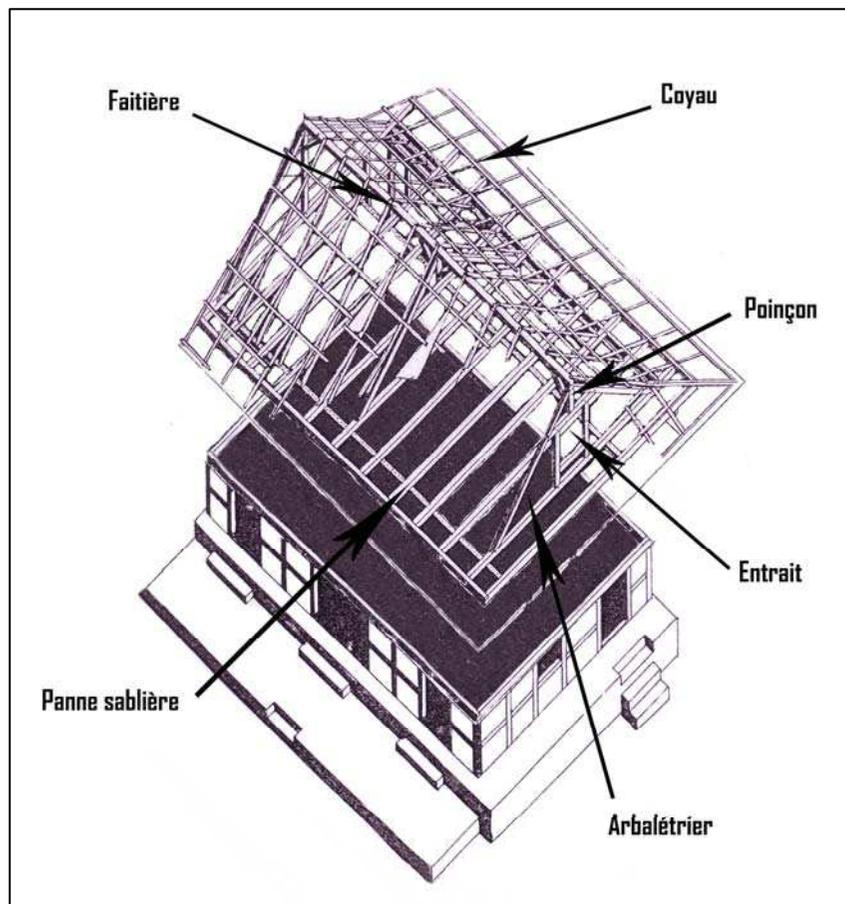
Photo n°80 : Clins en bois peints

Photo n°81 : Remplissage en briques creuses d'une maison à étage



C. Son adéquation avec le climat

Malgré une quasi-absence de niveau supplémentaire, la maison rurale n'est pourtant pas démunie pour remédier aux problèmes des fortes chaleurs. La légèreté des matériaux utilisés, l'utilisation au maximum des combles, les ouvertures, la galerie, ainsi que les impostes sont autant d'éléments qui permettent les mouvements d'air. De plus, la vie sociale rurale s'effectuant à l'extérieur, la maison n'a qu'un rôle de protection et lieu de repos pendant la nuit, moment où la température décroît.



D. Sa toiture

1. La charpente

La charpente pour dégager un grand espace pouvant être occupé (combles aménagés), répond à des normes simplistes de construction. Elle doit pouvoir supporter la totalité de la toiture ainsi que les éléments d'ajout tels que les chiens assis ou les outeaux.

Elle rejoint pour sa construction celle urbaine pour sa composition ainsi que pour les pièces d'assemblage (tenon-mortaise-chevilles en bois).

Toutefois, elle est évidée à certains endroits, généralement après construction, pour libérer l'espace des combles afin de créer un nouveau volume d'habitation.

Les saillies représentées par les chiens assis ont leur ancrage dans la charpente, toujours avec le même système d'assemblage.

Figure n°35 : La charpente du toit

Réalisation : MARC BOURGEOIS

Source : *Le centre ancien de Cayenne*, JEAN-MICHEL MOREAU, A.R.U.A.G.

2. Le toit

Ayant la même fonction de protection contre les intempéries et les rayons du soleil, le toit observe la même forme et la même structure que les toits urbains.

Ainsi, le toit guyanais est reconnaissable par ses fortes pentes (entre 35° et 45°) qui permettent d'évacuer l'eau très rapidement. Le fait que la pente soit forte augmente la surface de toit, permettant une meilleure répartition des charges et donc de réduire la taille et la portance des pièces de bois de la charpente. La pente de la toiture augmente avec la largeur de l'habitation. Elle est proportionnelle avec la portée des fermettes agencées dans le sens de la largeur.

A l'origine, les toits étaient en paille ou en feuilles de palmiers tressées. La tuile de bois (le Wapa) a ensuite fait son apparition, pour disparaître à son tour au profit de la tôle ondulée, plus rentable et moins chère. Toutes les couvertures sont maintenant en tôles ondulées plus ou moins rouillées.

A la différence des toits urbains, le coyau¹⁴ n'est pas systématiquement présent sur les toitures. Le toit conserve cependant une forte pente, mais n'est pas terminé par cette avancée d'angle plus faible. En revanche le débord de la toiture est légèrement plus prononcé, surtout sur la façade avant et arrière.

Cependant le coyau, véritable marque de fabrique guyanaise n'a pas disparu des toitures rurales ; bien au contraire. Il est présent lorsque les maisons possèdent un étage ou bien des combles aménagés. En revanche, les auvents intermédiaires ont complètement disparus.

Ces éléments de toiture ont aussi comme rôle de protéger de la chaleur que peuvent engendrer une longue exposition aux rayons du soleil. La tôle est un très bon conducteur thermique, et accumulent facilement la chaleur. L'aération des parties hautes de la toiture est donc nécessaire pour favoriser le renouvellement de l'air afin de conserver une température acceptable dans les parties habitables. Les combles, lorsqu'elles ne sont pas habitées, ont ce rôle d'espace intermédiaire où s'emmagasine la chaleur issue de la tôle mais aussi provenant de l'ensemble de l'habitation puisque l'air chaud a tendance à monter par convection.

Ainsi, le grand volume que génère la forte pente de toiture et la charpente permet de stocker cette chaleur afin qu'elle se dissout dans l'air ambiant. Et plus le matériau est conducteur, plus la déperdition de chaleur sera importante lors de la répercussion des rayons solaires sur la toiture. Pour faciliter les mouvements d'air et évacuer l'air chaud, le vent apporte ici son aide grâce aux espaces libérés par les interstices entre les débords de la toiture, les coyaux et la panne sablière de la charpente. Pour la partie haute de la toiture, le rôle d'évacuation de l'air est tenu par des ouvertures (chien assis, attique, outeaux).



Photo n°82 : Tuile de bois

¹⁴ Se reporter à la définition du coyau. Cf. p.30.

3. Les différentes configurations de toiture

Les observations faites sur les différentes habitations permettent de distinguer trois types de configurations pour la toiture. Ainsi, s'instaurent certaines variantes dans la structure de la charpente ; ce qui démontre une variabilité dans les modes de construction mais une préservation des techniques d'ouvrage.

a. Le toit à une pente

Il existe des toits à une pente mais ils ne coïncident qu'à des constructions postérieures à l'habitation principale. Ce sont généralement des petites habitations rectangulaires avec une ou deux pièces ou bien des garages ou des dépendances de l'unité principale d'habitation.

Photo n°83 : Toit à une pente



b. Le toit à deux pentes

Ce type de toit est implanté sur la majorité du parc traditionnel d'habitation créole rural. A Mana, les maisons étant de dimensions moindres¹⁵ que celles urbaines, les toits à deux pentes présentent des débords plus importants ; à cela intervient également la forte pente qui est conservée voire accentuée pour remplacer l'action des coyaux.

Photo n°84 : Toit à deux pentes

¹⁵ Principalement un rez-de-chaussée.

c. Le toit à deux pentes avec retour en pignon sur un ou deux côtés

Ce type de toit est présent sur les maisons les plus importantes de Mana. Ils sont le signe que la maison a été modifiée au fil du temps en s'imprégnant du style urbain. Ces maisons étaient réservées pour les dignitaires représentant l'autorité coloniale, possèdent des niveaux supplémentaires. Sont ajoutés à ce toit des coyaux et des auvents intermédiaires, qui permettent de protéger les façades des projections d'eau afin d'éviter le pourrissement des éléments en bois des façades, ainsi que des pignons grâce aux retours. Ces modifications du toit sont possibles du fait de la non-mitoyenneté des habitations inscrite dans le parcellaire.



Photo n°85 : Toit à deux pentes avec retour en pignon

4. Les éléments de toiture

La toiture ne comporte pas que des éléments de recouvrement. Elle est composée d'une multitude d'éléments qui viennent renforcer le caractère architectural de la maison. Certains ont un rôle particulier au sein de la construction d'autres ont un rôle plus décoratif. Les trois éléments suivants sont ceux que l'on retrouve sur le patrimoine bâti de Mana mais aussi sur la majorité des maisons traditionnelles. Les autres éléments tels que les lucarnes ne sont que sur des maisons de plusieurs étages.



a. Outeaux

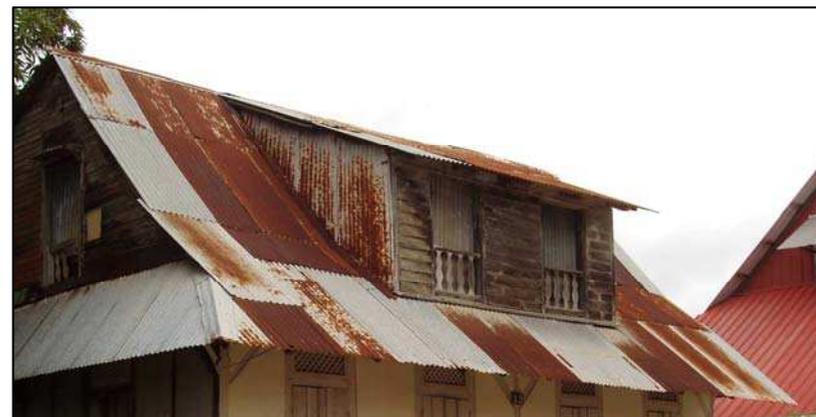
De petites tailles, les outeaux n'ont pour rôle que de ventiler et permettre l'éclairage des combles. Ils ont un toit à deux pentes et représentent une légère excroissance de la toiture principale.

Photo n°86 : Outeau

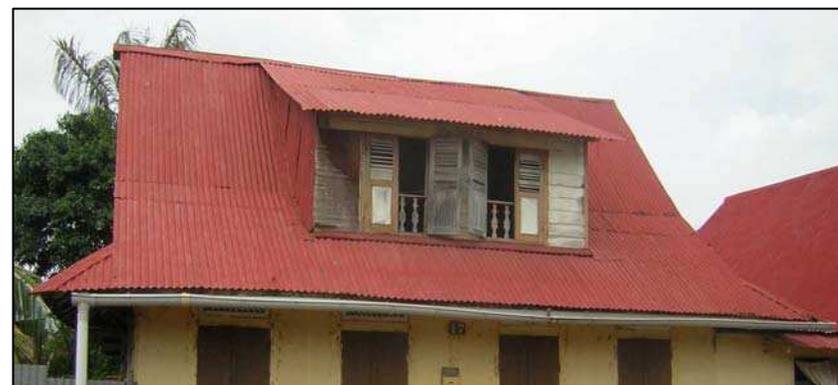
b. Chiens Assis

Au contraire des lucarnes et des outeaux, les chiens assis représentent un niveau habitable¹⁶. Ils occupent la moitié voire plus de la longueur de la façade et ont toujours au minimum deux ouvertures. Ils ont qu'un seul toit à une seule pente faible, dans le même sens que la toiture de la construction et ce dernier est relié au faîtage principal.

Comme les lucarnes et les outeaux, ils sont centrés sur la ligne médiane du toit et leurs ouvertures fonctionnent par paire. Leur présence indique ainsi que les combles sont aménagés. Composés de bois, ils sont plus ou moins discrets sur la toiture. Ils peuvent être en adéquation avec le reste de la structure ou défigurer le bâti en encombrant la totalité de la toiture.



Photos n°87 à n°89 :
Chien assis



c. Relevés

Positionnée à mi-hauteur du toit, l'ouverture mesure 30 à 40 cm environ sur 120 à 150 cm de long. Cette ouverture discrète permet une excellente aération et ventilation des parties hautes de la toiture, participant ainsi au renouvellement de l'air et à la dispersion de l'air chaud dans l'air ambiant. Ils remplacent souvent les outeaux ou chien assis, lorsque l'habitation est moindre. Ils sont plutôt rares à Mana mais on les retrouve sur les toitures des maisons isolées dans les zones rurales.

¹⁶ (Dans la majorité des cas observés).

E. Ses ouvertures

Même si le climat de Mana est légèrement plus tempéré que celui de Cayenne, la circulation de l'air reste nécessaire pour ventiler les différentes pièces de l'habitation. Au même titre que l'importante hauteur sous plafond, les raisons climatiques ont poussé les habitations à intégrer dans leur structure de nombreuses ouvertures.

En plus de la toiture, un autre élément vient ajouter à la caractéristique de la maison traditionnelle : c'est la multiplicité des ouvertures. Chaque ouverture possède un double rôle : aérer et ventiler, et embellir l'habitation.

On peut noter d'après les observations de la majeure partie des habitations une symétrie constructive qui se répète pour les différentes ouvertures au rez-de-chaussée et à l'étage.

1. Les percements (portes et fenêtres)

En opposition à la maison coloniale qui est une structure lourde avec un nombre réduit d'ouvertures, les percements de la maison créole traditionnelle sont nombreux et occupent une surface importante de la façade avec une hauteur largement supérieure à celle rencontrée en métropole ; ils donnent ainsi une certaine légèreté à la maison.

a. Le rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée, on retrouve souvent la présence de plusieurs portes qui donnent sur la rue ; elles viennent s'ajouter aux fenêtres qui permettent d'éclairer les pièces. Encore une fois, selon la longueur de la façade, on constate une symétrie entre les ouvertures et les traits extérieurs de l'ossature de l'habitation. Il est à noter, que la présence de vitres est bannie¹⁷.



Photo n°90 : Percements au rez-de-chaussée

¹⁷ Elles ont fait leur apparition, ainsi que les fenêtres à châssis, sur certaines maisons en raison de l'arrivée de la climatisation dans les habitations

Les portes sont souvent à doubles battants, en partie basse pleines et en partie haute avec des croisillons en bois peints à la place des « vitres métropolitaines » pour filtrer à la fois la lumière mais aussi pour ventiler. La partie haute est souvent dégagée de toute menuiserie, laissant ainsi un espace ouvert. Lorsque les portes sont fermées et le rez-de-chaussée étant surélevé, il est impossible de voir l'intérieur de la maison ; ce qui permet de préserver l'intimité. Généralement, pour une question de sécurité, des barres métalliques ainsi que des volets à battants de bois, pleins au rez-de-chaussée, en ferment l'accès.

Les fenêtres quant à elles sont souvent munies d'un léger garde-corps en bois et du même dispositif que les portes, à savoir des volets à croisillons de bois, en plus des volets extérieurs pleins. Des décorations du même type que ceux des portes viennent d'ajouter créant un type unique de décoration pour l'habitation.

b. Les combles aménagés

Au niveau du chien assis, les fenêtres ont une proportion verticale accentuée pour augmenter la ventilation des étages. Elles possèdent juste un garde-corps réduit à la simple forme de balustre en bois découpé. Il s'inscrit alors dans l'embrasure de la fenêtre et n'est plus visible lorsque le volet extérieur est fermé.

Concernant les volets, on retrouve une prédominance de volets à ventelles. L'ouverture ainsi générée permet une excellente ventilation des combles.

Photo n°91 : Fenêtre d'un chien assis



c. A l'étage

Lorsque la maison possède un niveau supplémentaire, les ouvertures reprennent encore une fois le style urbain, avec des volets extérieurs à ventelles fixes ou semi-fixes.

Photo n°92 : Fenêtres à l'étage



2. L'imposte

Dans la partie supérieure et dans la continuité des percements (portes et fenêtres), une ouverture en menuiserie permet la ventilation : l'imposte. C'est un des éléments fondamentaux qui rendent la maison traditionnelle guyanaise si caractéristique ; elle reçoit un soin tout particulier sur le plan décoratif. Peu de maisons traditionnelles n'en possèdent pas.

Au même titre que les autres percements, il est indispensable pour la ventilation, puisqu'il existe que rarement de niveau supplémentaire¹⁸. L'imposte joue un rôle majeur dans l'aération de la maison rurale : elle laisse circuler l'air librement tout en filtrant la lumière, même si les portes et les fenêtres restent fermées. Au rez-de-chaussée, elle joue son rôle pleinement. En revanche à l'étage, elle reste présente pour compléter l'action des persiennes. On la retrouve également à l'intérieur des maisons permettant un échange d'air entre les différentes pièces encore une fois pour améliorer la circulation des mouvements d'air.

Les impostes abordent une très grande diversité dans les formes décoratives. Les plus simplistes sont composées de lames verticales ou horizontales, mais la structure que l'on retrouve le plus couramment est le treillis à mailles (losanges ou carrés) ou en croisillons. Celles qui portent un certain intérêt sont celles représentant des soleils. Toutes les positions de l'astre sont représentées dans le percement. De même de nombreuses figures sont réalisées sous l'inspiration du sculpteur : formes végétales ou animales, entrelacs, formes géométriques diverses,...



Photo n°93 : Imposte en bois

3. La galerie

La galerie est un autre des éléments de composition de l'architecture guyanaise. Sa fonction première correspond à la distribution horizontale des pièces et verticale lorsqu'il y a l'incorporation d'un escalier dans le bâtiment. Sa position dans le corps de l'habitation occupe les $\frac{3}{4}$ ou la moitié de la longueur de la façade arrière. En revanche, elle n'est jamais sur la façade en pignon.

C'est également un espace étroitement associé à la vie familiale et privée, en plus d'être un espace de transition privilégié ; car la réception des visiteurs s'effectue dans la galerie. Elle permet le contact direct avec la cour ; elle est ouverte et assure de l'ombre et abrite des pluies abondantes.



Photo n°94 : Galerie ouverte

¹⁸ Se reporter à l'explication du rôle des niveaux dans la ventilation de l'habitation. Cf. p.29.

F. L'ornementation

Le monde rural est un milieu rustique où l'habitation était la marque de la propriété mais il n'était pas considéré comme nécessaire de l'embellir. Elle était considérée comme un lieu de repos et de réunion sociale. La maison se devait d'être fonctionnelle et de coller au mieux des aspirations journalières de ces occupants.

Même si les détails ornementaux sont des éléments primordiaux de l'architecture traditionnelle guyanaise, ils n'ont pas trouvé dans l'architecture rurale, leur place. Il est à préciser que la décoration ou l'embellissement n'étaient pas non plus dans la culture rurale où le paraître n'avait que très peu de répercussions sur la population locale.

Seuls les impostes, et de temps en temps les percements ont bénéficié d'une touche de fantaisie par simple volonté de l'habitant mais non pas pour se démarquer et surenchérir par rapport à son voisin. Le décorum était plus intérieur qu'extérieur avec des tentures pour les rideaux ou des parterres de fleurs.

Photo n°96 : Ornementation du balcon



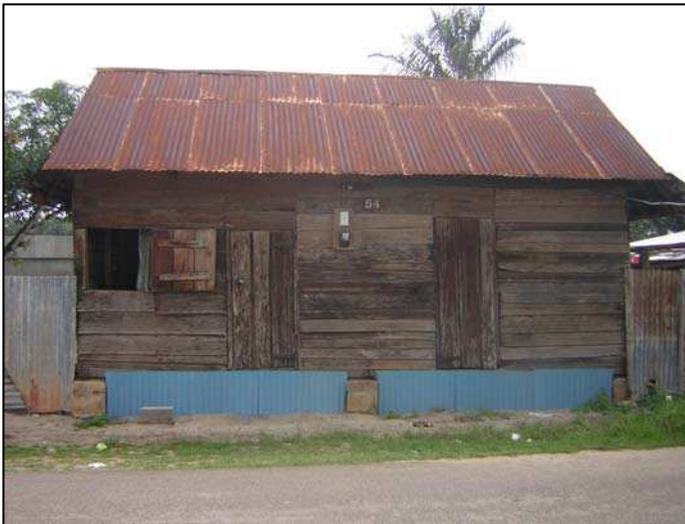
Photo n°95 : Imposte modifiée



La maison traditionnelle rurale est la base de l'architecture créole. Elle est en adéquation parfaite avec le territoire guyanais et ses contraintes. De petit volume, elle a su s'intégrer dans le paysage rural en utilisant les techniques de construction pour se protéger de l'agression de la pluie et de la chaleur générée par les rayons du soleil. Son aspect fonctionnaliste est appréciable dans l'agencement de la parcelle. Aucune superficie n'est laissée à l'abandon ; la moindre superficie est utilisable et utilisée (les combles pour créer un niveau supplémentaire d'habitation, la galerie est le lieu de socialisation,...). L'habitat se différencie de celui urbain par la moindre importance des volumes construits, généralement moins hauts, la mise en oeuvre plus rustique des matériaux employés et la quasi-absence d'ornementation remarquable en façade.

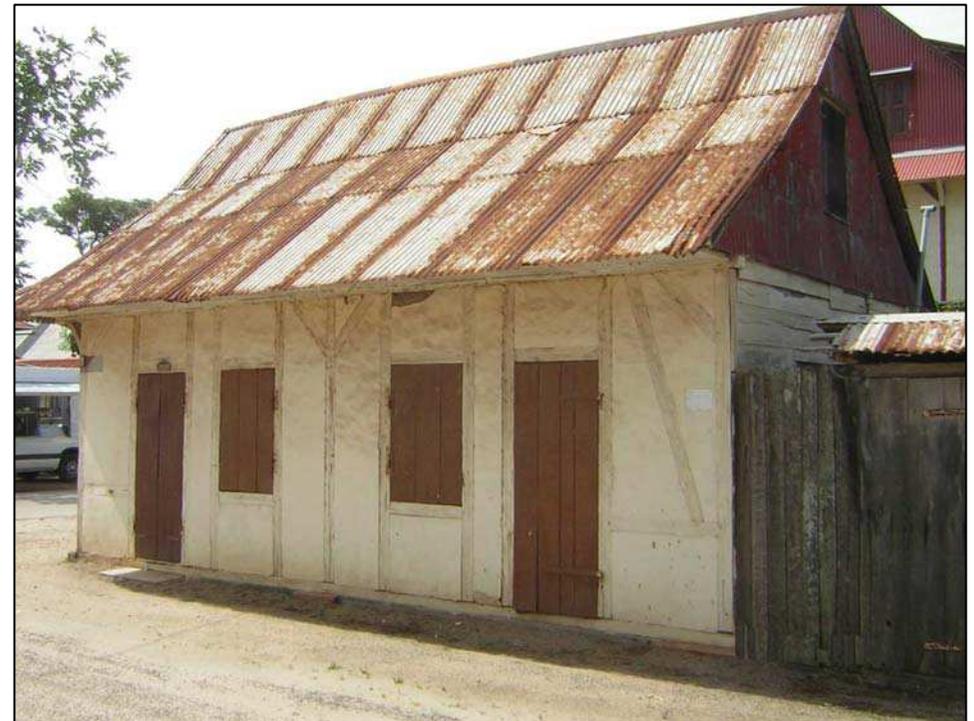
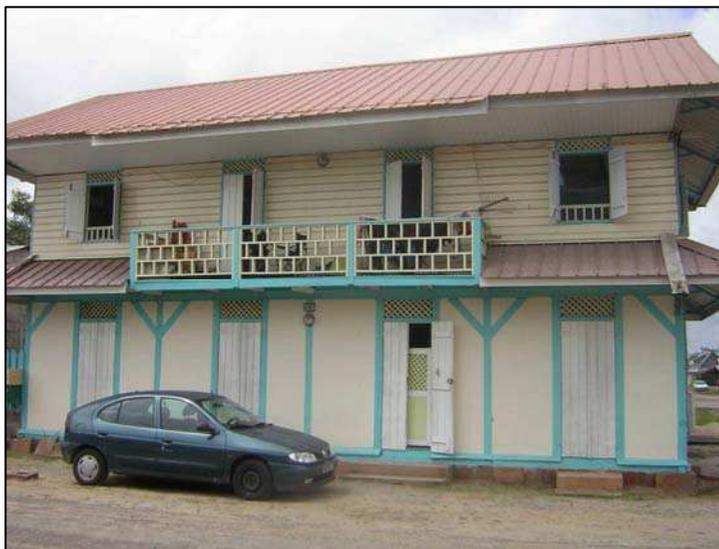


Photos n°97 à n°100 : Maisons traditionnelles rurales





Photos n° 101 à n° 103 : Maisons traditionnelles rurales



CONCLUSION

Le style traditionnel créole guyanais est le résultat d'une adaptation rigoureuse au climat équatorial. Cette maison bioclimatique, témoin d'une grande tradition de charpentiers navals, a su évoluer en assimilant les données locales pour répondre aux contraintes climatiques de la Guyane. Elle répond aux exigences du territoire et est complètement intégrée dans le paysage guyanais.

Elle est devenue, au fil des années, incontournable dans la culture créole. Lieu de vie et de convivialité, lieu de socialisation, lieu de rencontre, elle reste authentique et demeure un lien privilégié entre le guyanais et son territoire.

Les deux habitats traditionnels ont une base commune qui, en raison de leur localisation, a évolué selon des critères sociologiques. Le modèle urbain s'est imposé dans la ville grâce à ses volumes importants et à ses multiples composantes de son architecture (éléments structurants et ornementation riche). Le modèle rural, quant à lui est resté plus discret mais a gardé son aspect fonctionnaliste.

En ville, l'habitat traditionnel est devenu malgré son aspect volumineux une maison distinguée et « sensiblement urbaine ». La décoration, qui ornemente les façades, les balcons ou bien encore les percements, représente une partie de l'identité créole. Les maisons se différencient grâce aux multiples finitions qu'elles mettent en valeur ; pourtant, une homogénéité du bâti se dégage de la trame urbaine de Cayenne.

En revanche, l'habitat rural a conservé son charme originel ne concédant au temps que peu de modifications visibles. La fonctionnalité de la maison rurale relate le fait que cette dernière a été conçue par et pour ses habitants, préférant un style plus réservé que celui de sa grande sœur urbaine.

La maison traditionnelle urbaine correspond à la maison traditionnelle rurale recevant une multitude de modifications plus extérieures qu'intérieures.

En raison de ses matériaux naturels, la maison traditionnelle créole est considérée comme un être vivant qui vit et vieillit. Elle subit les assauts du temps et, de plus en plus, la pression des constructions modernes lui confère une rareté qui s'accroît. Le bâti de Guyane, à travers les maisons traditionnelles créoles urbaines et rurales, dispose d'un fantastique patrimoine à protéger et à conserver.

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de Guyane à Cayenne.

AUBURTIN REMI ET MYRTHO, *Case Mo Pei*, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Guyane, Petit-bourg, Guadeloupe, Ibis Rouge Editions, 2000, 93p.

BOULMIER GREGOIRE, *Finir la ville, requalification du quartier du fort Cépérou à Cayenne*, Mémoire de travail personnel de fin d'étude, Ecole d'architecture Paris la Seine, Paris, 1996, 50p.

BRUNE PAULIN, *Demeures traditionnelles de Guyane*, Paris, Equinoxe éditions, 1993, 141p.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Guyane, *Patrimoine de Guyane 1900-1940*, Conseil général et Direction du patrimoine, Cayenne, 1987, 45p.

DELOUCHE SONIA, *Habitat ancien du vieux Cayenne*, Article de la revue n°13 « Architecture et Maîtrise de l'énergie en Guyane, octobre 1997, Les rencontres de Barbizon, pages 6 à 9.

HUYGUES-BELROSE VINCENT, *La grande encyclopédie de la Caraïbe*, Guadeloupe, Editions Sanoli, 1990, 207p.

LEBAULT SOPHIE, *Les maisons traditionnelles de Cayenne : un patrimoine en voie de disparition*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris 4 Gestion et Aménagement des Collectivités Territoriales et de l'Espace, 1998, 122p.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES, *Précis sur la colonisation des bords de la Mana, à la Guyane française*, Paris, Imprimerie Royale, 1835, 56p.

MONTABO BERNARD, *Le Grand Livre de l'Histoire de la Guyane, vol.1, des origines à 1848*, La Réunion, Editions Orphie, 2004, 336p.

MONUMENTS HISTORIQUES, *Architecture d'Outremer*, Revue n° 117, Paris, Editions de la caisse nationale des monuments historiques et des sites, octobre-novembre 1981, 97p.

MOREAU JEAN-MICHEL, *Le centre ancien de Cayenne*, Agence Régionale d'Urbanisme et d'Aménagement de Guyane, Cayenne, 1984, 77p.

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cayenne.

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mana.

PUJOL FREDERIC, *Cayenne côté mer*, Mémoire, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, Paris, 1999, 76p.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	p.2
Sommaire général	p.4
Introduction	p.5
Domaine d'études et définitions	p.6
I. Domaines d'études	p.6
A. Cayenne : une presqu'île urbaine	p.6
B. Mana : ville au cœur des cultures et de la forêt	p.6
II. Définition et précisions sur l'habitation créole guyanais	p.7
La maison traditionnelle créole	p.10
Les matériaux utilisés	p.13
La pierre	p.13
La brique	p.14
Le bois	p.14
Les matériaux de couverture	p.15
L'habitat traditionnel créole urbain à Cayenne	p.16
I. Son insertion dans le parcellaire cayennais	p.16

II. La maison traditionnelle à ossature bois	p.20
A. Son assise	p.20
B. Son ossature	p.21
1. La structure porteuse	p.21
2. Les niveaux de construction	p.23
3. Détails typiques de l'ossature	p.25
a. Les goussets	p.25
b. Les arcs	p.26
4. le remplissage des pans de bois	p.27
C. Son adéquation avec le climat	p.29
D. Sa toiture	p.29
1. La charpente	p.29
2. Le toit	p.30
3. Les différentes configurations de toiture	p.32
a. Le toit à une pente	p.32
b. Le toit à deux pentes issues d'un même faîtage	p.32
c. Le toit à deux pentes avec retour en pignon sur un ou deux côtés	p.33
d. Le toit à trois pentes	p.33
e. Le toit à quatre pentes	p.34
f. Le toit à formes irrégulières ou complexes	p.34
4. Les éléments de toiture	p.35
a. Lucarnes	p.35
b. Outeaux	p.36
d. Tourelles	p.37
e. Relevés	p.38
E. Ses ouvertures	p.39
1. Les percements (portes et fenêtres)	p.39
a. Le rez-de-chaussée	p.39
b. l'étage	p.41
2. L'imposte	p.42
3. La galerie	p.43

4. Le balcon	p.43
a. La structure	p.43
b. Le garde-corps	p.45
F. L'ornementation	p.47
 L'habitat traditionnel créole rural à Mana	 p.51
I. Son insertion dans le parcellaire de Mana	p.51
II. La maison traditionnelle à ossature bois	p.55
A. Son assise	p.55
B. Son ossature	p.55
1. La structure porteuse	p.55
2. Les niveaux de construction	p.57
3. Détails typiques de l'ossature	p.58
4. Le remplissage des pans de bois	p.58
C. Son adéquation avec le climat	p.60
D. Sa toiture	p.60
1. La charpente	p.60
2. Le toit	p.61
3. Les différentes configurations de toiture	p.62
a. Le toit à une pente	p.62
b. Le toit à deux pentes	p.62
c. Le toit à deux pentes avec retour en pignon sur un ou deux côtés	p.63
4. Les éléments de toiture	p.63
a. Outeaux	p.63
b. Chiens Assis	p.64
c. Relevés	p.64

E. Ses ouvertures	p.65
1. Les percements (portes et fenêtres)	p.65
a. Le rez-de-chaussée	p.65
b. Les combles aménagés	p.66
c. A l'étage	p.66
2. L'imposte	p.67
3. La galerie	p.67
F. L'ornementation	p.68

Conclusion	p.71
------------	------

Bibliographie	p.72
---------------	------

Table des matières	p.74
--------------------	------

Table des illustrations	p.78
-------------------------	------

Table des figures	p.81
-------------------	------

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Toutes les photos ont été réalisées par MARC BOURGEOIS, étudiant au Département Aménagement de l'Ecole Polytechnique de Tours sauf celles dont la source est précisée.

Photo n° 1 : Maison traditionnelle créole urbaine à Cayenne	p.10
Photo n° 2 : Maison traditionnelle créole rurale à Mana	p.10
Photo n° 3 : Pierre de taille pour l'assise	p.13
Photo n° 4 : Briques pleines pour les marches de l'assise	p.14
Photo n° 5 : Tôles ondulées rouges	p.15
Photo n° 6 : Tôles ondulées grises foncées	p.15
Photo n° 7 : Tôles ondulées rouillées (originellement gris clair)	p.15
Photo n° 8 : Bacs acier rouges	p.15
Photo n° 9 : Tuiles en terre cuite	p.15
Photo n° 10 : Alignement de maisons traditionnelles de plain-pied	p.16
Photo n° 11 : L'assise en pierre de taille	p.20
Photo n° 12 : L'assise en briques	p.20
Photo n° 13 : R.D.C. + combles ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p.23
Photo n° 14 : R.D.C. + combles aménagés ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p.23
Photo n° 15 : R.D.C. + 1 + combles ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p.24
Photo n° 16 : R.D.C. + 1 + combles aménagés ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p.24
Photo n° 17 : R.D.C. + 2 + combles ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p.24
Photo n° 18 : R.D.C. + 2 + combles aménagés ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p.24
Photo n° 19 : Gousset cintré	p.25
Photo n° 20 : Gousset droit	p.25
Photo n° 21 : Un arc tendu servant d'ossature à un percement au rez-de-chaussée	p.26
Photo n° 22 : Remplissage en clins de bois	p.28
Photo n° 23 : Remplissage en brique pleine au rez-de-chaussée d'une maison en pleine réhabilitation	p.28
Photo n° 24 : Remplissage en torchis (golettes de bois)	p.28

Photo n° 25 : Toit à une pente	p. 32
Photo n° 26 : Toit à deux pentes ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p. 32
Photo n° 27 : Toit à deux pentes avec retour en pignon ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p. 33
Photo n° 28 : Toit à trois pentes d'une maison d'angle ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p. 33
Photo n° 29 : Toit à quatre pentes ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p. 34
Photo n° 30 : Toit à formes irrégulières ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p. 34
Photo n° 31 : Lucarne en bois sculpté et peint, couverte en tôles ondulées	p. 35
Photo n° 32 : Lucarne couverte en tôles ondulées vertes	p. 35
Photo n° 33 : Série de outeaux servant d'éclairage et de ventilation à des combles aménagés ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p. 36
Photos n° 34 à n° 36 : Différents types de chiens assis	p. 37
Photo n° 37 : La seule tourelle de Cayenne	p. 38
Photo n° 38 : Relevé sur un toit en tôles ondulées	p. 38
Photo n° 39 : Deux Relevés sur un toit en tôles ondulées	p. 38
Photo n° 40 : Porte peinte à deux battants de bois avec ventelles semi-fixes, avec des volets pleins	p. 40
Photo n° 41 : Fenêtre à ventelles	p. 40
Photo n° 42 : Porte peinte à deux battants de bois avec des volets à ventelles fixes	p. 40
Photo n° 43 à n° 45 : Percements à l'étage avec des volets à persiennes fixes et semi-fixes	p. 41
Photo n° 46 : Imposte à croisillons bois (le plus répandu)	p. 42
Photo n° 47 : Imposte en bois sculpté	p. 42
Photo n° 48 : Imposte en fer forgé en forme de soleil	p. 42
Photo n° 49 : Imposte en fer forgé (rare)	p. 42
Photo n° 50 : Galerie avec persiennes, donnant sur la rue ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p. 43
Photo n° 51 : Console en fer forgé	p. 44
Photo n° 52 : Console en fer forgé	p. 44
Photo n° 53 : Console en fonte	p. 44
Photo n° 54 : Balcon avec un garde-corps en bois à persiennes	p. 45
Photo n° 55 : Balcon avec un garde-corps en bois à barreaux tournés	p. 45
Photos n° 56 à n° 61 : Différents styles de motifs des garde-corps en fer forgé	p. 46
Photo n° 62 : Lancéole en zinc	p. 47
Photo n° 63 : Lancéole en zinc et frise sculptée en bois	p. 47
Photo n° 64 : Frise en zinc et lancéoies	p. 47
Photos n° 65 à n° 68 : Maisons traditionnelles urbaines ; Source : YVON LENTIN, S.D.A.P.	p. 49
Photos n° 69 à n° 72 : Maisons traditionnelles urbaines	p. 50
Photos n° 73 et n° 74 : Maisons traditionnelles rurales	p. 52
Photo n° 75 : Assise en briques recouverte d'un enduit grossier	p. 55
Photo n° 76 : R.D.C. + toit	p. 57
Photo n° 77 : R.D.C. + toit + combles aménagés	p. 57
Photo n° 78 : R.D.C. + 1 + toit	p. 57

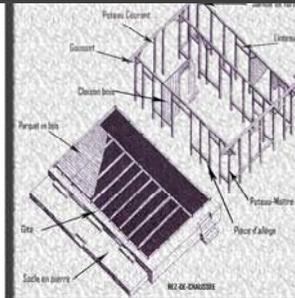
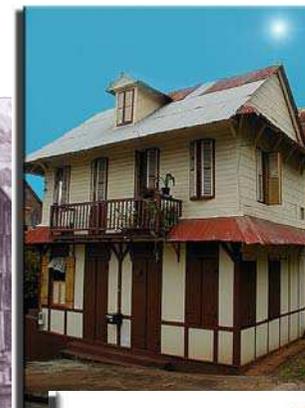
Photo n° 79 : Torchis sous enduit	p.59
Photo n° 80 : Clins en bois peints	p.59
Photo n° 81 : Remplissage en briques creuses d'une maison à étage	p.59
Photo n° 82 : Tuile de bois	p.61
Photo n° 83 : Toit à une pente	p.62
Photo n° 84 : Toit à deux pentes	p.62
Photo n° 85 : Toit à deux pentes avec retour en pignon	p.63
Photo n° 86 : Outeau	p.63
Photos n° 87 à n° 89 : Chien assis	p.64
Photo n° 90 : Percements au rez-de-chaussée	p.65
Photo n° 91 : Fenêtre d'un chien assis	p.66
Photo n° 92 : Fenêtres à l'étage	p.66
Photo n° 93 : Imposte en bois	p.67
Photo n° 94 : Galerie ouverte	p.67
Photo n° 95 : Imposte modifiée	p.68
Photo n° 96 : Ornementation du balcon	p.68
Photos n° 97 à n° 100 : Maisons traditionnelles rurales	p.69
Photos n° 101 à n° 103 : Maisons traditionnelles rurales	p.69

TABLE DES FIGURES

Figure n° 1 : La répartition des constructions créoles ayant un potentiel architectural et patrimonial à Cayenne ; Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane	p.8
Figure n° 2 : La répartition des constructions créoles ayant un potentiel architectural et patrimonial à Mana ; Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane	p.9
Figure n° 3 : Plan du rez-de-chaussée, de l'étage et de l'agencement d'une parcelle d'une maison traditionnelle ; Source : Mémoire de stage 2006, YASMIN VAUTOR, étudiante architecte	p.11
Figure n° 4 : Elévation d'une maison traditionnelle urbaine ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane	p.17
Figure n° 5 : Plan du rez-de-chaussée d'une maison traditionnelle ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane	p.17
Figure n° 6 : Plan de l'étage d'une maison traditionnelle ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane	p.17
Figures n° 7 et n° 8 : Plan du rez-de-chaussée et de l'étage d'une maison traditionnelle ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane	p.18
Figure n° 9 : Elévation d'une maison traditionnelle urbaine avec combles aménagés ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane	p.18
Figure n° 10 : Vue avant d'une maison traditionnelle urbaine ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p.19
Figure n° 11 : Vue arrière d'une maison traditionnelle urbaine ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p.19
Figure n° 12 : L'ossature bois de la maison créole ; Réalisation : MARC BOURGEOIS ; Source : <i>Le centre ancien de Cayenne</i> , JEAN-MICHEL MOREAU, A. R. U. A. G.	p.21
Figure n° 13 : Le réseau des poteaux-poutres ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C. A. U. E.	p.22
Figure n° 14 : Les goussets : droits et cintrés ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p.25
Figure n° 15 : L'arc tendu ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p.26
Figure n° 16 : L'arc plein cintré ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p.26
Figure n° 17 : La charpente du toit ; Réalisation : MARC BOURGEOIS ; Source : <i>Le centre ancien de Cayenne</i> , JEAN-MICHEL MOREAU, A. R. U. A. G.	p.29
Figure n° 18 : L'assemblage corps du bâtiment-charpente ; Réalisation : MARC BOURGEOIS ; Source : <i>Le centre ancien de Cayenne</i> , JEAN-MICHEL MOREAU, A. R. U. A. G.	p.30
Figure n° 19 : Schématisation des mouvements d'air au sien de la toiture ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p.31
Figure n° 20 : Lucarne avec un garde-corps en fer forgé et un percement avec des vitres ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C. A. U. E.	p.35
Figure n° 21 : Porte à double battants en bois ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C. A. U. E.	p.39
Figure n° 22 : Porte avec des volets en ventelles ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C. A. U. E.	p.41

Figure n° 23 : Imposte sculpté ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C.A.U.E.	p.42
Figure n° 24 : Détails du garde-corps et d'une console en fer forgé ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C.A.U.E.	p.44
Figure n° 25 : Garde-corps en fer forgé ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C.A.U.E.	p.46
Figure n° 26 : Lancéoles ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C.A.U.E.	p.47
Figure n° 27 : Zoom sur un îlot du parcellaire de Mana, Source : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane	p.52
Figure n° 28 : Plan du rez-de-chaussée ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane	p.53
Figure n° 29 : Plan des combles aménagés ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane	p.53
Figure n° 30 : Elévation d'une maison traditionnelle rurale ; Source : Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement de Guyane	p.53
Figure n° 31 : Vue avant d'une maison traditionnelle rurale ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p.54
Figure n° 32 : Vue arrière d'une maison traditionnelle rurale ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p.54
Figure n° 33 : Les éléments composant l'ossature bois ; Réalisation : MARC BOURGEOIS ; Source : <i>Le centre ancien de Cayenne</i> , JEAN-MICHEL MOREAU, A.R.U.A.G.	p.55
Figure n° 34 : L'ossature bois de l'habitation rurale ; Réalisation : MARC BOURGEOIS ; Source : <i>Case Mo Pei</i> , REMI AUBURTIN, C.A.U.E.	p.56
Figure n° 35 : La charpente du toit ; Réalisation : MARC BOURGEOIS ; Source : <i>Le centre ancien de Cayenne</i> , JEAN-MICHEL MOREAU, A.R.U.A.G.	p.60

CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE GUYANAIS



CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE GUYANAIS

Cahier n°3
Recommandations et Prescriptions architecturales

The text is overlaid on a collage of images. On the left, there are architectural drawings of a house's structure, including a cross-section and a floor plan, with labels like 'Poutre Courante', 'Ciment', 'Châssis bois', 'Parquet en bois', and 'Socle en pierre'. In the center and right, there are photographs of traditional Creole houses, some with colorful facades and others with weathered wooden exteriors and corrugated metal roofs.

BOURGEOIS MARC
Promotion 2003-2006
Stage du magistère 3^e année
Avril-Juin 2006

Tuteur : Mr MARTOUZET DENIS

REMERCIEMENTS

Les aquarelles de la page de présentation et de la page de garde ont été réalisées par Mr FAVRE JEAN-FRANÇOIS. Elles sont protégées par les lois concernant les œuvres picturales. La duplication de ce rapport ne pourra être réalisée qu'après autorisation de l'auteur.

Je tiens à remercier les organismes et personnes suivants qui m'ont conseillé, aidé, transmis des données, des avis, des recommandations...

AUBURTIN REMI,
Architecte, directeur du Conseil en Architecture et en Urbanisme de l'Environnement (C.A.U.E.)

BOURGUIGNON NICOLE,
Architecte des Bâtiments de France, chef du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

CASTIEAU BERNARD,
Architecte, Diplômé Par Le Gouvernement (D.P.L.G.), Atelier d'Architecture BERNARD CASTIEAU (A.A.B.C.), Saint-Laurent-du-Maroni

CORALLI NICOLAS,
Chargé de mission au Parc Naturel Régional de Guyane (P.N.R.G.)

DELOUCHE SONIA
Architecte, Diplômé de l'Ecole Supérieure d'Architecture de Paris (D.E.S.A.), Cabinet d'Architecture et d'Aménagement, Cayenne

DIOURIS GAËLLE,
Administratrice Système d'Informations Géographiques (S.I.G.), Direction Départementale de l'Equipement (D.D.E.)

FAVRE JEAN-FRANÇOIS,
Artiste-Peintre, Saint Sever de Saintonge

KOWALCZYK ANNIE,

Secrétaire administrative, classe exceptionnelle du ministère de l'Equipeement en affectation à la Direction Régionale de l'Environnement (D.I.R.EN.)

LAM-YAM PASCALE,

Adjointe administrative, Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

LATIDINE DJAMYLÀ,

Etudiante en Master Professionnel Aménagement Local et Dynamique territoriale dans les Pays en Voie de Développement à l'Institut d'Etudes de Développement Economique et Social (I.E.D.E.S.) de Paris 1

LENTIN YVON,

Adjoint administratif spécialité « Bâtiment de France », Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

MARTOUZET DENIS,

Professeur en Aménagement de l'Espace et en Urbanisme, à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, Département Aménagement

MARTY JACQUELINE,

Chargée de mission, maison des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

MOREAU JEAN MICHEL,

Architecte-Urbaniste, directeur de l'Agence Régionale d'Urbanisme et d'Architecture de Guyane (A.R.U.A.G.)

VAUTOR YASMIN,

Etudiante architecte à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (E.N.S.A.P.L.V.)

Ainsi que,

Les Archives départementales de Guyane pour leur disponibilité

La famille VAUTOR pour leur hospitalité

LAURENT VERONIQUE, secrétaire remplaçante.

SOMMAIRE GENERAL

Remerciements	p.2
Sommaire général	p.4
Introduction	p.5
Principes généraux	p.6
Recommandations et prescriptions architecturales	
I. La structure porteuse	p.8
II. Le remplissage des pans de murs	p.13
III. Recommandations face aux agressions solaires	p.23
IV. La charpente	p.24
V. La toiture	p.25
VI. Les éléments architecturaux	p.29
Recommandations et prescriptions Intérieur / Extérieur	
I. Un confort relatif	p.33
II. La création possible d'extensions et de modifications du noyau principal	p.35
Conclusion	p.39
Bibliographie et sites Internet	p.40
Table	
Des matières	p.42
Des illustrations et des figures	p.45
Annexes	p.46

INTRODUCTION

La maison traditionnelle créole est une habitation qui, peu à peu, perd son identité à travers les modifications qui lui sont apportées. L'identité créole, au même titre que toute identité territoriale, se doit d'être préservée. L'habitation fait partie de cette identité, et nécessite une attention toute particulière dans les phases de transformation. Remplacée par des constructions dites modernes, la maison traditionnelle ne peut plus tenir sa place de représentation culturelle créole ; et le paysage ainsi que la société guyanaise s'en trouve modifié.

Qu'elle soit urbaine ou rurale, la maison traditionnelle arbore les mêmes caractéristiques et problématiques structurelles. Toute réhabilitation, rénovation ou restauration nécessite un projet concret et cohérent avec la structure originelle existante. Aidé de personnes qualifiées (architectes spécialisés, entreprises, techniciens,..), le projet peut donner un excellent résultat qui permettra de valoriser le patrimoine architectural guyanais. Ce dernier requiert une préservation dans son ensemble. La Guyane étant multiculturelles, l'exemple de cette Charte peut inciter à prendre conscience à travers l'architecture, du potentiel culturel à valoriser.

Cette préservation du style créole guyanais est donc évidente et invite ainsi les acteurs locaux à réfléchir quant à la part du rôle de l'architecture ancienne, dans l'évolution de la trame urbaine des villes et villages.

Ce troisième volet de la Charte de protection de l'habitat traditionnel créole guyanais présente les désordres et problématiques que soulève un projet de réhabilitation. Sans donner un avis strict et réducteur, les prescriptions, préconisations et recommandations sont citées à titre d'exemples et sont tirées d'opérations déjà effectuées avec succès.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La maison traditionnelle créole est composée de différents éléments qui lui procurent un statut particulier au sein de la société guyanaise. Tous ces éléments sont distinctifs et ont chacun un attrait non négligeable lorsque l'on considère la défense architecturale de la maison créole. C'est l'ensemble de la structure qui doit être protégé. La Charte permet de proposer une protection et une préservation des éléments structurants tout en conservant l'aspect traditionnel qui donne à l'habitation son charme si particulier ; mais en n'omettant pas les modifications qui pourraient apporter une touche de modernité à cette « vieille habitation ».

Avant toutes recommandations et prescriptions architecturales, il est à préciser que les remarques effectuées découlent de l'étude et d'observations sur la majorité des maisons traditionnelles créoles. Les cas étudiés et précisés dans le Cahier n°2 de la présente Charte ont permis d'énoncer des recommandations qui sont justifiables par de nombreuses observations sur les pratiques architecturales acquises sur les terrains d'étude.

Les observations réalisées à travers la typologie du bâti des deux modèles traditionnels (urbain et rural) ont permis ainsi de recenser les méthodes et techniques utilisées pour réhabiliter et restaurer sans dénaturer la structure habitante. Tous ces choix sont en respect avec l'architecture traditionnelle et conventionnelle ; il faut cependant être rigoureux quant à l'utilisation des recommandations. En même temps seront présentés quelques désordres de natures diverses qui mettent en péril soit la structure en elle-même soit son environnement proche et les solutions qui peuvent être mis en place pour conserver au maximum le caractère traditionnel de la maison, sans en altérer la fonction première.

Ce document est un recueil de conseils et de précisions architecturales à mettre en place dans toutes actions de réhabilitations, de rénovations ou bien encore de restaurations d'une maison traditionnelle créole. En aucun cas, ce présent document ne pourra être pris comme force de loi. Il vient en complément des autres études réalisées pour la protection des maisons traditionnelles créoles.

A travers l'étude de la trame urbaine et de la typologie de l'habitat traditionnel dans les modèles urbains et ruraux, l'étude a révélé les éléments importants de l'architecture traditionnelle qui méritent d'être préservés et qui devront être soumis à un examen complet avant tout projet de modification. L'identité traditionnelle du bâti créole doit être préservé dans le cadre de la préservation des identités culturelles et territoriales.

Lors de tout projet de réhabilitation, de rénovation ou de restauration d'une habitation traditionnelle, le savoir-faire, les compétences diverses et la connaissance dans les constructions doivent prévaloir par rapport à la facilité. La maison traditionnelle nécessite une attention toute particulière. Le bâti ancien peut révéler des transformations importantes qui ont eu lieu au cours de la vie de la maison. Il est nécessaire de les prendre en compte quant aux futures modifications pour éviter les erreurs.

Un diagnostic doit être au préalable effectué par des spécialistes qui connaissent les désordres et les dommages que subissent ces vieilles maisons.

Le projet fait appel à de nombreuses techniques employant un savoir-faire particulier et un nombre considérable de matériaux. Le recours à des matériaux importés est parfois indispensable mais comporte le risque d'une rupture ou d'un arrêt dans les approvisionnements. Pour ces raisons, il est conseillé de préférer des solutions classiques bien maîtrisées par les entreprises locales et mettant en oeuvre, dans la mesure du possible, des produits toujours disponibles sur le marché de construction, afin d'éviter dans le futur, des travaux supplémentaires.

Il est primordial que le propriétaire comprenne, lors des premières phases de son projet, de l'importance et de l'intérêt de respecter le style architectural traditionnel. Il doit donc faire appel à des conseillers qui l'orienteront vers les meilleurs choix possibles :

- ✚ Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine de Guyane (S.D.A.P.), pour toute maison implantée dans un périmètre de protection des Monuments Historiques ou dans une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, (Z.P.P.A.U.P.) ;
- ✚ Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Guyane, pour les maisons extérieures à ces zonages ;
- ✚ La maison des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) ;
- ✚ L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) ;
- ✚ Les services d'urbanisme des mairies et des collectivités territoriales ;
- ✚ Les architectes spécialisées dans la réhabilitation, la restauration, la rénovation des maisons traditionnelles.

RECOMMANDATIONS et PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

Les recommandations découlent d'observations architecturales et urbanistiques issues des deux terrains d'étude (Cayenne et Mana). La majeure partie de l'architecture créole dispose de similarités qui peuvent être adaptées aux deux modèles (urbain et rural), même si ils possèdent indépendamment des divergences notables.

I. La structure porteuse

A. Les attaques biologiques

Les agresseurs les plus virulents sont d'ordre biologiques. En affectant à différents niveaux la structure interne des pièces maîtresses (poteaux, poutres, assise,...) et si, à terme aucun traitement n'est effectué, ces agressions constituent une menace réelle qui nuit systématiquement à la bonne stabilité de la structure porteuse mettant en péril ainsi toute l'habitation. Les résistances mécaniques des fibres du bois ne peuvent alors plus jouer le rôle de transfert de charges et répondre aux conditions physiques de solidité et d'équilibre.



Photo n°1 : Dégâts occasionnés par des champignons lignivores

1. *Les champignons et moisissures*

De nombreux facteurs sont propices à l'essor des champignons qui provoquent le pourrissement des fibres du bois. La forte humidité du climat équatorial est la cause principale de l'accroissement des moisissures qui se développent et évoluent dans un milieu ayant un taux d'humidité d'au moins 22%, où la présence en oxygène est faible et où la température oscille entre 25°C et 35°C.

Toutes ces conditions réunies favorisent un accroissement rapide des moisissures. Il faut préserver le bois de toute humidité, car c'est la condition sine qua none au développement des champignons qui, dans un état latent, peuvent stopper leur croissance et attendre un taux d'humidité favorable.

Dans un autre registre, on retrouve aussi des moisissures qui viennent couvrir les parties maçonnées lorsque ces dernières ne sont pas protégées par un enduit. Ces moisissures peuvent petit à petit effriter la pierre (en raison de la propagation de leur mycélium dans les interstices de la roche), déstructurant ainsi complètement l'assise.

2. Les insectes

Les insectes xylophages qui ont le plus d'incidence par leurs dégâts sur la structure porteuse sont les termites. Selon les espèces, elles attaquent l'assise en maçonnerie ou les structures internes en bois. Elles recherchent l'humidité et les endroits sombres.

- ✚ Les termites souterraines ont besoin de grandes quantités d'eau pour vivre. Elles s'installent ainsi dans le sol où l'humidité est très importante, à proximité des fondations, creusant si nécessaire des galeries dans les parties en maçonneries qui composent l'assise de la maison.
- ✚ Les termites du bois sont celles qui font le plus de ravages car les effets ne sont visibles que tardivement. Elles se contentent de l'humidité présente dans le bois, creusant des galeries dans la partie tendre qui participe aux caractéristiques mécaniques du bois (dans le sens des fibres). Les traces des ravages causés par l'action des termites sur la structure interne du bois sont révélées par des traces de sillons sur les parties attaquées.

D'autres insectes ont une incidence catastrophique sur le bois. Au même titre que les termites, les Lyctus, Bostryches ou Vrillettes creusent des galeries et détériorent les fibres qui participent à la résistance mécanique du bois.



Photo n°2 : Dégâts occasionnés par des termites sur des clins en bois

Photo n°3 : Une termite
Source : Internet

B. Les recommandations et prescriptions envisageables

1. L'ossature

Possédant un réservoir inépuisable de différentes essences de bois, la maison traditionnelle possède une ossature ayant une qualité mécanique exceptionnelle. La légèreté des pièces maîtresses et d'assemblages, la rapidité d'édification et l'utilisation de matériaux naturels procurent à la maison traditionnelle une intégration dans le paysage guyanais.

Les essences à privilégier dans toutes restaurations ou réhabilitation concernant les éléments porteurs ou structurels font partie des bois de classe égale ou supérieure à la classe 4 : Angélique, Balata franc, Ebène verte, Acacia franc et Wacapou.

Le contreventement contre les forces longitudinales et latérales est assuré par le maillage des éléments porteurs et d'assemblage¹. Il assure à l'habitation une stabilité première qui est renforcé par le remplissage des murs entre les poteaux.

Les pièces de l'ossature sont assemblées grâce à la technique du tenon-mortaise, du tiers-bois et du mi-bois renforcés par une cheville en bois.

Ces assemblages qui paraissent simples permettent ainsi de répondre à des mouvements de forces conséquents. Ceci permet de remplacer une pièce sans en altérer la fonction mécanique et sans démonter les autres éléments porteurs. En revanche il est déconseillé de modifier la masse ponctuelle de l'édifice en ajoutant des charges inutiles ; les pièces de l'ossature ayant une petite section (12x12cm à 15x15cm) participent à la stabilité générale. La section remplaçante devra rester identique à celle remplacée.

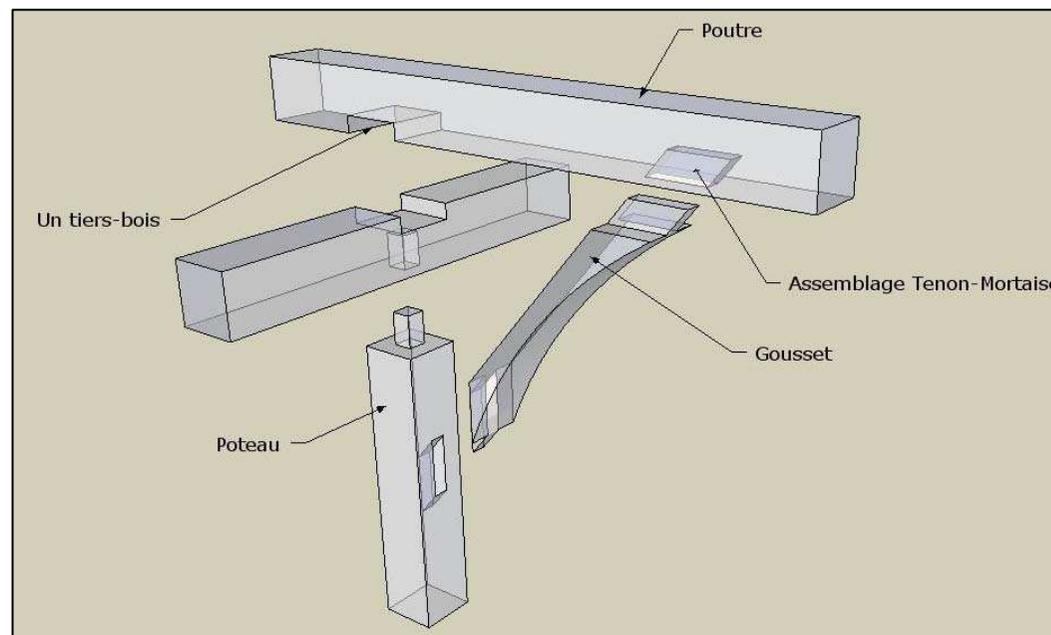


Figure n°1 : Mode d'assemblage
Réalisation : MARC BOURGEOIS
Source : A.R.U.A.G.

¹ Cf. Cahier n°2 de la Charte de Protection de l'habitat traditionnel créole guyanais, § II. B. 1. p.21 et § II. B. 3. p.25.

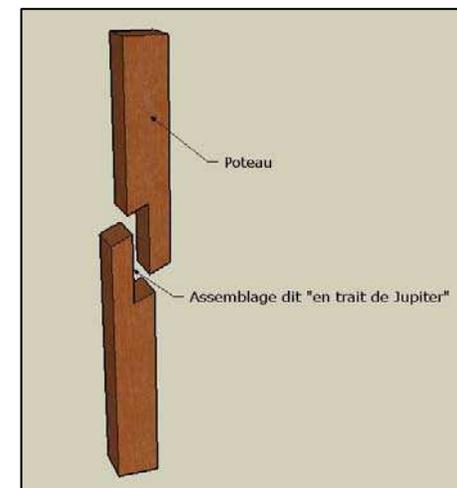
Le bois est aussi également soumis aux variations climatiques lors des saisons sèches et humides. Le bois subit ainsi des mouvements de dilatation et de rétractation. Mais l'humidité reste une forte problématique : condensation en raison d'une ventilation inadéquate du bois, remontées capillaires provenant du sol ou infiltrations diverses.

Les remontées capillaires occasionnent le plus de dégâts. Il peut être alors envisagé de remplacer la partie basse du poteau endommagé par un assemblage en trait de Jupiter. Il est évident de créer une structure faisant office de séparation étanche entre la partie bois et le soubassement humide (feutre bitumineux, pièce de plomb,...), afin d'éviter une nouvelle infiltration.

Lorsque le socle est atteint, l'encastrement du poteau peut se faire grâce à une platine en inox, en y ajoutant une protection étanche vis-à-vis de l'humidité.

La même structure et le même maillage devront être conservés pour respecter l'authenticité de la maison. Quelques modifications peuvent être toutefois apportées si il y a une création de pièces (pièces humides insérées dans le noyau central de l'habitation).

Figure n°2 : Mode d'assemblage en trait de Jupiter
Réalisation : MARC BOURGEOIS



2. Les poutres et planchers

Les pannes sablières s'appuient à la fois sur les cloisons faisant office de refend mais également sur les poteaux courants. Les autres poutres servent d'appui aux auvents intermédiaires (lorsqu'il y a un étage), aux avancées ou aux débords de toiture d'environ 40 à 80 cm. Les poutres ont une section identique aux poteaux qui les soutiennent, afin de répondre aux charges générées par les porte-à-faux. Les charges sont alors correctement réparties pour collaborer au maintien de l'équilibre et à la stabilité de l'édifice. Des goussets ou des consoles en fer forgé boulonnées sur les poteaux porteurs, viennent renforcer l'action des porte-à-faux des balcons.

Les solives du plancher en bois mesurent environ 5m de long et sont espacées au maximum d'un mètre ; elles sont assemblées aux pannes sablières par tenon-mortaise. Elles peuvent déborder des façades pour contribuer aux charges des balcons et autres avancées.

L'utilisation de l'Angélique, de l'Amarante ou du Balata franc est appréciée pour leur qualité mécanique face à la flexion.

Toute transformation des poutres, des solives (surcharge, allègement, rupture ou sciage en vue de la réalisation d'une trémie) n'est pas à envisagée ; cela entraînerait une modification notable dans le transfert et l'équilibre des charges au sein des porte-à-faux.

L'humidité génère encore une fois de nombreux dégâts sur les poutres et les pannes. Etant en contact avec les façades, ce sont les extrémités qui sont le plus touchées. Selon la gravité des désordres, le remplacement ou la préservation sont préconisés.

Si les supports sont sains, les travaux à effectuer sur la poutre ou sur la solive sont les suivants :

- + Le remplacement partiel de l'élément avec ajout de deux pièces moisées en bois ou en métal (type boulon) ;
- + Le remplacement des appuis contre la façade (console, ...) ;
- + L'injection d'un liant chimique (uniquement quand la poutre est légèrement endommagée), de type résine.

3. *Recommandations face aux agressions biologiques*

Aucune essence et aucun élément de construction n'est réellement à l'abri des attaques des insectes. Seules quelques essences semblent posséder une résistance plus importante. Cependant ces bois ne peuvent assurer une garantie totale sans traitement préventif, dans le cas, notamment, d'une insuffisance de ventilation des bois ou d'une présence d'humidité.

Les traitements contre les termites sont efficaces lorsque ceux-ci sont effectués dès que la présence des insectes est révélée. Ce qui importe c'est la protection des éléments porteurs.

Soutenant toute la structure, ils doivent subir un examen régulier par sondages ou prélèvements. La prévention est bien évidemment de rigueur dans toutes habitations sujettes à l'humidité et n'ayant pas suivi un traitement préalable. Elle se fait par le biais de la projection d'un traitement chimique ; ce traitement est réalisable avant rénovation ou pendant la réhabilitation. La pièce détériorée devra être remplacée par une pièce de même calibre et traitée.

Concernant les champignons et autres moisissures, un traitement chimique est aussi à prescrire. Mais dans les deux cas, l'arme la plus efficace est le maintien d'une humidité ambiante, faible et constante au sein de l'habitation.

II. Le remplissage des pans de murs

A. Les désordres dus à l'humidité

La maison traditionnelle doit son aspect rustique aux matériaux utilisés qui viennent du sol guyanais. L'ossature en bois donne à la maison créole ses lettres de noblesse. Sa préservation comme structure porteuse est primordiale. Ainsi les types de bois, à utiliser dans tout remplacement, doivent être les mêmes que ceux originels présents dans la structure existante. Les conditions physiques des essences permettent ainsi de répondre aux conditions architecturales et possèdent une bonne résistance des matériaux. Les qualités mécaniques du bois ont fait leur preuve mais en raison de son origine naturelle, ce dernier est déficient lorsqu'il est exposé à une forte humidité.

Les conditions pluviométriques de la Guyane correspondent au facteur majeur de la dégradation plus ou moins long terme de tous les composants de la maison. Les conditions climatiques rudes portent de nombreux préjudices quant à l'entretien constant de la maison. Les eaux de pluies, les eaux de ruissellement, et l'humidité atmosphérique sont les responsables du fort taux d'humidité au sein des habitations traditionnelles créoles. Cette dernière est alors un véritable fléau et se présente à travers plusieurs mécanismes hydrauliques.

1. *La remontée capillaire ou l'humidité grimpante*

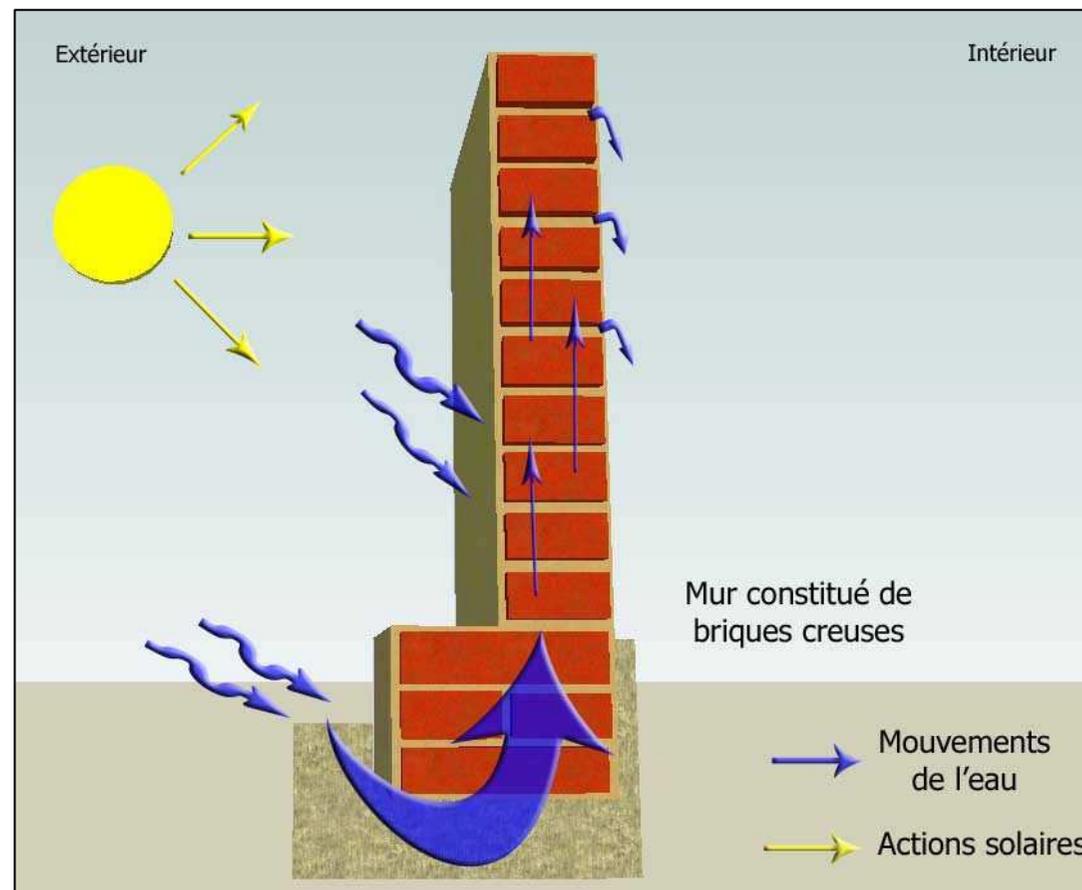
La remontée capillaire est un effet physique naturel engendré par une présence d'eau à la base des murs (fondations et assise). Le contact permanent de l'eau avec les matériaux constitutifs, à la manière d'un sucre, permet à l'eau de remonter dans le réseau capillaire jusqu'à une zone d'évaporation. La hauteur de remontée correspond à l'équilibre s'établissant à la surface suffisante intérieure et extérieure d'évaporation relativement à la quantité d'eau d'alimentation. C'est ce qu'on appelle équilibre hydrostatique.

Source d'humidité importante, les remontées capillaires ne rendent pas seulement une habitation insalubre ou inutilisable, elles détruisent progressivement tous les matériaux, suivant des processus mécaniques, chimiques ou biologiques. De nombreux phénomènes pathologiques sont liés à la présence de l'humidité. L'eau véhicule des impuretés venant de l'air ambiant, eaux de pluie polluées par les fumées, ou du sol, par les fondations.

Les dégâts sont nombreux et prennent la forme :

- En intérieur en base de mur :
 - ✚ Efflorescence de salpêtre (concentration en surface de fines aiguilles de couleur blanchâtre) ;
 - ✚ Décollement des papiers peints ;
 - ✚ Cloquage des peintures et enduits de parement ;
 - ✚ Tâches sombres en bases.
- En extérieur :
 - ✚ Tâches verdâtres et mousses en base ;
 - ✚ Enduits craquelés et décollés ;
 - ✚ Marques blanchâtres à l'horizontale.

Figure n°3 : Schématisation de la remontée capillaire dans un mur en briques creuses
Réalisation : MARC BOURGEOIS



2. L'infiltration d'eau de pluie

a. L'infiltration façade en surélévation de mur

C'est à partir des façades, non étanches, à surfaces dégradées ou poreuses que l'infiltration va se faire. En tenant compte de l'exposition aux eaux de pluie et de la force de celles-ci, poussées par la force du vent sur les murs, l'eau de ruissellement sera contenue dans les fissures, les enduits craquelés, jusqu'à l'imbibition et la pénétration dans le matériau de remplissage.

Les dégâts sont nombreux et prennent la forme :

➤ En intérieur :

- ✚ Surface de papier peint de coloris jaunâtre marqué d'une frontière plus foncée, souvent sur des murs exposés à la pluie,
- ✚ Papiers non adhérents et peintures dégradées.

➤ En extérieur :

- ✚ Enduits craquelés, faïençages, fissures, surfaces poreuses (murs exposés à la pluie).



Photo n°4 : Décollement de l'enduit extérieur

b. L'infiltration sur mur enterré ou semi-enterré

L'eau circulant en sous-sol alimentée par les sources, les eaux de pluie et les nappes phréatiques, rencontre dans leur cheminement un mur de construction. Cet obstacle amène l'eau à se mettre en pression contre ce dernier et finit par traverser de face l'épaisseur du mur. La pression est plus ou moins intense en rapport avec la densité des matériaux traversés et les dégradations qui en résultent sont plus ou moins importantes, tenant compte également des arrivées d'eau.

Les dégâts sont nombreux et prennent la forme :

- ✚ Passages d'eau continus ou ponctuels ;
- ✚ Efflorescence de salpêtre ;
- ✚ Enduits décollés du support ;
- ✚ Joints de maçonnerie qui se délitent.

c. L'infiltration terrasse

Les voies d'accès de l'eau d'infiltration sont relatives à plusieurs facteurs :

- ✚ Les fissures ;
- ✚ Les écoulements
- ✚ La porosité des matériaux de surface ;
- ✚ Les joints de rupture ;
- ✚ Les points de fixation de rambardes ;
- ✚ Les mauvaises pentes d'écoulement.

Les dégâts sont nombreux et prennent la forme :

- En intérieur au plafond :
 - ✚ Tâches jaunâtres en sous plafond ;
 - ✚ Fissurations ;
 - ✚ Humidification plus ou moins importante selon les périodes de pluie.

- En extérieur :
 - ✚ Planéité permettant à l'eau de pluie de stagner en surface ;
 - ✚ Etanchéité bitumineuse séchée et craquelée ;
 - ✚ Fissures actives ;
 - ✚ Pente contraire à l'écoulement correct de pluie.

d. La condensation

Son origine est le résultat d'un volume d'air ambiant qui est saturé en eau sous forme de vapeur (hygrométrie). Par le fait d'un déséquilibre thermique, la vapeur d'eau se transforme en liquide (points de rosée) et humidifie les surfaces ou la masse. Ponctuellement (lors de la saison des pluies), les murs (situés sensiblement au Nord) se mouillent et permettent l'évolution de champignon, de moisissures (tâches noirâtres).



Photo n°5 : Effets occasionnés par l'humidité dans une maison

Les dégâts sont nombreux et prennent la forme de :

- ✚ Traces noirâtres évolutives en angle mur/ plafond ;
- ✚ Odeurs de moisi, odeurs de cuisine persistantes ;
- ✚ Moisissures derrière les meubles ;
- ✚ Joints de carrelage noircis ;
- ✚ Linge et tissus prenant des odeurs, mauvaises odeurs dans les placards ;
- ✚ Surfaces de mur mouillées périodiquement ;

B. Les recommandations et prescriptions envisageables

Les éléments de remplissage n'ont pas le rôle d'éléments porteurs ; ils ne contribuent que légèrement aux distributions de charges. Leur rôle est de clore la structure et de la protéger des agressions extérieures. Les éléments de remplissage traditionnels sont très efficaces comme bouclier thermique. La brique creuse, les clins de bois (bardage) et le torchis jouissent de caractéristiques thermiques exceptionnelles mais restent fragiles si ils ne sont pas protégés.

1. *La brique et le torchis*

L'humidité créée par les remontées capillaires détériore rapidement la brique et le torchis lorsque l'enduit ne fait plus barrage et lorsque lui-même est détérioré. Lorsque que les dégâts sont irréversibles, ce qui est souvent le cas du torchis, il est préférable de nettoyer et de traiter le bois (golettes) et de remplir avec un nouveau torchis. Dans le cas des briques, l'enlèvement de la structure abîmée est envisageable pour effectuer un séchage complet afin d'enlever toute l'humidité présente dans le mur.

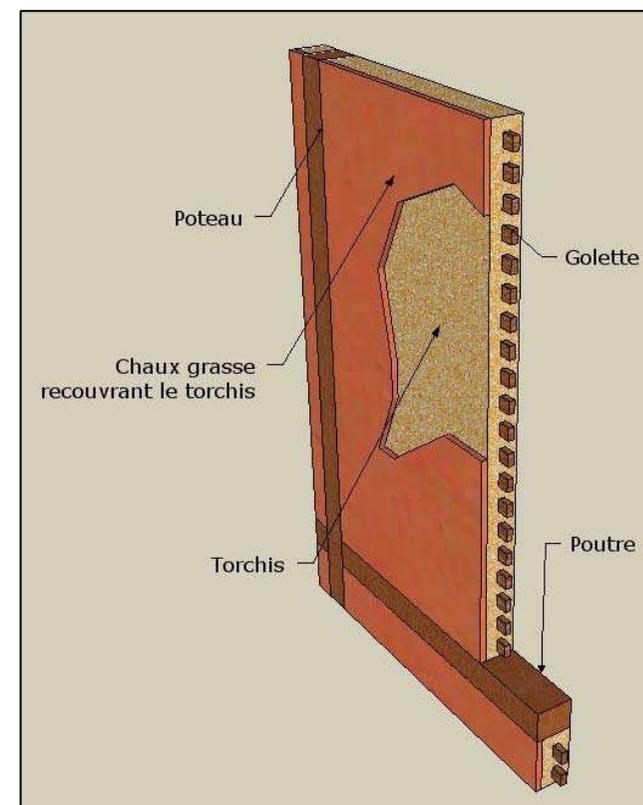
Afin de préserver la tradition des remplissages, les matériaux se devront d'être :

- ✚ Légers, afin de respecter les transferts de charge sur les parties porteuses ;
- ✚ Respirants, afin de créer des échanges d'air et de vapeur d'eau avec le milieu extérieur ;
- ✚ Flexibles, afin de suivre les déformations de la structure sans modifications préjudiciables (fissures).

On emploiera ainsi des briques creuses ou pleines, du bois de golette pour le remplissage. Une structure en bloc de béton cellulaire allégé n'est pas à privilégier, mais des exceptions peuvent être accordées pour des remplissages en pignon, lorsqu'il y a une mitoyenneté avec la maison voisine. En aucun cas, le béton ne devra être utilisé pour le remplissage de façade. Cette utilisation doit être raisonnée pour conserver une cohérence et une harmonie des matériaux. Les autres types de parpaings en béton sont complètement désuets car inappropriés au type architectural et aux conditions d'isolation thermique.

La chaux grasse en mortier ou en enduit est largement recommandée pour le hourdage des composants et pour le parement extérieur des façades. L'application des mortiers est conseillée en plusieurs couches avec un délai de séchage suffisant entre les passes, de façon à limiter les quantités d'eau dans le remplissage. Une première passe assez fluide (gobetis) sert d'accrochage au corps de l'enduit dont le mélange, plus ferme, est serré au bouclier pour évacuer la laitance dans l'enduit. La couche de finition est ensuite appliquée puis lissée.

Figure n°4 : Coupe d'un mur en torchis
Réalisation : MARC BOURGEOIS



2. Les clins de bois (bardage)

Ce matériau léger est réservé principalement pour les remplissages des étages des maisons ou des éléments de toiture (chien assis, lucarnes) ; on le retrouve toutefois sur les maisons rurales avec un seul niveau (R.D.C.).

Il y a deux techniques de pose :

- ✚ Le recouvrement, c'est la technique la plus ancienne car elle utilise des planches brutes ou à simple feuillure ;
- ✚ L'embrèvement, cette technique utilise des rainures et languettes permettant une pose verticale.

Le bois est soumis à de nombreuses contraintes venant des précipitations et de l'exposition aux rayons ultraviolets, générant une alternance d'humidité et de sécheresse. Le bois travaille, se dilate, créant ainsi des retraits et des écartements entre les différentes planches. Il faut donc utiliser des bois ayant d'excellentes capacités de résistance aux déformations : Wapa, Angélique, ou des bois auto-clavés (épaisseur de 18mm).

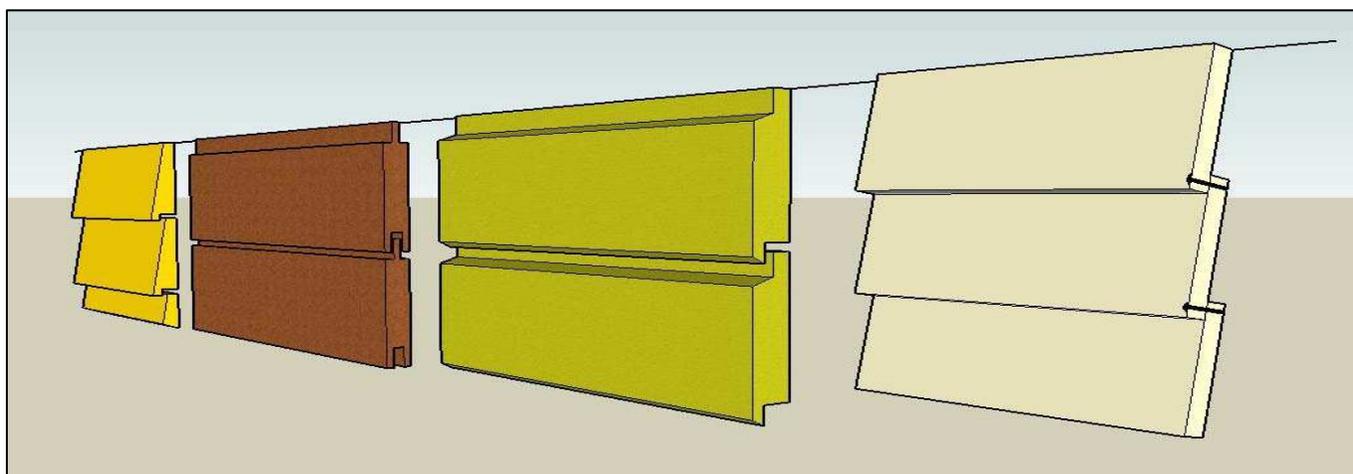


Figure n°5 : Les différents types d'assemblages de bardages
Réalisation : MARC BOURGEOIS

Les lames devront utiliser le rapport entre la largeur et l'épaisseur pour éviter les déformations (largeur = 7,5 x épaisseur). Elles sont liées aux éléments porteurs par clouage, grâce à des pointes rigidifiées pour éviter tout arrachage. L'utilisation de pointes en galva et/ou en inox réduisent la corrosion et évitent l'arrivée de tâches ou de résurgence sur la façade. Le clouage caché sous le recouvrement des lames embrevées augmente la longévité des fixations.

La protection des clins doit être efficace contre le rayonnement solaire et l'humidité ambiante. Ainsi, elle doit limiter la pénétration des ultraviolets, les échanges hygrométriques entre le bois et l'air extérieur, qui sont à l'origine des modifications dimensionnelles du bois (éclatement et fissures du bois). En revanche, elle doit favoriser la libération des vapeurs d'eau pour éviter l'accumulation d'humidité et laisser respirer le bois.

De ce fait, l'utilisation de peintures glycérophtaliques poreuses est recommandée. En conséquence, les peintures lasures et autres vernis sont à proscrire. Elles ne correspondent pas aux contraintes climatiques de la Guyane, et demandent un trop grand entretien.

Il est évident pour diminuer les effets du rayonnement solaire qu'une teinte claire sera préférée à des couleurs trop sombres.

2. Les enduits

Les observations faites sur le terrain permettent de vérifier, malgré un manque d'entretien évident de certaines maisons, la préservation quasi-originelle des remplissages. Ce résultat provient de l'enduit de protection appliqué sur les matériaux de remplissage. La chaux grasse protège les matériaux de remplissage, mais est aussi une excellente barrière contre les agressions climatiques, en laissant respirer la maçonnerie et le bois. Avant toute reprise d'un enduit, il faut réaliser un séchage et un nettoyage complet du bois et des matériaux de remplissage. On préférera également les enduits lisses aux enduits avec reliefs, permettant à l'eau projetée de ruisseler et de ne pas stagner dans les aspérités, infiltrant par la suite la maçonnerie. On peut ainsi à titre d'exemple donner la composition du mortier à la chaux :

- + Enduit ou gobetis pour hourdage : 2 volumes de chaux, 1 volume de ciment, 4 à 6 volumes de sable fin ;
- + Enduit de finition : 1 volume de chaux, 2 à 3 volumes de sable fin.

Aux enduits colorés, a été ajouté un badigeon permettant de fixer la couleur. Survenu lorsque l'enduit est encore frais, ce procédé agit comme une couche supplémentaire de protection, et assure le maintien des deux éléments qui sont composés de chaux. Les pigments naturels sont alors emprisonnés dans l'enduit.

Le nettoyage de l'enduit par le ruissellement ou la projection d'eau froide est accompagné soit par un brossage manuel à la brosse de nylon, soit par un gommage, soit par un sablage léger à la poudre de grains de verrerie superfine, avec adjonction d'un détergent dans le cas d'encrassements plus importants. Cette technique permet un nettoyage efficace sans provoquer d'agressions trop importantes pour l'enduit.

3. Les couleurs

Sans défigurer la maison traditionnelle, il est important de placer et d'intégrer le bâti dans son environnement. Sans toutefois recréer la ville ancienne, les teintes devront se rapprocher au maximum des teintes originelles. Les deux sites d'étude possèdent une diversité de teintes qui proviennent toutes de couleurs naturelles. Le propriétaire reste maître du choix de la teinte mais il est intéressant qu'il préserve l'identité colorée de sa maison. Ainsi sur les façades, toutes couleurs trop vives et surtout très sombres n'est pas à souhaiter. Des teintes trop foncées absorbent en quantité les rayonnements solaires, accumulant la chaleur et la répartissant à l'intérieur. Pour atténuer l'effet de la chaleur, des teintes claires et dynamiques sont donc à privilégier. A l'époque de construction, la maison créole était une maison pleine de vie, qui reflétait son propriétaire ; une alternance de coloris était alors visible ; mais celle qui prédominait était l'ocre déclinée sous toutes les nuances.

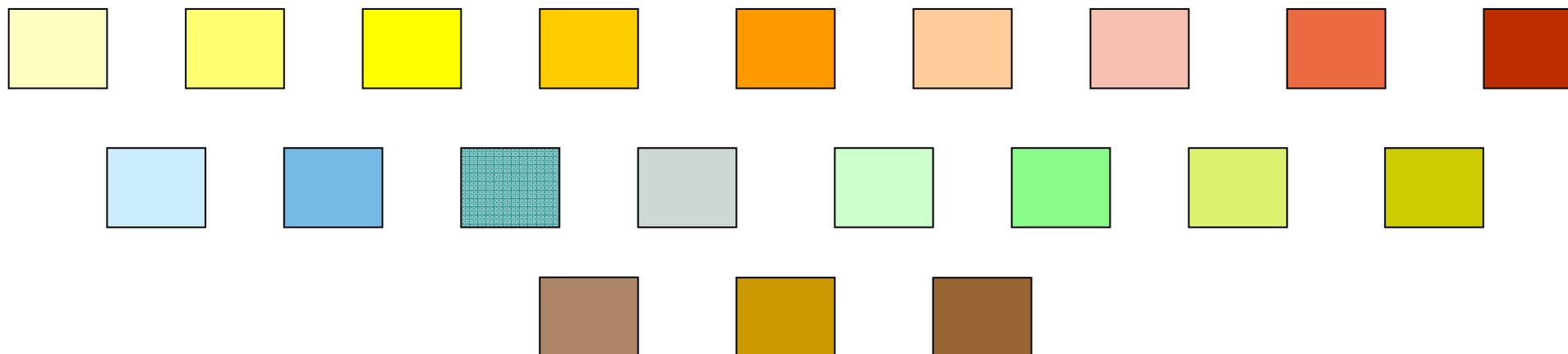
Le choix des couleurs lors d'une opération de réhabilitation est laissé au propriétaire, tout en respectant les périmètres de protection urbain ; le but étant de ne pas créer une uniformisation complète de la nuance au sein des maisons traditionnelles et surtout de ne pas reprendre absolument la couleur d'origine. Les maisons traditionnelles ont chacune leur identité à préserver.

Ainsi, les pigments dits « primitifs », provenant du sous-sol sont recommandés : latérites, terres de sienne, oxydes ferriques et autres sulfates ont été utilisés. Toutes les teintes de pigments ne sont pas compatibles avec l'ensoleillement du climat, ainsi l'emploi de pigments artificiels (chrome) est à proscrire car ils sont trop sensibles à la lumière (photochimie).

De nombreuses couleurs reviennent dans les coloris du paysage guyanais selon la région où la maison se situe :

- ✚ Ocre ;
- ✚ Ocre rouge ;
- ✚ Ocre rose ;
- ✚ Rouge terre de volcan ;
- ✚ Brun ;
- ✚ Bleu vert ;
- ✚ Bleu-gris ;
- ✚ Jaune clair ;
- ✚ Sable.

Le nuancier² suivant peut servir d'exemple quant au choix des couleurs et des variantes :



² Ce nuancier ne se veut pas exhaustif, mais les couleurs présentées sont celles les plus rencontrées sur les maçonneries et menuiseries.

C. Recommandations supplémentaires concernant les maçonneries et le bois

La présence d'eau dans le bois est indispensable à la prolifération des désordres biologiques. Une faible humidité au sein des éléments en bois (toutes essences et tous éléments structurels confondus) constitue donc une condition préalable à la préservation du bon état du matériau de prédilection de l'habitat traditionnel. Les dégâts occasionnés par les différents troubles biologiques sont causés par des infiltrations d'eau, par la remontée de l'eau dans le bois provenant du sol, soit par le contact direct avec les eaux de pluie.

Ainsi il serait judicieux de réaliser une action :

- ✚ Sur les éléments de toiture en colmatant les brèches et trous possibles, en recréant la dynamique du toit guyanais (coyaux et débords), afin d'éviter tout ruissellement sur les façades ;
- ✚ Sur les étanchéités extérieures, en créant une rupture maximum entre le bois et l'humidité ambiante. Le bois doit se trouver protégé du contact des eaux du sol et de pluie. Une peinture adaptée ainsi qu'un enduit hydrophobe peut diminuer ce contact ;
- ✚ Pour l'assise, utiliser, des enduits spéciaux qui protègent des infiltrations et de l'humidité due au sous-sol (de type barrière de polymérisation) ;
- ✚ Pour l'intérieur, utiliser des déshumidificateurs pour atténuer l'humidité ambiante qui concourent au pourrissement lent des structures internes.

III. Recommandations face aux agressions solaires

La maison traditionnelle a été conçue pour se prémunir contre l'action solaire et ses effets indésirables. Il est évident pour qu'une habitation soit vivable que la température intérieure n'excède pas celle tolérée par l'habitant. Ainsi il est considéré comme satisfaisant une température intérieure, inférieure ou équivalente à celle que l'on décèle à l'ombre à l'extérieur.

La situation équatoriale de la Guyane procure une exposition aux rayonnements solaires à l'aplomb direct des habitations centralisant ainsi la chaleur sur les toits guyanais. Ainsi, les façades Nord et Sud sont constamment exposées mais de façon moins soutenues que les façades Est et Ouest qui, elles, sont exposées de façon permanente.

De plus, on distingue trois types de rayonnements qui n'ont pas la même teneur calorifique selon les saisons :

- ✚ Les rayonnements directs, sur les toitures et les façades. Ils provoquent les échauffements les plus intenses ;
- ✚ Les rayonnements diffus, par les nuages. Lors des saisons chaudes nuageuses, ils provoquent la majeure partie des échauffements sur les habitations ;
- ✚ Les rayonnements réfléchis, provenant de la réverbération et la réflexion des rayons sur les éléments du sol.

Selon leur orientation par rapport au soleil et selon leur emplacement dans la maison, les éléments n'absorbent pas la même quantité de chaleur : 50% pour la toiture, 30% pour les murs de soutènement et les 20% restants correspondent à la chaleur directe provenant des percements et ouvertures.

En raison de l'absorption de la chaleur par les matériaux, l'air présent au sein de l'habitation augmente en température et la pression de cet air est également modifiée. L'air devient plus léger et du fait de mouvements de convection, monte dans les parties hautes de l'habitation.

La maison traditionnelle est conçue de façon à diminuer les effets négatifs de l'apport de chaleur :

- ✚ Les rayonnements directs sont limités par les éléments de toiture en réfléchissant la chaleur produite au contact du matériau. Les hauts plafonds et le système de ventilation (ouvertures, impostes, percements,...) contribuent ainsi à la diminution de la chaleur au sein de la maison à hauteur de 80%³ ;
- ✚ La chaleur émise par les rayonnements diffus et ceux réfléchis par le sol est diminuée d'environ 80% lorsque les matériaux de façades sont clairs (15% lorsque la teinte est plus sombre).

³ Cf. Cahier n°2 de la Charte de protection de l'habitat traditionnel créole guyanais, § II. D. 2. p.30.

Les débords, les coyaux et autres auvents intermédiaires permettent de créer de l'ombre aux abords des façades et donc de diminuer dans une moindre mesure la chaleur générée par les rayonnements. Les galeries et autres ouvertures du même type favorisent aussi la création de zones d'ombres.

Les façades sont enduites de chaux grasses avec des teintes claires couvrant des associations de matériaux possédant une excellente isolation thermique (torchis et brique creuse).

IV. La charpente

Au même titre que l'ossature, la charpente est vulnérable à l'humidité et à l'attaque des insectes. En raison de sa position, elle supporte toutefois des contraintes d'humidité plus fortes (infiltrations, mouvements journaliers dus à la dilatation des tôles et des fixations), augmentées des risques d'incendies.

Les charpentes sont composées à la base par des assemblages en bois de grande section appelés fermes. Ces dernières portent les pièces principales de grande portée (panne faîtière, pannes intermédiaires ou pannes sablières) et assurent, par leur forme triangulaire, l'indéformabilité de la panne sablière. Les constructions rurales possèdent généralement deux fermes. A mesure que le comble s'allonge, une, voire deux fermes sont parfois nécessaires pour une meilleure répartition du poids et des contraintes de la couverture.

Afin de déceler les désordres et faiblesses de la charpente, un examen minutieux de toutes les parties en bois doit être effectué. En addition avec les désordres causés par les attaques bioclimatiques⁴, des faiblesses d'ordre mécaniques peuvent apparaître : fragilité du bois, risque de rupture des composants. Le plus important est de constater les possibles infiltrations et les désordres internes au bois. La présence de pourriture dans les bois est généralement plus fréquente dans les parties basses des pans de couvertures qui devront faire l'objet d'un examen très approfondi ou bien au voisinage des ruptures de pentes (car soumises à une possible remontée capillaire entre les tôles).

En cas de réfection, un soutènement est nécessaire afin de ne pas perturber la structure entière. La même essence, le même type de section, le même type d'assemblage doivent être préservés, pour ne pas créer de déséquilibre dans la répartition des charges et dans les mouvements mécaniques (contreventement, flexion,...). Il faut également prendre en compte le type de couverture. En effet, la charpente n'est pas tout à fait identique si l'élément de couverture diffère : structure légère, espacée quand ce sont des tôles ou des bacs acier, structure plus lourde lorsque ce sont des tuiles en terre cuite ou en bois.

⁴ Se reporter aux désordres précédemment évoqués. Cf. § I. A. p.8 et § I. A. p.13.

V. La toiture

A. Les tuiles de bois et de terre cuite

Les premières couvertures étaient en feuilles de palmiers tressées. Elles furent remplacées par les tuiles en bois (la fameuse tuile en Wapa, qui en vieillissant arbore des teintes grises comme les ardoises), puis par la tuile mécanique en terre cuite (elles existent encore sur quelques toits à Cayenne). Mais c'est la tôle qui a maintenant le monopole des toits guyanais. Elle a été préférée grâce à son faible coût de revient et à son utilisation rapide aux autres matériaux qui demandent des fonds et un grand entretien.

La grande utilisation de la tôle ondulée a supplanté complètement les autres matériaux qui ont cependant de meilleures qualités en climat équatorial. La tuile de bois et celle de terre cuite ont pour avantages une bonne isolation thermique due à un faible rayonnement de la chaleur à l'intérieur des combles (10 fois moins que la tôle) ainsi qu'une plus forte isolation phonique sous les pluies. Lors de rénovation ou de réhabilitation, il est intéressant de proposer ces matériaux qui répondent aux contraintes climatiques. On utilisera alors pour les bardeaux, des essences de classe égale ou supérieure à la classe 4 (Wapa ou Wacapou), des bois fendus manuellement à des bois sciés, qui présentent des risques importants de déformations (tuilage), entraînant rapidement une perte d'étanchéité de la couverture.

Le choix des tôles est un choix esthétique et architectural. Le fait de considérer le volume de l'habitation est important (exemple : des grandes ondes ne correspondent pas à une maison rurale).

B. Les tôles

Les premières tôles apparues sur les constructions traditionnelles furent des tôles galvanisées à chaud, grises. Livrées sous forme de plaques ou de tuiles de tôle montées sur liteaux (comme les anciennes tuiles en terre cuite), elles participent souvent à l'étanchéité des pignons exposés aux pluies d'Est. Elles sont soumises à un taux d'humidité qui est l'un des plus importants au monde. De nombreux modèles sont ainsi disposés sur les toits guyanais avec chacun leur spécificité et leurs qualités. Il faut cependant qu'elles répondent toutes à la contrainte de déformations causées par les variations de température et par l'ensoleillement.

1. Les tôles ondulées

Les variances de températures journalières déclenchent des mouvements du métal qui engendrent, à long terme, par des pliages répétitifs, des ruptures et donc des infiltrations. Les tôles ondulées sont les tôles métalliques les plus adaptées au rude climat guyanais car elles permettent une dilatation équilibrée et pondérée du métal sur toute la surface de la tôle.

En revanche, les bacs acier sont à exclure définitivement des toits guyanais. Lors de la dilation ou la contraction du métal, ils provoquent des mouvements concentrés uniquement sur la pliure des couvre-joints, ce qui entraîne une cassure à ce niveau et donc des infiltrations au niveau de la charpente. De plus, d'un côté esthétique, ils font beaucoup plus référence aux constructions nouvelles que les différentes tôles.

La toiture peut absorber 50% de la chaleur. Indubitablement, plus le métal emmagasinera de la chaleur, plus la tôle travaillera et se déformera. La quantité de chaleur dépend de la couleur, de la teinte utilisée (plus claire, plus foncée), et du pouvoir réfléchissant du matériau employé.

Chaque nuance possède un coefficient d'absorption par rapport à la longueur d'onde de la couleur qu'elle réfléchit. Ainsi pour une teinte équivalente, un bleu foncé absorbera deux fois plus la chaleur qu'un rouge clair. Les couleurs originelles des toits guyanais correspondent au gris. La couleur rouge n'est pas la couleur traditionnelle ; elle n'est venue sur les toitures que tardivement en raison de la teinte rouge que les tôles prenaient en présence de rouille.

Dans tous les cas, l'emploi d'une teinte claire pour la couverture est à préconiser puisqu'elle réfléchit plus des 3/4 du rayonnement solaire. Toutefois, des couleurs trop claires, comme le blanc ou le beige clair, ne sont pas recommandés en raison de leur forte potentialité de croissance de certains champignons. Par contre une teinte claire, sur la surface non exposée au soleil (sous-face), peut être préconisée pour les débords et les auvents intermédiaires, afin de limiter les effets des rayons réfléchis et diffus sur les façades.

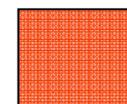
Au même titre que les nuances des maçonneries, le choix des couleurs est laissé au propriétaire, en respect avec le P.L.U. local. Il faut simplement qu'il prenne conscience que son habitation doit s'insérer dans l'environnement, en adéquation avec le tissu urbain (modèle urbain) ou avec l'environnement végétal (modèle rural). Cependant, l'uniformisation des teintes n'est pas à conserver. Ce sont les variances de couleur qui donne vie à la maison ainsi qu'à la ville (pour le modèle urbain).



« Gris souris »



« Terre d'Afrique »



« Rouge terre de volcan »

2. Les tôles galvanisées

Les tôles originelles étaient galvanisées et de très bonne manufacture, assurant ainsi une résistance aux conditions climatiques guyanaises. Leur coût peu élevé leur permet de posséder un excellent rapport qualité/prix. Disponibles en plusieurs épaisseurs, on privilégiera une épaisseur minimum de 75/ 100 avec un revêtement composé de plusieurs couches de protection contre les ultraviolets, la corrosion et les champignons.

3. La « tôle bagne »

La réédition récente de la « tôle bagne » d'une épaisseur de 75/ 100 apporte une durabilité encore plus importante. Plus robuste du fait de son profil et de son épaisseur, elle présente l'intérêt de pouvoir porter sur moins d'appuis (directement sur les pannes) et permet ainsi une économie relative sur la charpente. Le choix de la « tôle bagne » (grandes ondes) peut être judicieux ; car elle ne nécessite qu'un soutien tous les deux mètres alors qu'une tôle ondulée (petites ondes), de même longueur, en aura besoin de trois ou quatre. En revanche, elle est pénalisée par un coût de fourniture et de pose plus important en raison de son poids qui dépasse nettement les autres types de tôles.

Afin d'éviter toute infiltration et détérioration de la charpente, on prendra soin de recouvrir les plaques contiguës d'une onde et demie. Le seul inconvénient que possède toute tôle est lorsqu'il y a une découpe, la tranche de métal est vulnérable à la corrosion puisqu'elle n'est plus protégée par le film de revêtement. Cette coupe devra être traitée avant la pose.

C. Recommandations supplémentaires concernant les éléments de couverture

1. Les fixations

En raison de la dilatation et la contraction des tôles sous les contraintes thermiques, les fixations sont très sollicitées et doivent agréer des mouvements de la tôle sans permettre le décrochement de cette dernière de la charpente. Les fixations possèdent un grand rôle dans la qualité de tenue de la toiture ; si ce n'est pas le cas, des tâches de corrosion seront visibles et mettront en évidence une déficience des fixations.

Les fixations étaient en acier, riche en carbone, ayant une protection contre la corrosion et contre l'acidité du bois. Comme lors de la découpe de la tôle, le percement est signe de fragilité car le film protecteur est atteint. Pour remédier à ce point de faiblesse, un joint d'étanchéité doit être installé sous la tête de la pointe. A l'origine, les premiers joints étaient en plomb car il possédait une certaine souplesse lors des mouvements de la tôle.

Les fixations sont désormais en inox avec un joint en élastomère. Ce type de fixation est complètement étanche mais relativement coûteuse. Ainsi, celles qui sont le plus usitées sont les pointes en inox et galva. De formes torsadées ou cannelées, elles accrochent parfaitement le bois. Il est évident d'installer des fixations qui correspondent à la qualité des tôles de couverture.

2. La ventilation de la toiture

Les combles représentent « le volume climatique » de la maison. Une bonne ventilation des combles est nécessaire pour permettre le renouvellement de l'air et l'extraction de l'air chaud. Les ouvertures de la toiture (chien assis, lucarnes, outeaux, relevés) permettent d'évacuer à peu près 30% de la chaleur absorbée de la toiture.

Sa transformation en surface habitable pose problème, car cela signifie la mise en place d'une isolation thermique et phonique et donc une réduction de la capacité de renouvellement de l'air des combles⁵. Mais le rayonnement des tôles non isolées rend le comble inconfortable aux heures les plus chaudes de la journée. Toutefois, la très faible inertie thermique (grâce à la présence de matériaux ne stockant pas longtemps la chaleur) facilite le refroidissement rapide de cet espace, aidé en cela par une plus grande vitesse des vents à cette altitude.

Cette solution peut convenir pour une chambre d'appoint ou dans le cas d'un environnement calme car elle ne règle pas le problème du bruit.

3. L'évacuation des eaux pluviales

Les toits de l'habitation traditionnelle ne possédaient pas de gouttières ni de descente, car alourdissant la toiture. L'évacuation des eaux pluviales se faisait par simple écoulement le long des tôles.

⁵ La capacité de renouvellement de 40 volumes d'air par heure est le minimum accepté.

Cette installation n'est que très récente dans un souci de protection du piéton mais également des trottoirs. A l'heure actuelle, la pose de gouttières est préférable sur les maisons à étages. L'idéal est d'utiliser pour les gouttières le zinc ou le cuivre et de préférer la forme demi-ronde ; le P.V.C. ne résiste que très mal aux ultraviolets. Le cuivre possède une excellente résistance à la corrosion et un coût identique à celui du zinc.

Les descentes destinées à l'évacuation des eaux pluviales doivent être protégées par des colonnes en fonte. L'imperméabilité et la pente du sol doivent assurer un débit rapide des eaux de pluie lors des fortes précipitations.

VI. Les éléments architecturaux

A. Les menuiseries

Les menuiseries extérieures sont à la fois destinées à faciliter la ventilation au sein de la maison, à la protection contre les précipitations et à la création d'une interface entre l'espace extérieur et le noyau de l'habitation. Ainsi les percements (portes et fenêtres) sont complétés par les impostes assurant également le rôle de ventilateur naturel. Les percements, au rez-de-chaussée, sont composés de portes à doubles battants appelées « volets de jours » qui permettent de préserver l'intimité de l'habitation grâce aux claustras.

Véritables signes extérieurs de la vie et des rythmes intérieurs des maisons (au moment de la sieste par exemple), elles semblent être, par leur ouverture ou leur fermeture, bien plus qu'un accessoire et participent certainement à des règles sensibles de voisinage entre les habitants.

Les ouvertures suivent le rythme imposé par les vides laissés à cette utilisation dans l'ossature. La symétrie est un élément constant dans l'architecture traditionnelle, amplifiant la simplicité de conception (ossature régulière et ordonnée), et l'équilibre conceptuel.

Pour les impostes, la préservation des motifs est évidente. Tout comme d'autres ornements, ils participent à l'identité de la maison traditionnelle. Ainsi les motifs les plus remarquables doivent être conservés, et si il y a détérioration, être restaurés ou remplacés à l'identique.

B. Recommandations et prescriptions envisageables

Le désordre que l'on rencontre le plus souvent est la dégradation des parties basses, sujet aux projections d'eau lors des fortes précipitations. Ils sont accompagnés par le vieillissement prématuré des menuiseries traditionnelles, causé généralement par l'absence de rejets d'eau ou de système efficace de drainage en bas d'ouvrant, les eaux de pluies étant piégées, stagnantes dans les assemblages et générant une trop forte humidité dans les bois.

Il est préférable de restaurer alors entièrement les percements plutôt que de les remplacer. La restauration des bas de porte peut être facilement effectuée par une découpe partielle des bois dégradés puis par leur remplacement par des bois neufs (Angélique, Amarante, Wacapou, Grignon,...). En revanche, la restauration des fenêtres en persiennes engendre plus de problématiques puisque, plus fragiles. Elles nécessitent que la restauration s'attarde sur la qualité des assemblages. Des équerres métalliques ou des expanseurs en bois pourront venir renforcer les menuiseries et les assemblages les moins atteints. Lorsque la menuiserie n'offre plus toutes les garanties de fermeture, de sécurité ou de maintien dans ses fixations (jeux, voilements ou déformations importantes), on procédera au remplacement à l'identique.

Pour la protection solaire, les menuiseries traditionnelles aux étages comportent en général des lames fixes ou semi-fixes qui servent de protections extérieures, réglant en plus le passage de la lumière et des vents tout en rejetant les eaux de pluies.

Le rôle d'occultation et de protection contre les rayonnements solaires directs ou indirects des lames traditionnelles ne doit pas être sous-estimé ; car 15 à 30 % des apports de chaleur se réalisent à travers les ouvertures (notamment sur les orientations Est et Ouest). L'application d'une teinte claire pour les lamelles est fortement conseillée car une teinte foncée échaufferait l'air rentrant.

De nouveaux gabarits apparaissent sur le modèle des jalousies utilisant des ventelles, en verre ou en métal, disposées sur un châssis. Si ils sont de qualité et de bonne manufacture, ils peuvent être usités ; mais les ventelles en bois sont prioritaires lors de toute réhabilitation. En effet, les problèmes de sécurité obligent de se prémunir de toute effraction et ces nouveaux systèmes répondent aux attentes des habitants. Ils gardent toutefois le même principe et sont généralement utilisés pour les petites ouvertures.

Afin de pallier aux problématiques liées à l'insécurité, il peut être mis en place un double système, en conservant les menuiseries traditionnelles et en ajoutant une fenêtre vitrée fixée à l'ossature. Cela permet de garder la ventilation lorsque la fenêtre est ouverte, une étanchéité supplémentaire aux pluies et au bruit, et enfin, une barrière supplémentaire contre les effractions. Cette solution n'est pas onéreuse et permet de garder intact l'aspect esthétique extérieur des façades.

C. Les balcons et galeries

Les balcons et les galeries (lorsqu'elles sont en façades de rues) sont de véritables lieux d'échange à distance et d'observation de la rue. L'uniformisation de la structure n'est pas démonstrative en ce qui concerne la position sociale du propriétaire, ces éléments font offices de pièces d'apparat représentatifs de la maison (la richesse du propriétaire était alors étalée à la vue des passants et des voisins). De nombreux efforts étaient portés à l'ornementation du balcon⁶.

A l'exception des maisons d'angle ou implantées sur toute la largeur de la parcelle, les balcons n'occupent généralement qu'une partie de la façade principale. En prolongeant les auvents qui ceignent la maison, ils participent à la protection solaire des façades et permettent, aux heures les plus fraîches, de profiter des vents canalisés par la rue.

Dans les constructions rurales, le plancher du balcon est assemblé en planches jointives ; il s'appuie sur les solives en bois du plancher haut, éventuellement renforcées par des goussets en bois. Le garde-corps suit généralement cette simplicité de mise en oeuvre, il est le plus souvent fermé par des lamelles ventilées, reprenant le schéma des ventelles des percements.

A l'inverse, dans les constructions urbaines, les balcons possèdent des garde-corps, en fonte moulé ou en fer forgé, travaillés, qui le mettent en valeur. Les motifs de décoration des garde-corps sont toujours repris par des consoles, fixées à l'ossature (en volute ou en S selon les cas).

Les parties les plus éprouvées, par les intempéries et par les mouvements mécaniques, sont sans nul doute le plancher et les ancrages des consoles de soutènement. Le pourrissement des éléments bois et la corrosion des éléments métalliques, causés par le ruissellement des eaux de pluie, fragilisent considérablement l'ensemble de la structure du balcon. Les planchers sont généralement protégés à leur verticale par les débords de toiture, mais peuvent recevoir les pluies battantes latérales.

Un doute sur leur état imposera le remplacement complet en bois de classe égale ou supérieure à la classe 4 comme le Wacapou, l'Ebène verte ou le Balata franc. Ces essences très résistantes à l'usure et à une humidité prolongée, ont les meilleures propriétés antidérapantes. Il est conseillé d'assembler ces planches en claire-voie, espacées de quelques millimètres de manière à évacuer rapidement les eaux de pluie.

Les consoles devront aussi recevoir une attention toute particulière afin d'éviter l'affaissement et la chute du balcon. La corrosion des pièces en fer forgé et en fonte, est à surveiller. Le remplacement de la pièce est nécessaire si cette dernière ne tient plus son rôle de soutènement.

⁶ Se reporter à la définition du balcon. Cf. Cahier n°2 de la Charte de Protection de l'habitat traditionnel créole guyanais, §. II. E. 4. p.43.

D. Les éléments d'ornementation

L'identité de la maison traditionnelle créole découle d'une multitude de détails architecturaux qui nécessitent leur considération. Afin d'exposer leur ressources, les propriétaires ont habillé leur habitation de nombreuses décorations, qui au fil du temps se sont enrichies de nouvelles formes pour donner un aspect singulier à l'habitation.

Les frises, les ornements en fonte ou fer forgé décorées en lancéoles ou en piques, viennent agrémenter les couvertures qui en tôles donnent un aspect rude au bâti. Tous ces éléments n'ont qu'un seul but rendre la maison esthétiquement intéressante. Les menuiseries ne sont pas en reste avec les décorations des impostes ou des percements.

Tous ces éléments décoratifs et d'ornementation sont à préserver et à valoriser. Il est intéressant de développer cette pratique afin d'éviter un formatage de l'habitation traditionnelle. Même si la différenciation peut se faire grâce à la variance des couleurs et des nuances utilisées, la décoration extérieure reste un des signes majeurs de l'identité de la maison.

RECOMMANDATIONS et PRESCRIPTIONS

Intérieur / Extérieur

I. Un confort relatif

Le problème actuel de la maison traditionnelle est son inadaptation au confort moderne. De nombreuses maisons tombent en désuétude et sont laissées à l'abandon car elles ne sont pas équipées du confort minimum requis par les Guyanais :

- ✚ Des sanitaires confortables à l'intérieur de l'unité principale ;
- ✚ Des cuisines aux normes à l'intérieur de l'unité principale ;
- ✚ La difficulté d'installer la climatisation à l'intérieur de la maison ;
- ✚ L'absence de protections suffisantes contre les effractions.

Les Guyanais délaissent ainsi ces maisons traditionnelles en raison de l'absence de confort minimum et des contraintes liées à sa conception souvent considérée comme fragile. Les grands volumes des maisons, surtout celles urbaines, ajoutent un surcroît au niveau du coût d'entretien et de réhabilitation. Ils préfèrent alors habiter dans une maison considérée comme plus moderne, « en dur ».

L'avantage que possède la maison traditionnelle est une certaine modularité dans sa conception. Sa simplicité et la souplesse de la structure en bois lui permettent de prétendre à une évolution et des adaptations possibles afin de répondre aux « contraintes » du modernisme.

Dès lors qu'il y a un projet de modification sur l'intérieur, il est à respecter l'ensemble architectural et le principe de constructions en utilisant le même modèle et les mêmes matériaux.

A. Ventilation et climatisation

La maison traditionnelle est une habitation bioclimatique utilisant la ventilation naturelle pour l'aération entre les pièces. Le libre passage de l'air grâce aux ouvertures et aux impostes, permet une régulation de l'air et des températures intérieures. A cette ventilation naturelle vient s'ajouter la climatisation, qui est quasiment inévitable dans les logements actuels (absence de vent sur le site, problèmes d'insécurité ou de bruit,...). Le seul inconvénient de cette ventilation artificielle est son manque d'esthétisme. L'installation de la climatisation a toute sa place dans l'habitat traditionnel, mais ne doit pas s'imposer à lui.

Généralement apposé en façade à l'extérieur, le ventilateur dénature complètement l'architecture guyanaise. Son ajout doit se faire selon des règles de discrétion. La maison possédant une excellente ventilation, il est nettement conseillé de privilégier, quand cela est possible, des solutions d'aménagement n'obligeant pas à une climatisation totale de l'habitations. La climatisation impose l'installation de menuiseries extérieures étanches à l'air ainsi que l'isolation thermique des pièces.

La recherche de solutions d'adaptation des constructions traditionnelles ne peut être simplement théorique. Il est prudent et conseillé de s'appuyer sur des projets ou des réhabilitations déjà réalisées. Les solutions devront être confrontées sur le plan du confort visuel et de l'esthétisme.

B. Système de sécurité

Depuis une dizaine d'années, les ouvertures des maisons se parent de grilles, de double-vitrage, de systèmes anti-effractions. Il faut prendre en compte également les aspects sécuritaires. La société guyanaise évolue, et la population, principalement urbaine, se protège derrière de multiples grilles. La maison représente un lieu sécuritaire pour l'individu. Ses protections sont nécessaires voire, maintenant, quasiment indispensables.

Toutefois, leur intégration dans l'espace bâti doit se faire sans rupture avec les divers percements. De nombreux systèmes peuvent être installés de façon à ce que la grille soit invisible de l'extérieur : derrière la porte à battants, légèrement en retrait, coulissante, glissante,...

Au même titre que l'insertion des climatiseurs et même si certains arborent des détails de décoration, l'esthétisme des systèmes de sécurité (principalement les grilles) est à déplorer. Ces obligations sécuritaires ne doivent pas imposer leur présence à l'habitation. Les deux systèmes peuvent cohabiter sans heurt esthétique ; ce qui aura pour conséquence la préservation du style créole, sans les contraintes de la société.

II. La création possible d'extensions et de modifications du noyau principal

L'évolution plus moderne de la maison traditionnelle est à souhaiter dans un souci de préservation du style architectural. L'habitation doit progresser vers une habitation capable de s'adapter aux contraintes contemporaines, tout en préservant ses composantes architecturales et ses caractéristiques identitaires.

Suivent quelques exemples de possibles modifications du noyau principal. Ces exemples doivent être considérés dans un contexte global d'insertion de nouvelles pièces plus modernes et normatives. C'est pourquoi, ils peuvent être adaptés et améliorés en fonction des différents cas.

A. Les extensions extérieures

De nombreuses extensions ont vu le jour au fur et à mesure de l'évolution de la maison urbaine, principalement pendant la seconde moitié du XXe siècle. Elles sont construites pour la plupart sur le même schéma que les dépendances et annexes, mais en béton. En contact direct perpendiculaire avec le noyau d'habitation, elles accueillent la cuisine et les sanitaires. Elles possèdent deux ou trois pièces supplémentaires et utilisent la profondeur de la parcelle avec une coursive latérale pour la distribution. La maison ne pouvant pas toujours se développer en hauteur (création d'étages), il peut être allongé par une nouvelle trame qui prendrait la place de la galerie du rez-de-chaussée, sur toute la largeur de l'arrière. Cette dernière serait alors reportée au bout de la nouvelle trame. Il serait intéressant de créer ses nouvelles pièces avec le même système constructif que le noyau principal afin de réaliser une continuité architecturale et esthétique.

B. L'aménagement du comble

L'aménagement des combles est une pratique ancienne, visible sur de nombreuses constructions (présence de chien assis). Cet aménagement présente l'intérêt d'une augmentation d'environ 35% de la surface habitable, correspondant selon les cas à la création de deux chambres supplémentaires et d'une salle de bains à l'étage. Cette option, plus économique qu'une création sous forme d'extension, nécessite cependant la réalisation parallèle d'une isolation thermique efficace. Cette solution sera à privilégier dans le cas de charpentes et de toitures dégradées nécessitant leur remplacement.

Pour l'aménagement des combles, il faut insister sur la nécessité d'isoler la toiture ; ce qui permet à la fois de réduire les bruits ambiants et les impacts de la pluie sur les tôles. Le confort thermique des combles est toutefois relatif : les efforts employés ne sont pas forcément payants par rapport au gain thermique obtenu. L'efficacité de cette isolation dépend de la nature et de l'épaisseur du matériau utilisé mis en place, mais également des caractéristiques thermiques des couvertures (évoquées précédemment). L'intervention idéale consiste à intervenir sur l'ensemble du comble et devient très rentable dans le cas où la réfection de la couverture, voire de la charpente est nécessaire. Le démontage du comble permet, dans ce cas de figure, la réalisation d'une isolation intégrant chevrons et lame d'air, recouverte ensuite d'une couverture neuve de teinte claire. Cette solution est intéressante car elle fusionne sur une même intervention des actions sur la structure, l'étanchéité, la chaleur et le bruit.

C. L'insertion des pièces humides dans le noyau principal

La trame arrière est constituée des espaces de distribution du R.D.C. et des étages grâce aux galeries ouvertes, aux escaliers ou aux vérandas. L'office et l'escalier sont insérés dans la structure même et forment les angles de la bâtisse. L'office n'a plus vraiment de réelle fonction. Il peut ainsi se trouver transformé pour accueillir la cuisine au R.D.C. et dans la continuité à l'étage, la salle d'eau. Cette superposition des pièces humides possède de nombreux avantages :

- ✚ La non-modification de la trame, de la structure et de la disposition des pièces de l'unité principale d'habitation ;
- ✚ Le regroupement des contraintes liées aux travaux de modifications ;
- ✚ Le regroupement des nuisances (bruit, odeur, ...) ;
- ✚ Le regroupement des arrivées et évacuations d'eau ;
- ✚ L'amélioration de la ventilation naturelle dont dispose la maison et grâce au contact direct avec le jardin et la cour.

Ainsi, lors de la création de nouveaux sanitaires, il faut envisager l'installation d'une étanchéité sur les planchers et l'amélioration du confort thermique et acoustique des pièces. La superposition des deux pièces humides est un avantage en raison du coût des travaux à réaliser (le travail est effectué sur le même axe et n'engage pas d'autres parties de l'habitation).

Toutefois, l'installation de la cuisine et de la salle de bains dans l'unité principale doit être opérée sous deux conditions nécessaires :

- ✚ La continuité de la ventilation traversante dans les pièces principales et au moins sur deux expositions dans les nouvelles pièces ;
- ✚ La mise en place d'un espace de transition entre la salle d'eau et la cuisine.

Ces travaux engendrent aussi une révision du système d'évacuations des eaux. Les sanitaires étant dans les dépendances extérieures, l'unité principale ne disposait pas de réseaux d'acheminement et donc d'évacuation des eaux.

La création de pièces humides nécessite souvent la création ou le remplacement complet de la plomberie (quand une installation sommaire a été, au préalable, réalisée), et doit s'accompagner d'une mise aux normes des réseaux d'évacuation, dans les collecteurs séparatifs reliés à l'assainissement. La tranchée existante servant d'évacuation à l'air libre des eaux pluviales devra être révisée. Dans le cas d'une création de raccordement au tout-à-l'égout, les évacuations d'eau pourraient se faire à la place du caniveau (généralement implanté dans l'espace de transition entre les constructions).

D. La création de nouvelles pièces

La création de nouvelles pièces intérieures ne doit pas engendrer sur la structure interne des modifications importantes. Les charges sont reprises par plusieurs cloisons dites lourdes assurant la séparation entre les espaces de circulation et les pièces principales. Reliées entre elles, ces cloisons assurent une partie du contreventement ; elles ne doivent donc être transformées pour accueillir une ouverture ou une modification partielle de la structure.

En revanche, les cloisons intermédiaires, intérieures sont légères, composées principalement de planches rivées aux poteaux courants de l'ossature. Si il y a projet de nouvelles cloisons, seront privilégiés des cloisons légères limitant au maximum les surcharges pour la structure (surtout si elles sont situées à l'étage). Les systèmes en ossature de métal, recouverts de placoplâtre conviennent parfaitement pour ce genre de cloisons. Elles permettent ainsi d'insérer dans leur épaisseur les câbles des réseaux électriques, un isolant thermique et phonique.

E. La valorisation de la parcelle et de l'espace extérieur

L'habitation traditionnelle créole dépasse le cadre étroit de la maison. Les interactions intérieur/extérieur sont très importantes ; ainsi l'agencement spatial s'organise entre les pièces de réception (R.D.C.) et le jardin ou la cour. Ces espaces tiennent une place prépondérante car possédant plusieurs fonctions. Le jardin en contact direct avec les pièces à vivre représente un lieu de détente, de potagers, de culture de fleurs et de fruits,... Quant à la cour située en fond de parcelle et donnant sur les dépendances elle correspond à un lieu pour les animaux domestiqués et pour la gestion de l'eau (citerne, fontaine, acheminement et vidange, récupérations des eaux de pluies,...).

La maison ne sert alors que de lieu de refuge mais ne représente qu'un temps restreint dans la vie quotidienne de l'habitant. Ainsi, le traitement des transitions entre espaces publics et privés joue un grand rôle dans les relations de voisinage. Ces espaces doivent être traités avec cohérence et replacés à leur place originelle : comme un lieu de convivialité.

Un traitement sur les aspects extérieurs peut être apporté. Un dallage intéressant, une arborescence fleurie, une mise en valeur de la fontaine ou du puits, peuvent redonner un aspect convivial au jardin. Ainsi un léger traitement paysager ajouterait une valorisation du patrimoine bâti.

Contrairement au monde rural, où la végétation est encore présente en fond de parcelle, Cayenne voit progressivement cette végétation disparaître. La ville se déshabille de son enveloppe verte, qui pourtant offre un aspect naturel à l'urbanisation grandissante de la préfecture guyanaise.

CONCLUSION

Les constructions traditionnelles, bâties pour l'essentiel entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle, témoignent d'une organisation spatiale très adaptée à la société guyanaise de l'époque. Construites pour abriter une seule famille, elles sont conçues sur la base d'un plan type, associant sur une même parcelle, une habitation principale et des annexes indépendantes qui regroupent les pièces humides de l'habitation.

Cette maison bioclimatique utilise les éléments naturels du sol guyanais (utilisation de matériaux locaux, utilisation du vent pour la ventilation,...). Tous ces aspects font, de la maison créole guyanaise, une maison architecturalement riche. Ces nombreuses composantes sont issues de plusieurs savoir-faire, qui au cours de son évolution ont chacun apporté à l'habitation le meilleur des techniques constructives afin de créer une maison simple et conviviale.

Cette architecture typique se décline sous de nombreuses formes dans le monde créole. On retrouve ainsi des éléments identiques dans les Caraïbes ou les Antilles ; mais la Guyane se doit de mettre en valeur ce patrimoine qui est sien. La maison traditionnelle est une des nombreuses composantes de cette identité, mais peut-être, celle qui est la plus significative au sein de la société guyanaise.

Elle possède encore sa place dans la trame urbaine des villes ; elle possède encore un rôle à jouer dans la représentation historique de cette ancienne colonie. Ce rôle de vitrine du passé ne doit pourtant pas l'empêcher d'évoluer et d'incorporer des évolutions modernes qui la rendront actuelle et sensiblement contemporaine.

Ainsi, cette Charte de Protection de l'habitat traditionnel créole guyanais collabore avec d'autres documents de présentation de l'architecture guyanaise à la préservation et à la protection de l'identité régionale créole.

BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET

Bibliographie

Archives départementales de Guyane à Cayenne.

AUBURTIN REMI ET MYRTHO, *Case Mo Pei*, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Guyane, Petit-bourg, Guadeloupe, Ibis Rouge Editions, 2000, 93p.

AU&S, bureau d'étude pluridisciplinaire en urbanisme, *Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, Z.P.P.A.U.P. de la commune de Mana*, Rapport de présentation (étude de faisabilité), Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Département de la Guyane, juin 1999,

BOULMIER GREGOIRE, *Finir la ville, requalification du quartier du fort Cépérou à Cayenne*, Mémoire de travail personnel de fin d'étude, Ecole d'architecture Paris la Seine, Paris, 1996, 50p.

BRUNE PAULIN, *Demeures traditionnelles de Guyane*, Paris, Equinoxe éditions, 1993, 141p.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Guyane, *Patrimoine de Guyane 1900-1940*, Conseil général et Direction du patrimoine, Cayenne, 1987, 45p.

DELOUCHE SONIA, *Habitat ancien du vieux Cayenne*, Article de la revue n°13 « Architecture et Maîtrise de l'énergie en Guyane, octobre 1997, Les rencontres de Barbizon, pages 6 à 9.

DELOUCHE SONIA & ABAD GALLARDO SERGE, *Restaurer et réutiliser les maisons guyanaises d'antan*, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Guyane, Cayenne, 1993, 43p.

LEBAULT SOPHIE, *Les maisons traditionnelles de Cayenne : un patrimoine en voie de disparition*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris 4 Gestion et Aménagement des Collectivités Territoriales et de l'Espace, 1998, 122p.

MONUMENTS HISTORIQUES, *Architecture d'Outremer*, Revue n° 117, Paris, Editions de la caisse nationale des monuments historiques et des sites, octobre-novembre 1981, 97p.

MOREAU JEAN-MICHEL, *Le centre ancien de Cayenne*, Agence Régionale d'Urbanisme et d'Aménagement de Guyane, Cayenne, 1984, 77p.

URBANIS, *Cahier de recommandations techniques pour la réhabilitation des constructions traditionnelles – Ville de Cayenne*, Maison des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, Cayenne, septembre 2001, 34p.

VERNAY MICHEL & FOUQUET DANIEL, *Guide d'utilisation des bois de Guyane dans la construction*, Louma productions, 1997, 205p.

Sites Internet

<http://www.globeservices.com/humidite.php#inf>

<http://www.termites-info.com/html/entomologie-termites.html>

http://www.reunion.equipement.gouv.fr/les_grands_dossiers/termites

TABLE DES MATIERES

Remerciements	p.2
Sommaire général	p.4
Introduction	p.5
Principes généraux	p.6
Recommandations et prescriptions architecturales	p.8
I. La structure porteuse	p.8
A. Les attaques biologiques	p.8
1. Les champignons et moisissures	p.8
2. Les insectes	p.9
B. Les recommandations et prescriptions envisageables	p.10
1. L'ossature	p.10
2. Les poutres et planchers	p.11
3. Recommandations face aux agressions biologiques	p.12
II. Le remplissage des pans de murs	p.13
A. Les désordres dus à l'humidité	p.13
1. La remontée capillaire ou l'humidité grimpante	p.13
2. L'infiltration d'eau de pluie	p.15
a. L'infiltration façade en surélévation de mur	p.15
b. L'infiltration sur mur enterré ou semi-enterré	p.15
c. L'infiltration terrasse	p.16
d. La condensation	p.16

B. Les recommandations et prescriptions envisageables	p. 17
1. La brique et le torchis	p. 17
2. Les clins de bois (bardage)	p. 18
2. Les enduits	p. 20
3. Les couleurs	p. 20
C. Recommandations supplémentaires concernant les maçonneries et le bois	p. 22
III. Recommandations face aux agressions solaires	p. 23
IV. La charpente	p. 24
V. La toiture	p. 25
A. Les tuiles de bois et de terre cuite	p. 25
B. Les tôles	p. 25
1. Les tôles ondulées	p. 26
2. Les tôles galvanisées	p. 27
3. La « tôle bagne »	p. 27
C. Recommandations supplémentaires concernant les éléments de couverture	p. 27
1. Les fixations	p. 27
2. La ventilation de la toiture	p. 28
3. L'évacuation des eaux pluviales	p. 28
VI. Les éléments architecturaux	p. 29
A. Les menuiseries	p. 29
B. Recommandations et prescriptions envisageables	p. 30
C. Les balcons et galeries	p. 31
D. Les éléments d'ornementation	p. 32
 Recommandations et prescriptions Intérieur / Extérieur	 p. 33
I. Un confort relatif	p. 33
A. Ventilation et climatisation	p. 34
B. Système de sécurité	p. 34
II. La création possible d'extensions et de modifications du noyau principal	p. 35
A. Les extensions extérieures	p. 35
B. L'aménagement du comble	p. 35

C. L'insertion des pièces humides dans le noyau principal	p.36
D. La création de nouvelles pièces	p.37
E. La valorisation de la parcelle et de l'espace extérieur	p.37
Conclusion	p.39
Bibliographie et sites Internet	p.40
Table des matières	p.42
Table des illustrations	p.45
Table des figures	p.45
Annexes	p.46

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Toutes les photos ont été réalisées par Marc BOURGEOIS, étudiant au Département Aménagement à l'Ecole Polytechnique de Tours sauf celles dont la source est précisée.

Photo n° 1 : Dégâts occasionnés par des champignons lignivores	p. 8
Photo n° 2 : Dégâts occasionnés par des termites sur des clins en bois	p. 9
Photo n° 3 : Une termite ; Source : Internet	p. 9
Photo n° 4 : Décollement de l'enduit extérieur	p. 15
Photo n° 5 : Effets occasionnés par l'humidité dans une maison	p. 16

TABLE DES FIGURES

Figure n° 1 : Mode d'assemblage ; Réalisation : MARC BOURGEOIS ; Source : A. R. U. A. G.	p. 10
Figure n° 2 : Mode d'assemblage en trait de Jupiter ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p. 11
Figure n° 3 : Schématisation de la remontée capillaire dans un mur en briques creuses ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p. 14
Figure n° 4 : Coupe d'un mur en torchis ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p. 18
Figure n° 5 : Les différents types d'assemblages de bardages ; Réalisation : MARC BOURGEOIS	p. 19

ANNEXES

Annexe n° 1 : Portrait rapide des essences utilisés

AMARANTE, *Peltogyne spp.*

Classement dans l'exploitation forestière : 5

Cette essence peut être relativement abondante dans certains secteurs forestiers. Peu de scieries la possèdent dans leur zone d'exploitation. Elle est considérée comme bois précieux à l'exportation (utilisation en tranchage). Il n'est pourtant pas rare de rencontrer localement l'Amarante en ossature-charpente, bardage et plancher.

Sa densité varie de 0,7 à 1,1. Sa durabilité naturelle lui confère la classe de risques 3, mais elle est sensible aux champignons lorsqu'elle est en contact prolongé avec le sol ou une source d'humidité.

L'Amarante est également appelée « Bois violet » pour sa couleur particulière. C'est sans doute son principal attrait, mais il est difficile de conserver la teinte violacée du bois frais qui vire au marron gris après quelques mois d'exposition à la lumière.

ANGÉLIQUE, *Dicorynia guianensis*

Classement dans l'exploitation forestière : 1

Le bois d'Angélique est très demandé aussi bien en ameublement qu'en construction ; c'est le plus utilisé avec le Gonfolo.

Le bois parfait est brun foncé, parfois violacé. L'aubier est bien différencié et souvent attaqué par la piqûre noire. Ce bois se situe dans la catégorie supérieure des mi-lourds, avec une densité de 0,70 à 0,85, et a un retrait assez élevé. La durabilité naturelle du duramen lui confère la classe de risques 3.

Cette essence est riche en silice, ce qui la rend peu attaquable par les insectes, mais sa résistance à la pourriture est plutôt faible. Des dispositions particulières sont à prendre lorsque le bois est mis en oeuvre à l'extérieur. Les pieds de poteaux en Angélique devront être protégés des reprises d'humidité et tout contact avec le sol est à éviter. L'usinage nécessite des machines puissantes et un outillage bien entretenu compte tenu de l'effet très désaffûtant du bois.

BALATA franc, *Manilkara bidentata*

Classement dans l'exploitation forestière : 7

Cette essence a fourni la gomme de Balata dans les années 1900-1940. Très fréquente, elle est peu exploitée car le bois est très lourd (densité 1,06) et très dur. C'est un bois à grain fin de couleur sombre. Les billes éclatent facilement à l'abattage et le séchage des sciages doit être lent en raison de son retrait important. Le bois trouve son utilisation essentiellement en parquet lourd, charpente lourde, pour des travaux hydrauliques ou la réalisation de traverses sous rails et murs antibruit. La fabrication de parquet classique est tout à fait possible à condition de maîtriser le séchage. Le produit obtenu est adapté aux emplois où la dureté est recherchée. Sa durabilité naturelle lui confère la classe de risques 4, il peut donc être utilisé au contact du sol.

ÉBÈNE VERTE, *Tabebuia serratifolia*

Classement dans l'exploitation forestière : non classée

Cette espèce est peu fréquente mais bien localisée dans certaines zones. L'Ébène verte est connue sous le nom commercial d'Ipe en provenance du Brésil. C'est un bois de couleur brun verdâtre sans veines ni mailles à grain fin. Il a une très bonne durabilité naturelle (classe 4). C'est un bois très lourd (densité 1,18) et très dur, avec une faible anisotropie de retrait.

Son utilisation en ébénisterie est appréciée, mais les variations de couleur, parfois importantes d'une bille à l'autre, doivent être prises en compte. La poussière d'usinage est abondante et fine et peut être irritante pour certains sujets. Son utilisation se fera de préférence en extérieur (platelage, pont, bordures de piscines, mobilier extérieur). Cette essence a connu un regain d'intérêt depuis son utilisation sur le parvis de la Grande Bibliothèque de France à Paris.

GRIGNON franc, *Qualea spp.* et *Ruizterania albiflora*

Classement dans l'exploitation forestière : 4

Essence abondante ayant la réputation d'avoir un cœur mou ou creux entraînant de faibles rendements en sciage. La couleur du bois est rose ; sa densité, entre 0,6 et 0,7, le classe parmi les bois légers à mi-lourds à retrait moyen. Le séchage de ce bois est long et délicat (phénomène de cémentation en cas de séchage trop rapide).

C'est un bois tendre dont l'usinage ne pose aucun problème, il est facile à clouer et sa bonne durabilité naturelle lui confère la classe de risques 3. Son utilisation en clins, bardage, lambris est appréciée. Sa couleur claire en fait un bois pour la décoration intérieure.

WAPA, *Eperua spp.*

Classement dans l'exploitation forestière : non classée

C'est l'essence la plus abondante en forêt guyanaise (plus de 10m³ exploitables par hectare). Le bois est brun rougeâtre et présente de longues stries résineuses et collantes. C'est un bois mi-lourd (densité 0,87) et mi-dur à faible retrait. Son exploitation est difficile car les pertes par éclatement du tronc à l'abattage sont importantes. Ce phénomène se poursuit lors du transport et du sciage et donne un rendement catastrophique. Le débit de bardeaux éclatés sur le lieu d'abattage est une méthode d'exploitation à ne pas négliger.

L'exsudation de résine ne permet pas l'utilisation en intérieur si l'on recherche l'aspect esthétique. Il conviendra à un usage extérieur en platelage, parquet, bardage, piquets et poteaux. Sa durabilité naturelle en fait un faux classe 4 car le risque de confusion entre les différentes espèces d'Eperua existe, seul Eperua falcata acceptant le contact avec le sol. En revanche, toutes sont utilisables en bardeaux de couverture.

WACAPOU, *Vouacapoua americana*

Classement dans l'exploitation forestière : 10

Essence très recherchée en raison de ses nombreuses propriétés. Bois dur et lourds (densité 1,0) à retrait moyen. Il convient à de nombreux ouvrages en raison de son excellente durabilité naturelle (classe de risques 4). Son utilisation au contact du sol et en eau douce ne pose aucun problème.

Sa couleur brun foncé, striée claire, son fil droit et son grain moyen en font un bois très apprécié par les ébénistes (meubles haut de gamme). C'est un bois gras au toucher et à l'odeur particulière lors des opérations d'usinage. Il trouve son utilisation en parqueterie et dans la réalisation d'escaliers. C'est un excellent bois de tournage.

Compte tenu des disponibilités limitées en approvisionnement, il sera raisonnable de n'envisager son emploi que pour des fabrications n'exigeant pas de gros volumes et mettant au mieux ses caractéristiques propres en valeur.

FICHE BIBLIOGRAPHIQUE des TRAVAUX des ETUDIANTS
du Département Aménagement (C.E.S.A.)
2005-2006

(à remettre en même temps que le rapport ou à défaut en bibliothèque)

NOM (S) : BOURGEOIS

PRENOM (S) : MARC

ANNEE UNIVERSITAIRE ; exemple :2005-2006 ; ou de publication : 2006 : 2005-2006 PROMOTION : * MAG 3

TITRE du TRAVAIL, du RAPPORT : CHARTE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE GUYANAIS

SOUS-TITRE (S) : Cahier n°1: Présentation de la trame urbaine d'une ville dense (Cayenne) et d'une ville rurale (Mana)
Cahier n°2 : Typologie de l'habitat traditionnel créole guyanais en milieu urbain et en milieu rural
Cahier n°3 : Recommandations et prescriptions architecturales

LIEU (X) GEOGRAPHIQUE (S) ou ADMINISTRATIF (S):

PAYS : exemple : France : FRANCE

REGION (S) ADMINISTRATIVE (S) : GUYANE

REGION (S) GEOGRAPHIQUE (S) : GUYANE

DEPARTEMENT (S); en clair : GUYANE

NUMERO (S) du (des) département (s) : 973

PAYS (S) (GEOGRAPHIQUE (S)) : ILE DE CAYENNE
LA MANA

PAYS ADMINISTRATIF (S) : _____

COMMUNAUTE (S) de COMMUNES : ILE DE CAYENNE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST
GUYANAIS

COMMUNE (S) : CAYENNE
MANA

LIEU (X) DIT (S) ; non mentionné dans les titres :

MOTS-CLES DU RAPPORT : Guyane, Habitat traditionnel créole, Patrimoine, Architecture, Trame urbaine, Recommandations

TYPE DE DOCUMENT (S) : Cocher

IUP 2 : DOSSIER ECOLOGIQUE

ENQUETE SOCIOLOGIQUE

PROJET INDIVIDUEL

RAPPORT DE STAGE INDIVIDUEL MEMOIRE INTERNE ; Etude de l'organisme ; NOM de l'organisme :

MEMOIRE INTERNE : réflexions

THEME ou titre (en clair) :

MAGISTERE 1 : DOSSIER ECOLOGIQUE

ETUDE D'ECOSYSTEME

PROJET INDIVIDUEL

MAGISTERE 2 : ATELIER d'OPTION

RAPPORT DE STAGE DE GROUPE

MAGISTERE 3 : ATELIER EXPO

ATELIER-COLLOQUE

RAPPORT DE VOYAGE D'ETUDES

RAPPORT DE STAGE INDIVIDUEL

MEMOIRE INTERNE (note de présentation))

MEMOIRE DE RECHERCHES

DESS 2 : ATELIER Maîtrise d'Ouvrage Maîtrise d'Oeuvre RAPPORT DE VOYAGE d'ETUDES RAPPORT DE STAGE INDIVIDUEL

MEMOIRE INTERNE :

SUIVI DE JARDIN :

TRAVAIL D'ETUDES ET DE RECHERCHES

DUS : MEMOIRE

DEA : MEMOIRE

THESE

NOMBRE de VOLUME (S) : 3 Cahiers

NOMBRE DE PAGES/ VOLUME : Cahier n°1 : 62
Cahier n°2 : 82 Cahier n°3 : 48

ANNEXES DANS LE RAPPORT ; NOMBRE D'ANNEXES : Cahier n°1 : 4
Cahier n°3 : 1 **NOMBRE de PAGES D'ANNEXES :** Cahier n°1 : 4
Cahier n°3 : 3

ANNEXES, CARTE (S) et DOCUMENT (S) HORS TEXTE (à part) : Aucun

NOMBRE : _____

DISQUETTE : _____

CD ROM : 1

VIDEO : _____

ORGANISME (S) D'ACCUEIL :

MAITRE (S) DE STAGE : Nicole
BOURGUIGNON

TUTEUR (S), DIRECTEUR, ou RESPONSABLE (S) : Denis
MARTOUZET

MEMBRE (S) du JURY :

***PROMOTIONS :** IUP 3, ING 1, MAG 2, MAG 3, MASTE,

CHARTRE DE PROTECTION DE L'HABITAT TRADITIONNEL CREOLE GUYANAIS

A l'image de la diversité de sa population, la Guyane possède un patrimoine architectural riche et exceptionnel. Sa préservation et sa protection sont au cœur des préoccupations des autorités locales, afin de conserver l'identité de la société créole. Cette étude vient s'ajouter aux autres actions en vigueur pour la réhabilitation des maisons traditionnelles créoles guyanaises.

La Charte porte sur deux territoires d'étude qui renferment une multitude de formes architecturales permettant ainsi de considérer l'ensemble observé comme représentatif de l'habitat traditionnel créole.

Les villes de Cayenne (préfecture) et de Mana (petite bourgade de l'Ouest de la Guyane) ont eu des phases historiques différentes d'évolution ; mais elles possèdent toutes les deux des habitats caractéristiques qui reflètent dans l'ensemble le patrimoine bâti traditionnel créole.

Le style traditionnel créole guyanais est le résultat d'une adaptation rigoureuse au climat équatorial. Cette maison bioclimatique, témoin d'une grande tradition de charpentiers navals, a su évoluer en assimilant les données locales pour répondre aux contraintes climatiques de la Guyane. Elle répond aux exigences du territoire (de la trame urbaine) et est complètement intégrée dans le paysage guyanais.

Elle est devenue, au fil des années, incontournable dans la culture créole. Lieu de vie et de convivialité, lieu de socialisation, lieu de rencontre, elle reste authentique et demeure un lien privilégié entre le guyanais et son territoire.

Les deux habitats traditionnels ont une base commune qui, en raison de leur localisation, a évolué selon des critères sociologiques. Le modèle urbain s'est imposé dans la ville grâce à ses volumes importants et à ses multiples composantes de son architecture (éléments structurants et ornementation riche). Le modèle rural, quant à lui est resté plus discret mais a gardé son aspect fonctionnaliste.

A travers l'analyse de la trame urbaine, de la typologie du bâti, des prescriptions et des recommandations peuvent être ainsi données pour orienter les choix architecturaux et urbanistiques à faire lors des manifestations de réhabilitation et de restauration du bâti.

Mots clés : Guyane, Habitat traditionnel créole, Patrimoine, Architecture, Trame urbaine, Recommandations.